RÉCITS D'UNE TANTE

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

NÉE D'OSMOND

PUBLIÉS D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PAR M. CHARLES NICOULLAUD

III

1820-1830

Quatorzième édition



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

Récits d'une tante. — **Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond (1781-1866),** publiés d'après le manuscrit original par M. Charles Nicoullaud.

Tome I : (1781-1814). 12e édit. Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure........................ 7 fr. 50

Tome II : (1815-1819). 11e édit. Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure et fac-similés d'autographe.. 7 fr. 50

RÉCITS D'UNE TANTE

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

NÉE D'OSMOND

PUBLIÉS D'APRÈS LE MANUSCRIT ORIGINAL

PAR M. CHARLES NICOULLAUD

III

1820-1830

Quatorzième édition



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

MÉMOIRES

DE LA

COMTESSE DE BOIGNE

1820-1830

CHAPITRE PREMIER

La princesse de Poix. — Son salon. — Anecdote sur la princesse d'Hénin. — La comtesse Charles de Damas. — L'abbé de Montesquiou. — Le comte de Lally-Tollendal. — Salon de la marquise de Montcalm. — Rapports de famille du duc de Richelieu. — La duchesse de Richelieu. — Mmes de Montcalm et de Jumilhac.

Quoique je restasse habituellement chez moi, je fréquentais pourtant deux salons, en outre de celui de Mme de Duras. Ceux de la princesse de Poix et de la marquise de Montcalm.

J'étais accueillie chez Mme de Poix (1) avec une bonté extrême et je m'y plaisais.

(1) Anne-Louise-Marie de Beauvau, née le 1er avril 1750, fille de Charles-Just de Beauvau (1720-1793) et de Marie-Sophie-Charlotte de La Tour d'Auvergne (1729-1763) sa première femme; mariée le 9 septembre 1767 au prince de Poix, fils aîné du maréchal duc de Mouchy. (Voir t. II, p. 199.)

Ce monde, absolument différent de celui auquel on était accoutumé, mais qui prenait encore vif intérêt à tous les événements du jour, représentait le siècle dernier, se mettant à la fenêtre pour voir passer celui-ci.

Une jeune personne, qui causait, y devenait sur-le-champ l'objet d'une gâterie générale, et d'acclamations obligeantes, que, tout en les trouvant intempestives, on recevait très bénévolement. Du moins, tel est l'effet qu'elles faisaient sur moi.

La princesse de Poix était la plus aimable vieille femme que j'aie rencontrée. Elle joignait aux grâces de l'esprit, aux douceurs du commerce le plus facile, un caractère digne et ferme qui la rendait également propre à être chef de famille et centre de la société.

La conduite exemplaire de sa jeunesse lui donnait le droit d'être indulgente dans sa vieillesse; et elle en usait avec assez de discernement pour que sa protection fut honorable et secourable.

Elle est morte comblée d'ans, de respect et de considération; ayant survécu à toutes ses intimités, et même à son fils, le duc de Mouchy (1), dont la perte l'a cruellement éprouvée et a hâté sa fin. Elle supportait, depuis plusieurs années, un état de cécité complet avec une patience admirable, usant de tous les moyens rationnels d'adoucir cette calamité; et se soumettant aux inconvénients irrémédiables avec la résignation courageuse et enjouée qui peut en atténuer la souffrance.

Mme de Poix n'ayant jamais émigré, son salon avait

(1) Charles de Noailles, marié à Nathalie de Laborde, prit le titre de duc de Mouchy en 1814. (Voir t. I, p. 372.)

peu subi l'influence de la Révolution. Une partie des personnes, qui s'y rencontraient chaque soir, conservaient l'habitude quotidienne de s'y retrouver depuis quarante ans.

Les autres, après une absence plus ou moins longue, étaient venues s'y rallier en se rangeant de nouveau aux formes et au ton dont la vieille maréchale de Beauvau (1) était restée, jusqu'à très récemment, l'exemple et l'oracle. On se trouvait ainsi rattaché directement à la société du temps de Louis XV.

Les enfants et les petits-enfants de la princesse, après avoir dîné et passé quelque temps auprès d'elle, allaient chercher les plaisirs du grand monde vers neuf heures. Ils étaient remplacés par Mmes de Chalais, d'Hénin, de Simiane, de Damas, et MM. de Chalais, de Montesquiou, de Damas, de Lally, etc. qui s'y réunissaient chaque soir.

D'autres habitués étaient moins fidèlement exacts; et toute la bonne compagnie de Paris passait en visite dans ce salon.

Les personnes que j'ai nommées formaient « la coterie » proprement dite. D'ancienne date assurément, car, longtemps avant la Révolution, Mmes les princesses de Poix, de Chalais (2), d'Hénin (3) et

(1) Élisabeth-Charlotte de Chabot, sœur du duc de Rohan-Chabot, née le 12 décembre 1729, morte en 1806, seconde femme de Charles-Just de Beauvau (1720-1793). Elle était elle-même veuve de Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, mort en 1761 et avait épousé le maréchal de Beauvau en 1764.

(2) Élisabeth de Baylens de Poyanne, mariée le 28 mai 1778 à Elie-Charles de Talleyrand, prince de Chalais (1754-1829).

(3) Étiennette de Montconseil, mariée en 1766 à Charles-

de Bouillon (1), étaient connues à la Cour sous le titre des « princesses combinées ».

Le ton de cette société était monté à un degré d'enthousiasme, et à une sensiblerie pour les petites choses qui semblaient très exagérés à notre génération, rappelée à la simplicité par l'importance des événements; mais qui ne manquaient ni de grâce ni d'obligeance.

Un mot un peu heureux, échappé dans la conversation, était relevé avec une approbation, qui allait souvent jusqu'à l'applaudissement manuel. Les exclamations : *Qu'elle est charmante! Qu'il a d'esprit!* etc., se distribuaient en face fort bénévolement.

Mme de Staël avait conservé quelque chose de cette tradition. Mais, plus jeune, elle l'arrangeait mieux aux habitudes du siècle, dont elle avait davantage essuyé le frottement.

Dans le salon de Mme de Poix une histoire quelque peu attendrissante faisait couler une profusion de larmes; c'était aussi un reste d'habitude de la jeunesse de ces dames où les cœurs sensibles étaient fort à la mode.

On racontait de la princesse d'Hénin, qui professait un sentiment passionné pour Mme de Poix, qu'un soir, où celle-ci était fort souffrante, Mme d'Hénin fut

Alexandre-Marc-Marcellin d'Alsace de Boussu de Chimay, prince d'Hénin (1744-1794), guillotiné sous la Terreur.

(1) Marie-Edwige-Éléonore-Christine de Hesse-Rheinfels-Rothembourg, née en 1748, mariée en 1766 à Jacques-Léopold-Charles Godefroy, prince de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (1746-1802), dernier représentant de cette illustre famille dans la descendance directe.

obligée de la quitter pour aller faire son service de dame du palais à Versailles.

Le lendemain matin, Mme de Poix reçoit une lettre de sa jeune amie : « Elle lui écrit n'ayant pu dormir de la nuit; elle a compté toutes les heures, et lorsque celle qui devait amener le redoublement a sonné, elle-même a ressenti une espèce de frisson Elle en est tout épouvantée! Serait-ce un pressentiment? Elle ne peut résister à son trouble et fait partir un homme sur-le-champ. Elle ne vivra pas jusqu'au retour; de grâce qu'on la rassure, etc., etc. »

Mme de Poix, très touchée de l'état de Mme d'Hénin, écrit en toute hâte qu'elle a passé une assez bonne nuit, et fait entrer le valet de chambre pour lui remettre son billet :

« Allez vite porter ma réponse à Mme d'Hénin... Elle a donc passé une bien mauvaise nuit?

— Je ne sais pas, princesse.

— Était-elle bien souffrante ce matin?

— On n'était pas entré chez elle quand je suis parti.

— Elle ne vous a donc pas donné sa lettre elle-même?

— Si fait, princesse, la princesse me l'a remise hier au soir. »

Mme de Poix rit un peu des frissons de son amie, mais cela ne changea rien à leur intimité qui s'est prolongée jusqu'à la mort. Il faut ajouter que Mme d Hénin était la plus affectée de toutes ces dames; et Mme de Poix la plus naturelle, aussi bien que la plus aimable et la plus raisonnable.

Mme de Simiane, dont j'ai déjà parlé (1) au sujet de M. de Lafayette, avait été la jolie femme par excellence de la Cour de Louis XVI, et conservait une grande élégance, beaucoup d'agrément et tout autant d'esprit qu'il en fallait pour être encore charmante dans sa gracieuse bienveillance.

Mme de Chalais, avec plus d'esprit, n'avait pas le même besoin de plaire, mais cependant beaucoup de bonté.

La comtesse Charles de Damas (2), moins vieille que ces autres dames, et dont l'intimité était de relation plus que de sympathie, a toujours passé, vis-à-vis de ses contemporaines, pour avoir prodigieusement d'esprit. Je n'en ai jamais vu trace. Mais je me récuse, ne pouvant avoir raison contre l'opinion générale.

Toujours gémissante, toujours larmoyante elle me représentait « la plaintive élégie en longs habits de deuil », et ses sentiments étaient trop affectés pour jamais m'émouvoir.

Peu de jours avant ses couches, son mari la trouva toute en larmes :

« Qu'avez-vous, ma chère amie?

— Hélas! je pleure mon enfant.

— Hé! bon Dieu, quelle idée, pourquoi le perdriez-vous?

(1) Anne-Émilie de Félix, mariée le 15 juillet 1776 à François-Léon de Simiane de La Cépède, marquis de Simiane. (Voir t. I, p. 25-26.)

(2) Marie-Louise-Aglaé Andrault de Laugeron, mariée à Joseph-François-Louis-Charles César, comte de Damas d'Antigny (1758-1829), maistre de camp, gentilhomme d'honneur de Monsieur, duc et pair de France en 1825.

— Le perdre! ah! cette affreuse pensée me tuerait! Mais, hélas, ne vais-je pas m'en séparer?

— Vous en séparer? Vous comptez le nourrir.

— Il ne sera plus dans mes entrailles. »

Cette enfant (1) née d'entrailles si maternelles, n'a pas hérité de ces affectations. Elle est une des personnes les plus distinguées et les plus naturelles de mon temps. Je suis liée avec elle depuis notre mutuelle enfance. Elle avait épousé en premières noces M. de Vogué qui se tua en tombant de cheval.

Mme de Damas n'omit aucun soin pour entretenir la douleur de sa fille au plus haut degré de violence. Mais elle finit par s'affranchir et épousa César de Chastellux, le frère aîné d'Henry devenu duc de Rauzan.

Je reviens au salon de Mme de Poix où Mme de Chastellux, au surplus, se trouvait fréquemment.

L'abbé de Montesquiou (2) y régnait. C'est encore une de ces personnes d'esprit que je n'ai jamais su apprécier. Je ne lui en refuse pourtant pas; mais il l'a employé à faire des sottises comme homme public, et à se rendre insupportable par son aigreur comme homme privé.

Aussi, un certain médecin de Nancy, député de la Chambre introuvable, et qui avait été adopté par la société ultra à cause de la violence de ses opinions, disait-il un jour à l'abbé de Montesquiou, qui donnait

(1) Adélaïde-Louise-Zéphirine de Damas, née le 5 octobre 1784, morte en 1838. Mariée : 1° le 24 mai 1802 à Charles-Elzéar-François de Vogué, mort en 1807; 2° le 17 novembre 1813 à César-Laurent de Chastellux (1780-1854).

(2) Voir t. Ier, p. 408.

un de ses coups de griffes aux ministres ses successeurs :

« Monsieur l'abbé, vous ne devriez jamais oublier que vous avez de très grands droits à être fort modeste. »

Cette brutalité expulsa le médecin de la société, et personne n'y perdit, car il était aussi absurde que grossier, mais le mot resta.

M. de Lally (1) a fait des requêtes, des mémoires, des discours, des tragédies, des satires, des panégyriques des morts, bien plus d'éloges des vivants. Je ne sais si rien de tout cela le mènera à la postérité. Ses contemporains l'ont appelé le plus gras des hommes sensibles, on aurait pu ajouter le plus plat des hommes bouffis.

Peut-être cela tenait-il à l'affaiblissement de l'âge, mais je ne l'ai jamais vu que plein de ridicules et d'affectation, répandant des larmes à tout propos, pleurant sur l'enfance, pleurant sur les vieillards, pleurant pour la gloire, pleurant pour la défaite, pleurant de joie, pleurant de tristesse, enfin toujours pleurnichant. Je le voyais beaucoup au Palais Royal, où il jouait son grand jeu, interrogeant tous les enfants, jusqu'à ceux au maillot, s'attendrissant de leurs réponses; et les encensant avec un excès de flatterie qui n'avait pas cours en ce lieu.

Je ne parlerai pas des autres hommes de la société de Mme de Poix. Quelques-uns s'étaient renouvelés

(1) Trophime-Joseph, marquis de Lally-Tollendal, né en 1751. Député aux États généraux. Émigré en 1790. Pair de France (1815). Ministre d'État. Il fut membre de l'Académie française. Mort en 1830.

depuis la Révolution et n'appartenaient pas à son temps. MM. de Chalais et de Damas étaient de fort bons et loyaux personnages, mais nullement remarquables.

Le salon de Mme de Montcalm était composé de gens de notre âge; et, jusqu'à la mort de son frère le duc de Richelieu, il a eu une teinte politique très marquée.

Le duc de Richelieu avait été marié, à dix-sept ans, à Mlle de Rochechouart (1) qui en avait douze. Selon l'usage du temps on l'avait envoyé voyager. Pendant les trois années de son absence il recevait de fréquentes lettres de sa jeune épouse, remplies de grâce et d'esprit. A son instante prière elle lui envoya son portrait où il retrouva les traits, un peu plus développés, du petit minois enfantin gravé dans son souvenir.

Mme la comtesse de Chinon — c'est le nom que portait le jeune ménage — ayant accompli sa quinzième année, le mari fut rappelé. Plein d'espérance il débarqua à l'hôtel de Richelieu. On vint au-devant de lui sur l'escalier.

Le vieux Maréchal (2), son grand-père et le duc de

(1) Le comte de Chinon avait épousé, le 6 décembre 1782, Rosalie-Sabine de Rochechouart, fille d'Aimeri-Louis-Roger, comte de Rochechouart et de Madeleine-Mélanie-Henriette de Barberie de Courteilles.

(2) Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu (1696-1788). Petit-neveu du grand cardinal. Ambassadeur à Vienne (1725-1728). Lieutenant général (1744). Maréchal de France (1748). Gouverneur de la Guyenne et de la Gascogne (1755). Membre de l'Académie française (1720). Marié : 1° à Mlle de Noailles (1710) ; 2° à Sophie de Guise, princesse de Lorraine (1734); 3° à Mme de Rothe (1780).

Fronsac (3), son père, avaient placé entre eux un petit monstre de quatre pieds, bossue par devant et par derrière, qu'il présentèrent au comte de Chinon comme la compagne de sa vie. Il recula de trois marches et tomba sans connaissance sur l'escalier. On le porta chez lui. Il se dit trop souffrant pour paraître au salon, écrivit à ses parents sa ferme détermination de ne jamais accomplir un hymen qui lui répugnait si cruellement, fit demander des chevaux de poste, dans la nuit même, prit en désespéré la route d'Allemagne et alla faire les campagnes de Souvarov (1) contre les Turcs.

La duchesse de Fronsac, seconde femme de son père, avait trouvé moyen de pénétrer jusqu'à lui, pendant son court séjour à Paris; et de lui présenter deux petites sœurs charmantes, dont il emporta le gracieux souvenir.

Lorsque quinze ans plus tard, la tourmente révolutionnaire étant un peu calmée, il obtint par la protection de l'empereur Paul Ier, au service duquel il était entré, la permission de venir faire un voyage en France sous le consulat de Bonaparte, il rapporta

(1) Louis-Antoine-Sophie de Vignerot du Plessis Richelieu, duc de Fronsac (1736-1791). Fils unique du maréchal et de Sophie de Lorraine. Marié à Adélaïde-Gabrielle de Hautefort, morte le 6 février 1767; et, en 1776, à Marie-Antoinette de Galliffet, née en 1757. Le ministre de Louis XVIII était né du premier mariage.

(2) Alexandre-Vasilievitch, comte de Souvarov (1729-1800). Célèbre général russe. Fit la guerre contre la Pologne (1768-1772) et contre les Turcs (1773-1774). Gouverneur de la Crimée (1786). Seconde campagne contre les Turcs (1787-1789). Il commanda l'armée russe envoyée contre les Français en Italie. Après quelques avantages il fut battu à Zurich par Masséna (1799).

cette agréable image, et retrouva deux petites bossues qui ne cédaient guère à sa femme dans leur tournure hétéroclite. Toutefois mieux aguerri il ne prit pas la fuite.

Ce ne fut qu'après avoir vendu ses biens, payé les dettes de la succession et distribué sa part de l'héritage paternel à ses deux sœurs, qu'il reprit le chemin de la Crimée où il s'occupait à fonder la ville d'Odessa.

La difficulté des communications, pendant la Révolution, avait tenu le duc de Richelieu dans la même ignorance sur la tournure de ses sœurs, que la discrétion mal entendue de sa famille sur celle de sa femme. Il lui en était resté une sorte de répugnance instinctive pour les bossues.

Longtemps après, ayant été nommé tuteur de sa nièce, Mlle d'Hautefort, devenue baronne de Damas, et la trouvant aussi contrefaite, il ne put s'empêcher de s'écrier en serrant la main d'un homme de ses amis :

« Ah! par dieu, c'est trop fort, je suis donc né pour être poursuivi, enguignonné de bossues! »

Si le petit monstre de quinze ans, présenté à M. de Richelieu, lui avait inspiré une répugnance invincible, son propre aspect, en revanche, avait produit un effet bien différent. Son air noble, sa charmante figure avaient confirmé l'impression préparée par une correspondance tendre, qui se poursuivait fort activement entre les deux jeunes époux.

Sous une enveloppe si disgracieuse Mme de Richelieu portait un esprit élevé et un cœur généreux. Elle ne s'occupa qu'à réconcilier les deux familles à la fuite

intempestive de M. de Richelieu; offrit à celui-ci de l'assister dans toutes les tentatives pour faire casser son mariage, et accepta comme une faveur le refus qu'il en fit.

Avertie, par la conduite de son mari, des disgrâces personnelles, que la tendresse de ses parents avait cherché à lui dissimuler, elle ne voulut pas s'exposer aux dédains du monde et à la pitié des indifférents. Elle se retira dès lors dans une belle terre, Courteilles, à vingt lieues de Paris, qu'elle a constamment habitée jusqu'à sa mort (1).

Quoique bien jeune encore, au moment où la Révolution éclata, ses vertus lui avaient déjà acquis de l'influence; elle l'employa à maintenir la tranquillité dans ses environs. Elle fut la providence de toute la famille Richelieu; et, loin de jamais témoigner du ressentiment au duc, elle a constamment employé les recherches les plus délicates à l'entourer des soins d'une amitié désintéressée; renfermant dans son sein tout ce qui pouvait sembler dicté par un sentiment plus vif.

Le duc de Richelieu, vaincu par des procédés si généreux, et assez noble lui-même pour pardonner à une personne qu'il avait si grièvement offensée, allait quelquefois, depuis la Restauration, la voir au château de Courteilles où il était reçu avec une joie extrême.

Leur âge à tous deux aurait fini par rendre cette existence simple et facile; je suis persuadée qu'au moment où la mort l'a enlevé, M. de Richelieu était près de s'établir à Courteilles. Quant à sa femme, rien

(1) Courteilles, près Verneuil (Eure).

ne l'aurait décidée à affronter le monde de Paris, dont elle s'était retirée avant d'y être entrée.

Mme de Montcalm (1) était l'aînée des deux sœurs du duc de Richelieu. Un très mauvais état de santé l'autorisait à ne point quitter une chaise longue, et l'espoir de dissimuler sa taille lui donnait la patience de se soumettre à cette sujétion. Elle montrait un beau visage, et le reste de sa personne était enveloppé de tant de garnitures, de châles, de couvre-pieds que sa difformité était presque entièrement cachée.

J'ai toujours attribué à cette circonstance la préférence marquée que M. de Richelieu lui accordait sur sa sœur, Mme de Jumilhac (2), qui promenait son épouvantable figure, sans le moindre embarras, à travers toutes les foules et toutes les fêtes. Un esprit extrêmement piquant, une imperturbable gaieté, un entrain naturel que je n'ai vu à personne autant qu'à elle, la faisaient rechercher de tout ce qu'il y avait de plus élégant dans la meilleure compagnie.

Il n'y avait pas de bonne fête sans Mme de Jumilhac. Elle était très à la mode, et, chose bien bizarre, malgré sa figure, c'était le but et l'ambition de toute sa vie.

Mme de Montcalm, avec un esprit beaucoup plus cultivé, était, à mon sens, bien moins aimable que sa sœur. Fort exigeante, elle voulait, avant tout, être

(1) Armande-Marie de Vignerot du Plessis Richelieu, née en 1777, mariée à Hippolyte, marquis de Montcalm-Gozon.

(2) Armande-Simplicie-Gabrielle de Vignerot du Plessis Richelieu, née en 1778, mariée à Antoine-Pierre-Joseph de Chapelle, marquis de Jumilhac, mort en 1826. L'aîné de ses deux fils sera substitué aux nom et titres de son oncle le duc de Richelieu, décédé sans enfant.

admirée de gens capables d'apprécier un mérite qu'elle croyait transcendant. L'autre ne pensait qu'à s'amuser avec les premiers venus.

Peut-être suis-je partiale dans mon jugement des deux sœurs. J'étais fort liée avec la cadette; il m'était difficile de rester neutre entre elles.

En ayant réciproquement l'une pour l'autre les procédés les plus nobles, les plus délicats dans les circonstances importantes, elles se taquinaient et se chagrinaient si constamment dans tous les petits détails de la vie journalière, qu'elles en étaient venues à se détester cordialement. Les personnes de leur intimité se trouvaient nécessairement influencées et conduites à prendre parti.

Quoi qu'il en soit, M. de Richelieu accordait une préférence marquée à Mme de Montcalm. Il passait chez elle la plus grande partie de ses soirées, ce qui lui facilitait le moyen d'attirer autour de sa chaise longue toutes les notabilités françaises et étrangères.

CHAPITRE II

Carnaval de 1820. — Le Palais-Royal. — Bal à l'Élysée. — Humeur de M. le duc de Berry. — Bal masqué chez M. Greffulhe. — Mascarade chez Mme de la Briche. — Assassinat de M. le duc de Berry. — Son courage. — Détails sur cet événement. — Préventions contre le comte Decazes. — Il est forcé de se retirer. — Le duc de Richelieu le remplace. — Promesse de Monsieur. — M. le duc Decazes voyage incognito.

Le carnaval de 1820 fut extrêmement gai et brillant. Les plaies du pays commençaient à se cicatriser. Malgré le peu de reconnaissance témoignée à l'administration qui avait travaillé, et réussi, à émanciper le pays, les personnes, mêmes, qui craignaient ce résultat et avaient intrigué pour l'empêcher, éprouvaient, en dépit de leurs préventions, du soulagement à ne plus voir l'uniforme étranger, se pavanant « chez lui », dans nos rues.

M. le duc de Berry donna un grand bal à l'Élysée. Les invitations furent nombreuses et assez libéralement distribuées. M. le duc de Berry trouvait la Cour tenue trop étroitement. Les prétentions des entours avaient profité des goûts sédentaires et retirés des autres princes, pour les accaparer entièrement. Il fallait être de leur Maison, ou y tenir de bien près, pour avoir accès jusqu'à eux ?

M. le duc de Berry blâmait cette exclusion et annon-

çait l'intention de s'en affranchir. Il avait déjà donné quelques dîners, où il avait admis des pairs et des députés marquants par leur existence politique; et il se proposait encore d'étendre le cercle de ses invitations.

Lui-même aurait eu beaucoup à y gagner, car il avait assez d'esprit pour pouvoir profiter de la conversation et pour chercher à l'encourager. Il était stimulé dans ce projet par l'attitude du Palais-Royal.

M. le duc d'Orléans avait affecté, plus que personne, de relever la tête au départ des alliés et de changer sa façon de vivre; il était bien aise qu'on remarquât combien il respirait plus librement.

Le premier mercredi de chaque mois il recevait comme prince, mais non pas en habit de Cour. Il n'était porté, au Palais-Royal, que par les femmes présentées pour la première fois; encore les en dispensait-on fréquemment.

On n'avait pas non plus, ainsi qu'aux Tuileries, inventé de séparer les hommes et les femmes, ni de nous faire défiler comme un troupeau, ou entrer en fournées, disciplinées par un huissier, pour obtenir le mot, ou le coup de tête, qu'on nous accordait avec autant d'ennui que nous en avions à le recevoir.

Les salons du Palais-Royal, brillamment éclairés, étaient remplis de femmes magnifiquement parées, d'hommes chamarrés d'ordres et de broderies, qui circulaient librement. On s'y rencontrait, on se réunissait aux gens de sa société. On attendait sans ennui la tournée des princes, qui distribuaient leurs obligeances de la façon la plus gracieuse.

Les réceptions du Palais-Royal se trouvaient être de fort belles assemblées, où on s'amusait et d'où l'on sortait content de sa soirée, et des gens qui vous l'avaient procurée. Elles étaient très à la mode.

J'ignore ce qui décida plus tard à y renoncer, et à n'avoir plus qu'une seule réception princière le premier mercredi de l'année, où il y avait une telle foule que c'était une corvée insupportable.

En outre des cercles, dont je viens de parler, il y avait de fréquents et excellents concerts; ainsi que de grands dîners, pas trop ennuyeux, où on avait soin que les invitations fussent toujours suffisamment mélangées pour que toutes les opinions se trouvassent représentées, et qu'il n'y eût repoussement pour aucune.

J'allais très souvent au Palais-Royal. Dans les jours ordinaires les princesses, et leurs dames, travaillaient à une table ronde, placée à l'extrémité de la galerie. Les enfants jouaient à l'autre bout. M. le duc d'Orléans partageait son temps entre ces deux groupes et le billard.

Dès que les enfants étaient couchés, il se rapprochait de la table, et on causait de tout fort librement, et souvent d'une façon très amusante.

M. le duc d'Orléans se tenait au courant de tout ce qui paraissait de nouveau soit dans les arts, soit dans sciences. Les savants lui communiquaient leurs découvertes. Celles qui étaient de nature à intéresser les princesses étaient produites et démontrées au salon. Les artistes qui passaient y étaient entendus, et y apportaient une variété qui le rendait fort agréable aux habitués.

La liste en était assez étendue pour qu'il y vînt dans le cours de la soirée une trentaine de personnes, soit de celles pour qui la porte était toujours ouverte, soit de celles qui demandaient à faire leur cour et à qui on fixait un jour.

M. le duc de Berry y venait parfois, avec sa femme, et avait l'air de s'y plaire.

Je ne le voyais plus que rarement. Dès la seconde Restauration il avait cessé de faire des visites; et depuis son mariage il n'allait dans le monde qu'aux grands bals, où il accompagnait sa femme. Cependant, lorsque nous nous rencontrions, nos vieilles habitudes, d'une familiarité qui datait de l'enfance, nous remettaient facilement en intimité.

Je me souviens qu'un soir, au Palais-Royal, me trouvant à côté de lui sur une banquette dans le billard, il me témoigna son approbation des habitudes sociales des maîtres de la maison; et combien cela valait mieux que d'être toujours : « Comme nous, entre nous comme des juifs, » ce fut son expression.

Je lui représentai qu'il lui serait bien facile de mettre l'Élysée sur le même pied; et qu'il aurait tout à gagner à se faire connaître davantage.

« Pas si facile que vous le croyez bien. Mon père le trouverait très bon et serait même aise d'en profiter; car, malgré tous ses scrupules religieux, il aime le monde. Mais je ne crois pas que cela convînt au Roi; et je suis sûr que cela déplairait à mon frère, et plus encore à ma belle-sœur. Elle n'entend pas qu'on s'amuse autrement qu'à sa façon : moult tristement... vous savez?... » Et il se prit à rire.

Ce « moult tristement » est un terme que Froissard applique aux divertissements des Anglais.

Après quelque long dîner de Londres, M. le duc de Berry s'écriait souvent :

« Ah! que nous nous sommes bien divertis, moult tristement, selon l'us de leur pays. »

En outre des sévérités de Mme la duchesse d'Angoulême, il y avait un obstacle principal, qu'il n'exprimait pas, mais qu'il voyait très bien ; c'était la différence qui existait entre Mme la duchesse de Berry et Mme la duchesse d'Orléans.

Toutefois, dans l'approbation du Prince il perçait beaucoup de jalousie contre le Palais-Royal. J'en eus une nouvelle preuve le jour de ce bal de l'Élysée, où je retourne après cette longue digression.

La maladie du duc de Kent (1) avait fait hésiter à le remettre, un léger mieux encouragea à le donner. Le télégraphe apporta la nouvelle de la mort le jour même où il devait avoir lieu. Je l'appris par M. le duc de Berry.

La file m'avait retardée. Je lui trouvai, dès en arrivant, l'air que je lui connaissais quand il était mécontent. Le bal était si beau, si brillant, si animé que je ne comprenais pas qu'il n'en fut pas satisfait. Il s'approcha de moi :

« Hé bien ! vous savez que le Palais-Royal ne vient pas, ils ont envoyé leurs excuses.

(1) Edward-Augustus duc de Kent, fils de George III et de la reine Charlotte. Né en 1767. Marié (1818) à Victoire de Saxe-Cobourg-Saalfeld-Gotha (1786-1861), sœur de Léopold Ier de Belgique, veuve du prince Emich de Linanges (1814) Il mourut à Sidmouth en 1820, laissant une fille qui fut la reine Victoria.

— Vraiment, Monseigneur?

— C'est fort déplacé. Le Roi avait décidé que la nouvelle de la mort du duc de Kent ne serait sue que demain; et voilà qu'ils la répandent par leur absence qu'il faut bien expliquer... C'est pour me donner un tort. »

Je cherchai à l'apaiser et lui rappelai, ce qui était exact, que M. le duc d'Orléans était personnellement intimement lié avec le duc de Kent, qu'il devait être douloureusement affecté, et que sa situation était toute différente de celle de M. le duc de Berry.

« Ah bah, reprit-il avec impatience, c'est toujours pour faire pot à part. »

Il y avait bien un peu de vrai dans cette boutade de mauvaise humeur.

Le bal fut magnifique et parfaitement ordonné. Le Prince en fit les honneurs avec bonhomie et obligeance; et le succès de cette fête, dont il s'était lui-même occupé, le dérida avant la fin de la soirée. Il dit, tout autour de lui, qu'il était enchanté qu'on s'amusât, et que ces bals se renouvelleraient souvent.

Hélas! aveugles mortels que nous sommes, c'était pourtant le dernier!

Mme la duchesse d'Angoulême fit les honneurs avec un empressement et une gracieuseté que je ne lui avais jamais vus. Elle était polie, accorte, couverte de diamants, noblement mise; et avait bien l'air d'une grande princesse.

En revanche, sa belle-sœur avait celui d'une maussade pensionnaire. Elle ne faisait politesse à personne, ne s'occupait que de sauter; et courait sans cesse après

M. le duc de Berry pour qu'il lui nommât des danseurs. Il ne voulait pas qu'elle valsât, et elle prenait une mine boudeuse toutes les fois que les orchestres jouaient une valse. Il est difficile d'être moins à son avantage, et plus complètement une sotte petite fille, que Mme la duchesse de Berry ce jour-là. Il n'approchait que trop celui où elle devait montrer une distinction de caractère que personne ne lui supposait.

Je me rappelle pourtant avoir entendu raconter à M. le duc de Berry, que se trouvant un jour avec elle dans une voiture dont les chevaux s'emportaient, elle avait continué à parler sans que le son de sa voix s'altérât, qu'il avait fini par lui dire :

« Mais, Caroline, tu ne vois donc pas?

— Si fait, je vois; mais comme je ne puis arrêter les chevaux il est inutile de s'en occuper. »

La voiture versa sans que personne fût blessé. Mme la duchesse de Berry est une des créatures les plus courageuses que Dieu ait formée.

L'étiquette ne permettait pas de quitter le bal avant les princes. J'étais exténuée de fatigue lorsque je rencontrai M. le duc de Berry après le souper. Il me parut de très bonne humeur et enchanté de l'effet de son bal.

« Vous n'en pouvez plus, me dit-il, allez-vous-en. »

Je fis quelques difficultés.

« Allez, allez, c'est moi qui vous chasse. Bonsoir, ma vieille Adèle. »

C'était son terme d'amitié envers moi. Voilà les derniers mots que je lui ai entendu prononcer. La poignée de main qui les accompagna fut aussi la dernière que j'aie reçue de lui. Je ne reviens pas sur ces moments

sans émotion. Avec de grands défauts, il avait des qualités très attachantes, et dans sa poitrine de prince battait un cœur d'homme généreux.

Le samedi suivant, qui précédait le dimanche gras 13 février 1820, il y eut un bal costumé chez M. Greffulhe (1), riche banquier qui avait épousé Mlle Duluc de Vintimille et qu'on avait créé pair de France. La fête était très belle, tout ce qu'il y avait de meilleure et de plus élégante compagnie à Paris s'y réunit.

M. le duc et Mme la duchesse de Berry l'honorèrent de leur présence. La princesse ne dansa pas; mais, comme elle était vêtue en reine du moyen âge, avec un voile flottant, et en velours charmarré de broderies d'or, on ne le remarqua pas.

On donnait, en ce temps, au théâtre de la porte Saint-Martin, une pa odie de l'opéra des *Danaïdes* où l acteur Potier (2), après avoir distribué de ces couteaux, dits eustaches, à ses filles pour tuer leur mari, ajoutait : « Allez, mes petits agneaux ». Ce mot, dit par Potier d'une façon inimitable, avait fait la fortune de la pièce. Et tout Paris le connaissait.

Le duc de Fitzjames avait adopté le costume de Potier, et les poches pleines de couteaux en donnait à toutes les jeunes femmes, en y ajoutant quelques phrases appropriées à leur situation personnelle. Il s'adressa particulièrement à Mme la duchesse de Berry; ce fut sujet d'une longue plaisanterie sur l'endroit du

(1) Jean-Henri-Louis, comte de Greffulhe, né à Amsterdam le 22 mai 1774. Naturalisé français, créé comte en mai 1816 et pair de France le 5 septembre de la même année. Mort le 23 février 1820.
(2) Charles Potier (1775-1838.)

cœur qu'il fallait frapper, et je vis Mme la duchesse de Berry partir tenant encore ce couteau à la main. Hélas! vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées qu'un couteau plus formidable était enfoncé dans ce cœur qu'on lui conseillait de toucher.

Edouard de Fitzjames s'est souvent reproché ce badinage, bien innocent assurément, mais dont je conçois que le souvenir lui fut pénible.

Pendant tout le temps que le prince était resté au bal, M. Greffulhe ne l'avait pas quitté d'un instant. Il paraissait inquiet et préoccupé. Dès qu'il eut remis ses illustres hôtes dans leur voiture, et qu'elle fut sortie de sa cour, il sembla débarrassé d'un pesant fardeau.

J'appris qu'il avait reçu de nombreux avertissements qu'on chercherait à profiter des facilités que donnait le masque pour assassiner M. le duc de Berry. Mais, hormis le maître de la maison, personne ne faisait état de ces menaces anonymes. Tout le monde était fort gai, fort entrain; les plaisirs de tout genre se succédaient.

La coterie, à laquelle j'appartenais, se réunit le lendemain dimanche chez Mme de La Briche (1). On y avait préparé une mascarade qui représentait un baptême de village. Un grand M. de Poreth, de six pieds de haut, en était le maillot; il portait sa nourrice. Tout était conçu dans cet esprit, et cette parade bouffonne ne manquait pas de gaieté.

On était fort en train de s'amuser, quoiqu'un des personnages de la farce, l'amphitryon de la veille,

(1) Mme de La Briche, belle-mère du comte Molé. Elle demeurait rue de la Ville-l'Évêque.

M. Greffulhe, eût été retenu chez lui par une indisposition; dont, par parenthèse, il mourut dix jours après.

Les éclats de joie étaient en pleine possession du salon, lorsqu'Alexandre de Boisgelin (1) y entra. Il s'assit à côté de Mme de Mortefontaine, près de la porte, et lui parla à voix basse. J'allais sortir, ils m'appelèrent.

Alexandre arrivait de l'Opéra. Il savait M. le duc de Berry atteint. Il avait vu l'assassin; il avait vu le sanglant couteau. Cependant il ignorait encore le danger de la blessure. Il croyait le blessé transportable, avait été donner des ordres à l'Élysée, et retournait l'y attendre. Il nous imposa le silence, en promettant de revenir aussitôt que le Prince serait arrivé chez lui.

Nous restâmes, Mme de Mortefontaine et moi, assises l'une près de l'autre et osant à peine nous regarder dans la peur d'éclater.

Mais bientôt de nouveaux avertissements parvinrent dans ce salon où les plaisirs régnaient encore. Je n'oublierai jamais son aspect. Les groupes éloignés de la porte étaient livrés à la gaieté et aux rires, tandis que ceux plus rapprochés recevaient successivement la sinistre nouvelle; et que la consternation gagnait de place en place, mais pourtant assez lentement. Personne ne voulant s'en faire le héraut, elle circulait tout bas de proche en proche.

Les hommes, qui pouvaient se débarrasser des costumes dont ils étaient affublés, se précipitaient dans

(1) Alexandre Bruno, comte de Boisgelin, colonel de la 10e légion de la garde nationale, lieutenant des gardes du corps, député.

les rues pour aller aux informations. Ceux qui avaient des devoirs à remplir couraient chez eux pour prendre leur uniforme. Bientôt nous nous trouvâmes entre femmes.

Il ne resta que M. de Meun qui, vêtu en dame du château, lacé, colleretté, falbalassé, emplumé, ne pouvait se déshabiller. Il resta dans ce costume toute la nuit au milieu des allants et des venants, des aides de camp, des valets, des ordonnances, car les messagers de toutes sortes ne nous manquaient pas; sans que personne, ni lui, ni nous, ni les survenants ne pensassent à le remarquer, tant le trouble était grand. Ce n'est que par la réflexion que nous nous en sommes souvenues.

Nous apprîmes que, loin que M. le duc de Berry fut venu à l'Élysée, Mme de Gontaut avait reçu ordre de porter la petite Mademoiselle à l'Opéra (1); et les femmes de Mme la duchesse de Berry de l'y aller joindre.

Enfin, à quatre heures du matin, on vint nous dire, du poste de l'Élysée, que les nouvelles étaient meilleures; que le prince avait été pansé, qu'il était calme, et qu'on allait le transporter, couché sur des matelas. Chacun se sépara, la terreur dans le cœur. Dès sept heures nous étions en campagne, mais c'était pour apprendre la fin de cette cruelle tragédie.

Les récits qui m'en ont été faits sont de la plus scrupuleuse exactitude. Ils me sont revenus par

(1) Conf. *Mémoires de la duchesse de Gontaut*, p. 206.

trop de bouches pour que j'en puisse douter un instant.

La mort de M. le duc de Berry a été celle d'un héros, et d'un héros chrétien. Il s'est occupé de tout le monde avec un courage, une présence d'esprit, un sang-froid admirables. Comment cela s'accorde-t-il avec le peu de résolution dont on a pu quelquefois le soupçonner? Hélas! je ne sais! Les hommes sont pleins de ces sortes d'anomalies inexplicables. Lorsqu'on veut les montrer parfaitement conséquents avec eux-mêmes, on ne fait plus que le portrait d'un personnage de roman.

M. le duc de Berry venait de mettre sa femme en voiture. Les valets de pied fermaient la portière. Il rentrait à l'Opéra pour voir la dernière scène du ballet et recevoir d'une danseuse le signal de la visite qu'il désirait lui faire. Il était suivi de deux aides de camp, deux sentinelles portaient les armes des deux côtés de la porte.

Un homme passe à travers tout ce monde, heurte un des aides de camp, au point qu'il lui dit : « Prenez donc garde, monsieur ; » dans le même instant pose une main sur l'épaule du Prince ; de l'autre, enfonce, par-dessus l'épaule, un énorme couteau qu'il lui laisse dans la poitrine ; et prend la fuite, sans que personne, dans tout ce nombreux entourage, ait le temps de prévenir son action.

M. le duc de Berry crut d'abord n'avoir reçu qu'un coup de poing, et dit : « Cet homme m'a frappé, » puis portant la main sur sa poitrine, il s'écria : « Ah! c'est un poignard, je suis mort. »

Mme la duchesse de Berry, voyant du mouvement,

voulut aller vers son mari. Mme de Béthisy (1), sa dame de service, dont je tiens ce détail, chercha à la retenir. Les valets de pied hésitaient à baisser le marchepied, elle s'élança de la voiture sans qu'il fût ouvert. Mme de Béthisy la suivit.

Elles trouvèrent M. le duc de Berry assis sur une chaise dans le passage. Il n'avait pas perdu connaissance, il dit seulement : « Ah! ma pauvre Caroline, quel spectacle pour toi! » Elle se jeta sur lui : « Prends garde, tu me fais mal. »

On parvint à le monter jusqu'au petit salon qui communiquait avec sa loge. Les hommes qui l'y avaient conduit se dispersèrent aussitôt pour aller chercher des secours; il se trouva seul avec les deux femmes.

Le couteau, resté dans la poitrine, le faisait horriblement souffrir; il exigea de Mme de Béthisy de l'arracher, après y avoir vainement essayé lui-même. Elle se résigna à lui obéir. Le sang alors jaillit avec abondance; sa robe et celle de Mme la duchesse de Berry en furent inondées.

Depuis ce moment jusqu'à l'arrivée des chirurgiens et les saignées qu'ils pratiquèrent, il ne fit plus entendre que des gémissements continuels, des mots entrecoupés : « J'étouffe, j'étouffe, de l'air, de l'air! » Ces pauvres femmes ouvraient la porte; et la musique du ballet inachevé, les applaudissements du parterre, venaient faire un contraste épouvantable à la scène qu'elles avaient sous les yeux.

(1) La marquise de Béthizy, dame pour accompagner Mme la duchesse de Berry. (*Almanach royal.*)

Mme la duchesse de Berry déployait un sang-froid et une force de caractère qu'on ne saurait trop honorer, car son désespoir était extrême. Elle pensait à tout, préparait tout de ses propres mains, et la pensionnaire du matin était devenue tout à coup héroïque.

Je crois que M. le duc d'Angoulême arriva le premier des princes, puis Monsieur. Celui-ci s'était jeté dans la voiture de la personne venue l'avertir. On ignorait encore si cet assassinat n'était pas le commencement d'une conspiration plus générale; il pouvait y avoir du danger.

Le duc de Maillé, premier gentilhomme de la Chambre, ne pouvant trouver place dans la voiture prit le parti de monter derrière; renouvelant ainsi, en occurrence honorable, le courtisanesque dévouement du vieux maréchal de Beauvau, qui, en sa qualité de capitaine des gardes, était revenu, de Rambouillet à Versailles, derrière une chaise de poste où le jeune Louis XVI avait trouvé asile, un jour où il avait manqué ses relais à la chasse.

Combien les circonstances qualifient diversement les mêmes faits! La conduite du Maréchal, malgré tout le succès qu'elle eut à Versailles, m'a toujours semblé d'un valet; et l'action du duc de Maillé d'un loyal gentilhomme.

J'ai entendu raconter, à des témoins oculaires, que le passage du vieux Roi dans les corridors de l'Opéra, où il se traînait pour aller recevoir le dernier soupir du dernier de sa famille, avait un caractère plus imposant, par ce contraste même, que si pareille scène se fut passée dans l'intérieur d'un palais.

Les détails touchants qui accompagnèrent cette horrible catastrophe, et qui eurent trop de témoins pour qu'on osât les disputer, relevèrent beaucoup la famille royale aux yeux de la France. Et la mort de M. le duc de Berry lui fut plus utile que sa vie.

Les plus petites circonstances de cette cruelle nuit me furent redites par les nombreux assistants et surtout par les princesses d'Orléans. Elles en étaient bouleversées lorsque j'allai chez elles le lendemain Mademoiselle me raconta que le Roi avait dit à M. le duc d'Orléans, au moment où Mme la duchesse de Berry se précipitait sur le corps de son mari et refusait de s'en séparer :

« Duc d'Orléans, ayez soin d'elle, elle est grosse. »

M. le duc de Berry lui avait également recommandé de prendre garde de ne point se blesser. Mais il faut rendre justice à la jeune princesse, elle ne pensait aucunement à son état et était tout entière à son malheur.

Elle ne faisait trêve à sa douleur que pour témoigner de sa méfiance et de sa haine à M. Decazes, qui, abîmé dans sa propre consternation et enveloppé de son innocence, ne s'apercevait même pas de l'animadversion qu'il suscitait, et qui éclatait en paroles et en gestes.

Cela fut poussé à un point si absurde que M. Decazes ayant été dans la salle où était gardé Louvel, et lui ayant, à la prière des médecins, demandé, à voix basse, si l'arme était empoisonnée, on eut l'infamie de dire, autour de lui, qu'il avait été s'entendre avec l'assassin !

M. le duc de Berry ne cessa pas d'implorer la clémence du Roi pour ce misérable, qu'il supposait avoir une vengeance personnelle à exercer contre lui; donnant ainsi un bel exemple de charité chrétienne.

Il recommanda à sa femme deux jeunes filles, qu'il avait eues en Angleterre d'une Mme Brown (1), et dont il avait toujours été fort occupé. On les envoya chercher. Ces pauvres enfants arrivèrent dans l'état qu'on peut imaginer; Mme la duchesse de Berry les serra sur son cœur.

Elle a été fidèle à cet engagement, pris au lit de mort; les a élevées, dotées, mariées, placées près d'elle et leur a montré une affection qui ne s'est jamais démentie. Nous les avons vues paraître à la Cour d'abord comme Mlles d'Issoudun et de Vierzon; puis comme princesse de Lucinge et comtesse de Charrette.

M. le duc de Berry confia ensuite, à l'indulgence de la vertu de son frère, le soin d'un enfant qu'il avait eu tout récemment d'une danseuse de l'Opéra, Virginie. Les sanglots de M. le duc d'Angoulême répondirent de son zèle à accepter ce dépôt. Je ne sais ce qu'est devenu ce petit garçon; mais j'ose répondre que M. le duc d'Angoulême ne l'a pas abandonné.

M. le duc de Berry eut des mots touchants, et parfaitement appropriés, pour tout le monde. Il ne se fit pas un instant illusion sur son état et ne s'occupa que des autres. Il remplit ses devoirs religieux avec rési-

(1) Voir les *Mémoires de madame la duchesse de Gontaut*, p. 188 et 207.

gnation et confiance, et rendit son âme à Dieu avec une douceur tout à fait imprévue dans un caractère si violent.

S'il était permis de reprendre quelque chose à une si belle fin, je reprocherais au prince de n'avoir pas dit un mot de M. de La Ferronnays. Vingt-trois ans de dévouement valaient un souvenir. Mais il était alors bien loin, à Pétersbourg. L'agonie ne dura que peu d'heures. Les objets présents ne laissèrent guère le temps de penser aux absents.

La mort de M. le duc de Berry causa une désolation générale. Les personnes, qui s'en croyaient le moins susceptibles, s'identifièrent aux chagrins de cette noble famille ; et les relations de cette cruelle nuit arrachèrent des larmes, même aux plus opposants.

Il est inouï que ce farouche Louvel (1), qui poursuivait le Prince depuis longtemps, n'ait pas trouvé une autre occasion de le frapper. La vie irrégulière de M. le duc de Berry le menait presque journellement

(1) Louis-Pierre Louvel, né à Versailles en 1783. Ouvrier sellier. Il fut employé dans la sellerie impériale. En 1816 il entra dans les écuries de Louis XVIII. Condamné à mort, il fut exécuté le 7 juin.

Nostradamus avait écrit plus de deux cent cinquante ans auparavant :

Chef de Fossan aura gorge couppée
Par le ducteur du limier et levrier
Le faict par ceux du mont Tarpée
Saturne en Leo, 13 de Février.

Cent. III. 96

(*Les prophéties de M. Michel Nostradamus... à Lyon, chez Pierre Rigaud, rue Mercière, au coin de la rue Ferraudière avec permission.* Sans date [1555 ou 1558]. Bibl. nation. Invent. Ye 1785 Rés.)

et sans aucune escorte dans des lieux où il semblait bien autrement facile de l'atteindre.

La même catastrophe, arrivée à la porte d'une danseuse, au moment où il sortait de cabriolet, aurait eu un tout autre effet sur le public, que de le voir tomber dans les bras de sa jeune épouse, toute couverte de son sang, là, où il était entouré de toutes les convenances de son rang. Sous ce rapport, il y eut quelque chose de providentiel dans un si grand malheur.

Le désespoir du palais de l'Élysée ne peut se décrire. M. le duc de Berry, malgré ses vivacités, était adoré de ses serviteurs. Il était humain, généreux, juste, et même facile, le premier moment de colère passé.

On ne sait pas assez qu'il a le premier introduit, en France, les caisses d'épargne. Il en avait fondé une pour sa maison; et, pour encourager ses gens à y mettre, lorsqu'un d'eux avait économisé cinq cents francs, il doublait la somme.

Il s'occupait lui-même de ces détails. Si un de ses domestiques avait besoin de reprendre l'argent placé, il s'informait de la nature de ses nécessités; et, lorsqu'elles étaient réelles et honorables, y suppléait. Cette occupation de leurs petits intérêts lui valait leur dévouement passionné. Il fut pleuré de larmes venant du cœur.

Si M. le duc de Berry avait été élevé par des personnes raisonnables, si on lui avait appris à vaincre la fougue de ses passions, à compter avec les autres hommes, à sacrifier ses fantaisies aux convenances, il y avait en lui de l'étoffe pour faire un prince accompli.

Tel qu'il était, sa mort n'était une perte ni pour son fils, ni pour sa famille, ni pour son pays.

La conviction que j'en avais ne m'a pas empêchée de le regretter sincèrement. Ce sentiment fut général. On en dira maintenant tout ce qu'on voudra, mais cette tragique nuit fut reçue comme une calamité nationale. Il s'éleva un long cri de douleur dans toute la France; et les partis l'exploitèrent si bien, qu'en trois jours il s'était changé en imprécations contre M. Decazes.

Les premières personnes, qui les avaient exprimées, n'avaient songé qu'à l'accuser d'incurie; mais le vulgaire ayant pris le change on ne chercha pas à le désabuser. Il fut établi, à la halle, que M. Decazes avait armé le bras de Louvel; et un député osa le dénoncer, à la Chambre, comme complice du crime (1).

Cela ne supportait pas un moment d'examen. Mais la passion ne raisonne pas, et les gens de parti aiment mieux profiter de l'aveuglement des masses que de chercher à les éclairer.

D'un autre côté, on faisait valoir au château les douleurs de Mme la duchesse de Berry. En supposant que ses répugnances fussent injustes, le Roi pouvait-il exiger qu'elle vît l'homme qui lui en inspirait de si vives? Son désespoir, son état n'exigeaient-ils pas des ménagements?

L'exaltation fut poussée au point que M. Decazes n'était plus en sûreté. Un frémissement menaçant se faisait entendre, autour de lui, quand il traversait les

(1) M. Clausel de Coussergues, député et conseiller à la Cour de cassation (1759-1846).

salles des gardes du corps; et sa vie était en danger dans tous les carrefours.

Le Roi céda. Il s'agissait de le remplacer au ministère. Il était président du conseil et ministre de l'intérieur. Monsieur se chargea d'aplanir les difficultés.

Depuis que M. Pasquier avait remplacé le général Dessolle aux affaires étrangères (1), le duc de Richelieu avait prêté un amical et loyal appui au ministère dont M. Decazes était le chef. Pour témoigner de sa bienveillance, il venait d'accepter la mission d'aller complimenter le roi George IV. La mort de son vieux père l'avait rendu souverain titulaire du pays qu'il gouvernait depuis dix années comme prince régent (2).

Le duc devait partir à l'heure même où M. le duc de Berry expirait; son voyage fut retardé. Le Roi lui fit proposer de remplacer M. Decazes, il refusa. Monsieur l'envoya chercher, il le supplia d'accepter; le duc de Richelieu refusa de nouveau et plus péremptoirement vis-à-vis du Prince.

Enfin, poussé jusque dans ses derniers retranchements, il lui dit que son objection la plus forte était l'impossibilité de gouverner pour un roi valétudinaire, dont la vie semblait toujours prête à échapper, lorsqu'on avait contre soi l'héritier de la Couronne, et tous ses familiers.

(1) Ministère du 19 novembre 1819. M. Decazes, président du conseil; M. Pasquier, affaires étrangères; M. Roy, finances; M. de La Tour Maubourg, à la guerre; M. de Serre, à la justice; M. Portal, à la marine.

(2) Nommé Régent par le Parlement le 8 janvier 1811, George IV monta sur le trône d'Angleterre le 31 janvier 1820.

« Si j'acceptais, Monseigneur, dans un an vous seriez à la tête de l'opposition contre mon administration »

Monsieur donna sa parole d'honneur de soutenir les mesures du duc de Richelieu de tous ses moyens. Le duc résistait toujours. Enfin il le supplia à genoux, — et quand je dis à genoux, j'entends exprimer à deux genoux par terre, — au nom de sa douleur, de venir au secours de sa famille, et de protéger ce qui en restait du couteau des assassins.

M. de Richelieu, ému, troublé, hésitait encore. Monsieur reprit :

« Écoutez, Richelieu, ceci est une transaction de gentilhomme à gentilhomme. Si je trouve quelque chose à redire à ce que vous ferez, je vous promets de m'en expliquer franchement, avec vous seul ; mais de soutenir loyalement et hautement les actes de votre ministère. J'en prends l'engagement sur le corps sanglant de mon fils ; je vous en donne ma parole d'honneur, foi de gentilhomme (1). »

M. de Richelieu, vaincu et profondément touché, s'inclina respectueusement sur la main qu'on lui tendait, en disant : « Je l'accepte, Monseigneur. »

Trois mois après, Monsieur était à la tête de toutes les oppositions et au fond de toutes les intrigues. Mais peut-être en ce moment était-il de bonne foi. Quoi qu'il en soit, il conduisit M. de Richelieu en triomphe chez le Roi qui l'accueillit avec peu d'empressement.

Autant Monsieur cherchait à faciliter la retraite

(1) Conf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. IV, p. 353-354.

de M. Decazes, autant le Roi désirait prolonger les obstacles, dans l'espoir que la clameur s'apaiserait et qu'il pourrait conserver près de lui l'objet de toutes ses affections.

M. Decazes jugeait plus sainement sa position. Il avait cherché à ramener l'opinion en présentant des lois d'exception, et en demandant lui-même le rappel de la loi d'élection, celle-là même que naguère il soutenait avec tant de chaleur.

Dès que ces démarches n'avaient pas suffi à lui concilier le public, il comprit que les ambitieux du parti ne permettraient pas aux exaltés de se calmer; et qu'il lui serait impossible de braver la réprobation générale qui l'accablait en ce moment.

M. de Chateaubriand eut assez peu de générosité pour imprimer que le pied lui glissait dans le sang. Certes, il était trop éclairé pour croire M. Decazes coupable du meurtre de M. le duc de Berry; mais il voulait le rendre impossible comme ministre, dans l'espoir d'être appelé au partage de sa succession.

Ne pouvant faire tête à l'orage, le favori arracha au Roi la permission de se retirer. Le monarque ne céda qu'avec le plus vif chagrin; et, pour adoucir un peu sa royale douleur, il le nomma pair, duc, et son ambassadeur à Londres.

En attendant qu'il put se rendre à sa nouvelle résidence, M. Decazes partit pour ses terres dans le Midi. L'exaspération était si vive contre lui qu'il n'était pas sans danger de voyager sous son nom. Ses équipages étant assez nombreux pour attirer l'attention, il profita des relais commandés sur la route pour le duc de

Laval Montmorency (1) qui retournait à son poste de Madrid.

Il faisait bon entendre les fureurs de celui-ci sur la fantaisie qu'avait eue « M. le duc Decazes » de voyager incognito sous le nom de Montmorency.

(1) Adrien de Montmorency. Voir t. I, p. 220.

CHAPITRE III

Second ministère du duc de Richelieu. — Cadeaux éphémères au d c de Castries. — Procès de Louvel. — Intrigues du parti ultra. — Mme la duchesse de Berry y entre. — Pétards aux Tuileries. — Exécution de Louvel. — Agitation politique. — Établissements faits à Chambéry par M. de Boigne. — M. Lainé. — La reine Caroline d'Angleterre. — Sa conduite en Savoie. — Naissance de M. le duc de Bordeaux. — Mot du général Pozzo. — Promotion de chevaliers des ordres.

M. de Richelieu devint président du conseil sans portefeuille (1), M. Pasquier resta aux affaires étrangères, M. Siméon (2) eut l'intérieur, M. Portal (3)

(1) Ministère du 20 février 1820. Il est composé des mêmes personnages que le cabinet du 19 novembre précédent, moins M. Decazes qui est remplacé par le duc de Richelieu comme président du conseil, et par M. Siméon comme ministre de l'intérieur.

(2) Joseph-Jérôme, comte Siméon (1749-1842). Professeur de droit à l'Université d'Aix (1778). Député au conseil des Cinq-Cents. Conseiller d'État (1804). Ministre du roi Jérôme de Westphalie. Préfet du Nord à la Restauration (1814). Député à la Chambre introuvable. Conseiller d'État (1815). Sous-secrétaire d'État au ministère de la justice. Ministre de l'intérieur (1820). Comte (1818). Pair (1821). Rallié à la monarchie de Juillet. Premier président de la Cour des comptes (1837). Membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

(3) Pierre-Barthélemy, baron Portal (1765-1845). Armateur avant 1789. Président de la Chambre de commerce de Bordeaux. Conseiller général de la Gironde. Maître des requêtes au Conseil

la marine, M. de Serre les sceaux, M. Roy les finances (1). La guerre était entre les mains peu habiles du marquis de La Tour Maubourg. Mais il représentait bien, son loyal caractère et sa jambe de bois imposaient; et M. de Caux conduisait l'armée.

En seconde ligne, cette administration était renforcée de MM. de Rayneval (2), Mounier, Portalis (3). M. de Richelieu recherchait avec un soin scrupuleux les hommes de talent pour s'entourer de leurs lumières, en profiter, et les faire valoir en les plaçant en évidence.

Personne moins que lui n'a été accessible à la petitesse de vouloir paraître éclairé de sa propre spontanéité. Il voulait consciencieusement trouver l'homme propre à la place; et non pas la place propre à l'homme qu'il souhaitait favoriser. Aussi a-t-il eu beaucoup de partisans, mais point de clientèle.

Je crains que les gouvernements représentatifs ne

d'État (1811). Directeur des colonies sous la Restauration. Député du Tarn-et-Garonne. Ministre de la marine (1819). Pair de France. Se rallia à la monarchie de Juillet.

(1) Voir au t. II, les notes concernant MM. Pasquier (p. 139), de Serre (p. 388), de La Tour Maubourg (p. 384), Roy (p. 392), et de Richelieu (p. 124).

(2) François-Maximilien Gérard, comte de Rayneval (1778-1836). Premier secrétaire d'ambassade en Russie (1807-1812). A Londres (1814). Directeur au ministère. Sous-secrétaire d'État (1820). Ministre à Berlin (1821). Ambassadeur en Suisse (1825). Rappelé au ministère, il gère les affaires étrangères pendant la maladie de M. de La Ferronnays. Ambassadeur à Vienne (1829). A Madrid après la révolution de 1830.

(3) Sous-secrétaires d'État aux ministères des affaires étrangères, de l'intérieur et de la justice. Pour MM. Portalis, voir t. II, p. 349; Mounier, t. II, p. 370.

soient établis sur un principe si immoral d'intérêt personnel que cette vertueuse impartialité, au lieu d'être un mérite, ne devienne un inconvénient dans un ministre. Je voudrais croire que non, mais l'expérience dit que oui.

De toutes les administrations de mon temps, celle-ci était incontestablement la plus forte, la plus habile, et la plus unie. Aussi a-t-elle jeté, en moins de deux années, des fondations assez solides pour que la Restauration ait pu élever impunément dessus les folies, accumulées pendant le cours de huit années consécutives. La neuvième a comblé la mesure et bouleversé l'édifice

Si ce Ministère avait duré plus longtemps, il y a toute apparence que le régime, d'une monarchie sagement tempérée, aurait été suffisamment établie dans tous les esprits pour imposer aux oppositions de droite et de gauche, et résister à leur double attaque. Puisse-t-on retrouver ces utiles fondations! Puissent-elles n'être point perdues dans le déblai!...

Il a été constaté, par les événements subséquents, que cette forme de gouvernement satisfaisait complètement aux vœux, et aux besoins de l'immense majorité du pays.

Ce second ministère Richelieu était, ce qu'on a appelé depuis la révolution de 1830 « juste milieu ». Ce qui, dans toutes les langues de tous les pays du monde, veut dire le plus près, que les circonstances admettent, de la sage raison.

Le Roi fut bien plus affecté de perdre M. Decazes qu'il ne l'avait été de la mort de son neveu. La vio-

lence qu'on faisait à ses sentiments les avait encore exaltés. Il soulageait ses chagrins par une multitude de petites effusions, parfois assez ridicules

La gravure de M. Decazes, magnifiquement encadrée, fut placée dans sa chambre. Le portrait en miniature figurait sur son bureau. Le jour du départ il donna pour mot d'ordre Élie et Chartres, en accompagnant ces mots d'un gros soupir. M. Decazes s'appelait Élie et devait coucher à Chartres.

Le lendemain il donna Zélie, nom de Mme Princeteau, et la ville où la caravane s'arrêtait. Puis ce fut le tour du nom de Mme Decazes, Égidie. Il suivit ainsi les voyageurs, d'auberge en auberge, jusqu'à Bordeaux.

La veille du départ, le duc de Castries (1) avait reçu, à neuf heures du soir, un beau portrait du Roi. A dix, on lui remit le magnifique ouvrage de Daniel (2) sur l'Inde orné des plus belles gravures. L'un et l'autre étaient apportés, par un valet de pied, de la part du Roi. Peu accoutumé à ces petits soins, le duc se confondit en remerciements; en attendant qu'il allât lui-même mettre l'hommage de sa reconnaissance aux pieds de Sa Majesté.

A minuit on entra dans sa chambre à grand fracas, « de la part du Roi ». C'était un médaillier le plus élé-

(1) Armand-Charles-Augustin de la Croix, duc de Castries (1756-1842), fils du maréchal de Castries (1727-1801). Colonel pendant la guerre d'Amérique. Maréchal de camp (1788). Député (1789). Émigré, pair de France le 4 juin 1814. Lieutenant général le 22.

(2) Samuel Daniel, voyageur anglais (1775-1811). Écrivain et dessinateur. Il a laissé deux ouvrages : *Scènes africaines* et *Description de Ceylan*, dont il fit les illustrations.

gant, avec des couronnes ducales relevées en bosse sur toutes les faces, contenant des médailles, en or, frappées depuis la Révolution.

Le duc de Castries se frottait les yeux, ne comprenant rien à sa nouvelle faveur. Après y avoir bien pensé, il se rendormit pour y rêver. A trois heures, on le réveilla de nouveau; mais cette fois le valet de pied venait, avec une multitude d'excuses, redemander tous les dons. Trompés par le titre de duc, que M. Decazes ne portait que depuis la veille, les gens du Roi avaient fait porter chez M. de Castries les objets que Sa Majesté destinait au favori. Le duc de Castries n'eut à son compte que les louis qu'il avait distribués aux porteurs de ces fugitives magnificences.

L'instruction du procès de Louvel mit en mouvement toutes les passions et les exigences royalistes. Peu s'en fallut que M. de Bastard (1) ne passât pour son complice, parce qu'il refusa d'en reconnaître dans tous ceux que l'esprit de parti signalait.

Le duc de Fitzjames se distingua dans cette chasse aux assassins. Mme la duchesse de Berry s'y associa par une misérable et coupable intrigue.

Un pétard fut placé dans un poêle hors d'usage, situé dans un escalier dérobé de l'appartement du Roi. Il fit une assez violente explosion; toutefois, le vieux monarque en fut peu ému. On rechercha les auteurs de cet attentat sans pouvoir les découvrir.

(1) Dominique-François-Marie, comte de Bastard d'Estang (1783 1844). Conseiller à la Cour de Paris (1810). Premier président de la Cour de Lyon. Membre de la Chambre des pairs (1819). Chargé de l'instruction du procès.

De nouveaux pétards furent ramassés dans les environs des Tuileries. Quelques-uns même partaient sous les fenêtres de Mme la duchesse de Berry.

Bientôt elle trouva dans ses appartements des écrits effrayants. Une lettre surtout, placée sur sa toilette, contenait, au nom des associés de Louvel, des menaces atroces contre la princesse et l'enfant qu'elle portait dans son sein.

La police était désespérée de ne rien découvrir sur un complot, qui se dénonçait ainsi lui-même avec tant d'audace. Comment avait-on pu pénétrer jusque chez Mme la duchesse de Berry pour poser un papier sur sa toilette? Ses gens furent interrogés et leurs réponses ne faisaient qu'obscurcir l'affaire.

Enfin on arriva à une femme de chambre favorite de la princesse; elle se troubla si visiblement qu'on la pressa vivement de questions. On lui fit écrire quelques lignes, sous un prétexte quelconque; la répugnance qu'elle témoigna augmenta les soupçons. On la renvoya au palais pendant qu'on livrait son écriture aux experts; et les ministres, au rapport de cet interrogatoire, s'apitoyèrent fort sur le sort des grands exposés à trouver des traîtres parmi ceux qu'ils comblent le plus de faveur.

Le soir, le Roi assembla un Conseil extraordinairement et lui déclara, avec un peu d'embarras et une profonde tristesse, qu'il fallait couper court à toute perquisition. Il raconta qu'au retour de l'interrogatoire la femme de chambre avait prévenu sa royale maîtresse que mentir sous serment était au-dessus de ses forces. Elle voyait bien d'ailleurs que ces mes-

sieurs soupçonnaient la vérité et elle ne pouvait promettre de la cacher à une seconde séance.

Mme la duchesse de Berry envoya chercher son confesseur; et le chargea de révéler à Monsieur, que les pétards étaient de son invention, les lettres écrites sous sa dictée et placées par son ordre. Elle était bien sûre, au reste, de n'avoir en cela que prévenu la pensée des assassins, et voulait stimuler l'attention de la police qu'elle présumait très mal faite, puisqu'on n'avait pas encore chassé tous les agents de M. Decazes.

Si ses bonnes intentions ne suffisaient pas à expliquer ses actions, il ne fallait s'en prendre qu'à elle; ses gens n'ayant agi que par son commandement exprès. Sa femme de chambre, ajouta-t-elle, n'avait écrit la fameuse lettre de menaces qu'après de longues représentations et un ordre impératif.

Monsieur avait dû aller porter cette maussade communication au Roi, et celui-ci la transmettait au conseil. Après ce récit, fait d'une voix altérée, écouté les yeux baissés, le Roi ajouta :

« Messieurs, je vous demande de ménager le plus que vous pourrez la réputation de ma nièce; quoiqu'elle ne mérite guère d'égards. »

En effet, on traîna encore en longueur cette affaire pour que les agents subalternes ne pussent pas deviner la révélation obtenue. On laissa revenir ceux des gens de la princesse qui étaient mandés, et même la dame à écriture. Les questions furent posées de façon à rassurer.

On ralentit petit à petit les poursuites; et, au bout de

quelques jours, il n'en resta, dans l'opinion publique, qu'une grande animadversion contre les mesures de la police qui n'avait rien pu découvrir, lorsqu'on avait des preuves matérielles que Mme la duchesse de Berry était entourée d'assassins et de traîtres.

Les habitués du pavillon de Marsan furent les plus violents dans leurs clameurs (1).

(1) Le 28 avril 1820, dans la nuit, un pétard éclate sous le guichet du Louvre. Le 7 mai la police arrête l'auteur de l'attentat au moment où il allait en faire partir un autre plus fort. C'était un nommé Gravier, officier en demi-solde peu recommandable. Condamné à mort quatre mois après par la cour d'assises de Paris, sa peine fut commuée en celle des travaux forcés sur la demande de Mme la duchesse de Berry, alors enceinte du duc de Bordeaux.

Le 27 janvier 1821, après la naissance de ce prince par conséquent, une forte détonation retentit dans l'intérieur même du château, non loin du cabinet du Roi. Elle était causée par l'explosion d'un baril contenant à peu près six livres de poudre. Il était quatre heures de l'après-midi. Les jours suivants d'autres pétards éclatent aux environs des Tuileries. Enfin le 31 janvier, dans le corridor de la Trésorerie, en plein jour, nouvelle explosion. Un nommé Neveu, d'allures suspectes, est arrêté ; il se coupe la gorge pendant qu'on le conduisait chez le commissaire de police. Y avait-il corrélation entre les deux faits, rien n'est venu l'établir. C'est alors que le 3 ou le 4 février surviennent le billet trouvé chez Mme la duchesse de Berry et les incidents racontés par Mme de Boigne.

Le baron Pasquier, qui était ministre, écrit dans ses *Mémoires* (t. V, p. 97) : « L'imprudence de la princesse ne préjugeait rien sur les auteurs de l'attentat du 27, il importait toujours beaucoup de les découvrir. A qui persuadera-t-on que la duchesse de Berry, étourdie, légère sans doute, mais par cela même incapable d'une combinaison sérieuse, ait conçu à elle seule l'idée qu'elle a exécutée? Par qui lui a-t-elle été suggérée? Peut-être la princesse l'a-t-elle révélé au Roi et à Monsieur, rien n'en a jamais transpiré. Il a donc fallu gémir et se taire, il a fallu porter pendant assez longtemps encore le poids des reproches d'imprévoyance, d'inhabileté et presque de trahison. Pendant plusieurs mois, les partis opposés se sont renvoyés à la tribune le soupçon, l'injure; et le

Je crois que cette affaire est le début de Mme la duchesse de Berry dans la carrière de l'intrigue. Il promettait, elle ne lui a pas manqué de parole.

Depuis la mort de M. le duc de Berry, Mme la duchesse de Berry était établie aux Tuileries, dans l'appartement que le prince y avait conservé et où il avait l'habitude de tenir sa cour les jours de réception. Mme la duchesse de Berry s'est souvent repentie de n'avoir pas continué, dès le premier moment de son veuvage, l'indépendance d'un établissement séparé; car elle n'a plus obtenu la permission d'habiter l'Élysée.

Il fallait un véritable courage à la commission chargée de l'instruction du procès de Louvel, et surtout à son rapporteur, le comte de Bastard, pour s'affranchir des influences dont on cherchait à les entourer. Le chancelier Dambray (1), pitoyable ministre, mauvais président de la Chambre des Pairs, se trouvait mieux placé lorsqu'il la dirigeait comme cour; et se montrait magistrat intègre et impartial.

Il soutint les conclusions du rapporteur qui montraient Louvel comme un fanatique atrabilaire et isolé, n'ayant communiqué avec personne depuis dix-huit mois qu'il nourrissait son affreux projet; tout en faisant la part aux doctrines révolutionnaires que la presse et les jacobins ne cessaient de propager.

ministère, toujours attaqué, a été obligé d'assister impassible à ces débats. Nous avions acquis la certitude qu'il est des passions politiques que rien ne désarme et qu'il est peu prudent de compter sur la reconnaissance. »

(1) Voir t. I, p. 407.

Les ultras de la Cour, de la ville, et surtout de la province, furent loin de se tenir pour satisfaits de ces résultats de l'enquête; et chacun avait une preuve incontestable à rapporter de la complicité de quelque voisin.

Les débats n'apportèrent aucune révélation; la condamnation et l'exécution eurent lieu sans aucun obstacle. Louvel fut mené en place de Grève à trois heures de l'après-midi (1), escorté de l'exécration du peuple; et sans exciter de trouble, quoique les esprits fussent mis en fermentation par la discussion de la nouvelle loi d'élection; et qu'il y eût eu les jours précédents des rassemblements assez tumultueux pour devoir être réprimés par la force armée.

Mais ces groupes, formés principalement d'officiers à demi-solde et de jeunes étudiants excités par les députés libéraux, n'auraient pas voulu se déclarer en faveur d'un assassin.

Le gouvernement déploya la force nécessaire, sans rigueurs inutiles. Quelques coups de plat de sabre et de poitrails de chevaux suffirent. La sentinelle qui avait tiré sur le jeune Lallemant (2), étudiant en droit, fut mise en jugement. On acheva de discuter la loi (3).

(1) Il fut condamné le 6 juin et exécuté le 7.

(2) Il avait été tué sur la place Louis XV par un soldat de la garde royale pendant une manifestation tumultueuse. Des collisions avaient eu lieu à la sortie de la Chambre des députés entre les gardes du corps en civil et les élèves des écoles.

(3) La nouvelle loi électorale qui établissait les collèges de département et d'arrondissement fut votée le 12 juin à la Chambre des députés, par 154 voix contre 95; et à la Chambre des pairs, le 28, par 141 voix contre 56.

Les ministres Pasquier et de Serre emportèrent, un à un, les arguments avec autant de talent que d'habileté, et la tranquillité se rétablit pour le moment.

Toutefois, le parti révolutionnaire s'était renforcé du parti militaire. Gens d'action, arrêtés subitement dans une carrière de vanité et d'ambition, froissés et irrités dans tous leurs sentiments par la Restauration; et animés contre elle d'une haine vindicative.

Ces dispositions avaient été réprimées pendant l'occupation étrangère; mais, depuis l'émancipation, il s'ourdissait partout des trames. C'était un danger, inhérent à l'évacuation du territoire, qu'il fallait prévoir et affronter.

Malgré le jugement de la Cour des pairs, Mme la duchesse de Berry fit élever à Rosny un tombeau, renfermant le cœur de son malheureux époux, sur lequel elle fit inscrire : « Tombé sous les coups des factieux ». Cela choqua le pays qui avait pris une part si généreuse à sa douleur.

M. de Chateaubriand publia une histoire de M. le duc de Berry, où il représenta le crime comme celui de la France. Ces deux monuments, élevés à la mémoire du prince, indisposèrent contre elle.

M. de Chateaubriand était profondément blessé de n'avoir pas été appelé à faire partie du nouveau ministère. Louis XVIII n'était rien moins que disposé à le nommer, et M. de Richelieu n'en voulait pas davantage pour collègue.

Mais, comme il avait été fort avant dans toutes les intrigues du pavillon de Marsan, quoique Monsieur n'eût aucun goût pour lui, on obtint que le Roi payât

les dettes qu'il a toujours en permanence; et il fut envoyé ministre en Prusse. Il ne resta guère à Berlin Il avait déjà été nommé à Stockolm où il n'avait jamais voulu se rendre (1).

Je m'étais assez bien trouvée des eaux d'Aix, l'année précédente, pour avoir le désir d'y retourner. Je souhaitais d'ailleurs assister à l'inauguration d'un bel établissement, que M. de Boigne fondait à Chambéry. C'est la maison de refuge de Saint-Benoît, destinée à recevoir quarante personnes, parmi la classe moyenne de la société, ayant dépassé l'âge de soixante ans et se trouvant sans ressource. Des ecclésiastiques, de vieux militaires, d'anciens employés, etc.; des veuves, ou des vieilles filles, ayant perdu leurs maris, ou leurs parents, sans conserver de fortune.

M. de Boigne avait doté cette maison d'un assez gros revenu; et s'était complu à l'établir avec tous les soins, qui devaient assurer, à ses futurs habitants, une existence aussi douce que paisible.

Je m'identifiai fort à cette noble pensée, et je fis, avec satisfaction, les honneurs du premier repas donné aux réfugiés — c'est le nom qu'on assigna aux habitants de la maison Saint-Benoît — et aux autorités du pays, invitées à cette occasion. Je passai la journée, et presque la totalité du lendemain, avec les nouveaux installés,

(1) Chateaubriand désirait le poste de Constantinople, devenu vacant par suite de la nomination du marquis de Rivière comme capitaine des gardes de Monsieur. M. Pasquier, ministre des affaires étrangères, l'ayant déjà donné à M. de La Tour Maubourg, il dut se contenter de Berlin. « Il ne se pressa pas beaucoup pour s'y rendre mais finit pourtant par y arriver. » (*Mémoires du chancelier Pasquier,* t. V, p. 67-68.)

dont le contentement faisait bonheur à voir. M. de Boigne n'avait rien négligé pour rendre le séjour confortable.

De tous les nombreux bienfaits dont il a doté Chambéry, la maison du refuge m'a toujours paru la plus utile et la plus satisfaisante pour son cœur. Il a construit une aile à l'hôpital, un hospice pour les aliénés, un pour les voyageurs, un autre pour les maladies cutanées. Il a bâti des casernes, un théâtre; ouvert des rues, planté des boulevards, construit des maisons. Et, pour couronner l'œuvre, rétabli un couvent de capucins et un collège de Jésuites, lorsque, dans les dernières années, il devint très dévot. A sa façon pourtant; car, avec l'autorisation du directeur Jésuite, les capucins faisaient le carême, jeûnaient, et mangeaient maigre pour le général de Boigne; moyennant des bons de deux mille livres de viande, qu'il donnait au couvent, à prendre sur les bouchers de Chambéry.

Je ne sais pas trop comment cela s'arrangeait. Il est avec le ciel des accommodements. Cette façon de faire maigre m'a toujours extrêmement réjouie; et M. de Boigne ne se faisait faute d'en plaisanter, lui-même, les capucins ses bons amis.

C'est pendant le séjour que je fis aux eaux, cette année, que je vis le plus familièrement M. Lainé (1); et que je me confirmai dans l'idée qu'il n'était point du tout homme d'État. Lui-même répétait souvent qu'il n'était nullement propre aux affaires.

Il avait refusé la demande que M. de Richelieu lui

(1) Voir t. II, p. 154.

avait faite de rentrer au ministère. Cependant, par suite de cette inconséquence naturelle à la vanité humaine, il ne laissait pas d'être blessé que ce sacrifice n eût pas été exigé de son patriotisme.

La grande conspiration militaire, qui se préparait depuis plusieurs mois, éclata au mois d'août de cette année (1). M. Lainé en recevait les détails par chaque courrier. Il n'arrivait que deux fois la semaine.

M. Lainé ouvrait ses lettres avec le frisson et leur lecture déterminait un accès de fièvre, soit qu'elles lui apportassent l'espoir ou l'inquiétude. Il venait les attendre chez moi; et je l'ai vu passer alternativement, trois fois en dix jours, de la confiance absolue à un entier découragement. Tout était sauvé, tout était perdu.

Il déduisait alors les motifs de ses craintes, ou de ses espérances, avec une éloquence bien propre à entraîner; mais qui perdit bientôt toute influence sur mon esprit par la mobilité des impressions qu'elle exprimait. Et c'était moi, faible femme, qui cherchais à le remonter en lui répétant ses arguments de la veille.

Mais il ne les écoutait plus dès que son imagination se trouvait autrement frappée. Après avoir fait son hymne de joie ou de désespoir, il retournait chez lui,

(1) Complot du 20 août 1820, où se trouvaient compromis des anciens serviteurs de l'Empereur, des députés de la gauche, des officiers; entre autres le duc de Rovigo, MM. de Lafayette, de Corcelle, Manuel, d'Argenson, Dupont de l'Eure, Laffitte, Foy, les généraux Pajol, Grouchy, Vandamme, Merlin, le colonel Fabvier etc., etc. Comme toujours les grands coupables furent épargnés et, lors du procès devant la Cour des pairs, les justes sévérités de la loi tombèrent sur les comparses, petits avocats, officiers en demi-solde, etc., etc.

se mettait au lit, avait un accès de fièvre, et attendait le jour de la poste, en devisant plus tranquillement dans l'intervalle.

M. Lainé était un homme grand, sec, dégingandé, gauche, d'une figure laide et dénuée de toute physionomie. Sa conversation était généralement froide, compassée et peu intéressante. On pouvait passer des soirées entières, avec lui, en lui entendant jeter, çà et là, dans la conversation des phrases courtes, sans rédaction et sans effet.

Mais si quelque circonstance frappait son imagination, alors sa physionomie s'animait, son regard brillait, son geste s'ennoblissait, sa voix devenait sonore et timbrée, il s'opérait en lui une véritable métamorphose. Mais aussi une surexcitation, après laquelle il retombait dans un état d'atonie véritable.

C'était pour lui-même que M. Lainé éprouvait ces mouvements d'inspiration; il n'avait pas besoin d'être exalté par son auditoire. Je lui ai entendu faire, dans ma petite chambre d'Aix, dix morceaux qui auraient été applaudis avec transport, s'ils avaient été prononcés à la tribune.

Mais aussi, s'il avait fallu répliquer, un instant après, à quelque antagoniste, hormis qu'il n'eût réussi à le mettre en colère, notre brillant improvisateur n'aurait eu, ni un mot, ni une pensée, à son service.

M. Lainé avait un magnifique talent d'opposition; personne ne s'élevait plus grandement, plus noblement contre ce qu'il trouvait le mal; mais le genre même de son éloquence n'était pas gouvernemental. Il était trop irrité contre les arguments de mauvaise foi

qu'emploient les partis; et, lorsqu'il ne les pulvérisait pas au premier coup, il était incapable de leur faire cette guerre de poste à laquelle les ministres sont astreints.

Il m'est resté, des six semaines que j'ai passées à voir M. Lainé tous les jours, de l'amitié pour sa personne, de l'admiration pour son éloquence, et nulle confiance dans son jugement.

Les équipages de la reine Caroline d'Angleterre (1) traversèrent Aix. On nous dit qu'elle avait séjourné dans une auberge sur la route de Genève; d'étranges récits nous en parvinrent.

Curieuse de savoir la vérité sur les détails, je m'en enquis lorsque, peu de temps après, je suivis le même chemin. Je descendis de voiture à Rumilly et j'entrai dans l'auberge. Une jeune fille, ayant l'air très décent, travaillait dans la cuisine; je lui fis quelques questions sur le séjour de la Reine. Elle me répondit, en baissant les yeux, qu'elle ne savait rien.

« Est-ce qu'elle ne s'est pas arrêtée ici.

— Si fait, madame, mais je n'y étais pas. »

L'hôtesse alors s'approcha et me raconta que cette reine était restée huit jours chez elle; mais que, dès la première soirée, elle s'était empressée d'envoyer ses filles chez une de leurs tantes :

« J'étais honteuse, madame, de ce que je voyais moi-même, et j'avais répugnance à envoyer mes servantes pour la servir. »

Il paraît que le courrier Bergami était devenu trop

(1) Voir t. II, chap. IV.

bonne compagnie pour cette malheureuse princesse. Elle en était pourtant dominée. Mais, sous prétexte d'une conférence avec le ministre d'Angleterre à Berne, pour régler son passage en Suisse, elle l'avait expédié en mission de confiance; et elle avait passé la semaine de son absence à Rumilly avec ses autres valets.

L'indignation était arrivée à un tel point, dans le petit bourg scandalisé de sa conduite, que, le jour de son départ, une querelle s'étant élevée entre un de ses gens et un postillon, et la Reine prétendant imposer silence de sa parole royale, il y eut une explosion de fureur générale. Toute la population y prit part. On la voulait lapider, et elle en courut quelque risque.

Voilà l'honorable personne qu'une partie notable de la nation anglaise réclamait à grands cris comme souveraine (1). Nouvelle preuve de la bonne foi des oppositions en tous pays.

Après avoir passé quelques jours dans l'enchantement, que je suis toujours assurée de retrouver à Genève, je traversai le Jura, au milieu de la neige, et j'arrivai à Paris la veille de la naissance de M. le duc de Bordeaux (2). Je ne nierai pas qu'elle ne m'ait causé

(1) Les luttes politiques, alors très ardentes en Angleterre, s'emparèrent des mésintelligences du ménage royal. La reine Caroline étant rentrée à Londres fut reçue triomphalement par le peuple, en opposition au ministère tory. George IV lui intenta un procès en adultère devant la cour des pairs. Après des débats qui durèrent six mois, du 5 juin au 10 novembre 1820, la Reine fut acquittée. Elle mourut l'année suivante (7 août) sans avoir été admise, malgré son acquittement, au couronnement de son mari qui eut lieu le 19 juillet 1821 à Westminster.

(2) Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, duc de Bordeaux,

une vive joie; et que je n'aie répété toutes les exagérations royalistes sur cet « enfant du miracle », comme nous l'appelions.

Véritablement, lorsqu'on pense que son père avait péri pour assurer l'extinction de la race, et que ce faible rejeton avait échappé à toutes les excitations morales et physiques de sa malheureuse mère pendant cette fatale soirée du 13 février, il était permis de trouver là le doigt de la Providence et de compter sur sa protection.

Toutefois, je me rappelle parfaitement une circonstance, qui me frappa dans le temps, et que nous avons bien souvent remémorée depuis. Je me promenais dans mon salon avec Pozzo, et je poétisais sur cette naissance depuis une heure. Tout à coup, il s'arrêta, posa sa main sur mon bras, et me dit :

« Vous voilà bien contente, bien joyeuse, bien charmée ! Vous entendez toutes ces cloches qui sonnent, hé bien, c'est le glas de la maison de Bourbon, souvenez-vous de mes paroles. »

Pozzo n'avait que trop bien prévu. La naissance de M. le duc de Bordeaux excita sa famille à vouloir rétablir la monarchie absolue; en même temps qu'elle enlevait au peuple l'espérance de l'extinction naturelle de la branche aînée, avec laquelle il ne se sentait pas en sympathie

C'est ainsi que la prévision des faibles mortels est souvent trompée par les décrets de la Providence; et que nos cris d'allégresse devaient se transformer en

Henri V, comte de Chambord. Né le 29 septembre 1820, mort le 24 août 1883.

larmes de regrets. Je dois à Pozzo la justice de reconnaître qu'il a été du bien petit nombre de gens qui le prédirent dès alors.

Le duc de Wellington exprimait à peu près la même idée, au mariage de M. le duc de Berry, lorsqu'en répondant à quelqu'un qui trouvait Mme la duchesse de Berry trop frêle pour donner l'espoir d'avoir des enfants, il dit : « Ce serait un grand bonheur pour la Restauration. Sa meilleure chance pour s'établir est de laisser l'espérance de l'extinction de la branche régnante ! »

Les partis firent courir des bruits sur la naissance de M. le duc de Bordeaux que la royale impudeur de sa mère ne permit pas de soutenir (1).

Je n'entrerai dans aucun détail ni sur ses couches, ni sur le procès de la reine d'Angleterre. Tout ce que je dirai, c'est qu'entre les procès-verbaux de l'héroïsme maternel de l'une de ces princesses, et les scandaleuses dépositions sur la vie de l'autre, les gazettes furent, pendant quelques jours, d'une si réelle indécence qu'on n'osait pas les laisser sur sa table.

Il y eut au moment du baptême de M. le duc de Bordeaux une promotion de chevaliers des ordres. On avait hésité à en faire jusque-là parce que le Roi ne pouvait tenir chapitre avant d'avoir été sacré ; et les infirmités de Louis XVIII ne lui permettaient pas de s'exposer à tous les regards, pendant une si longue et si fatigante cérémonie.

(1) Voir les détails de la naissance de M. le duc de Bordeaux dans les *Mémoires* de Mme de Gontaut, p. 217 et suiv.

On se décida cependant à faire des chevaliers. Mon père ne fut point porté sur la liste. Il en fut même comme exclu, car tous les autres ambassadeurs, en activité et en retraite, furent nommés. Le Roi conservait du mécontentement de sa retraite et M. de Richelieu eut le tort de ne pas insister, et de laisser donner un dégoût très vif à un de ses plus chauds partisans, qui, par cette retraite même, lui avait donné une marque de confiance, plus constitutionnelle qu'il n'entrait encore dans les idées françaises.

Mon père en fut profondément blessé, et je me reproche de n'avoir pas assez partagé son chagrin. Ne trouvant que peu de sympathie autour de lui, il le renferma dans son sein, et j'ai su depuis qu'il en avait grandement souffert. S'il l'avait épanché, peut-être lui aurait-il été moins sensible. Mais je ne pouvais me persuader que sa haute raison attachât tant de prix à une décoration qui me semblait si futile.

CHAPITRE IV

Insurrections militaires. — Congrès de Troppau. — Habilité du prince de Metternich. — Il se raccommode avec l'empereur Alexandre. — Conduite du vieux roi de Naples. — La « Paura ». — Description qu'il en fait. — Insurrection du Piémont. — Le prince de Carignan. — Conduite du général Bubna à Milan. — Mort de l'empereur Napoléon.

L'épidémie des insurrections militaires gagnait de plus en plus. Elle avait éclaté d'abord à Cadix; une tentative avait eu lieu chez nous. Naples en fut attaquée, et bientôt après le Piémont.

L'insurrection à Naples était devenue une révolution ; notre cabinet se refusait à l'intervention armée des Autrichiens Il espérait, par des négociations, amener les Napolitains eux-mêmes à renoncer à une partie des concessions, arrachées aux terreurs de leur vieux Roi; et à se contenter de sacrifices, qui laissassent du moins la possibilité d'un gouvernement monarchique.

En d'autres termes, il désirait faire remplacer la constitution espagnole de 1812 par la charte française de 1814. Les puissances absolutistes se souciaient peu d'un pareil exemple. Il y eut un Congrès assemblé à Troppau (1).

(1) Congrès de Troppau où se rendent les représentants des puissances et auquel viennent assister les empereurs d'Autriche, de

Je n'écris pas l'histoire et ne prétends point donner le journal de ce Congrès, ni de ceux qui le suivirent. Je n'en parle que pour citer une anecdote peu connue; je la tiens de bonne source et elle ne laissa pas d'influer sur le destin du monde.

L'empereur Alexandre, dont le libéralisme commençait à se calmer beaucoup, se trouvant à un grand dîner chez l'empereur d'Autriche, s'exprima en termes fort chauds contre les fauteurs de révolutions. Il assura que les gouvernements militaires étaient seuls à l'abri des bouleversements, ajouta qu'à la vérité la moindre insurrection des troupes y serait mortelle, puis affirma que les armées autrichiennes, russes et prussiennes étaient complètement...

Le prince de Metternich (1) lui coupa la parole en parlant d'autre chose. L'Empereur parut surpris et choqué. Tout le monde fut étonné; et le dîner s'acheva dans le silence. A peine levé de table, le prince s'approcha de l'Empereur et lui demanda pardon de son impertinence; il avait cru remarquer dans ses paroles l'ignorance de ce qui se passait en Russie et avait voulu

Russie et le roi de Prusse (octobre à décembre 1820). Le Congrès se transporta ensuite à Laybach.

(1) Clément-Winceslas-Lothaire, comte puis prince de Metternich-Winneburg (1773-1859). Fils de diplomate, marié à la fille du prince de Kaunitz en 1795. Ministre à Dresde puis à Berlin, il fut ambassadeur à Paris pendant les années 1806 et 1807. Ministre des affaires étrangères et chancelier, il resta au pouvoir jusqu'en 1848 où il se retira à la suite des mouvements insurrectionnels de Vienne et d'Italie. Pendant toute cette période il gouverna l'Autriche et demeura l'arbitre incontesté de l'Europe. Il a laissé de curieux et instructifs *Mémoires* dont une édition française a été publiée par la maison Plon et Cie.

l'empêcher de les prononcer. Il apprit à l'Empereur l'insurrection de la garnison de Pétersbourg.

Elle avait déposé ses officiers et quitté la ville pour marcher sur les colonies militaires. L'Empereur protesta de l'impossibilité d'un pareil fait. M. de Metternich le supplia d'attendre avant de se prononcer hautement; promettant de garder le secret le plus absolu, et de laisser Sa Majesté Impériale être le premier à répandre la nouvelle, dans les termes qui lui conviendraient le mieux.

Quarante-huit heures s'écoulèrent. Enfin le troisième jour arriva le courrier de Pétersbourg. Il apportait la confirmation de l'insurrection et du départ des troupes.

Leur présence dans les colonies militaires aurait pu entraîner les suites les plus graves. Mais elles avaient été poursuivies et ramenées, moitié par force moitié par persuasion. Le danger était conjuré, et c'était pour pouvoir en donner l'assurance à l'Empereur qu'on avait retardé jusque-là le départ du courrier (1).

Il fut très mécontent d'avoir appris des événements

(1) On lit dans les *Mémoires du prince de Metternich*, t. III, p. 377 :

15 novembre 1820.

« Nous avons reçu aujourd'hui la nouvelle de la boutade du régiment Semanoffsky ; l'affaire n'est rien au fond et pourtant elle est désagréable... Cette nuit il est arrivé trois courriers coup sur coup. Aussitôt après l'empereur Alexandre m'a fait appeler et m'a raconté l'aventure. Nous l'avons jugé tout à fait de la même manière. »

Si ce que raconte Mme de Boigne est authentique, le prince aurait reçu la nouvelle dans la journée du 15 novembre et l'Empepereur seulement dans la nuit, ce qui laisserait place pour la scène du dîner.

de cette importance par une voie étrangère et tança vertement son monde. Mais il conçut une grande idée de la manière dont le prince de Metternich était instruit par ses agents; et beaucoup de reconnaissance du secret qu'il avait fidèlement gardé, même vis-à-vis de l'Empereur son maître.

C'est à dater de ce moment que l'empereur Alexandre commença à se livrer, d'une part, aux terreurs qui ont empoisonné le reste de sa vie, et de l'autre, à une confiance pour le prince de Metternich qui bientôt ne connut plus de borne.

Dans ces conjonctures le prince Ypsilanti (1) quitta le drapeau russe pour lever en Grèce celui de l'indépendance. A toute autre époque le cabinet de Pétersbourg, qui préparait cette catastrophe depuis un siècle, l'aurait assurément appuyé de tous ses moyens.

Mais l'Empereur, effrayé de ce qui portait le caractère d'insurrection, et surtout d'insurrection militaire, céda facilement aux exhortations du prince de Metternich. Celui-ci ne voulait pas de guerre en Orient. Son seul but était d'assurer la domination autrichienne en Italie.

On avait déjà vu le vieux Roi de Naples (2) arriver

(1) Alexandre Ypsilanti, général russe, fils du prince Constantin, ancien hospodar de Valachie, né à Constantinople en 1792. Aide de camp de l'empereur Alexandre I[er]. Il souleva les Grecs, les Moldaves et les Valaques, entra à Jassy en février 1821. Mais désavoué par la Russie, et vaincu, il dut se réfugier en Autriche; il mourut à Vienne en 1828.

(2) Ferdinand I[er], roi des Deux-Siciles (1751-1825), mari de la reine Caroline dont les lettres ont été publiées au premier volume. Père de Mme la duchesse d'Orléans et grand-père de Mme la duchesse de Berry. Il était fils de Charles III d'Espagne. A la suite

à Troppau (1), accompagné de deux énormes lévriers seuls objets de ses sollicitudes, rapporter tous les engagements pris avec ses sujets ; manquant ainsi aux serments les plus solennels, au risque des dangers qu'il pouvait faire courir à son fils, resté à Naples en otage de sa bonne foi.

On l'avait vu suivre les souverains alliés à Laybach, passer dans les rangs des troupes autrichiennes, prêcher la croisade contre ses propres États, et, les larmes aux yeux, demander vengeance envers ceux qu'il avait juré de protéger.

Ses vœux étant accomplis et son pays conquis, occupé, foulé et ruiné par l'étranger, il reprit assez de courage pour consentir à y retourner.

On le fit accompagner par des commissaires de toutes les puissances. En partie pour le soutenir contre ses propres terreurs, en partie pour donner à sa cause triomphante l'appui moral de la sanction européenne, et plus encore pour modérer la cruauté des réactions que la peur, dont il était encore dominé, aurait pu lui inspirer. Naples se rappelait en frémissant son premier retour de Sicile, et le monde n'en avait pas perdu la mémoire.

du Congrès de Laybach, une armée autrichienne le ramena dans ses États (1821). L'empereur François I[er] d'Autriche avait épousé, en 1790, sa fille Marie-Thérèse-Caroline (1772-1807).

(1) Les souverains réunis à Troppau écrivirent le 7 décembre au roi de Naples en lui demandant de venir les rejoindre. Le 12 décembre le parlement napolitain autorise le Roi à se rendre à l'invitation qui lui était faite. Il quitta Naples le 13, mais arriva à Laybach seulement le 8 janvier, après s'être arrêté plusieurs fois en route. L'empereur d'Autriche y était venu le 4 et l'empereur Alexandre le 7. Mme de Boigne commet une erreur en parlant de la présence du roi de Naples à Troppau.

Le prince héréditaire (1) vint à sa rencontre jusqu'à Rome. Les commissaires assistèrent à l'entrevue de ces deux royaux personnages. Et c'était la rougeur sur le front que Pozzo, pleurant d'un œil et riant de l'autre, racontait la discussion qui s'éleva entre eux sur l'excès des craintes qu'ils avaient mutuellement ressenties.

En Italie, les choses s'appellent par leur nom, on ne cherche pas de circonlocution. Et c'était de leur « maladetta paura » que le père et le fils s'entretenaient librement :

« E che paura ti! è io che ho avuto paura.

— Oh! cara maestà no, non era niente, è dopo la sua partenza ch'è venuta la vera paura. »

Et puis ils racontaient tous les degrés, et tous les effets, de cette terrible « paura » avec une candeur qui pourtant ne touchait guère leurs auditeurs.

Pozzo me disait : « En sortant de cette entrevue, mes collègues et moi nous avons été vingt-quatre heures sans oser seulement nous regarder. »

Le prince de Metternich fait, au même sujet, un récit où il convient de joindre la pantomime lazaronesque, au jargon du vieux Roi, pour qu'il ait tout son mérite.

Ferdinand lui parlait sans cesse à Laybach « di questa maladetta paura ». L'impassibilité du ministre

(1) Janvier-Joseph duc de Calabre (1777-1830). Roi des Deux-Siciles de 1825 à 1830 sous le nom de François Ier. Marié en 1797 à l'archiduchesse Clémentine, puis en 1802 à Isabelle infante d'Espagne. Il avait été chargé du gouvernement pendant l'absence de son père. C'est le père de Mme la duchesse de Berry, née du premier mariage en 1798.

persuadant au Roi qu'il n'appréciait pas toute l'importance de ce mobile, il lui demanda un jour s'il savait bien ce que c'était que la « paura »? Sur la réponse un peu dédaigneuse de M. de Metternich, le Roi reprit, avec une extrême bonhomie :

« Non... non ce n'est pas ça... « ve lo dirò io... » C'est « una certa cosa » qui vous « piglia là », en mettant sa main sur le sommet de sa tête et faisant le geste de tordre. Et qui vous prend « les cervelles » et les fait sauter « fin » qu'on croit qu'elles vont sortir de la tête. « Poi scende allo stomacho... » on croit qu'on va « svenare... pare » qu'on se meurt... Et il mettait les deux mains sur son estomac, « poi scende un po più « giù », les deux mains suivaient. On sent une « dolor « del diavolo », et « poi... poi... brebre brebre »... En lâchant les mains et terminant sa description physiologique par un geste expressif.

Lorsque l'insurrection militaire se déclara en Piémont, le roi Victor (1) donna sa démission, et descendit du trône plutôt que d'imiter le roi de Naples, en s'humiliant devant ses sujets pour les trahir par la suite (2). Victor avait à la fois trop de courage, et trop de loyauté, pour jouer un pareil rôle. Celui qu'accepta le prince de

(1) Victor-Emmanuel I[er] dont il a été parlé au commencement du second volume.

(2) Victor-Emmanuel I[er] abdique en faveur de son frère Charles-Félix, dernier roi de la branche aînée, le 13 mars 1821. Il mourut à Moncalieri le 10 janvier 1824. Au moment de l'abdication du roi Victor, Charles-Félix « était à Modène, il y était allé voir son beau-père le roi de Naples qui revenait de Laybach ». (Marquis Costa de Beauregard, ouv. cité, p. 121.) Le prince de Carignan fut chargé de la régence.

Carignan (1) dans cette triste affaire, si mal conçue, lui attira l'animadversion de tous les partis.

J'avoue que je me sens un assez grand fond de bienveillance envers ce prince, pour être tentée de l'excuser. Il était bien jeune. Nourri dans la haine des Autrichiens, qu'il avait raison de détester, il savait ce sentiment partagé par le Roi.

On l'avait circonvenu en lui persuadant qu'il s'agissait d'entrer dans une ligue commune à tous les peuples de la péninsule. Naples était déjà émancipée La Lombardie, la Romagne, la Toscane devaient lever à la fois le drapeau de l'indépendance et expulser les Allemands de leur sein.

La nationalité Italienne une fois rétablie, on diviserait ce pays en deux grands États, capables de se défendre eux-mêmes contre leurs voisins ; et la maison de Savoie se trouverait naturellement appelée à gouverner celui du nord.

Voilà le roman à l'aide duquel on avait fait entrer le prince de Carignan dans la conspiration, en lui assurant que le Roi lui-même y donnerait les mains, avec joie, une fois le mouvement commencé.

Lorsqu'il vit le Piémont seul s'émouvoir, et que, loin d'amener la réunion de l'Italie sous la protection du roi de Sardaigne, l'insurrection avait pour but de le dépouiller de son autorité, le prince de Carignan s'aperçut qu'il était joué par la faction révolutionnaire.

(1) Charles-Albert. Mme de Boigne en a parlé à la fin du premier volume et au commencement du second. Voir sur ces événements de 1821 : *la Jeunesse du roi Charles-Albert*, par le marquis Costa de Beauregard, de l'Académie française, chap. v.

Il voulut se retirer du complot, s'y prit maladroitement, livra ses anciens confidents, et compromit sa réputation d'homme d'honneur, fort au delà peut-être qu'il ne le méritait. Quoi qu'il en soit, la punition fut dure. Il fut chassé de Turin. Et l'asile qu'il trouva chez son beau-père à Florence, ne lui fut ouvert que sous les conditions les plus rigoureuses et les plus humiliantes.

L'habileté du général Bubna (1), gouverneur autrichien, avait déjoué les trames ourdies en Lombardie avec tant de bonheur, que la tranquillité y fut maintenue, sans avoir recours à de grandes sévérités. Il lui suffit de se montrer instruit des menées, et d'avertir les fauteurs de troubles qu'ils devaient s'éloigner.

La façon dont il expulsa lord Kinnaird (2), un des agents les plus actifs du complot, est bien dans son caractère.

Tous les jours lord Kinnaird faisait la partie de whist du général; un soir au lieu de l'« à demain » habituel, Bubna accompagna son serrement de main quotidien de :

« Bonsoir, mon cher lord, bon voyage.

— Comment, bon voyage?

— Hélas ! oui, vous nous quittez.

— Point du tout.

— Ah! si fait; j'ai visé votre passeport, vos chevaux sont commandés pour cinq heures du matin. Bon

(1) Voir au second volume les chap. II et V.

(2) Lord Kinnaird avait déjà été mêlé à l'histoire du coup de pistolet tiré sur le duc de Wellington. (Voir t. II, p. 351.)

voyage, mon cher lord. Si vous teniez à avoir une escorte, elle serait à vos ordres à six heures, mais le pays est tranquille, et je ne pense pas que ce soit nécessaire. Bonjour, mon cher lord, bon voyage. »

Lord Kinnaird partit en effet à cinq heures bien précises, sans attendre l'escorte que Bubna lui aurait infailliblement envoyée.

Ce congé donné de cette façon, devant quarante personnes, avertit les complices qu'ils étaient découverts, et qu'il fallait renoncer à une trame où la plupart des assistants étaient entrés.

Le général Bubna conseilla plus confidentiellement à quelques seigneurs de Lombardie, les plus compromis, une courte absence, et surtout un voyage à Vienne. Ce ne fut qu'après sa mort que les complots se renouvelèrent, et que des gouverneurs moins habiles eurent recours à des mesures plus acerbes.

Tandis que les passions révolutionnaires s'agitaient en Europe, la main puissante, qui les avait domptées et fait servir à répandre son nom dans tout l'univers; cette main désarmée, qui effrayait encore les nations, cédait au plus terrible des vainqueurs.

Le 5 mai 1821, Napoléon Bonaparte exhalait son dernier soupir sur un rocher au milieu de l'Atlantique. La destinée lui avait ainsi préparé le plus poétique des tombeaux.

Placée à l'extrémité des deux mondes, et n'appartenant qu'au nom de Bonaparte, Sainte-Hélène est devenue le colossal mausolée de cette colossale gloire.

Mais l'ère de sa popularité posthume n'avait pas encore commencé pour la France.

J'ai entendu crier par les colporteurs des rues : « La mort de Napoléon Bonaparte, pour deux sols; son discours au général Bertrand, pour deux sols; les désespoirs de Mme Bertrand, pour deux sols, » sans que cela fit plus d'effet dans les rues que l'annonce d'un chien perdu.

Je me rappelle encore combien nous fûmes frappées, quelques personnes un peu plus réfléchissantes, de cette singulière indifférence; combien nous répétâmes : « Vanité des vanités et tout est vanité! » Et pourtant la gloire est quelque chose, car elle a repris son niveau; et des siècles d'admiration vengeront l'empereur Napoléon de ce moment d'oubli.

Je ne puis donner des détails particuliers sur les temps de son exil. Ils ne me sont arrivés que par des séides ou des détracteurs. J'ai connu quelques-unes des personnes qui l'ont accompagné, mais elles voulaient tirer parti de leurs paroles. Gourgaud (1) prétendait vendre ses révélations; Bertrand (2) exploiter sa

(1) Gaspard, baron Gourgaud (1783-1852). Officier d'artillerie. Officier d'ordonnance de l'Empereur (1811). Après l'abdication de Fontainebleau servit la Restauration dans les gardes du corps du Roi. Reprit ses fonctions près de Napoléon aux Cent-Jours. Fut choisi pour l'accompagner à Sainte-Hélène où il resta jusqu'en 1818. Rallié à la monarchie de Juillet, il reprit du service dans l'armée, fut fait lieutenant général et pair de France. Il fit partie de l'Assemblée législative en 1849.

(2) Henri, comte Bertrand (1773-1844). Volontaire en 1792. Officier de génie, grand maréchal du palais en 1813. Accompagna Napoléon à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène, où il resta jusqu'à la mort de l'Empereur. Député après la évolution de 1830. Il avait épousé Mlle Fanny Dillon, cousine germaine de Mme de Boigne. (Voir t. Ier, p. 270 et suiv.)

fidélité. Ni l'un ni l'autre ne méritaient de confiance dans leurs récits.

Encore moins pouvait-on se fier à ceux de sir Hudson Lowe (1), qui, accablé du poids de sa responsabilité, avait compris sa mission fort gauchement. Il tracassait l'Empereur dans les détails et lui cédait dans les choses essentielles.

S'il était possible de se faire une idée un peu juste sur l'ensemble de l'existence de Napoléon à Sainte-Helène, il me semble qu'elle a été composée de grandeur dans les souvenirs, dont ses belles dictées font foi, et de petitesses dans les actions, dont la correspondance avec sir Hudson Lowe fait aussi témoignage.

Au surplus, l'Empereur avait tellement ce caractère de l'omnipotence que, même au sommet de sa gloire et occupé à culbuter les empires, il trouvait encore le temps d'entrer avec chaleur dans des détails qu'un simple particulier aurait négligés sans scrupule. La puissance de Dieu soigne l'aile du moucheron. Peut-être ce que notre malveillance qualifiait de petitesse était-il l'excès de la force.

Lord Castlereagh en entrant dans le cabinet de George IV, lui dit :

« Sire, je viens apprendre à Votre Majesté qu'Elle a perdu son plus mortel ennemi.

— Quoi, s'écria-t-il, est-il possible ! elle est morte ! »

(1) Sir Hudson Lowe (1769-1844). Lieutenant général, gouverneur de Sainte-Hélène. Les Anglais eux-mêmes ont, après la mort de Napoléon, jugé, avec la sévérité qu'elle méritait, sa conduite si peu généreuse à l'égard de l'Empereur.

Lord Castlereagh dut calmer la joie du monarque en lui expliquant qu'il ne s'agissait pas de la Reine, sa femme, mais de Bonaparte. Peu de mois après, les espérances conçues par le Roi furent accomplies. Il faut convenir qui si jamais de pareils sentiments peuvent être justifiés, c'était assurément par la conduite de la reine Caroline. Sa mort fut un soulagement pour tout le monde, et surtout pour le parti qui avait entrepris la tâche impossible de l'honorer. Elle périt victime de ses excès.

CHAPITRE V

Intrigues contre le Cabinet. — Mme du Cayla. — Retraite du duc de Richelieu. — Entretien avec Monsieur. — Empressement du Roi. — Ministère de M. de Villèle. — Caractère de M. de Villèle. — La Congrégation. — Ses projets.

Le cabinet, à la tête duquel se trouvait placé le duc de Richelieu, s'occupait activement des affaires. La France reprenait son rang parmi les nations; on commençait à compter avec elle. La question d'Orient s'entamait, et elle prétendait avoir place au banquet. La prospérité intérieure s'établissait avec la tranquillité.

La Chambre des pairs avait montré une grande indulgence envers les conspirateurs du mois d'août 1820. Mais la sagesse du gouvernement maintenait les artisans de trouble dans le respect, et cette longanimité n'avait pas eu de grands inconvénients. Des lois sages se préparaient. Tout enfin annonçait la session comme devant être calme et utile pour le pays.

Le ministère, occupé de ses travaux, et composé de gens éloignés des intrigues de la Cour, ignorait ce qui s'y tramait, ou y attachait trop peu d'importance.

Le roi Louis XVIII avait besoin d'un favori. L'éloignement de M. Decazes le laissait dans un isolement

qu'il lui fallait combler. Si un des ministres avait voulu prendre ce rôle, le Roi s'y serait prêté volontiers; mais aucun n'était propre à le remplir.

Le hasard conduisit Mme du Cayla (1) dans le cabinet du monarque. Elle avait des restes de beauté, était spirituelle, intrigante, et possédait surtout un fond de souplesse que rien n'épouvantait. Les tristes séductions employées auprès du vieux Roi ne le cédaient qu'au dégradant salaire qu'elle en recevait.

Si le ministère avait été plus éclairé sur ses manœuvres, on aurait pu la retenir dans une situation subalterne et mercenaire. L'or aurait suffi à son âpreté. Mais il la méprisa trop Elle eut le temps d'établir son influence et voulut l'exercer politiquement.

Je ne sais si elle conçut l'idée d'allier sa fortune à celle de M. de Villèle, ou si M. de Villèle pensa le premier à se servir de ce vil instrument; mais ce dont je suis sûre, c'est que Sosthène de La Rochefoucauld, depuis de longues années le soupirant, plus ou moins heureux, de Mme du Cayla, devint l'intermédiaire de cette alliance encore très secrète (2). Une fois conclue,

(1) Zoé Talon, comtesse du Cayla (1784-1850). Fille d'un agent secret de Louis XVIII avant la Restauration. Elle fut admise à la Cour et devint la favorite du vieux Roi, dont elle reçut une énorme fortune. Mme de Boigne en a déjà parlé au premier volume, p. 286 et 287.

(2) « Un ministre moins scrupuleux et plus avisé aurait pu chercher un appui dans la favorite; mais M. de Richelieu, en fait d'intrigues, poussait la naïveté et l'indifférence aussi loin qu'elles pouvaient aller; les uns le blâmaient; ses amis, avec plus de raison à mon sens, l'en louaient. Toujours est-il qu'à son défaut, d'autres s'assurèrent le bienveillant concours qu'il dédaignait, et ce furent ses pires ennemis. Les conseillers de Monsieur ne manquèrent pas de

on y fit facilement entrer Monsieur; et la chute du ministère Richelieu fut décidée, dans ce petit conseil, sous le patronage de la Congrégation.

L'intrigue éclata dès l'ouverture de la session. On proposa dans l'adresse, en réponse au discours du Roi, une phrase (1) qui se pouvait interpréter comme un blâme aux ministres; et il fut bientôt évident qu'elle serait soutenue par les deux oppositions, de droite et de gauche, réunies pour attaquer le ministère dans cette conjoncture.

Les doctrinaires, sous l'influence de leur chef M. Royer-Collard, firent l'appoint de cette majorité factice; bien persuadés qu'ils étaient de voir tomber

lui signaler le parti qu'il était possible de tirer d'une influence qui l'aiderait à vaincre l'éloignement du Roi à faire à son frère une part dans la gestion des affaires publiques. La négociation fut conduite, avec toute la promptitude d'un zèle interessé, par le duc de Doudeauville et par son fils, M. Sosthène de La Rochefoucauld, l'un des aides de camp de Monsieur ». (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V, p. 375-376.)

(1) Voici cette phrase demeurée célèbre : « Nous nous félicitons, Sire, de vos relations constamment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est pas achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de la couronne. »

Louis XVIII répondit : « Dans l'exil et la persécution, j'ai soutenu mes droits, l'honneur de ma race et celui du nom français. Sur le trône, entouré de mon peuple, je m'indigne à la seule pensée que je puisse sacrifier l'honneur de la nation et la dignité de la couronne.

« J'aime à croire que la plupart de ceux qui ont voté cette adresse n'en ont pas pesé toutes les expressions. S'ils avaient eu le temps de les apprécier, ils n'eussent pas souffert une supposition que, comme Roi, je ne dois pas caractériser, que, comme père, je voudrais oublier. » (*Moniteur* du 1er décembre 1821.)

en trois mois un ministère ultra, et d'être appelés à le remplacer.

M. Royer-Collard (1) possède une de ces ambitions occultes qui prétend tout obtenir en ayant l'air de tout dédaigner. Il n'en est pas de plus dangereuse ni de plus amère. Il s'était fait une grande existence avec un peu de talent et beaucoup d'emphase. On peut citer de lui deux ou trois discours remarquables, et un grand nombre de mots, plus creux que profonds ; mais qui ont eu grande vogue pendant un certain temps.

L'alliance précaire des partis était le résultat des manœuvres de M. de Villèle. Si le ministère avait méprisé cette union contre nature, elle ne pouvait durer huit jours. Mais M. de Villèle s'était bien flatté de trouver M. de Richelieu trop honorablement susceptible pour s'obstiner à garder une place, où il semblait atteint par la désapprobation d'un des organes de la nation.

Son espérance fut justifiée. Ce fut une faute, car la Chambre des députés parlait au nom de l'intrigue. Mais ces genres de fautes n'appartiennent qu'aux plus nobles caractères. D'ailleurs le Roi, déjà gagné par les blandices de Mme du Cayla, loin de solliciter ses ministres de braver une situation, évidemment transitoire, les encouragea à faire du vote de l'adresse une question de cabinet.

Lorsqu'il fut constaté que tout le parti ultra, dont Monsieur était le chef, travaillait aussi activement

(1) Pierre-Paul Royer-Collard (1763-1845). Professeur, avocat. Royaliste constitutionnel et janséniste.

que lui même au renversement du ministère, M. de Richelieu alla trouver le prince, et lui demanda compte de cette parole de gentilhomme donnée, avec tant de solennité, l'année précédente.

Monsieur ne se déconcerta nullement : « Oh! je vous en aurais dit bien d'autres, pour vous faire accepter alors; les temps étaient si mauvais que nous étions encore heureux de n'être réduits qu'à vous, et de pouvoir nous arrêter aux gens de votre nuance d'opinion. Mais vous comprenez bien, mon cher duc, que cela ne pouvait durer. »

M. de Richelieu lui tourna le dos, avec plus d'indignation que de respect (1). Il rassembla ses collègues et, après une longue conférence, ils conclurent que s'il était facile de résister à la coalition improvisée des deux oppositions et à sa majorité factice; il était impos-

(1) Le baron Pasquier raconte beaucoup plus longuement, dans ses *Mémoires* (t. V, p. 409), cet entretien de Monsieur avec le duc de Richelieu qui dit au comte d'Artois en terminant : « ... Monseigneur, *c'est cette parole de prince, donnée à un gentilhomme, que je réclame.* »

« A cette attaque si directe Monsieur répondit par ces mots qu'il affecta de dire de l'air le plus dégagé : « Ah! mon cher duc, vous « avez pris aussi les syllabes par trop à la lettre, et puis les cir- « constances étaient alors si difficiles! » M. de Richelieu pour toute réponse le regarda en face, puis, tournant le dos, sortit de l'appartement en tirant la porte après lui, avec une violence qui surprit les gens de service.

« ... Un quart d'heure après cette scène, M. de Richelieu était dans mon cabinet; je fus effrayé en le voyant entrer si pâle et si agité. Je lui demandai ce qui pouvait le troubler ainsi : « Je suis « accablé, me dit-il, par ce que je viens d'entendre. Je suffoque « d'indignation, j'en baisse les yeux de honte pour celui dont je vais « vous redire les paroles. » Alors il me raconta ce que je viens d'écrire... »

sible, en revanche, de gouverner utilement avec l'hostilité de Monsieur.

Rien n'aurait été plus aisé que de le rendre odieux au pays en démasquant ses intrigues, ses intentions, et de le reléguer à n'être qu'un chef de faction. Mais le cabinet était composé de gens trop consciencieux, et trop royalistes pour vouloir achever de dépopulariser un prince, héritier de la couronne, que la santé du Roi plaçait sur l'estrade même du trône.

En conséquence, les ministres décidèrent de se retirer en masse, et le duc de Richelieu fut chargé d'en prévenir le Roi. Celui-ci arrivé au dénouement fut fort troublé : « Mon Dieu, dit-il, en mettant sa tête entre ses mains, que vais-je devenir? Que veulent-ils faire? Que va-t-on m'imposer? »

M. de Richelieu l'engagea à voir Monsieur et à se concerter avec lui.

Peu d'heures après il reçut un billet du Roi qui le mandait en toute hâte. Il le trouva seul dans son cabinet, le visage radieux : « Venez vite, mon cher Richelieu, votre conseil était excellent. J'ai vu mon frère, j'en suis parfaitement content, il est très sage, tout est arrangé; vous pouvez vous en aller quand vous voudrez. »

Voilà quelles furent les expressions de la reconnaissance royale pour tous les services et tout le dévouement du duc de Richelieu. Je l'ai vu lui-même sourire en les répétant; mais ce sourire avait quelque chose de triste, qui marquait un cœur profondément ulcéré.

M. de Richelieu avait, aux yeux de toute la famille royale, un tort indélebile que rien ne pouvait effacer.

Pendant l'émigration, et au moment où la fondation d'Odessa l'occupait le plus activement, l'année de son service de premier gentilhomme de la chambre auprès de Louis XVIII vint à sonner. Le duc pria le duc de Fleury, son camarade, établi à Mittau chez le Roi, de le remplacer; et négligea de venir prendre son poste dans une antichambre d'émigration.

Pour les princes de la maison de Bourbon, le service auprès de leur personne est toujours le principal devoir. Jamais ils n'ont pardonné ce premier grief au duc de Richelieu. Il avait de plus pour leur déplaire, les titres qu'y donnaient un esprit droit et sage, et une noble indépendance de caractère.

L'empressement du Roi, pour obtenir la retraite de ses ministres, était devenu si grand qu'il fit réclamer, jusqu'à trois fois dans la soirée, leur démission. La difficulté de se réunir tous, à une heure insolite, pour la rédiger en commun, en avait retardé l'envoi. On sut depuis qu'il avait promis à Mme du Cayla qu'elle lui serait remise avant l'heure de son coucher. En effet, elle la reçut à minuit (1).

Ici se termine le règne de Louis XVIII ; il n'a plus

(1) M Pasquier écrit : « ... Le duc de Richelieu porta notre démission au Roi dans la matinée du 12 décembre... Le Roi était dans une telle impatience de voir cette affaire conclue, que deux fois dans la journée du 14 il fit demander à M. de Richelieu, auquel il avait remis à cinq heures la liste de ce ministère telle qu'elle venait d'être arrêtée entre lui et son frère, de lui envoyer l'ordonnance rédigée et prête à signer. M. de Richelieu, qui ne s'était pas attendu à ce que ce soin reposât sur lui, se hâta de s'en acquitter, et le Roi eut la satisfaction de voir tout terminé avant son coucher. (*Mémoires*, t. V, p. 410 et 412.)

été qu'un instrument entre les mains des agents de Monsieur, qui, lui-même, obéissait à la Congrégation. Lorsque M. de Villèle a cherché à s'en affranchir, il est tombé comme les autres.

J'ai dit que Sosthène de La Rochefoucauld était depuis nombre d'années dans des relations intimes avec Mme du Cayla. Sa femme en témoignait du chagrin, et son beau-père et sa belle-mère une humeur qu'ils ne manquaient pas une occasion de faire éclater.

Mais, depuis la faveur de Mme du Cayla, ils avaient changé d'allure. Ils s'étaient graduellement rapprochés, et M. et Mme Mathieu de Montmorency passaient leur vie chez elle. Ce raccommodement obtint pour salaire le ministère des affaires étrangères pour Mathieu. Sosthène racontait qu'il avait d'abord pensé à le prendre lui-même, mais il avait trouvé plus romain de l'abandonner à son beau-père : « J'ai fait des rois, seigneur, et n'ai pas voulu l'être. »

Il n'y eut pas de président du conseil (1). M de Villèle n'osait pas encore y prétendre pour lui et ne voulait pas en reconnaître un autre. M. de Corbière (2) suivit le sort de son ami et patron, et prit le portefeuille de l'intérieur. M. de Peyronnet (3), qui s'était fait remar-

(1) Ministère du 15 décembre 1821.

(2) Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre, comte de Corbière (1767-1853). Avocat, député d'Ille-et-Vilaine sous la Restauration. Pair de France. Ministre.

(3) Charles-Ignace, comte de Peyronnet (1778-1854). Avocat à Bordeaux. Accueillit le duc d'Angoulême en 1814 et escorta la duchesse en 1815. Président du tribunal de Bordeaux (1815), procureur général à Bourges (1818), à Rouen (1820). Député du

quer par sa furibonde faconde pendant le dernier procès à la Chambre des pairs, fut appelé aux sceaux. Sa réputation était telle à Bordeaux, sa patrie, qu'il y eut des paris ouverts contre cette nomination, traitée d'apocryphe. Le *Moniteur* confondit les incrédules.

Le maréchal Victor, duc de Bellune, (1) était un choix selon les cœurs des plus purs ultras. On le reconnaissait pour un vieil imbécile entouré d'une famille avide, mais il « pensait si bien » que ce mérite l'emportait sur tous les inconvénients possibles.

Afin que ce pitoyable cabinet reçut le scel du cachet de Sosthène, le duc de Doudeauville (2), son père, grand seigneur nécessiteux, fut nommé directeur des postes. Sa dignité ne lui permit pas d'abandonner son hôtel pour aller habiter celui de la rue Coq-Héron. Mais il en fit enlever les meubles, les pendules, les ornements, le linge, les surtouts, et jusqu'au billard qu'il fit apporter chez lui.

Cher (1820). Ministre de la justice (1821-1827). Pair 1828. Comte. Ministre de l'intérieur dans le cabinet Polignac (1830). Après la révolution de Juillet il fut arrêté à Tours et condamné à la détention perpétuelle. Gracié en 1834.

(1) Claude-Victor Perrin, maréchal Victor, duc de Bellune (1764-1841). Volontaire en 1792. Général de brigade en 93. Général en chef en 1800. Ambassadeur en Danemark (1805). Maréchal à Friedland. Duc de Bellune (1808). Pair de France à la Restauration. Major de la garde royale (1815). Ministre de la guerre (1821).

(2) Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville (1765-1841). Officier de cavalerie. Émigré. Pair de France à la Restauration. Directeur général des postes (1822). Ministre de la maison du Roi (1824). Refusa le serment à la monarchie de Juillet. Son fils Sosthène, vicomte de La Rochefoucauld (1785-1864), duc de Doudeauville à la mort de son père, marié à la fille de Mathieu de Montmorency.

Cette nomination donna lieu au dernier joli mot aristocratique de notre temps. Lorsqu'on annonça que le duc de Doudeauville était directeur des postes (1), quelqu'un demanda : « Et qui est-ce qui sera duc de Doudeauville? »

Le marquis de Lauriston se sépara seul de ses anciens collègues et resta ministre de la maison du Roi. Ses talents et son caractère le rendaient bien plus digne de figurer dans la nouvelle administration que de rester avec l'ancienne. Il avait déjà donné des gages de sa servilité à Mme du Cayla.

J'insiste sur cette crise ministérielle, parce que c'est là, selon moi, l'écueil où la Restauration s'est perdue. Ainsi que les vaisseaux, poussés par la tempête sur les Goodwin Sands (2), on a vu petit à petit la Congrégation l'attirer sous les eaux jusqu'à ce qu'elle ait été engloutie aux yeux de tous ; chacun ayant prévu son sort sans pouvoir lui porter d'assistance efficace.

Si M. de Villèle était parvenu au pouvoir par des voies souterraines, qui lui valurent, même parmi ses plus féaux, le surnom de « la taupe », il serait pourtant injuste de lui refuser un rare degré de sagacité.

Entré dans la marine au commencement de la

(1) « C'était une situation délicate à cause du devoir, toujours pénible, de faire ouvrir les correspondances privées; ce qui fit dire au duc de Liancourt : « J'aimais encore mieux le temps où mes ancêtres ne savaient pas lire. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V, p. 420.)

(2) Goodwin Sands. Banc de sables mouvants de la mer du Nord, sur la côte du Kent entre les caps N. et S. Foreland, en face de Ramsgatte, à l'entrée de la Tamise. Il est jalonné de bouées munies de feux et de cloches. (*Grande encyclopédie*, t. XIX, p. 8.)

Révolution, il avait passé sa jeunesse à l'île Bourbon où il s'était marié. De retour en France il s'était établi, dans son manoir paternel (1), aux environs de Toulouse; et y avait vécu, pendant les années de l'Empire, sous l'influence de tous les petits préjugés de la gentilhommerie de province.

Il était maire de la ville en 1814, et publia une brochure sur la convenance de rentrer dans les voies du pouvoir absolu, sans garrotter la volonté du Roi par la Charte. Elle resta aussi obscure que son auteur, et ne fut exhumée que lorsqu'il devint un personnage politique. Mais elle a probablement servi de fondation à la confiance que Monsieur lui a promptement témoignée.

Les précédents de M. de Villèle n'avaient pas été de nature à le qualifier pour jouer un rôle dans l'État; et la vie d'intrigue avait absorbé tout son temps depuis son entrée aux Chambres, où il prit rapidement une grande influence. Dès 1816 il était le chef de l'opposition ultra royaliste. Il se trouvait ainsi dans une profonde ignorance des affaires lorsqu'il y arriva; mais il les apprit, en les faisant, avec autant de facilité que de perspicacité, et aurait fini par administrer très bien s'il avait été maître de ses actions.

Il comprenait moins les finances, et pas du tout la diplomatie. Non seulement il n'avait pas la moindre connaissance des rapports des nations entre elles, des caractères des souverains et des ministres qui les gouvernaient; mais, sachant à peine l'histoire en homme

(1) Château de Marville.

du monde, chaque traité, chaque engagement qui liait les pays entre eux, lui semblait une révélation.

J'ai entendu dire, à des diplomates, qu'il fallait lui tenir classe, comme à un écolier, avant de pouvoir causer des affaires avec lui; et sur ces sujets il ne montrait pas autant de perspicacité que d'ordinaire. Mais ce n'est pas un tort aux yeux des souverains. Tous les rois veulent faire la politique étrangère à leur gré ; c'est le commérage de leur intimité. Et le ministre des affaires étrangères n'est jamais trop ignorant, selon eux, pourvu qu'ils se croient obéis.

Le vicomte Mathieu de Montmorency, avec des données un peu plus larges sur les rapports diplomatiques, avait un si petit esprit et une dévotion si ambitieusement puérile, qu'il n'était que le serviteur des Jésuites. Au reste, pendant le ministère de M. de Villèle, hors M. de Chateaubriand un instant, tous ses collègues lui ont été soumis et il n'a eu à lutter qu'avec la Congrégation.

M. de Villèle excellait dans l'art de gouverner une Chambre. Il avait réussi par toutes les ruses électorales permises, ou non permises, à se procurer une majorité selon sa volonté, et il la soignait admirablement. Il avait constamment une oreille aux ordres de tous les imbéciles qui voulaient y déposer des sornettes, ou lui raconter leurs puériles affaires.

Il écoutait avec l'air de l'intérêt, sans aucun signe d'impatience, s'engageait à profiter de renseignements si utiles; et congédiait un homme dévoué, qui s'en allait persuadé qu'il gouvernait Villèle, et le proclamait un ministre incomparable.

Je suis loin de faire un tort à M. de Villèle de cette conduite. La faculté de se laisser patiemment ennuyer, sans trop le témoigner, est une vraie qualité d'homme d'Etat, surtout dans un gouvernement représentatif.

Le plus grand obstacle de M. de Villèle aux affaires c'était d'avoir été trop pressé d'y arriver. Son mérite incontesté, et son influence dans son parti, l'y auraient amené un peu plus tard. Mais pour nouer l'intrigue qui l'y avait poussé, il lui avait fallu prendre des engagements qui le livraient pieds et poings liés à la Congrégation.

L'esprit prêtre et l'esprit émigré, relevant tous deux de Monsieur, voulaient diriger les affaires, en dehors des intérêts nationaux. M. de Villèle le sentait mieux que personne; mais, pris dans ses propres filets, il n'osait pas même chercher à s'en affranchir.

Deux de ses collègues, MM. de Montmorency et de Clermont Tonnerre (1), se trouvaient les agents directs

(1) Aimé-Marie Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre (1780-1865). Officier d'artillerie, aide de camp de Joseph Bonaparte. Maréchal de camp (1814). Pair de France (1815). Ministre de la marine (1821), de la guerre (1823-1827).

Le duc de Clermont-Tonnerre n'a jamais été membre de la Congrégation. Il a écrit dans ses *Mémoires* : « .. A l'époque où j'étais ministre, je ne connaissais pas un Jésuite; je n'en avais pas vu un, et le premier auquel j'ai parlé dans ma vie a été le Père Mac Carthy que j'ai vu à Toulouse, en 1830, au mois de février, lorsque j'y fus avec mon père à l'occasion de la mort de mon oncle le cardinal.

« On disait aussi dans ce temps-là que j'étais congréganiste, c'est-à-dire membre de ce qu'on appelait la Congregation, et l'on disait que la Congrégation disposait de tout dans les ministères; même dans ma propre famille, il y avait des personnes qui ne faisaient aucun doute que je fusse membre de la Congrégation, à tel point

de la Congrégation. MM. de Lavau (1) et Franchet (2) lui obéissaient et l'inspiraient tour à tour; et M. de Rainneville (3), sous le titre de secrétaire général des finances, devint son espion près de M. de Villèle.

Homme d'esprit, M. de Rainneville ne tarda pas à s'apercevoir des dangers où l'on précipitait la monarchie; il conçut des inquiétudes, mais ne put s'arrêter.

qu'un jour la duchesse de Clermont-Tonnerre, ma cousine, en me parlant de je ne sais plus quelle affaire, me dit : « Vous devez « connaître cela, vous qui êtes de la Congrégation. — La Congréga-« tion! dis-je, en partant d'un éclat de rire, je ne sais pas ce que « c'est. » La vérité est que je ne l'ai su que quelques années après... » (Cité par M. Geoffroy de Grandmaison : *La Congrégation 1801-1830*, p. 290.) Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, et le marquis Amédée de Clermont-Tonnerre, colonel d'état-major, étaient membres de la Congrégation. *(Id.)*

(1) Guy de Lavau (1787-1874). Avocat (1810). Juge auditeur (1815). Conseiller à la Cour de Paris (1816). Préfet de police (1821). Conseiller d'État. Vécut dans la retraite après 1830 (Conf. *La Congrégation*, p. 152). Il fut président ou préfet de la Congrégation, en 1817.

(2) Franchet d'Espérey (1778-1853) Prit part à la défense de Lyon contre les armées de la Convention. Président de la Congrégation du P. Roger. Enfermé à Sainte-Pélagie par ordre de l'Empereur, lors des luttes contre le Pape (1811-1814). Secrétaire d'ambassade au Congrès de Vienne. Chef du personnel de la direction générale des postes. Entré à la Congrégation du P. Ronsin (1816). Directeur général de la police (1821). Suivit Charles X en exil. *(La Congrégation*, p. 346.)

(3) M. de Rainneville ne figure pas sur les listes de la Congrégation, mais cependant il fut très lié avec ses principaux membres. Il était assidu aux réunions du salon de Mlle de Lavau, tante de Guy et Charles de Lavau (Conf. *La Congrégation*, p. 153.) Il était « Maître des requêtes au conseil d'État, attaché au comité des finances, chargé en cette qualité de la suite des travaux dont le ministre se réserve la direction immédiate. » (*Alman. Royal* 1824.)

On va me dire, vous parlez sans cesse de la Congrégation, qu'était-ce donc? Je pourrais répondre le mauvais génie de la Restauration; mais cela ne satisferait pas. Pour nous, qui l'avons vue à l'œuvre, nous ne pouvons douter de son existence; et pourtant je ne saurais dire, à l'heure qu'il est, quels étaient les chefs réels de cette association qui réglait le destin du pays. On a désigné un certain Père Ronsin (1), Jésuite. Je ne voudrais pas l'affirmer.

Indubitablement la Société de Jésus se recrutait, à la Cour, de jésuites à robes courtes. Monsieur d'abord, Jules de Polignac, Mathieu de Montmorency, le marquis de Tonnerre, le duc de Rivière, le baron de Damas (2), en étaient les coryphées Tout ce qui avait de l'ambition, ou se sentait des dispositions à l'intrigue, se ralliait, avec plus ou moins de zèle, à ce parti qu'on

(1) Pierre Ronsin (1771-1846) fut précepteur du vicomte Sosthène de La Rochefoucauld. Membre de la Société des Pères de la foi. Il est au collège de Belley en 1803. La Société fut dispersée en 1808. Vicaire à la cathédrale de Soissons, sa ville natale (1808-1814). Le P. de Clorivière l'admit le 23 juillet 1814 dans la Compagnie de Jésus reconstituée et lui confia le poste de directeur de la Congrégation. Il y reste jusqu'au mois de février 1828. Obligé de quitter Paris en 1830, après un séjour en Normandie, il fut envoyé à Toulouse où il mourut après un apostolat fructueux le 4 novembre 1846. (Cf. *La Congrégation*.)

« C'était un esprit supérieur, d'une instruction étendue, d'un cœur ardent, d'un extérieur fait pour plaire; une célébrité de mauvais aloi s'était outrageusement attachée à son nom pendant sa vie; une gloire meilleure lui est réservée : ce fut un des plus grands directeurs d'âmes de son temps; il a formé des chrétiens qui apportèrent à sa mémoire le témoignage indiscutable de leurs talents et de leurs vertus. » (*La Congrégation*, p. 378).

(2) Aucun des Damas ne figure sur la liste des membres de la Congrégation publiée par M. Geoffroy de Grandmaison.

voyait au pinacle; et qui ne devait point en descendre pendant tout le règne, prochainement espéré, de Monsieur (1).

Si je ne puis signaler les chefs de cette doctrine, je puis au moins indiquer ses projets; ils me sont revenus par trop de voies, directes et indirectes, pour qu'ils ne me soient pas très familiers. Toutefois les articles n'en étaient pas rédigés avec une telle rigidité, qu'ils ne conservassent assez d'élasticité pour se formuler avec plus ou moins de violence, selon les personnes qu'on cherchait à captiver.

Mais voici les traits fondamentaux vers lesquels on devait tendre. Les trois ordres rétablis dans l'État. Le clergé, mis en possession de biens territoriaux, indé-

(1) Mme de Boigne est ici l'écho de certaines opinions, malheureusement très répandues dans les salons, dits libéraux, de cette époque. On sait combien la campagne menée contre la Compagnie de Jésus fut violente, et avec quelle hypocrisie elle a été conduite. Au reste, chaque fois que quelque part les sectes maçonniques se sont crues assez puissantes pour monter à l'assaut de l'ordre social, elles ont commencé la bataille en cherchant à détruire, ou tout au moins à amoindrir, dans le pays l'apostolat des Pères Jésuites. Il est intéressant de le signaler, et il ne serait pas difficile de le démontrer historiquement.

Malheureusement les passions politiques et les ambitions personnelles qui s'agitaient alors étaient aveugles, et l'œuvre malsaine de destruction recrutait ses plus chauds partisans parmi ceux qui avaient le plus à perdre dans le bouleversement prémédité. Quand on lit les *Mémoires* du temps on reste confondu des préjugés ridicules auxquels les esprits les plus sages, et les mieux pondérés souvent, ne savaient pas se soustraire. Quoi qu'il en soit, les lecteurs qui désireront être renseignés sur la fameuse Congrégation plus exactement et impartialement que ne l'étaient Mme de Boigne et ses amis, pourront consulter avec fruit la loyale et savante étude écrite par M. Geoffroy de Grandmaison sur cette pieuse et si méritante association.

pendant ne relevant que du Pape, c'est à-dire de personne, et tenant le premier rang. La noblesse, reconnue comme ordre, avec le plus des anciens privilèges qu'on pourrait ressusciter. La Chambre des pairs rendue élective, par la noblesse exclusivement, qui se trouvait ainsi représentée comme faisant corps dans l'État. La Chambre des députés conservée, on la reconnaissait instrument admirable pour battre monnaie — selon l'expression admise; — mais avec une loi électorale qui donnât une influence considérable aux classes supérieures. Voilà comme on entendait la constitution.

La couronne avait aussi sa part. Il s'agissait d'établir un moyen, pour, en dernier ressort, forcer les assemblées à enregistrer les volontés du Roi, qui put répondre au lit de justice de l'ancien régime.

C'est en professant ces doctrines qu'on était regardé comme fidèle serviteur « du trône et de l'autel ». Phrase banale dont on nous a rebattu les oreilles, pendant les dix années que les intérêts de coterie, et de passion, ont si activement travaillé à saper les fondements du trône et de l'autel, au lieu de les relever comme ils le prétendaient.

Les lois sur le sacrilège, sur le rétablissement des couvents, sur le droit d'aînesse, et enfin la forme de l'indemnité donnée aux émigrés ont été imposées à M. de Villèle par la Congrégation. Il en sentait toutes les conséquences et tâchait de les éloigner le plus possible.

Pendant la première année les conspirations lui servirent de prétexte. Elles furent poursuivies et punies avec une extrême rigueur. L'échafaud politique se releva dans plusieurs provinces, aussi bien qu'à

Paris (1). La ruse employée contre les mécontents dans l'Est excita l'animadversion publique.

On fit parcourir la campagne par un corps de troupe, criant « Vive l'Empereur » ; afin d'encourager les bonapartistes à se déclarer, et d'obtenir des preuves de culpabilité contre eux. Il faut avouer que cette mesure était plus digne des suppôts de l'inquisition que des ministres d'un roi constitutionnel.

Toutefois, cela passa pour un trait d'habileté à la Cour et dans la Chambre des députés. Le pays et la Chambre des pairs furent indignés (2). M. de Villèle se flattait qu'en jetant ces os à ronger à la Congrégation, elle se calmerait sur ses prétentions. Mais elle n'a jamais voulu lui laisser un moment de repos; et, dès lors, elle préparait la guerre d'Espagne.

(1) Il y eut dans cette année 1822 douze exécutions capitales pour crimes politiques. Parmi lesquelles celles des quatre sergents de la Rochelle à Paris et celle du général Berton à Poitiers (septembre). Quoique les plus grands coupables, comme Benjamin Constant, Laffitte, Lafayette, Manuel, Voyer d'Argenson, et, dit-on, le général Foy, eussent été épargnés, l'excessive sévérité déployée arrêta ces dangereux complots, qui menaçaient de compromettre l'existence de la France à peine rétablie des secousses causées par la chute de l'Empire.

(2) Allusion aux événements de Colmar, 2 et 3 juin 1822, à la suite desquels le lieutenant-colonel Caron fut condamné à mort à Strasbourg et exécuté le 1er octobre 1822. « Des promotions, des gratifications extraordinaires vinrent payer la conduite des militaires mêlés à cette affaire, et cela au grand scandale de tous ceux qui avaient quelque souci de l'honneur de l'armée. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V, p. 436.)

CHAPITRE VI

Mort du duc de Richelieu. — Persévérance de l'attachement de la reine de Suède. — Son désespoir. — Mort de lord Londonderry. — M. de Chateaubriand ambassadeur à Londres — Il s'y ennuie. — Le vicomte de Montmorency. — Congrès de Vérone. — Le duc Mathieu de Montmorency. — Sa vie et sa mort.

La France fit une perte réelle. La mort de M. de Richelieu la priva d'un homme habile, vertueux, honoré, autour duquel des gens de talent et de conscience se seraient naturellement groupés; et que la force des choses aurait probablement rappelé au pouvoir avant que les affaires fussent désespérées. Peut-être M de Richelieu aurait-il pu sauver la Restauration d'elle-même.

Dieu en avait autrement ordonné. Il a suscité le règne de Charles X! Plaise à sa divine volonté que ce soit pour le bonheur de nos neveux! Ce n'est pas pour celui des contemporains!

Pendant les derniers mois de son ministère, et surtout depuis sa retraite, M. de Richelieu venait souvent chez moi. Il y avait amené M. Pasquier, et c'est à cette époque qu'a commencé ma liaison plus intime avec ce dernier.

Tous deux regrettaient le pouvoir où ils se sentaient

convenablement placés, et où ils avaient l'intime conviction d'avoir rendu des services essentiels au Roi et au pays. Tous deux s'en expliquaient librement et blâmaient, quoiqu'avec mesure, les voies dangereuses où ils voyaient s'engager. M. Pasquier n'était mu que par le sentiment d'un bon citoyen, inquiet pour le pays, et par une raisonnable ambition. Peiné de se voir arrêté dans sa carrière, il n'y avait rien d'amer dans ses impressions.

Il en était autrement du duc de Richelieu; la conduite des princes l'avait ulcéré jusqu'au fond du cœur. Il était blessé de leur ingratitude, de toute la profondeur du dévouement qu'il leur avait porté. Et, quoique bien dégrisé de ce culte, ses vieux souvenirs le rendaient plus susceptible à leurs procédés.

Le duc de Richelieu, grand veneur et premier gentilhomme de la chambre, continuait à aller parfois déjeuner au château; il y était toujours très froidement accueilli.

Mme la duchesse d'Angoulême venait d'acquérir Villeneuve-l'Étang. Elle était fort en train de cette nouvelle propriété et se faisait apporter de la crème de chez elle. On la mettait dans un petit pot auprès de la princesse qui en donnait à quelques personnes. C'était une faveur. Un jour, elle affecta d'en offrir à travers la table, à droite et à gauche du duc de Richelieu, d'une manière si marquante que l'exclusion devenait une offense.

J'ai entendu le duc de Richelieu raconter lui-même cette futile circonstance, avec cette teinte d'ironie qui part d'un profond chagrin, accompagné de dédain. Il

s'en voulait à lui-même d'être sensible à de telles misères, mais son vieux sang de courtisan prenait le dessus de sa raison. Et, au fond, il y avait une intention d'insulte cachée, sous ces formes désobligeantes, dont il avait raison d'être courroucé.

C'est dans ces dispositions qu'il eut lieu de soupçonner un homme, qu'il avait comblé, auquel il était fort attaché, et qui avait toute sa confiance, d'une action qui, en terme judiciaire, s'appelle un vol. Cette découverte le bouleversa. Il ne voulut pas l'approfondir. Avant de prendre un parti sur la manière dont il lui convenait d'agir, il sentit le besoin de quelques jours de calme et partit pour se rendre chez sa femme à Courteilles. Il y avait récemment fait un séjour assez long dont il s'était bien trouvé.

La passion de la reine de Suède ne s'était pas calmée; elle le suivit, selon son usage, et s'établit dans la petite auberge servant de tourne bride au château, d'où elle pouvait surveiller toutes ses actions. Cet espionnage, encore plus insupportable à M. de Richelieu dans l'état d'exaspération où il était arrivé, le décida à revenir.

Il avait la veille traversé à cheval un gué assez profond, et avait négligé de changer ses vêtements mouillés. On attribua à cette circonstance un mouvement fébrile et le mauvais visage qu'il avait en montant en voiture. Il refusa de voir le médecin de Mme de Richelieu, mais promit de faire appeler le sien, s'il n'était pas mieux le lendemain.

A peine en route la fièvre augmenta. Un aide de camp polonais, qui l'accompagnait toujours, en devint

inquiet. A Dreux, la reine de Suède, qui le suivait à la piste, et qui aux relais faisait placer sa voiture de manière à se procurer le bonheur de l'apercevoir un instant, fut tellement frappée de son changement qu'elle fit appeler l'aide de camp et lui dit : « Monsieur, il faut prendre sur vous de faire saigner le duc de Richelieu sur-le-champ. »

Elle lui répéta cette injonction à Pontchartrain et à Versailles, en lui donnant pour preuve de l'état dangereux d'affaiblissement où était le duc, qu'il négligeait de baisser le store de sa voiture du côté où elle se trouvait placée. Malheureusement l'aide de camp n'osa rien décider. L'accès tomba entre Versailles et Paris ; et en arrivant, M. de Richelieu n'était pas très souffrant.

Sa sœur, Mme de Montcalm, était établie chez lui Il entra dans sa chambre, demanda à souper, mangea fort peu. On le décida à envoyer chercher le docteur Bourdois. Bourdois était malade, il se fit remplacer par Lerminier, médecin accrédité, mais qui ne connaissait pas le tempérament du duc.

Bourdois l'avertit qu'il avait affaire à l'homme du monde le plus nerveux et le plus impressionnable par les affections morales : « Je lui ai quelquefois cru une maladie grave, dit-il, et deux heures après je l'ai retrouvé dans son état naturel. »

Muni de ces funestes instructions, Lerminier arriva chez M. de Richelieu. Il le trouva couché, moitié assoupi, et fort irrité de voir une figure nouvelle. Il proposa divers remèdes, qui tous furent repoussés. Enfin la consultation se borna à ordonner quelques

tasses d'infusion de feuilles d'oranger pour calmer la soif; on verrait le lendemain ce qu'il serait convenable de faire.

Lerminier retourna chez Bourdois lui rendre compte de sa visite et de l'exaspération du duc, seul symptôme qui l'inquiéta. Bourdois lui assura l'avoir toujours trouvé ainsi dès qu'il avait un peu de fièvre.

A six heures l'abbé Nicole, avant de se rendre à son cours, entra chez M. de Richelieu. Son valet de chambre lui dit qu'il reposait après une nuit fort agitée. Il s'approcha pour le regarder, et fut tellement frappé de son changement qu'il se décida à envoyer chercher des médecins. Il en arriva plusieurs; on essaya de tous les remèdes, mais vainement. M. de Richelieu ne se réveilla pas de ce sommeil de mort. Avant midi il avait cessé de vivre.

Cette mort subite, puisque personne ne le savait même souffrant, frappa tout le monde. Ses amis, et il en avait de sincères, le pleurèrent amèrement; et tous les gens de bon sens le regrettèrent dans le moment et plus encore dans la suite.

C'est à cette occasion que M. de Talleyrand dit, pour la première fois, ce mot qu'il a si pauvrement prodigué depuis : « C'était quelqu'un! »

M. le duc d'Angoulême fut le seul de la famille royale qui témoigna quelque peine. Il dit à mon frère ces propres paroles : « Je le regrette beaucoup; il ne nous aimait pas, mais il aimait la France. Sa vie était une ressource et sa mort est une perte. »

Le Roi, Monsieur et Madame, furent plutôt soulagés de ne plus voir un homme vis-à-vis duquel ils étaient

mal à l'aise. Les courtisans prirent exemple du maître et ne feignirent pas une douleur qu'ils ne ressentaient pas. Ils étaient excusables, car M. de Richelieu ne les aimait ni ne les estimait.

Le désespoir de la reine de Suède fut aussi violent que son extravagante passion. Elle loua une tribune à l'Assomption, et le corps du duc de Richelieu ayant été déposé dans cette église jusqu'à ce qu'on put le transporter à la Sorbonne, elle y passa les jours et les nuits dans une douleur immodérée, justifiant ainsi les folies des années précédentes.

J'ai déjà raconté comment elle poursuivait M. de Richelieu sur toutes les grandes routes. Elle exerçait la même persécution dans Paris. Elle avait des appartements près de tous ceux qu'il habitait ou qu'il fréquentait; il ne pouvait se mettre à une fenêtre qu'aussitôt la reine ne parut à une autre. Dès qu'il sortait, elle était à sa suite, sa voiture suivait la sienne, elle s'arrêtait quand il s'arrêtait, descendait quand il descendait, l'attendait pendant toutes ses visites et en reprenait le cours, avec une persévérance, qui était devenue un véritable cauchemar pour le pauvre duc.

Entrait-il dans une boutique, elle l'y suivait, y restait après lui, se faisait donner ce qu'il avait choisi et lui faisait envoyer le pareil. C'était surtout pour des fleurs, qu'il faisait porter quelquefois chez une femme à laquelle il était attaché, que la reine exerçait cette innocente filouterie. Elle racontait naïvement alors qu'elle se faisait l'illusion de croire ces fleurs choisies pour elle, quoiqu'elle sût fort bien leur destination.

M. de Richelieu avait besoin d'exercice et allait

assez souvent au Jardin des Tuileries; la reine y accourait, mais elle remarquait que sa présence en chassait le duc et regrettait de le priver de sa promenade.

Un jour elle arriva toute radieuse chez Mme Récamier. Elle avait fait un arrangement avec ses marchands pour avoir chaque jour un costume de forme et de couleur différentes. M. de Richelieu, la reconnaissant de moins loin, ne détournait la tête qu'après qu'elle avait eu le bonheur d'envisager sa figure un instant.

Une fois même, où il causait avec animation, elle lui avait escamoté une révérence en passant très près de lui, et lui en faisant une qu'il lui avait rendue avant de la reconnaître.

Elle était accourue transportée raconter ce triomphe à Mme Récamier, dont je tiens ces détails. Celle-ci avait fait de vains efforts pour rappeler un peu de dignité féminine dans le cœur de la reine de Suède en lui reprochant des empressements si constamment rebutés, car la répulsion devenait aussi exaltée que la poursuite et frisait la brutalité. Mais elle l'aimait ainsi, « et même un peu farouche ». Et toute l'éloquence de Mme Récamier pâlissait devant cette étrange fantaisie.

Quant à M. de Richelieu, il en était importuné jusqu'au courroux. Tout consciencieux qu'il était d'employer les moyens de l'État à son service particulier, je me persuade qu'il ne résista pas à faire insinuer à Stockholm combien la reine y serait plus convenablement établie qu'à Paris. Ce qu'il y a de sûr, c'est que

son mari pressait son retour ; elle répondait toujours par des certificats de médecin, et ne consentit à aller occuper une place sur le trône de son époux qu'après la mort du duc.

C'est le seul exemple d'un amour féminin, aussi persévérant dans ses actions ostensibles, sans avoir jamais reçu le plus léger encouragement, et abreuvé de dégoût, dont j'aie jamais eu connaissance.

Bientôt après la mort de M. de Richelieu lord Castlereagh (1), devenu marquis de Londonderry, mit fin à son existence. Depuis quelques jours il donnait des signes de bizarrerie. Un matin il sortit à son heure accoutumée du lit conjugal, entra dans son cabinet, fit une partie de sa toilette; puis revint dans la chambre de sa femme chercher des pilules qu'il prenait journellement, les avala, et, en retournant dans son cabinet, se coupa, avec un très petit canif, l'artère jugulaire si artis tement, qu'une blessure de fort peu de lignes le fit tomber mort presqu'immédiatement.

Lady Londonderry entendit sa chute et se précipita vers lui, mais tous les secours étaient déjà inutiles.

On a voulu chercher des causes politiques à ce suicide; il n'y en avait aucune. Lord Londonderry était d'un caractère froid et calme peu propre à s'émouvoir de pareilles considérations. Sa mort ne peut s'attribuer qu'à un accès de folie, maladie héréditaire dans sa famille. Certes, pour qui a été au courant des deux événements, la mort de M. de Richelieu a été bien plus

(1) Mme de Boigne en a déjà parlé. Voir en particulier, t. II, chap. xv, et la note p. 179.

déterminée par des affections morales, où la politique entrait pour beaucoup, que celle de lord Londonderry.

M. de Chateaubriand avait été enchanté d'être nommé ambassadeur en Angleterre, où il remplaça le duc Decazes. Son imagination mobile jouissait du contraste de déployer les pompes diplomatiques là où il avait traîné l'existence de l'obscur émigré (1). Ce bonheur fut moins vif qu'il n'avait prévu, d'autant que sa gloire personnelle ne jette pas de grands rayons hors de France.

Son talent, si populaire chez nous, a peu de retentissement à l'étranger. Soit qu'il ait jeté son grand éclat pendant que la Révolution faisait trop de bruit pour qu'il fût écouté, soit que les témérités de l'école qu'il a fondée n'eussent pas pour des peuples, accoutumés à les trouver dans leur propre littérature, le charme que nous y reconnaissions, avant que les extravagances des disciples eussent discrédité le maître.

Remarquons aussi que le mérite particulier des ouvrages de M. de Chateaubriand tient au prestige d'un certain agencement de mots, très artistement combinés, qui donne à son style un éclat de coloris, auquel les étrangers doivent être bien moins sensibles que les nationaux. Quelle qu'en soit la raison, M. de Chateaubriand n'est point apprécié hors de France ; et

(1) Le baron Séguier, consul général de France à Londres écrit à Mme de Boigne le 13 mai 1822 : « ... M. de Chateaubriand a donné hier son premier dîner diplomatique, il a été très brillant, grande compagnie, la table bien servie et la chère excellente ! son cuisinier mérite la casserole d'honneur... » (*Lettre inédite*)

c'est ce qui, en tout temps, lui a rendu impossible de séjourner dans d'autres pays.

Il ne tarda pas à être aussi dégoûté de Londres que de Berlin, et sollicita vivement d'être envoyé au Congrès de Vérone. Le vicomte de Montmorency, fort son ami d'ailleurs, s'en souciait peu. Mais, aussitôt après le départ de ce ministre pour Vérone (1), M. de Villèle, chargé par intérim du portefeuille des affaires étrangères, se fit de plus nommer président du conseil, et se mit en correspondance intime avec le vicomte de Chateaubriand.

Quant à Mathieu, il prenait sa route pour Vienne; on l'y attendait avec impatience. A peine descendu de voiture il sort à pied. Bientôt après M. de Metternich arrive à l'ambassade, on lui assure que sans doute il se sera croisé avec M. de Montmorency. Il retourne chez lui, sans l'y trouver. On le cherche pendant six heures dans la ville; l'inquiétude commençait à gagner lorsqu'il revint paisiblement au gîte.

Chargé de lettres et de petits cadeaux, par des religieuses de Paris, pour une communauté de Vienne; il avait eu pour premier soin d'aller les porter et était resté six heures à visiter cette maison.

Avait-il, là, rencontré quelqu'adepte du parti prêtre? Cela est très possible, mais je ne le sais pas et je me borne aux faits positifs.

(1) Le Congrès de Vérone fut ouvert dans cette ville le 20 octobre, mais il avait été précédé de conférences à Vienne où le ministre des affaires étrangères Mathieu de Montmorency s'était rendu au commencement de septembre. La nomination de M. de Villèle à la présidence du conseil est du 4 septembre 1822.

Ce début ne lui donna pas grand relief dans le monde diplomatique, qui se préparait à prendre la route de Vérone; et rien ne fut plus pitoyable que notre attitude politique à ce Congrès.

Nous y avions une nuée d'envoyés : MM. de Blacas (1), de Caraman (2), de La Ferronnays (3) s'y étaient réunis à leur ministre, en accompagnant les souverains auprès desquels ils étaient accrédités; et traînaient à leur suite une multitude de secrétaires et d'attachés. Il y avait plus de Français à Vérone que de toutes les autres nations ensemble, et pourtant la France n'y jouait pas le premier rôle; d'autant qu'il n'y avait ni union ni franchise parmi ses propres agents.

Monsieur et le ministre des affaires étrangères voulaient porter la guerre en Espagne. Le Roi et le président du conseil voulaient l'éviter. Les divers ambassadeurs se partageaient entre ces deux opinions.

M. de Villèle, persuadé par les protestations de M. de Chateaubriand qu'il apporterait un grand renfort à la sienne, l'autorisa à se rendre à Vérone. Il arriva décidé à se prononcer contre la guerre de la

(1) M. de Blacas n'était plus ambassadeur. Il avait donné sa démission au mois de juillet dans un moment d'humeur, parce qu'on lui avait refusé l'autorisation de venir faire son service de premier gentilhomme de la chambre. Il n'en assista pas moins au Congrès, où son successeur à Naples, M. de Serre, se rendit également. (Conf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V, p. 444.)

(2) Victor-Louis-Charles de Riquet, comte puis duc de Caraman (1762-1839), alors ambassadeur à Vienne.

(3) M. de La Ferronnays était à l'époque ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

Péninsule, et ses dépêches confirmèrent M. de Villèle dans l'idée qu'il avait acquis un puissant auxiliaire.

Le vicomte de Montmorency revint à Paris où il était attendu par le titre de duc. Il est difficile de comprendre la puérile joie que cette faveur inspira à lui et à sa femme, mais elle ne fut pas de longue durée. Le duc Mathieu déclara qu'il se tenait pour engagé à faire entrer une armée en Espagne. M. de Villèle s'y refusa et M. de Montmorency donna, bien à regret, sa démission (1).

M. de Chateaubriand, arrivé à tire-d'aile, prit la place de son ami; et une fois assis au conseil se montra plus vif pour la guerre d'Espagne que ne l'avait été son prédécesseur. Les cajoleries prodiguées par l'empereur Alexandre, lorsque M. de Chateaubriand était resté seul à Vérone, après le départ de ses collègues, avaient-elles amené une révolution dans ses idées; ou bien avait-il jusque-là caché ses véritables opinions? On peut le soupçonner également de mobilité et de dissimulation, mais les faits sont tels que je les raconte.

Mathieu avait trouvé assez simple d'être remplacé par M. de Chateaubriand, lorsqu'il le croyait d'un avis contraire au sien. Mais il fut indigné quand il le vit, arrivé au pouvoir, suivre les mêmes errements. Il s'en expliqua avec une extrême amertume. J'assistai à une scène de violence de sa part où il ne l'épargna pas. Il fallut toute l'habileté et la douceur de Mme Récamier, presqu'également amie de tous deux, pour éviter le

(1) La démission de Mathieu de Montmorency est du 25 décembre et la nomination de M. de Chateaubriand, du 28.

scandale d'une rupture, ouverte et motivée, devant le public. M. de Chateaubriand la redoutait à juste titre.

La vie de Mathieu n'a pas été celle de tout le monde. Son père le vicomte de Laval (1), fils cadet du Maréchal, avait épousé Mlle Boullongne, fille de finance, destinée à une immense fortune, qu'elle n'a pourtant pas eue. Elle était extrêmement jolie, spirituelle, piquante, et s'empara promptement de l'esprit et du cœur de la duchesse de Luynes, sœur de son mari.

La vicomtesse de Laval désirait passionnément une place à la Cour. Mme de Luynes s'identifia à ce vœu de sa belle-sœur; tout était à peu près arrangé lorsque la famille royale se prononça contre cette prétention de Mlle Boullongne. Elle fut repoussée durement.

La famille de Montmorency se tint pour offensée de cet affront à une femme qui n'était plus Mlle Boullongne, mais Mme de Laval. Mme de Luynes proclama son mécontentement. Je crois même qu'elle cessa de faire son service de dame du palais, jusqu'au moment où les malheurs de la Révolution la ramenèrent aux pieds de la Reine.

Le duc et la duchesse de Luynes n'avaient qu'une fille unique destinée à être la plus grande héritière de France. L'amour de la duchesse pour son nom lui fit

(1) Mathieu Paul-Louis, vicomte de Laval, troisième fils du maréchal duc de Laval-Montmorency, et père de Mathieu créé duc de Montmorency en 1822, avait épousé, le 25 décembre 1765, Catherine-Jeanne Tavernier de Boullongne. Ils avaient divorcé. La sœur du vicomte de Laval, fille du maréchal, était marié au duc de Luynes, c'était la belle-mère de la duchesse de Chevreuse, dont Mme de Boigne a parlé au premier volume.

désirer de la marier à un de ses neveux, et l'amitié qu'elle portait à la vicomtesse l'engagea à donner la préférence au fils unique de celle-ci, sur les quatre fils de son frère aîné le duc de Laval (1). Lui-même, fort dévoué à la vicomtesse, le souhaitait.

L'union de Mathieu, avec la jeune Hortense de Luynes, fut donc convenue, à la satisfaction des deux mères, et avec l'assentiment du duc de Luynes. Il survint un obstacle auquel on ne s'attendait guère.

Gui de Laval, fils aîné du duc, roux, laid, asthmatique, cacochyme, vieillard de vingt ans, avait épousé Mlle d'Argenson, charmante personne qui faisait un contraste frappant avec l'époux que d'immenses avantages de rang et de fortune lui avaient fait accepter. Le jeune Mathieu ne fut pas le dernier à en être frappé, et il devint amoureux fou de sa charmante cousine.

Élevé dans l'hostilité de la Cour, par suite du mécontentement de ses parents, livré aux soins de l'abbé Sieyès (2) pour lui former le cœur et l'esprit, il tomba,

(1) Le duc de Laval-Montmorency, fils aîné du maréchal de Laval, avait épousé Marie-Louise-Mauricette-Élisabeth de Montmorency-Luxembourg, marraine de Mme de Boigne qui en a parlé au premier volume. De ce mariage étaient nés quatre fils :

1° Gui, marquis de Laval (1766-1786). Marié le 28 mai 1784 à Pauline-Renée-Sophie de Voyer de Paulmy d'Argenson ;

2° Anne-Adrien de Montmorency, duc de Laval, né en 1768, marié le 14 mai 1788 à Bonne-Charlotte de Montmorency-Luxembourg. Ils eurent un fils Gui-Henri (1796-1819), et deux filles;

3° Achille de Laval de Montmorency, né en 1772, tué à l'armée de Condé le 20 septembre 1793 ;

4° Eugène, marquis de Montmorency, né en 1773, marié à Maximilienne de Béthune-Sully, veuve du comte de Charost.

(2) Emmanuel-Joseph Sieyès (1748-1836). Vicaire général du diocèse de Chartres. Député du tiers état en 1789. Auteur du

ainsi préparé, dans la société intime de la famille d'Argenson où il ne fit qu'accroître ses dispositions révolutionnaires, et développer l'incrédulité philosophique inspirée par son instituteur.

Toutefois la droiture d'un cœur passionné le fit reculer devant l'idée d'épouser Hortense de Luynes, tandis qu'il adorait la marquise de Laval. Celle-ci, plus avisée, un peu plus âgée et peut-être moins éprise, comprit fort bien que la rupture de ce mariage lui serait imputée à crime par toute la famille et obtint, par ses sollicitations, le consentement de Mathieu.

Il conduisit à l'autel Mlle de Luynes encore enfant, puis elle rentra dans son couvent. Mathieu l'oublia à peu près auprès de la marquise. Cependant les années amenèrent le moment où il devint convenable de réunir les jeunes époux. Il fallut avoir encore recours à l'influence de la marquise.

Ce rapprochement était à peine fait que la duchesse de Luynes, après quinze ans de stérilité, accoucha d'un fils; et, ce qui fut bien plus sensible à Mathieu, son cousin, Gui de Laval, mourut sans enfants, laissant une veuve dont la possession aurait fait son bonheur.

Il était trop honnête homme pour n'avoir pas d'excellents procédés pour sa jeune épouse, mais il l'accabla de ses froideurs; et pour étourdir son cœur se jeta tête baissée dans toutes les exagérations révolution-

serment du Jeu de Paume. Fondateur du Club des Jacobins. Membre de la Convention. Régicide. Député aux Cinq-Cents. Membre du Directoire. Consul. Sénateur. Comte de l'Empire. Grand-croix de la Légion d'honneur. Proscrit par la Restauration. Rentré après la révolution de 1830.

naires. Ses parents ne l'arrêtaient pas, et sa maîtresse l'y poussait. Elle était intimement liée avec Mmes de Staël, de Broglie, de Beaumont, et partageait leurs opinions qu'elle faisait adopter à Mathieu.

Il montra assez de talent à la tribune où il finit par renier, avec toute l'exagération d'une jeune cervelle, son origine et son Dieu. Il attira sur sa tête la vive colère de la Cour et du parti antirévolutionnaire, ainsi que le blâme des gens sensés.

Lors de la première Fédération, l'exaltation, ou plutôt la mode, engagèrent un certain nombre des femmes les plus élégantes à aller traîner la brouette, dans le Champ-de-Mars, pour aider manuellement aux préparatifs de la fête, soi-disant nationale, de la Fédération.

La marquise de Laval ne fut pas des dernières à s'y rendre, dans un beau carrosse doré, suivie de trois laquais portant la livrée de Montmorency et la manche du connétable, pour bien constater de son amour pour l'égalité ; et témoigner combien elle aspirait à faire partie de la classe vénérable des travailleurs productifs.

Une averse survenue, qui trempa ses légers vêtements et ses souliers de taffetas, donna un cruel démenti à ses prétentions civiques. Elle gagna une fluxion de poitrine, le poumon s'attaqua, elle languit quelques semaines et expira dans les bras de Mathieu. Effrayée peut-être de la route que prenaient les actes révolutionnaires ; et ramenée à des idées plus saines par les douleurs et l'approche de sa fin, elle les prêcha à son cousin avec l'éloquence du lit de mort.

Cette perte, qui le jeta dans un désespoir sans borne, fut un temps d'arrêt dans la carrière politique de Ma-

thieu. C'est pourtant à ce moment que commença l'intimité de sa liaison avec Mme de Staël, qu'aucun événement n'a pu rompre ni même refroidir. Le public a cru que la consolatrice avait réussi à faire oublier la marquise. Je suis très persuadée du contraire. Cette sainte amitié, née dans les larmes, a conservé la pureté de son origine.

Pendant que l'affliction de Mathieu l'absorbait tout entier, la Révolution marchait de crime en crime, et aucune âme honnête ne pouvait plus s'y associer. Je ne sais si c'est immédiatement après la mort de Mme de Laval que les sentiments religieux s'emparèrent du cœur de son cousin. Mais je ne le retrouve, dans mes souvenirs, que quelques années plus tard, menant en Suisse la vie d'un anachorète et expiant dans les remords les erreurs de sa première jeunesse.

Il avait laissé en France, auprès de sa mère, la duchesse de Luynes, sa femme grosse. Il lui était né une fille, mariée depuis à Sosthène de La Rochefoucauld.

Le temps ayant un peu cicatrisé les blessures de Mathieu, les prières de Mme de Staël l'attirèrent à Coppet où ses soins achevèrent de le calmer.

La France était redevenue habitable ; le désir de revoir sa patrie, et de remplir les devoirs de famille, qu'une violente passion lui avait trop fait négliger, l'y ramena.

Si Mme Mathieu avait eu à souffrir de ses froideurs avant l'émigration, elle le lui rendit en hauteur et en maussaderie au retour.

Dans le long séjour qu'elle avait fait en prison pen-

dant la Terreur, Hortense s'était passionnément attachée à une femme de chambre, qu'elle y avait menée ou trouvée, et vivait exclusivement avec elle, livrée à toutes les plus petites pratiques de la religion à laquelle seule elle pliait un caractère de fer. Sa fille tenait peu de place dans sa vie, ses parents moins encore, son mari point du tout. Reconnaissant ses torts envers elle, et souhaitant trouver dans des affections légitimes une nourriture permise à un cœur très tendre, M. de Montmorency supporta, avec une patience admirable, les procédés dont il fut accueilli et chercha à ramener sa femme à plus de douceur.

Bientôt sa fille fut mise au couvent pour l'éloigner de ses caresses, et Mme Mathieu lui déclara qu'étant en prison, pendant la Terreur, elle avait fait vœu de célibat pour sauver sa tête et celle de ses parents.

Mathieu se soumit, et n'eut d'autre ressource que de suivre son exemple et de mener une vie tout à fait ascétique. Il se livra aux bonnes œuvres, aux mortifications de la chair, et s'exalta dans les idées religieuses, repoussé qu'il était de tous les liens de famille. Nous l'avons vu pendant vingt ans tenant cette conduite, et traité par sa femme avec un dédain poussé à un tel point que, par exemple, lorsqu'elle dînait hors de chez elle, elle ne se donnait pas la peine de l'en prévenir, et il rentrait pour se mettre à table sans trouver le repas qu'elle défendait à ses gens d'apprêter.

Il n'avait aucune fortune personnelle, et, même lorsque la mort du duc de Luynes rendit Mme Mathieu immensément riche, elle ne lui donna pas une obole.

Je l'ai vu voyager sur l'extérieur des diligences, parce qu'il n'avait pas de quoi payer une place dans l'intérieur. Elle joignait la désobligeance des formes aux duretés du fond, et il fallait l'inépuisable patience de Mathieu pour supporter une pareille conduite.

Il était d'une charmante et noble figure, aimable, spirituel et fait pour plaire. Il partageait son cœur entre Dieu et l'amitié, et portait ces sentiments jusqu'à l'exaltation.

La Restauration y ajouta l'ambition, et cette ambition dévote qui, en sûreté de conscience, se prête même aux plus vilaines intrigues, assurée qu'elle est de ne prétendre au pouvoir que pour la plus grande gloire de Dieu.

Mathieu, que le besoin d'expier les erreurs de sa jeunesse avait jeté dans les mains des prêtres, était dès longtemps disciple de la petite Église; il devint facilement membre de la Congrégation, elle le poussa pour s'en faire un appui.

Mme la duchesse d'Angoulême le traita avec une grande distinction. M. de Damas (1), son chevalier d'honneur, étant mort en 1814, Mathieu le remplaça. Il eut beaucoup de crédit sur la princesse aussi bien que sur Monsieur.

Cette faveur de Cour commença à rapprocher

(1) Louis-Étienne-François comte de Damas-Crux (1750-1814). Menin du dauphin (Louis XVI). Colonel du régiment de Limousin. Maréchal de camp. Emigré (1792). Attaché au duc de Berry. Chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Angoulême au moment de son mariage (1799). Rentré en 1814. Lieutenant général et pair de France le 2 juillet 1814, il mourut le lendemain aux Tuileries.

Mme Mathieu de son mari; elle ne lui refusa plus à dîner et quelquefois lui prêta ses chevaux.

Le duc Adrien de Laval, le seul des quatre frères de la branche aînée qui eût eu des enfants, perdit un fils unique de vingt-trois ans, et la branche de Montmorency Laval se trouva sans héritier. L'âge de la duchesse de Laval ne laissait pas l'espoir de le remplacer, le conseil de famille eut recours au ménage Mathieu.

J'ai vu la correspondance conjugale qui s'établit à ce sujet. Et je suis forcée de convenir que les lettres de Mathieu sont si tendres d'affection, si gracieuses de galanterie, si chastes d'expressions, que, malgré mes idées préconçues de moquerie, je les ai lues avec un véritable intérêt. Elles persuadèrent Mme Mathieu. Les époux expédièrent un courrier à Rome pour être relevés des vœux qui les séparaient, et son retour fut attendu avec une impatience un peu exagérée.

Au moment même Mme Mathieu fut prise d'une passion immodérée pour son mari. Elle n'existait pas hors de sa présence, c'était un véritable roman. Et la figure de cette héroïne de quarante-cinq ans, laide, mal tournée, et surtout vulgaire à l'excès, achevait le ridicule de cette bouffonne lune de miel que Mathieu supportait avec sa résignation accoutumée.

On a dit que les empressements de Mme Mathieu avaient abrégé la vie de son mari. Quoi qu'il en soit, elle a été pendant quelques mois parfaitement heureuse de son amour, de l'importance de sa situation, du ministère, et du titre de duchesse. Le chagrin de quitter l'hôtel des affaires étrangères, et ses beaux salons, fut compensé, peu après, par la nomination à la

place de gouverneur de M. le duc de Bordeaux et l'espoir d'habiter les Tuileries.

Cependant la santé de Mathieu s'altérait de plus en plus. Il avait eu des crises fort douloureuses que sa patiente douceur dissimulait.

Il était mieux ; on l'espérait guéri, lorsque le vendredi saint de l'année 1826, n'étant pas assez rétabli pour assister aux offices, il sortit de chez lui pour aller, avec sa femme et sa fille, à l'église de Saint-Thomas d'Aquin à l'Adoration de la Croix. Il se prosterna appuyé sur une chaise ; sa prière se prolongeant outre mesure, Mme de La Rochefoucauld l'engagea à ne pas rester plus longtemps à genoux. Il ne répliqua pas, elle attendit encore, puis répéta ses paroles, puis s'effraya, puis chercha à le soulever, il était mort.

On le transporta dans la sacristie. Les secours lui furent vainement prodigués, il ne respirait plus. Une maladie de cœur venait de terminer sa vie au pied de cette Croix qu'il avait si vivement, et, je crois, si sincèrement invoquée depuis trente ans.

On a fait de lui une gravure très ressemblante qui rappelle, d'une manière frappante, les traits que les peintres espagnols, et surtout Murillo, ont donnés à Jésus-Christ. Selon moi, l'expression de la figure de Mathieu avait perdu quelque chose de sa beauté depuis que l'ambition tenait autant de place dans sa vie.

Je me le rappelle en 1810 dans la chapelle de Saint-Bruno, au désert de la Grande-Chartreuse, comme une vision aussi poétique qu'édifiante. Il était absorbé dans la prière, sa belle figure se trouvant éclairée par un rayon de soleil ; tout ce que nous étions là en fûmes

frappés, et certainement dans un siècle plus croyant, nous l'aurions vu entouré d'une auréole de lumière divine.

J'ai toujours beaucoup aimé Mathieu et je l'ai pleuré. Mais ses amis doivent-ils regretter qu'il ait ainsi fini de la mort du juste, dans un moment où il était si entouré d'intrigues et d'intrigants qu'il aurait pu difficilement éviter de ternir sa vie? Déjà sa liaison avec Mme du Cayla était une tache.

Le désespoir de la duchesse Mathieu fut très violent. Dans cette âme si sèche il n'y a place que pour la passion. C'est une singulière personne. Elle ne manque pas d'une espèce d'esprit, raconte assez drôlement; et compte merveilleusement ses écus.

Comme ce qu'elle a toujours aimé le mieux c'est l'argent, elle suppose que Dieu partage ce goût. Lorsqu'elle souhaite quelque chose, elle s'en va au pied des autels et promet au bon Dieu une somme, plus ou moins forte, selon l'importance de l'objet. Si son vœu est exaucé, elle paie consciencieusement. Mais aussi elle ne donne rien lorsqu'elle n'a pas réussi.

Ainsi la seconde Restauration de 1815 lui a coûté trente mille francs. Elle en avait promis cinquante si Mathieu guérissait, elle ne les a point payés. Elle fait aumône de la partie de son bien exigée par l'Évangile; mais avec des restrictions tout à fait comiques, et sans qu'il y ait jamais le moindre entraînement.

Elle prétend être née avec les dispositions les plus mondaines, les goûts les plus vifs à la dissipation; et avoir été obligée d'étrangler ses passions, faute de pouvoir les conduire.

Elle a survécu à sa fille, aussi bien qu'à son mari, et s'occupe à diriger des établissements religieux qu'elle a fondés.

Monsieur regretta fort Mathieu. Madame était extrêmement refroidie pour lui; elle ne lui pardonnait pas d'avoir préféré le portefeuille des affaires étrangères au poste de son chevalier d'honneur. C'est encore une preuve, ainsi que je l'affirmais à l'occasion du duc de Richelieu, de l'importance que les princes de la maison de Bourbon attachent au service près de leur personne.

CHAPITRE VII

Mme de Duras fait nommer le duc de Rauzan directeur au ministère des affaires étrangères. — La guerre d'Espagne. — Départ de M. le duc d'Angoulême. — Marchés de Bayonne. — Habileté d'Ouvrard. — Intrigues du parti ultra. — Sagesse de M. le duc d'Angoulême. — Mécontentement contre lui. — Mme de Meffray. — Campagne en Espagne. — Prise du Trocadéro. — Conduite du prince de Carignan. — Les grenadiers lui donnent des épaulettes en laine. — Mot du duc de Reichstadt à ce sujet. — Madame à Bordeaux. — Le baron de Damas remplace le maréchal de Bellune. — Retour de M. le duc d'Angoulême.

J'ai souvent remarqué, avec étonnement, que les femmes, même les plus dévouées, même les plus distinguées, ne peuvent guère se garantir d'afficher leur crédit, lorsque les hommes qu'elles chérissent arrivent au pouvoir. Elles ne sauraient pourtant leur rendre plus mauvais service. Mme de Duras tomba dans ce piège de la fortune, d'autant plus facilement qu'elle commençait à être fort inquiète de l'attachement de M. de Chateaubriand pour Mme Récamier. Elle exigea de lui de nommer son gendre, le duc de Rauzan, chef des travaux politiques (1). Ce poste avait toujours été

(1) Le duc de Rauzan, nommé directeur des travaux politiques au ministère des affaires étrangères le 1er janvier 1823, occupa ces fonctions jusqu'au 6 juin 1824; et fut envoyé comme ministre plénipotentiaire en Portugal le 15 juillet 1825. (*Histoire généalogique de la famille de Chastellux*, p. 230.)

rempli par quelque diplomate consommé, vieilli dans les bureaux.

M. de Chateaubriand sentit l'absurdité de le confier à un jeune homme, qui avait été trois mois attaché à l'ambassade de Rome, et six semaines secrétaire de légation à Berlin.

Ne sachant comment se tirer d'une promesse arrachée à sa faiblesse, il s'avisa d'écrire à Mme de Duras qu'il craignait que cette nomination, où on reconnaîtrait tout son empire, ne la compromît et ne lui attirât des ennemis. J'ai vu le billet où elle lui répondait qu'elle exigeait l'accomplissement de sa parole, qu'elle se faisait gloire de son attachement pour lui, et ne craignait, en aucune façon, les propos malveillants qu'on pourrait tenir sur une liaison, dont il avait bien soin qu'elle ne connût que les amertumes.

M. de Chateaubriand n'osa pas résister davantage Cette intempestive nomination eut lieu. Elle fut généralement blâmée, ridiculisée, et nuisit tout d'abord à sa considération. Chacun y reconnut la volonté impérieuse de Mme de Duras, et elle ne s'en cacha pas. Et pourtant elle aurait tout sacrifié à cette gloire qu'elle immolait à l'autel de sa vanité.

La guerre d'Espagne étant décidée, il fallut s'occuper des préparatifs. Il semblait qu'il ne dût y avoir qu'un ordre à expédier pour entrer en campagne. La fièvre jaune, qui désolait la péninsule, avait autorisé l'établissement d'un cordon sanitaire sur la frontière. Et depuis que la peste révolutionnaire s'y était ajoutée, le nombre des troupes avait été considérablement accru.

Toutefois, les répugnances politiques et financières

de M. de Villèle s'étaient également opposées à ce qu'elle fussent mises sur le pied de guerre. L'incapacité du maréchal duc de Bellune, aussi bien que la vénalité de ses entours, avaient servi les vœux du président du conseil, sans les partager.

M. le duc d'Angoulême fut nommé généralissime et partit au commencement du printemps. J'ai lieu de croire qu'il n'était nullement partisan de cette guerre, mais il ne savait jamais qu'obéir au Roi.

En arrivant à Bayonne il trouva que rien n'avait été préparé pour l'entrée en campagne. Il expédia un courrier porteur des plaintes les plus amères. Il démontrait combien il serait fâcheux, aux yeux de la France et de l'Europe, d'être arrêté dès ce premier pas; et de confirmer, en apparence, les propos de l'opposition, qui proclamait que le Roi n'oserait réunir une armée, parce qu'elle se déclarerait contre son gouvernement.

Le télégraphe porta au prince l'autorisation de prendre sur lui toutes les mesures nécessaires, pour concentrer les troupes et leur procurer des subsistances.

Le ministre de la guerre, nommé major général de son armée, partit en poste pour Bayonne. Le conseil espérait ainsi s'en débarrasser, sans offenser les ultras qui le chérissaient. Mais M. le duc d'Angoulême ne voulut pas même le voir.

On a dit que, par une intrigue d'Ouvrard, tous les préparatifs, faits par l'administration de la guerre, s'étaient éclipsés. Il la fallait habilement ourdie; car le duc de Bellune, si intéressé à prouver le contraire, fut obligé de convenir que tout manquait. Il fut désespéré,

contresigna les arrangements arrêtés par le prince avec Ouvrard; et reprit le chemin de Paris où il arriva au grand désappointement de ses collègues.

Il retrouva son cabinet et tout l'hôtel intacts. La Maréchale en avait soutenu le siège et refusé l'entrée au général Digeon (1), ayant le portefeuille par intérim, et destiné à remplacer le Maréchal. La duchesse de Bellune (2) l'avait relégué dans les bureaux ; et cette défense matérielle de la place de son mari n'avait pas été sans quelque influence pour la lui conserver.

A peine dix jours écoulés, depuis qu'Ouvrard avait été nommé fournisseur général, l'armée, réunie à Bayonne, se trouva dans l'abondance. Je ne sais si cette péripétie fut amenée par d'habiles fripons, et s'il y eut bien des tours de bâton dans ce coup de baguette. Beaucoup de noms honorables y furent compromis. Je n'ai pas de renseignements assez exacts pour m'être formé une opinion à ce sujet.

Ce que je sais, c'est que M. le duc d'Angoulême agit avec autant de prudence que de fermeté. L'important, en ce moment, n'était pas tant de payer les rations quelques centimes de plus ; l'important était de marcher en avant, et de ne point laisser aux malveillants le temps de travailler le moral des soldats, en reculant

(1) Alexandre Digeon (1771-1826). Général de division (1813). Rallié aux Bourbons, il fut nommé pair de France et créé vicomte. Ministre intérimaire de la guerre. Commandant de l'armée d'occupation en Espagne.

(2) Le maréchal Victor, après avoir contracté un premier mariage à Valence en 1791, avait divorcé; puis s'était remarié en Hollande (1801) avec Mlle Julie Vosch d'Avesaat. Elle fut dame du palais sous l'Empire.

devant des difficultés matérielles auxquelles personne n'aurait voulu croire.

Déjà M. le duc d'Angoulême avait montré une grande sagesse, en soutenant le général Guilleminot (1) contre une de ces intrigues, que le parti ultra avait l'habitude d'exploiter. Une malle adressée à un aide de camp de Guilleminot fut saisie à la diligence (2). Elle avait été dénoncée, et se trouva contenir des uniformes et des cocardes du temps de l'Empire.

L'officier, mandé à Paris, prouva si victorieusement n'avoir jamais eu un rapport quelconque avec cette malle que l'on fut obligé d'abandonner ce moyen, dont on avait fait grand bruit, et qui fut tracé jusqu'en assez haut lieu pour que tout le monde dût se taire.

Le but de cette machination était d'inspirer de la défiance contre le général Guilleminot, et de le faire remplacer par un homme de la Congrégation. Mais M. le duc d'Angoulême traita le général avec d'autant plus de bonté et de distinction.

J'ai déjà dit que ce prince n'était nullement sous la gouverne des prêtres. Pieux comme un ange, ayant toujours mené la vie la plus exemplaire, il n'avait pas besoin d'intermédiaire vis-à-vis du ciel. Il respectait les prêtres à l'autel, mais ne leur accordait aucune

(1) Armand-Charles, comte de Guilleminot (1774-1840), général de division (1813). Major général à l'armée d'Espagne, pair de France (1823). Ambassadeur à Constantinople (1824-1830).

(2) M. de Lostende. Le baron Pasquier écrit : « Tout cela avait été préparé, exécuté, j'en ai la certitude, par les soins d'un sieur Hinaux, commissaire central à la préfecture de police, aidé par le commissaire de police de Saint-Thomas d'Aquin nommé Genaudel, et un officier de paix nommé Morlot. » (*Mémoires*, t. V, p. 504.)

influence dans les affaires temporelles. Il n'a jamais eu d'aumônier particulier; et refusa même d'en emmener dans cette campagne. Il disait que l'Espagne était un pays suffisamment catholique pour qu'il n'y manquât pas de prêtres.

Chaque jour il entendait la messe, dite par le curé du lieu où il se trouvait. Et les jours fixés pour ses dévotions, il avait de même recours au ministère du premier ecclésiastique, comprenant le français, qu'il trouvait sur sa route.

Un jour un abbé, expédié de Paris et armé d'un brevet d'aumônier de l'état-major, se présenta au quartier général. M. le duc d'Angoulême voulait le renvoyer. MM. Guilleminot et de Martignac (1), qui craignirent de s'attirer les foudres de la Congrégation, opinèrent pour qu'il restât; le Prince reprit : « Vous le voulez, messieurs, vous ne tarderez guère à vous en repentir. »

En effet, l'abbé établit un foyer d'intrigue; et on sut bientôt qu il était le centre d'une petite réunion d'où il partait des notes, adressées à Paris, sur la conduite privée de tous les officiers de l'armée. Le Prince se procura une de ces listes annotées, fit venir l'abbé, la lui montra, en lui remettant son ordre de route et lui

(1) Jean-Baptiste-Sylvère Gay, vicomte de Martignac (1778-1832). Avocat à Bordeaux, sa ville natale. Avocat général à la Cour de Bordeaux (1815). Procureur général à Limoges. Député de Marmande (1821). Conseiller d'État, commissaire civil à l'armée d'Espagne (1823). Directeur général de l'enregistrement (1825). Ministre de l'intérieur et chef du cabinet qui porte son nom de janvier 1828 à avril 1829. Défendit les ministres de Charles X devant la Cour des pairs après la révolution de 1830.

disant : « Partez, et taisez-vous. Je ne veux pas d'espions en soutane. »

Tandis qu'il déployait cette sagesse dans le conseil, M. le duc d'Angoulême montrait une bravoure froide, et sans aucune forfanterie, sur le champ de bataille; il partageait les fatigues du soldat, et les supportait mieux que sa frêle apparence ne semblait l'annoncer.

Mon frère l'accompagnait en qualité d'aide de camp, et je tiens de lui une multitude de traits, pas assez importants pour être rapportés, mais qui militent à confirmer la sage fermeté de l'ensemble de la conduite du prince. Aussi était-il abhorré par les courtisans de son père et de sa belle sœur.

Une puérile circonstance donnera mieux l'idée de la manière dont ils l'envisageaient que de longs développements.

A un déjeuner, assez nombreux, donné par le comte et la comtesse Fernand de Chabot (1) pour l'inauguration d'un nouvel appartement, quelqu'un, impatienté des impertinences qu'on débitait sur M. le duc d'Angoulême, s'amusa à dire qu'il avait passé à l'ennemi à la tête de quatre régiments. « Vraiment, s'écria Mme de Meffray (2), dame et favorite de Mme la duchesse de

(1) Fernand de Chabot, prince de Léon, fils du duc de Rohan et frère du cardinal, marié à Mlle Joséphine de Gontaut, fille de Mme la duchesse de Gontaut, gouvernante des enfants de France. (*Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut*, p. 166).

(2) Mlle Suzette de La Tour, fille du comte de La Tour en Woëvre et de la comtesse née d'Heillimer, établis en Italie à la suite de la Révolution. Venue toute jeune en France, avec Mme la duchesse de Berry, Mlle de La Tour y fit son éducation et épousa le comte de Meffray. Quand Mme de Gontaut fut nommée dame

Berry, vraiment! est-il possible? Je savais bien que M. le duc d'Angoulême pensait très mal, mais je ne le croyais pas encore capable de cela! »

Sans doute Mme de Meffray était une niaise, mais ses paroles indiquent le diapason de l'intérieur où elle vivait.

Lors de la sage ordonnance d'Andujar (1), les clameurs contre le Prince furent telles que le ministère fut obligé de la casser; à dater de ce moment M. le duc d'Angoulême cessa de prendre aucune part politique aux affaires de la Péninsule, se bornant à ses devoirs militaires.

Il avait été grandement dégoûté par les procédés du roi Ferdinand VII qui, non seulement ne lui avait accordé aucune confiance, mais avait même affecté des formes grossièrement arrogantes vis-à-vis de lui. Ainsi, par exemple, lorsque M. le duc d'Angoulême, au moment où le Roi débarquait à Port-Sainte-Marie, lui avait présenté son épée en s'agenouillant, il lui avait

d'atour, la comtesse de Meffray prit sa place auprès de la princesse, qui avait pour elle une vive affection. (Conf. *Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut,* p. 184 et suiv.)

(1) Ordonnance rendue à Andujar le 8 août 1823, dans le but de pacifier les esprits en arrêtant les arrestations arbitraires et les exécutions sanglantes ordonnées par les royalistes Espagnols. Elle est repoussée par la régence organisée à Madrid après l'occupation française.

L'ordonnance ne fut pas cassée par le ministère, mais le Prince fut invité, à la suite d'un conseil présidé par le Roi, à en atténuer les effets; ce qu'il fit par une lettre du général Guilleminot, major général, aux commandants de corps. M. le duc d'Angoulême a toujours conservé rancune à M. de Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères, de l'initiative qu'il avait prise auprès du conseil en cette circonstance.

laissé accomplir cette cérémonie de courtoisie, à la grande indignation des Français présents, et se relever sans lui offrir d'assistance (1).

L'absurde étalage qu'on a fait de la prise du Trocadéro a rendu ridicule jusqu'au nom d'un très joli fait de guerre, qui décida la prise de Cadix et termina la campagne, si on peut donner ce nom à une marche triomphale de Bayonne à Cadix. Les partisans des Cortès se défendirent dans quelques villes; mais, en général, l'armée française fut accueillie partout avec une grande joie.

Les populations des villages accouraient à sa rencontre. Le prince était reçu avec acclamation : « Viva el duque! Viva el Borbone! Viva el rey neto! Viva la sacra santa enquisición! », criait la foule qui couvrait l'escouade royale de fleurs et de guirlandes et déployait des tapis sous les pieds des chevaux.

Aussi le maréchal Oudinot disait-il en soupirant : « Ce qu'il y a de déplorable, dans cette affaire-ci, c'est que nos gens se persuadent qu'ils font la guerre. » Malgré cette exclamation chagrine du vieux soldat, nos jeunes troupes, toutes les fois qu'elles en eurent occasion, montrèrent leur zèle et leur intrépidité accoutumés. Et j'ai entendu dire à des officiers, ayant fait la vraie guerre, que notamment le petit fort du Trocadéro avait été emporté avec une vigueur digne des grenadiers de la grande armée.

Le prince de Carignan s'y distingua particulière-

(1) Le 1er octobre 1823. Le 28 septembre, les Cortès assiégées dans Cadix s'étaient dissoutes et avaient rendu la liberté au roi Ferdinand.

ment. On lui a fort reproché d'avoir fait cette campagne contre les révolutionnaires. Elle lui avait été imposée comme amende honorable par la Cour de Sardaigne, et tout lui était bon pour sortir de la position intolérable où il se trouvait à Florence (1). Mais, quelque opinion qu'on puisse avoir sur la convenance de sa présence auprès de M. le duc d'Angoulême, tout le monde doit approuver la conduite qu'il y tint en passant, avec les premiers grenadiers, le fossé plein d'eau qui entourait la redoute.

Le lendemain, à la parade, une députation des grenadiers s'avança vers le Prince et lui offrit, au nom du corps, une paire d'épaulettes de laine, appartenant à un des camarades tué, à ses côtés, pendant la périlleuse traversée du large fossé, et le proclama « grenadier français ».

Le Prince attacha les épaulettes sur son uniforme, et certainement ce moment a été un des plus heureux de sa vie, quoique son visage se trouvât tout à coup inondé de larmes. Tous les assistants étaient émus de cet épisode improvisé, auquel personne ne s'attendait.

Il me rappelle une circonstance, bien postérieure,

(1) Le Prince toujours exilé à Florence à la suite des événements de 1821, avait demandé au roi Charles-Félix l'autorisation de faire cette campagne. Il écrivait le 24 février 1823 : « ... J'ai écrit deux lettres au Roi pour lui demander d'aller, comme volontaire, faire la campagne contre les constitutionnels espagnols... » Lettre citée par le marquis Costa de Beauregard qui ajoute : « La permission tant désirée de partir pour l'Espagne arrivait enfin. Si Charles-Félix l'avait longtemps fait attendre, c'est qu'il voulait que le prince, par l'insistance de ses démarches, se fut à tout jamais compromis. » (*La Jeunesse du roi Charles-Albert*, p. 241-242.)

mais que je placerai ici, d'autant que je ne pense pas conduire ces récits jusqu'à l'époque où elle a eu lieu.

Le colonel de La Rue se trouvant à Vienne en 1832 avec le jeune duc de Reichstadt (1), celui-ci, qui cherchait sans cesse à le faire parler sur les armées de France, lui demanda si en effet le roi de Sardaigne avait payé de sa personne autant qu'on l'avait dit.

M. de La Rue, témoin et acteur au Trocadéro, lui raconta ce qui s'y était passé, ainsi que la démarche des grenadiers, et il ajouta :

« Et je vous assure, Monseigneur, que le Prince était bien content.

— Sacrebleu, je le crois bien ! répondit le jeune homme en frappant du pied. » Puis il reprit après un assez long silence :

« Voyez la différence des pays, mon cher La Rue ; chez eux, — il désignait du doigt l'ambassadeur de Russie, — chez eux quand on veut humilier un officier, on le fait soldat. Chez nous quand on veut honorer un prince, on le fait grenadier ! Ah ! chère France ! » Et il s'éloigna du colonel pour cacher une émotion qu'il venait de lui faire partager.

Ce même M. de La Rue possède une pièce assez curieuse. La veille de son départ de Vienne il adressa

(1) Napoléon II, né à Paris le 20 mars 1811 (voir t. Ier, p. 292). Mort à Schœnbrunn le 22 juillet 1832. En 1814, le jeune « Roi de Rome » fut confié à son grand-père l'empereur d'Autriche, François Ier, qui ne consentit jamais à le rendre à l'empereur Napoléon, soit à l'île d'Elbe, soit à Saint-Hélène. Prince de Parme, dont sa mère était souveraine, il fut fait duc de Reichstadt en 1818. Il avait un culte profond pour la mémoire de son père et pour la France.

à M. le duc de Reichstadt, qu'il rencontrait dans le monde tous les soirs, cette phrase banale :

« Monseigneur a-t-il des ordres à me donner pour Paris?

— Des ordres pour Paris! moi? Moi! oh! non, cher La Rue! » Et il sentit trembler la main qu'on lui avait tendue.

Il se retira affligé de l'effet produit sur le Prince par son inadvertance. Au moment où il montait en voiture le lendemain, un valet de pied lui remit un paquet. C'était un grand papier plié en quatre, sur le milieu duquel était écrit de la main du duc : « Présentez mes respects à la colonne. »

Il n'y a ni date ni signature, mais l'enveloppe, mise par un secrétaire, est contresignée de tous les titres et qualités de S. A. I. le duc de Reichstadt, et porte l'assurance que l'intérieur est de son écriture. Est-ce un usage allemand pour les lettres des princes ou une précaution particulière pour celle-là? Je l'ignore.

M. de La Rue me l'a confiée, pendant une absence qu'il a faite, mais il me l'a redemandée; et je n'ai pas osé lui témoigner le désir que j'aurais eu de la conserver.

Je reprends le fil de mon discours. Mme la duchesse d'Angoulême s'était établie à Bordeaux, pendant la guerre d'Espagne, pour être plus à portée des nouvelles. Le même motif y conduisit ma belle-sœur. Cette similitude d'intérêt la rapprocha de la princesse, beaucoup plus gracieuse en général lorsqu'elle s'éloignait de Paris, et qui, dans cette circonstance, montra à

Mme d'Osmond des bontés qu'elle lui a toujours continuées.

Elle n'était pas précisément de son intimité, mais du petit nombre des personnes qu'elle accueillait avec faveur. Distinction d'autant plus appréciée qu'elle était moins prodiguée, aussi ma belle-sœur lui est-elle très dévouée. Le naturel de son esprit lui a fait trouver grâce devant Madame.

Mme d'Osmond est la seule personne d'un esprit remarquable que je lui ai vu ne point repousser. Il y a fort à parier que, sans le séjour de Bordeaux, elle serait restée dans la disgrâce qu'elle méritait sous ce rapport.

L'animadversion de M. le duc d'Angoulême, pour le duc de Bellune, était si hautement prononcée qu'il fallait bien songer à le remplacer. M. de Villèle en faisait d'autant plus volontiers le sacrifice qu'il désirait fort s'en débarrasser, et était charmé d'en laisser l'impopularité au prince.

M. de Chateaubriand, qui se savait assez mal dans son esprit, crut faire un acte de haute courtisanerie en poussant à la nomination du baron de Damas, attaché à sa maison (1). Lorsque M. le duc d'Angoulême reçut le courrier, qui lui en apportait la nouvelle, il entra dans le salon, où étaient réunis ses aides de camp, et il leur dit :

(1) Anne-Hyacinthe, baron de Damas (1785-1862). Fut élevé à Saint-Pétersbourg pendant l'émigration. Lieutenant général à la Restauration Commandant de la 8e division (1816-1822). Ministre de la guerre (1823), des affaires étrangères (1824). Gouverneur du duc de Bordeaux (1828). Il suivit le prince en exil et revint en France son éducation terminée.

« Messieurs, le duc de Bellune n'est plus ministre de la guerre. Devinez qui le remplace. Je vous le donne en dix. Que dis-je, en dix? Je vous le donne en cent; et même cela ne sera pas assez, je vous le donne en mille. »

Quelques noms étranges ayant été prononcés, le prince reprit :

« Non, c'est encore mieux... Vous ne trouverez jamais... C'est le baron de Damas, votre camarade... le bon Damas! »

Il se prit à rire, et tout l'état-major avec lui. On voit comme M. de Chateaubriand avait bien réussi à faire sa cour à M. le duc d'Angoulême.

A son retour à Paris, le Prince se montra aussi simple, et aussi modeste, qu'il avait été brave et sage en Espagne. Son père le reçut avec une tendresse et une joie toute paternelle; le Roi avec cette pompe théâtrale qui suppléait en lui à la sensibilité.

Mme la duchesse d'Angoulême jouissait des succès de son mari d'une joie si étrangère à sa physionomie qu'elle en était alterée. Cette pauvre princesse a eu si peu d'occasion d'en ressentir, qu'elle ne sait comment la porter. Son attachement pour M. le duc d'Angoulême était aussi tendre que sincère, quoiqu'il ne partageât pas ses passions politiques.

Le Prince était resté en rapport avec les personnes les plus influentes du ministère Richelieu, MM. Pasquier, Mounier, etc., et surtout M. Portal au sage esprit duquel il accordait grande confiance. Il leur parlait volontiers des affaires, du moment, pour s'éclairer de leurs lumières.

Ces relations, que le Prince lui-même ne cherchait point à dissimuler, achevaient de le discréditer auprès des exaltés. Ils s'étaient ameutés contre lui dès ce voyage dans la Vendée où il avait prêché « Union et Oubli ». L'ordonnance d'Andujar, autre crime de même nature, aurait constaté qu'il était incorrigible et décidément jacobin, si, déjà, sa désapprobation formelle, de la manière dont M. Manuel (1) avait été expulsé de la Chambre, avait pu laisser quelques doutes sur ses sentiments.

Peu de jours après son retour, M. le duc d'Angoulême, sortant en voiture avec mon frère, fut accueilli de très vives acclamations par la foule assemblée dans la cour des Tuileries. Une fois sur le quai, et les saluta-

(1) Jacques-Antoine Manuel (1775-1827). Avocat, député de la Vendée. Mêlé à toutes les conspirations des ennemis de la Restauration. Le 26 février 1823, parlant dans la discussion des crédits pour la guerre d'Espagne et combattant l'intervention, il dit que l'entrée des étrangers en France avait causé la mort de Louis XVI en obligeant la Révolution à « se défendre par une forme nouvelle, par une énergie toute nouvelle... ». La droite vit dans ces paroles une apologie du régicide et refusa d'en entendre davantage. Sur la proposition de M. de la Bourdonnaye, et malgré une habile défense de Manuel et de ses amis, la majorité vota son exclusion, le 3 mars, après une longue discussion. Le lendemain, entouré de ses amis, il força les consignes données et vint à la séance. Il résista au président de la Chambre, M. Ravez, qui l'invitait à se retirer ; et fut, sur l'ordre du président, expulsé *manu militari* par la gendarmerie. La garde nationale avait refusé d'intervenir. La gauche le suivit et, la majorité n'ayant pas permis la lecture de la protestation qu'elle avait rédigée, elle cessa de prendre part aux débats de la Chambre. L'expulsion de Manuel fut exploitée très habilement dans l'opinion publique contre la monarchie légitime, et la faute commise par ceux qui se croyaient cependant ses meilleurs défenseurs ne fut pas sans causer beaucoup de mal à la Restauration.

tions accomplies, il se renfonça dans sa voiture et dit avec un sourire amer :

« Voilà bien ce qui s'appelle, en termes de gazette, un prince adoré ! Il serait bien doux d'y pouvoir croire ! Mais, voyez-vous, d'Osmond, ils crieraient à l'eau tout aussi volontiers si on les y poussait. »

Au moins ne se faisait-il pas illusion sur sa popularité, malgré les adulations dont les gens, qui avaient le plus cherché à le déjouer et à empoisonner sa conduite vis-à-vis du Roi et du public, l'étourdissaient. Il en était fort contrarié et l'a souvent témoigné, avec son peu de bonne grâce accoutumée, mais avec beaucoup de jugement.

Personne plus que lui n'était impatienté de l'abus fait de ce malheureux nom du Trocadéro. L'esprit courtisan l'avait donné à tout ; depuis un ruban, jusqu'à une salle de festin à l'hôtel de ville ; depuis un joujou du duc de Bordeaux, jusqu'à l'Arc de triomphe de l'Étoile. Toutefois, M. le duc d'Angoulême s'opposa formellement à ce dernier baptême, et cette ridicule appellation tomba vite en désuétude.

Je me livre avec complaisance à parler de M. le duc d'Angoulême en ce moment. C'est certainement la plus belle année d'une vie si éprouvée par le malheur. Ce pauvre prince méritait un meilleur sort. Mais la fortune, son éducation, son père, ses entours, et même ses vertus lui en ont préparé un si déplorable, que l'histoire elle-même l'accablera de dédains, sans rendre justice à des qualités réelles.

Si M. le duc d'Angoulême s'était trouvé succéder immédiatement à Louis XVIII, la Restauration aurait

probablement marché dans des voies assez sages pour se concilier les suffrages du pays. Pendant bien des années, toutes les espérances se sont tournées vers lui; et c'est seulement lorsqu'on l'a vu suivre les traces de son père que les orages se sont pressés autour du trône et que la foudre populaire l'a renversé.

CHAPITRE VIII

Le duc de Rovigo et le prince de Talleyrand. — Pavillon de Saint-Ouen. — Détails sur cette fête. — Le duc de Doudeauville remplace le marquis de Lauriston au ministère de la maison du Roi. — Lauriston est nommé maréchal de France.

J'ai dit ailleurs, je crois, les relations que Mme du Cayla avait entretenues, sous l'Empire, avec le duc de Rovigo; et dont l'extraordinaire ressemblance de son fils témoignait fort indiscrètement (1).

Depuis que l'immense crédit de la favorite était aussi bien établi, le duc de Rovigo l'assiégeait de ses réclamations Il voulait être réhabilité à la Cour, employé dans son grade, et rentrer dans les voies du pouvoir. Menaçant, si elle ne réussissait pas à obtenir ce qu'il désirait, de publier une correspondance, qui non seulement était fort tendre pour Rovigo, mais encore très confiante pour le ministre de la police; et prouvait qu'elle n'avait pas attendu la Restauration pour jouer le rôle le plus équivoque et en recevoir un salaire.

Elle ne savait comment se tirer de cet embarras. Elle n'avait aucune envie de rétablir la position du duc

(1) T. Ier, p. 287.

de Rovigo, dont la présence lui était insupportable; mais elle craignait encore davantage de l'exaspérer.

Comme il prétendait toujours que sa conduite, dans l'affaire de la mort de M. le duc d'Enghien, avait été la plus innocente du monde, il exigea qu'elle se chargeât de l'expliquer au Roi. Elle se fit répondre par Sa Majesté que, si M. de Rovigo parvenait à persuader le public, il lui accorderait ses bonnes grâces. En conséquence, M. de Rovigo se mit à l'œuvre et fit une relation, soi-disant justificative, où il s'incriminait de la façon la plus maladroite, tout en chargeant M. de Talleyrand très gravement; et, je crois, très véridiquement.

Mme du Cayla tressaillit d'aise à cette lecture. Elle y voyait la perte de deux hommes, qu'elle redoutait presque également. Cependant elle fut assez habile pour faire quelques remarques critiques au duc de Rovigo. Elle lui fit adoucir quelques phrases, retrancher quelques aveux; puis l'encouragea à la publication, sans toutefois la lui conseiller, afin qu'il ne pût l'accuser de l'y avoir poussé.

L'effet en fut tel qu'elle l'avait prévu. Un tolle général s'éleva contre Rovigo; tout le parti Talleyrand y excita. Et, le voyant à son comble, le prince s'enveloppa dans sa dignité offensée et déclara qu'il ne reparaîtrait pas aux Tuileries, que son nom ne fût vengé de tant de calomnies.

Personne ne soutint le duc de Rovigo; le Roi lui fit défendre de reparaître. Monsieur et son fils déclarèrent qu'ils le feraient mettre à la porte s'il se présentait chez eux. Toutes les réclamations qu'il faisait pour ses dotations furent mises à néant.

Mme du Cayla, elle-même, quoique se disant désolée d'un résultat qu'elle était si loin d'attendre de leurs efforts réunis, se crut obligée de renoncer à le recevoir ouvertement chez elle. Elle lui promit de ne perdre de vue aucune occasion de rétablir sa situation, mais lui fit admettre la nécessité de laisser passer l'orage; et elle s'en trouva débarrassée.

Soit qu'elle craignît de s'attirer trop de haines à la fois, soit qu'elle n'eût pas le moyen de réussir de ce côté, M. de Talleyrand eut tous les honneurs de cette affaire. Le Roi lui fit dire : « Qu'il pouvait revenir aux Tuileries sans craindre de mauvaise rencontre. » En conséquence, il fit sa rentrée, le dimanche à la messe, en plein triomphe.

C'était un des moments où il était le plus en évidence. Sa charge de grand chambellan le plaçait immédiatement derrière le Roi. Il s'y tenait debout, la main appuyée sur le fauteuil, hors le moment de l'élévation où il s'agenouillait assez adroitement, malgré sa jambe estropiée — et il ne lui plaisait pas qu'on cherchât à l'assister.

Son maintien pendant les offices était inimitable. L'impassibilité de sa physionomie l'y suivait; et personne ne pouvait l'accuser d'y porter, ni distraction mondaine, ni cagoterie hypocrite.

Un homme, moins habile que M. de Talleyrand, aurait été abîmé par les révélations contenues dans le mémoire du duc de Rovigo; d'autant que bien des personnes vivantes pouvaient justifier de leur exactitude. Mais il comprit, tout de suite, que le coup venait d'un homme qui n'était pas situé de façon à pouvoir l'asséner vigou-

reusement; et il se plaça si haut que ce fut le Rovigo qui manqua son atteinte et en fut renversé.

Il y a peu de circonstances, où M. de Talleyrand ait mieux jugé sa position, aussi bien que celle de son adversaire, et se soit conduit avec plus d'habileté.

Le succès fut si complet, que, depuis ce temps, les attaques se sont émoussées. M. de Talleyrand est sorti très épuré de ce creuset, aux yeux des contemporains; et l'histoire devra se charger de lui rendre la part qu'il a jouée dans la triste tragédie des fossés de Vincennes.

La petite maison, appartenant à la comtesse Vincent Potocka, où le Roi avait donné en 1814 la déclaration dite de Saint-Ouen, fut mise en vente à la mort de la comtesse. Bientôt nous vîmes s'élever sur ses ruines un élégant pavillon.

Les meilleurs artistes furent appelés à le décorer. Les plantes les plus rares en ornèrent les jardins et les serres. Un luxe royal s'y déployait, et l'acquéreur ne put être longtemps ignoré, malgré le secret imposé qui excitait vivement la curiosité. On variait sur la destination de ce lieu de délice.

Des invitations, adressées à tout ce que la Cour et la ville avait de plus distingué, nous apprirent qu'il appartenait à Mme du Cayla; et qu'elle en ferait l'inauguration par une fête à laquelle elle nous conviait.

Quelques personnes, plus scrupuleuses, refusèrent de s'y rendre. Je ne fus pas du nombre. Je connaissais Mme du Cayla de tout temps, nos relations étaient devenues très froides, mais j'étais également curieuse

de voir le pavillon et la fête. L'un et l'autre en valaient la peine.

On ne nous avait pas exagéré la magnificence de la maison. Elle était parfaitement commode et construite à très grands frais. Chaque détail était complètement soigné. Depuis l'évier en marbre poli juqu'à l'escalier du grenier à rampe d'acajou, rien n'était négligé. Il était aisé de voir qu'artistes et ouvriers, personne n'avait été contrôlé dans la dépense.

Les plus habiles peintres avaient été employés à décorer les murailles ; mais ce luxe de bon goût ne sautait pas aux yeux et s'accordait avec une noble simplicité. On voyait dans la bibliothèque un immense portrait de Louis XVIII, assis à une table, et signant la déclaration de Saint-Ouen.

Ce qui était encore bien plus curieux, c'était le nonce du Pape Mgr Macchi et M. Lieutard, assis sous ce tableau, et se relayant, l'un l'autre, pour faire, à tour de rôle, l'éloge des vertus chrétiennes de leur charmante hôtesse. Or il faut savoir que ce M. Lieutard, était l'instituteur rigide de la jeunesse dévote du temps, et qu'aucun de ses disciples n'aurait osé pénétrer dans un théâtre, hormis dans celui que Mme du Cayla allait nous ouvrir.

Les meilleurs acteurs y jouèrent un joli vaudeville ; puis une petite pièce de circonstance, d'après laquelle il nous fut loisible de croire, si cela nous plaisait, que Mme du Cayla n'était que la concierge sensible et dévouée du pavillon historique, que ses soins avaient arraché à l'oubli, à la profanation de la bande noire, pour le conserver à la reconnaissance de la

France, dont un bon nombre de couplets témoignèrent.

Les applaudissements des spectateurs la confirmèrent; et Mme du Cayla sortit de l'enceinte couverte de couronnes civiques, et proclamée l'héroïne de la charte par un auditoire qui n'y tenait guère.

Je m'amusai bien à cette fête, fort belle et fort bien ordonnée, mais divertissante surtout par son côté bouffon. Tout le corps diplomatique s'y pressait sur les pas de la dame du lieu, aussi bien que les évêques et les « mères » de l'Eglise. Elle avait attaché un grand prix à les y faire venir. Toujours elle les avait soignés avec empressement, et chaque semaine un grand dîner réunissait les âmes pieuses à sa table.

Une demi-heure, avant celle fixée aux invités à la fête de Saint-Ouen, le Roi était venu en inspecter les apprêts. Les traces des roues de son lourd carrosse se voyaient dans les allées, très bien sablées d'ailleurs.

Mme du Cayla avait espéré la présence de Monsieur. Elle en avait laissé courir le bruit, assez complaisamment, au commencement de la matinée; mais vers la fin elle se révoltait contre une idée aussi saugrenue. Le fait était que Monsieur avait hésité.

M. de Villèle l'encourageait à soutenir Mme du Cayla, dont il exploitait le crédit sur le Roi. Mais l'influence de Madame l'emporta; cette princesse ne pouvait s'abaisser à caresser la favorite, et la traitait toujours plus que froidement.

Mme de Choisy, sa dame d'atour, qu'elle avait mariée

au vicomte d'Agoult (1), et chez laquelle elle passait toutes ses soirées, ayant, au mépris de ses défenses, formé une liaison intime avec Mme du Cayla, la princesse lui en témoigna son mécontentement et ne mit plus les pieds chez elle, quoique l'appartement qu'elle occupait fut contigu au sien. La reconnaissance de Mme du Cayla se signala en faisant nommer le vicomte d'Agoult gouverneur de Saint-Cloud.

J'ai dit que le général Lauriston (2) était resté seul du ministère Richelieu. Il dut cette faveur à la mansuétude avec laquelle il payait les sommes énormes, que la faiblesse du Roi répandait sur ses royales amours, sans jamais les trouver trop considérables. Cependant on désira sa place de ministre de la maison du Roi pour M. de Doudeauville, afin que Sosthène de La Rochefoucauld, chargé de la division des beaux-arts, ne relevât que de son père.

En conséquence, pour désintéresser M. de Lauriston, solder ses complaisances, et acheter sa discrétion, on le nomma tout à la fois grand veneur et maréchal de France. Il avait beaucoup fait la guerre, comme tous les serviteurs de Napoléon, mais il n'avait aucune

(1) Mme de Choisy, dame d'atour de Mme la duchesse d'Angoulême, avait épousé en 1816 le vicomte d'Agoult, écuyer de la princesse. Il fut gouverneur de Saint-Cloud, lieutenant général et pair de France. *(Almanach Royal.)*

(2) Jacques-Alexandre-Bernard Law, marquis de Lauriston (1768-1828), petit neveu du célèbre financier sous la Régence, condisciple de Bonaparte, dont il fut aide de camp. Général de division (1805). Rallié à la Restauration. Pair de France (1815). Marquis (1817). Ministre de la maison du Roi (1821-1824). Commandant du corps d'occupation en Espagne (1823). Maréchal de France (1823).

réputation militaire et cette élévation souleva des tempêtes.

Les patrons de Lauriston crurent les calmer en l'envoyant commander l'armée de réserve en Espagne. Lui, de son côté, voulut décorer son nouveau bâton de quelques lauriers. Il fit faire le siège de Pampelune, après la reddition de Cadix et la délivrance du roi d'Espagne (1), qui amenait nécessairement la chute de toutes les places sans coup férir. Quelques braves gens payèrent de leur sang l'élévation de Lauriston au grade de maréchal, sans la justifier aux yeux de personne.

Il avait laissé la liste civile fort dérangée. Elle

(1) La prise de Pampelune est du 17 septembre 1823. Le roi d'Espagne fut rendu à la liberté après la dissolution des Cortès, seulement le 28 septembre suivant et quitta Cadix le 1er octobre. Le maréchal Lauriston commandait le corps de réserve de l'armée d'Espagne, sous les ordres du duc d'Angoulême. Lorsque le prince marcha sur Cadix, il vint avec ses troupes occuper les provinces de Navarre et d'Aragon. Le siège de Pampelune était commencé ainsi que celui de Saint-Sébastien. L'accusation de Mme de Boigne ne semble donc pas très fondée.

Le général de Lauriston était ministre de la maison du Roi du 1er novembre 1820 Le maréchal Davoust, duc d'Eckmühl, étant mort le 1er juin 1823, il fut créé méréchal à sa place par ordonnance du 24 juin 1823, dont voici le texte : « Le marquis Law de Lauriston (Jacques-Alexandre-Bernard), ministre secrétaire d'État de notre maison et lieutenant général de nos armées est élevé à la dignité du maréchal de France en remplacement de notre cousin le duc d'Echmühl, décédé. » Lors de la reconstitution du ministère, le 4 août 1824, le duc de Doudeauville est nommé ministre de la maison du Roi et, par ordonnance du même jour, le maréchal de Lauriston, ministre d'État et grand veneur. (Duvergier, *Collection des lois et décrets*, t. XXIV.) Il s'est donc écoulé plus d'une année entre les deux nominations.

acheva de se dilapider sous l'administration du duc de Doudeauville, très galant homme, mais trop faible et trop dépendant pour oser faire la moindre résistance aux caprices de son fils et de Mme du Cayla. Cette facilité le forçait à fermer les yeux sur les autres abus, et jamais caisse n'a été livrée plus ostensiblement au pillage.

La sage administration de M. de La Bouillerie (1), sous le nom d'intendant, avait réparé le mal en peu d'années; et, avant la révolution de 1830, la liste civile était libérée de toute dette.

(1) Comte de La Bouillerie, pair de France, ministre d'État, intendant général de la maison du Roi. Une ordonnance du 23 mai 1827 avait supprimé le ministère de la maison du Roi et réorganisé les services

CHAPITRE IX

Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt est destitué de places gratuites. — Exécution des quatre sergents de La Rochelle. — Élections gouvernementales. — Renvoi de M. de Chateaubriand. — Sa colère. — L'indemnité aux émigrés et la réduction des rentes. — L'archevêque de Paris, M. de Quélen. — Situation politique de M. de Villèle. — Le père Élisée — Répugnance du Roi à quitter les Tuileries. — Quel en était le motif.

L'opinion publique se montra fort choquée de la destitution du duc de La Rochefoucauld-Liancourt (1). Je ne me rappelle plus dans quelle circonstance il témoigna de la résistance aux volontés ministérielles. C'était pour quelque chose de fort peu important. Cependant le *Moniteur* prit la peine de répondre par une litanie de places qui étaient enlevées au duc. Or, ces places étaient toutes de bienfaisance et gratuites.

(1) François-Alexandre-Frédéric, duc de La Rochefoucauld-Liancourt (1747-1827). Député aux États généraux. Émigré au 10 août, rentré sous le Consulat. Membre de la Chambre des pairs à la Restauration. Il était membre du conseil des prisons de la Seine, ayant donné sa démission à la suite d'une mésintelligence avec le préfet de police, M. de Lavau, il fut destitué de toutes les places gratuites qu'il occupait : conseil des hospices, conseil général des manufactures, de l'agriculture, des prisons, inspecteur général du Conservatoire des arts et métiers, conseil général du département de l'Oise, du comité de vaccine, qu'il avait importé en France, etc., etc. La vie entière du duc de Liancourt était consacrée aux œuvres de charité pour lesquelles sa générosité et son zèle furent inlassables.

Il les exerçait avec autant de zèle que de dévouement, dans l'intérêt du pauvre, dont il était adoré. En supposant même qu'il eût témoigné de l'hostilité au gouvernement, c'était une puérile et maladroite vengeance.

Celle exercée, d'une façon plus cruelle, contre les sous-officiers de la Rochelle fut encore plus réprouvée. Quatre de ces jeunes gens périrent sur l'échafaud pour un projet de conspiration, très coupable, sans doute, mais qui, n'ayant aucune chance de réussite, ne frappait pas assez l'esprit public pour lui faire supporter le sacrifice de ces quatre jeunes têtes, dont la plus âgée n'avait pas vingt-trois ans.

Ils se conduisirent de manière à augmenter l'intérêt, avec fermeté et sans jactance, et parurent poursuivis avec acharnement.

Je me rappelle très bien que le petit noyau d'hommes modérés qui m'entourait s'affligeait de cette procédure et désirait beaucoup que le Roi fît grâce à ces jeunes gens. Je crois me souvenir qu'une note fut remise à M. le duc d'Angoulême par M. Portal, qu'il entra fort dans ses sentiments, mais lui dit qu'il s'était fait la loi de ne s'ingérer, en aucune façon, dans le gouvernement du Roi; qu'il gémissait souvent de ce qu'il voyait, que toutes les fois qu'on lui demandait son opinion, il la donnait consciencieusement, mais que jamais il ne prenait l'initiative : « L'opposition des princes est une trop grande calamité pour que le pays puisse en supporter deux », ajouta-t-il.

Puis, embarrassé lui-même de ce qui venait de lui échapper, il devint fort rouge : « Le Roi, reprit-il, doit

être obéi respectueusement par tout le monde, et surtout par moi. Lorsqu'il veut bien me charger d'une mission, je la fais de mon mieux et dans ma conscience. Mais lorsqu'il ne me consulte, ni ne m'emploie, je me tais et je vais à la chasse. »

Je n'affirme pas que ce soit à l'occasion des sous-officiers de la Rochelle que ces paroles ont été prononcées. Je crois même que c'est après le retour d'Espagne que M. Portal nous rapporta les avoir entendues, le jour même, de la bouche du Prince. Cette sagesse lui attirait notre respect et justifiait les espérances que le pays fondait sur lui.

Les succès obtenus dans la Péninsule, en persuadant au parti ultra-royaliste que l'armée était à sa dévotion, excita sa violence. Il exigea de M. de Villèle les lois sur le sacrilège, sur le droit d'aînesse, et l'accomplissement des promesses faites aux émigrés. Le ministre y ajouta de sa propre invention la conversion des rentes cinq pour cent en trois pour cent. C'était de toutes ces lois la seule à laquelle il tint sérieusement.

Les élections (1), faites avec des fraudes déhontées, avaient amené à la Chambre des députés une majorité compacte qui votait selon le bon plaisir du ministre. Il n'eut pas de peine à faire accepter, par elle, les élections septennales (2).

(1) La Chambre avait été dissoute par ordonnance du 24 décembre 1823. Les nouvelles élections eurent lieu le 25 février et le 6 mars 1824. Elles furent un désastre pour les libéraux, qui avaient effrayé le pays par leurs complaisances pour les conspirateurs.

(2) Loi de juin 1824. Cette Chambre sera dissoute par M. de Villèle lui-même trois ans plus tard. Novembre 1827.

La Chambre des pairs, persuadée que cette nouvelle organisation était meilleure et plus gouvernementale, l'adopta; quoiqu'un grand nombre des pairs, qui votèrent en sa faveur, reconnussent l'inconvénient de prolonger, entre les mains du parti contre-révolutionnaire, un instrument aussi dangereux que la Chambre des députés, telle qu'elle était composée.

Mais là s'arrêta leur complaisance. Et l'utilité du gouvernement représentatif, et de la pondération des pouvoirs, ne s'est peut-être jamais fait mieux sentir qu'à cette époque.

La Chambre des députés étant servile, autant que puérilement aristocratique, celle des pairs se montra indépendante et libérale. Et les lois du sacrilège, du droit d'aînesse, de la réduction du taux des rentes, de l'indemnité, etc., furent ou repoussées, ou amendées de manière à perdre leur caractère de lois de parti.

M. de Villèle s'était bien mordu les doigts d'avoir fait exception à son goût pour les médiocrités, en appelant M. de Chateaubriand au pouvoir. Dès les premiers moments il avait été trompé dans son espérance de trouver en lui un appui contre la guerre, que la Cour, la sacristie et la Sainte-Alliance souhaitaient porter en Espagne.

M. de Villèle, en se voyant joué, s'était promis de se venger. M. de Chateaubriand n'avait aucune faveur auprès du Roi et des princes, il était facile à démolir de ce côté. M. de Villèle prétendit qu'il avait voté contre la loi sur la réduction des rentes (1)

(1) Loi rejetée par la Chambre des pairs. Cet échec ayant paru

M. de Chateaubriand l'a toujours nié. Mais il convenait volontiers que la loi lui semblait intempestive et dangereuse, et s'en exprimait librement dans son salon.

Toutefois, il n'existait aucun dissentiment ostensible entre lui et ses collègues, lorsqu'un dimanche (1) il se présenta à la porte de Monsieur pour lui faire sa cour. L'huissier lui répondit qu'il ne pouvait entrer. M. de Chateaubriand y fit peu d'attention; il était tard, il crut la porte fermée et Monsieur déjà passé chez le Roi. Il se hâta de descendre pour arriver dans le cabinet.

En passant la première porte il vit de l'hésitation dans les huissiers et les gardes du corps. Enfin l'officier s'avança vers lui, et lui dit, du ton le plus respectueusement peiné :

« Monsieur le vicomte, nous avons la consigne de ne vous point laisser entrer. »

Il était sous le coup de l'étonnement, lorsque M. de Vitrolles, son ami, lui dit :

« Vous ne venez donc pas de chez vous?

— J'en suis sorti il y a une heure.

— Eh bien, vous avez manqué une lettre qui vous y attend. »

M. de Chateaubriand y courut, et trouva une esta-

un moment ébranler la situation de M. de Villèle, M. de Chateaubriand fit une démarche auprès de lui pour le prévenir qu'il le suivrait dans sa retraite. Le président du conseil, loin d'apprécier ce dévouement, y vit une insinuation perfide. (Cf. *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V, p. 558, 559.)

(1) Le dimanche 6 juin 1824, jour de la Pentecôte.

fette qui réclamait le reçu d'une dépêche, fort laconique, portant que le Roi n'avait plus besoin de ses services. M. de Chateaubriand signa le reçu de sa propre main, envoya chercher une demi-douzaine de fiacres, y jeta ses effets pêle-mêle; et avant que sa pendule eût sonné l'heure commencée, écrivit à M. de Villèle que les ordres du Roi étaient accomplis, et l'hôtel des affaires étrangères, aussi bien que le portefeuille, à la disposition du président du conseil.

La manière dont il avait quitté cet hôtel, en plaisant à l'imagination de M. de Chateaubriand, adoucit un peu la blessure qu'il avait reçue aux Tuileries. Et, pendant les premiers jours, il soutint sa chute avec un calme et une dignité qui lui firent jouer le beau rôle.

Mais, petit à petit, les embarras et les ennuis de sa position ranimèrent l'insulte gratuite qu'on lui avait fait éprouver, et excitèrent sa haine et sa vengeance contre M. de Villèle, jusqu'au point où elles ne connurent plus ni borne ni convenance.

Le journal des *Débats,* dont l'amitié des frères Bertin (1) lui ouvrait les colonnes, devint l'arène où il traîna son antagoniste et où il se servit d'armes, si peu courtoises, que bientôt l'offense sembla plus qu'expiée.

(1) Louis-François Bertin, dit Bertin aîné (1766-1841), fondateur du journal des *Débats.*

Bertin de Vaux (1771-1842). Député (1815). Conseiller d'État (1827). Membre de la Chambre des pairs sous la monarchie de Juillet. Associé à son frère dans la direction du journal des *Débats.*

Fondé en 1789, le journal des *Débats* devint après le 18 brumaire la propriété des frères Bertin. Confisqué par Napoléon en 1811. Il fut rendu aux frères Bertin à la Restauration. C'était alors l'organe politique le plus important.

D'autant que, dans sa colère, M. de Chateaubriand s'occupait peu des blessures qu'il pouvait faire au pouvoir, en attaquant ses agents.

M. de Villèle se crut forcé de rétablir la censure (1). Mais qu'en arriva-t-il? Toutes les fois que le censeur effaçait un article ou une phrase, sa place restait en blanc dans le journal, et l'imagination de l'abonné suppléait à tout ce que la « tyrannie » l'empêchait de lire. Ces blancs ayant été proscrits, par une ordonnance, les journalistes les remplacèrent par des pages entières de tirets — — — — — — — — — — — — — — — figurant des lignes.

Il devint évident que pour rendre la censure efficace, il fallait l'appuyer par des mesures sévères, que la dispositions de l'esprit public ne tolèrerait pas. Pour oser entraver la liberté de la presse, dans les temps où nous vivons, il faut que son danger soit évident aux yeux de tous; ou succéder à un temps d'anarchie, lorsque tout le monde a tellement souffert, que chacun invoque des chaînes, afin que son voisin ait les mains liées. Telle a été la fortune du gouvernement impérial.

L'indemnité aux émigrés pouvait être une mesure juste et même politique, mais elle n'était rien moins que populaire. M. de Villèle, pour comble de maladresse, l'accola à la loi de la réduction des rentes. Son but était d'assurer à cette dernière le vote de tous les députés et pairs émigrés. Il réussit auprès des députés, mais échoua à la Chambre des pairs.

M. Pasquier fut un de ses antagonistes les plus for-

(1) Ordonnance du 15 août 1824.

midables. Il déploya dans la Chambre haute la même éloquence de tribune qu'il avait déjà montrée comme député et comme ministre; et prit dès lors, sur ses collègues, l'ascendant que ses hautes lumières, sa modération constante et son talent incontesté lui ont toujours conservé (1).

M. de Villèle rencontra aussi dans l'archevêque de Paris un adversaire qui ne laissa pas de lui enlever quelques votes. Sous prétexte de défendre les intérêts des rentiers, ses diocésains, il se montra très hostile au projet de réduction; et en releva l'injustice et l'iniquité, après que d'autres orateurs eurent établi la vanité de la mesure, sous le point de vue économique.

L'archevêque acquit une assez grande popularité par cette résistance. Il n'avait pas encore eu le temps de déployer son caractère ambitieux et hautain; on était disposé à le croire dans les idées modérées.

L'abbé de Quélen (2), né dans une famille ven-

(1) M. Pasquier raconte qu'il contribua très activement à infliger un autre échec au ministère dans la Chambre des pairs. La loi qui permettait d'autoriser par ordonnance royale les congrégations de femmes fut repoussée : « Je démontrai, écrit-il, que, si le principe qu'une ordonnance royale suffisait pour autoriser l'existence des communautés religieuses de femmes était admis, il n'y aurait aucune puissance de raisonnement qui fût capable d'empêcher que le même principe ne fût un jour appliqué aux communautés d'hommes. Je n'avais pas à désigner les communautés d'hommes qui, suivant toutes les apparences, se tenaient prêtes à profiter de cet avantage; il n'y eut personne dans l'assemblée qui ne nommât celle des Jésuites. Cet argument fut décisif, le projet fut rejeté par 85 suffrages contre 83. » (*Mémoires du chancelier Pasquier*, t. V, p. 563.)

(2) Hyacinthe-Louis, comte de Quélen (1778-1839). Vicaire général de Saint-Brieuc. Secrétaire du cardinal Fesch. Coadjuteur du cardinal de Talleyrand-Périgord à l'archevêché de Paris (1817), il lui

déenne, avait commencé sa carrière dans le service de la grande aumônerie impériale. Le cardinal Fesch, son patron, l'avait ensuite placé, comme aumônier, auprès de Madame, mère de l'Empereur. Lors de la Restauration, M. de Quélen ne fit qu'un bond des genoux du cardinal Fesch sur ceux du cardinal de Talleyrand dont il devint le benjamin. Il dirigea la grande aumônerie et s'y montra très sage. Aussi, lorsque le cardinal de Talleyrand, devenant de plus en plus infirme, le demanda pour coadjuteur de l'archevêché de Paris, M. de Richelieu accueillit cette démarche avec empressement.

Préoccupé de la crainte de voir arriver à ce siège un prélat qui y portât les idées réactionnaires du clergé émigré, et notamment l'archevêque de Sens, La Fare (1), que Madame y poussait, il crut faire un coup de parti en l'assurant à un homme, dont les précédents promettaient autant de modération que de tolérance.

Cette considération fit arriver M. de Quélen, ecclésiastique obscur et sans talents remarquables, à la première place de son ordre, lorsqu'il était à peine âgé de quarante ans. On aurait pu croire son ambition satisfaite, mais il montra bientôt qu'elle était insatiable.

M. de Richelieu s'était laissé entraîné à commettre

succéda en 1821. Pair de France (1822). Membre de l'Académie française (1824).

(1) Henri de La Fare, petit-fils du poète (1752-1829). Évêque de Nancy (1787). Député aux États généraux (1789). Émigré. Rentré en 1814. Premier aumônier de la duchesse d'Angoulême, archevêque de Sens (1817). Pair de France, ministre d'État. Cardinal (1823).

une faute. Jamais, depuis le cardinal de Retz, l'ancienne monarchie n'avait consenti à donner le siège de Paris à un homme assez jeune pour prétendre à faire de l'opposition. Il était la récompense de prélats vieillis dans les vertus évangéliques. Et la probabilité de leur succession, promptement ouverte, servait de moyen pour en maintenir plusieurs autres dans la dépendance du gouvernement.

Il était donc d'une mauvaise politique, lors même que M. de Quélen se fût montré tel qu'on le croyait, de donner la première place dans le clergé à un homme aussi jeune.

M. de Quélen n'était pas de cet avis. Et même il se flattait que l'héritage de la grande aumônerie, possédée par le cardinal de Talleyrand, lui arriverait avec l'archevêché de Paris. L'humeur qu'il conçut de l'en voir séparer, en faveur du cardinal de Croy (1), entra pour beaucoup dans son hostilité à la conversion des rentes.

Quoi qu'il en soit, l'esprit financier et finassier de M. de Villèle se trouva cruellement blessé d'être dévoilé et battu sur son propre terrain. A aucune autre époque il n'a été aussi maître dans le cabinet. L'incapacité du baron de Damas ayant été suffisamment constatée au département de la guerre, il l'avait placé à celui des affaires étrangères, en se réservant le soin de le diriger.

Le marquis de Clermont-Tonnerre passa de la marine

(1) Gustave-Maximilien-Juste, prince de Croy (1773-1844). Évêque de Strasbourg (1817). Sacré le 9 janvier 1820. Grand aumônier (1821). Archevêque de Rouen (1824). Cardinal (1825).

à la guerre, également disposé à obéir partout au président du conseil, toutes les fois que la Congrégation n'en décidait pas autrement ; et, à cette époque, l'accord existait entre ces deux hautes puissances. Je ne me rappelle plus quelle nullité remplaça M. de Tonnerre à la marine (1).

M. de Corbière et M. de Peyronnet semblaient les membres les plus indépendants du cabinet. Mais, comme leurs tendances étaient toutes dans le sens le plus opposé aux intérêts de la Révolution, M. de Villèle trouvait assez bon de laisser entrevoir qu'il avait à résister à leurs exigences, afin de conserver, dans le public, le caractère de modération, acquis pendant qu'il était à la tête de l'opposition ultra.

Louis XVIII ne se mêlait plus de rien et Monsieur se trouvait obligé de ménager l'homme qui, par avance, avait transporté la couronne sur sa tête. De sorte que toutes les circonstances militaient pour assurer l'omnipotence de M. de Villèle, lorsqu'elle fut arrêtée par l'échec reçu dans la Chambre des pairs.

Il lui fut d'autant plus sensible, qu'à la suite de la guerre d'Espagne, il avait nommé un assez grand nombre de pairs ; et qu'il ne doutait pas plus de la majorité dans cette Chambre que dans celle des députés. Il se promit bien de prendre sa revanche et de représenter son projet favori, de la conversion des rentes, dans un moment plus opportun.

La santé du Roi devenait de plus en plus mauvaise. Il tombait dans une sorte d'anéantissement, dont il ne

(1) M. de Chabrol. (Voir t. II, p. 79.)

sortait que pour recevoir les visites de Mme du Cayla. Ces jours-là, il ne manquait pas de donner pour mot d'ordre « Sainte Zoé », en accompagnant cette confidence d'un sourire, qu'il aurait voulu rendre indiscret, et que le duc de Raguse m'a souvent dit lui avoir inspiré pitié.

Le Roi détestait Saint-Cloud. Le chirurgien en qui il avait eu le plus de confiance, le père Élisée, qu'il avait ramené d'émigration, s'ennuyant hors de Paris, avait persuadé au vieux monarque que le château était humide. Aussi avait-il coutume de dire tous les ans — les princes répètent volontiers les mêmes gentillesses — qu'il n'y attendrait pas sa fête, mais reviendrait à Paris pour celle « des chats ».

Il était de bonne courtisanerie de paraître ne pas comprendre, afin de lui donner le plaisir d'expliquer que c'était le jour de la « mi-août ».

C'était une singulière anomalie dans cette Cour dévote et sévère que la présence de ce père Élisée (1). Il avait été Frère de la Charité (2) et assez habile chirurgien. A la Révolution, il jeta le froc et se précipita dans tous les désordres du siècle, avec l'appétit d'un homme longtemps gêné.

Il trouvait plaisant de présenter lui-même ses compagnes successives sous le nom de « mère » Élisée. Je ne sais comment il avait trouvé le moyen de déterrer

(1) Élisée-Marie-Vincent Talachon né en 1753. Émigré (1792). Mort le 29 septembre 1817.

(2) Ordre religieux fondé en 1540 par saint Jean de Dieu pour le soin des malades. On les appelle aujourd'hui les Frères de Saint-Jean de Dieu.

ainsi un assez grand nombre de jolies filles, qu'il passait ensuite à ses amis ou patrons.

Il faisait ce commerce, accompagné des désordres qu'il peut entraîner, jusque dans les appartements du palais du Roi, jusque sous les yeux de Madame, qui le savait, et ne l'en traitait pas plus mal, quoiqu'en tout lieu une vie si scandaleuse, pour tout le monde et surtout pour un vieux moine, eût été justement honnie. Mais le père Élisée avait le privilège des hommes déshonorés; on leur passe tout parce qu'ils ne sont honteux de rien.

Ce n'était que pour l'absolue nécessité de faire nettoyer les Tuileries, que le Roi consentait à s'en éloigner momentanément. Le palais était habité par plus de huit cents personnes, fort mal soigneuses. Il y avait des cuisines à tous les étages. Et le manque absolu de caves et d'égouts rendait la présence de toutes les espèces d'immondices tellement pestilentielle, qu'on était presque asphyxié en montant l'escalier du pavillon de Flore et en traversant les corridors du second.

Ces affreuses odeurs finissaient par atteindre les appartements du Roi, et le décidèrent à faire à Saint-Cloud les séjours les plus courts qu'il pouvait. Il ne quittait Paris qu'à la dernière extrémité.

Je me suis laissé dire qu'un de ces visionnaires, que le Roi interrogeait assez volontiers, lui avait prédit, pendant l'émigration, qu'il rentrerait dans les Tuileries, mais qu'il n'y mourrait pas. Plus il se sentait malade, plus il se cramponnait au lieu où il ne devait pas mourir.

Ce serait à Gand, pendant les Cent-Jours, que le Roi aurait raconté cette prédiction. Je ne me rappelle pas

comment ce récit m'est arrivé et quel degré de foi il mérite.

Tant il y a qu'il préférait l'habitation des Tuileries à toute autre. Monsieur et M. le duc d'Angoulême s'en accommodaient très bien. Mme la duchesse de Berry n'en prenait qu'à son aise, et ne se gênait pas pour suivre sa famille. Madame, seule, préférait Saint-Cloud et regrettait que la Cour n'y fît pas un plus long séjour.

CHAPITRE X

Dernière maladie du roi Louis XVIII. — Habileté de Mme du Cayla. — Mort du Roi. — « Passez, monsieur le Dauphin. » — Enterrement du Roi. — Réponse de M de Brézé. — Le titre de Madame refusé à Mme la duchesse de Berry. — Celui d'Altesse Royale donné aux princes d'Orléans. — Réception à Saint-Cloud. — Entrée du roi Charles X à Paris. — Sa popularité.

J'allai, le jour de la saint Louis 1824, faire ma cour au Roi. Je ne l'avais pas vu depuis le mois de mai et je fus bien frappée de son excessif changement. Il était dans son même fauteuil, et dans son habituelle représentation, vêtu d'un uniforme très brodé, avec les ordres par-dessus l'habit.

Mais les guêtres de velours noir, qui enveloppaient ses jambes, avaient doublé de circonférence. Et sa tête, ordinairement forte, était tellement amoindrie qu'elle paraissait toute petite. Elle s'appuyait sur le creux de son estomac, au point que les épaules la dominaient. Ce n'était qu'avec effort qu'il la relevait et montrait alors une physionomie si altérée, un regard si éteint, qu'on ne pouvait se faire illusion sur son état.

Il m'adressa quelques paroles de bonté, lorsque je lui fis ma révérence. J'en fus d'autant plus touchée que j'avais l'impression que je voyais pour la dernière

fois ce vieux monarque, dont la sagesse avait été mise à tant d'épreuves; et qui aurait peut-être triomphé de toutes les difficultés de sa position, si la faiblesse et la maladie ne l'avaient jeté, tout désemparé, entre les mains de ceux contre les folies desquels il luttait depuis trente années!

Louis XVIII avait coutume de dire qu'un roi de France ne se devait aliter que pour mourir. Il s'est montré fidèle à ce principe; car, entre le 25 août et le 16 septembre, dernier jour de sa vie, il a encore paru en public et tenu deux fois sa Cour.

Peut-être un motif plus personnel stimulait-il aussi son courage. Je tiens du docteur Portal (1), son premier médecin, qu'il lui avait demandé, l'année précédente, comment il mourrait. Portal avait cherché à éloigner ce discours, mais le Roi l'y avait ramené.

« Ne me traitez pas comme un idiot, Portal. Je sais bien que je ne peux pas vivre longtemps; et je sais que je dois souffrir, peut-être plus qu'à présent! Ce que je voudrais savoir, c'est si la dernière crise de mon mal pourra se dissimuler, ou s'il me faudra rester plusieurs jours à l'agonie?

— Mais, Sire, selon toute apparence la maladie de Votre Majesté sera très lente et graduelle, cela peut durer bien des années.

— Je ne vous demande pas cela, reprit le Roi avec

(1) Baron Antoine Portal (1742-1832). Docteur à Montpellier (1764). Professeur au Collège de France (1769), puis d'anatomie au Jardin des Plantes (1777). Membre de l'Institut. Premier médecin de Louis XVIII. C'est sur son initiative que fut créée l'Académie royale de médecine (1820).

humeur. Lente et graduelle! Je n'ai donc pas l'espoir qu'on me trouve mort dans mon fauteuil?

— Je n'y vois aucune apparence.

— Il n'y aura donc pas moyen d'éviter les surplis de mon frère, » grommela le Roi entre ses dents après un instant de silence. Puis il parla d'autre chose.

Il paraît que ses répugnances ne s'étaient pas affaiblies, car il accueillit, avec une froideur marquée, toutes les insinuations de ses entours pour l'inciter à chercher du soulagement à ses maux dans l'assistance de l'Église.

Mme la duchesse d'Angoulême, ayant hasardé une démarche plus directe, reçut, pour réponse, un sévère : « Il n'est pas encore temps, ma nièce; soyez tranquille. » Cependant le danger devenait de plus en plus imminent, et l'anxiété de la famille s'accroissait dans la même proportion.

Mme du Cayla, peu capable de se laisser dominer par un sentiment de fausse délicatesse, calcula qu'il y aurait tout profit à froisser les sentiments du moribond pour acquérir des droits sur les vivants. Elle arriva à l'improviste chez le Roi, la veille de sa mort, et fit si bien, qu'à la suite d'une longue conférence, le grand aumônier fut averti de se rendre chez le Roi.

Au reste, le temporel ne fut pas oublié dans ce dernier tête-à-tête.

Le maréchal Mortier (1) possédait dans la rue de

(1) Édouard-Adolphe-Casimir-Joseph Mortier, duc de Trévise (1768-1835). Capitaine aux volontaires du Nord (1791). Général de

Bourbon un magnifique hôtel qu'il annonçait le dessein de vendre. Ce matin-là même, un homme d'affaires était venu lui en offrir huit cent mille francs. Le maréchal avait un peu hésité, demandé du temps pour se décider, pour consulter sa femme et ses enfants. On lui avait donné une heure.

C'était un marché à conclure à l'instant, sinon on avait un autre hôtel en vue. Le maréchal s'était informé du nom de l'acquéreur :

« Que vous importe?

— Cela m'importe beaucoup, il me faut savoir s'il est solvable.

— Très solvable, car vous serez payé dans la journée, mais son nom doit rester un mystère. »

Le maréchal consentit et, immédiatement après la visite de Mme du Cayla au Roi, les huit cent mille francs lui furent comptés en numéraire. Un ordre, signé d'un « Louis » à peine lisible, avait suffi à la bonne volonté du duc de Doudeauville pour payer cette somme considérable. Le Roi respirait encore et, rigoureusement parlant, avait le droit d'en disposer.

Toutefois, Mme du Cayla a toujours été un peu honteuse de cette acquisition et surtout de sa date. Elle n'a jamais osé habiter l'hôtel. Plusieurs années après elle l'a vendu au duc de Mortemart (1)

brigade, puis de division (1799). Maréchal (1804). Duc de Trévise (1807). Pair de France et commandant à Lille (1814). Refusa de siéger au procès Ney. Député du Nord. Rentra à la Chambre des Pairs en 1816. Grand chancelier de la Légion d'honneur (1831). Ministre de la guerre (1834-1835). Fut tué aux côtés de Louis-Philippe, lors de l'attentat Fieschi.

(1) Casimir-Louis-Victurnien de Rochechouart, prince de Tonnay

Le Roi, ayant une fois pris son parti, montra la plus grande fermeté. Il donna lui-même les ordres pour que les cérémonies s'accomplissent avec toutes les formes usitées envers les rois ses prédécesseurs, que sa prodigieuse mémoire lui rappelait dans tous les plus petits détails.

Peu d'heures avant sa mort, le grand aumônier s'étant trompé en récitant les prières des agonisants, Louis XVIII le reprit, et rétablit l'exactitude du texte, avec une présence d'esprit et un calme qui ne l'abandonnèrent pas un moment.

La famille était réunie au fond de sa chambre et profondément affectée. Les médecins, le service, le clergé environnaient le lit. Le premier gentilhomme de la chambre soutenait le rideau. Au signal, donné par le premier médecin, que tout était fini, il le laissa tomber et se retourna en saluant les princes.

Monsieur sortit en sanglotant, Madame se préparait à le suivre. Jusque-là, elle avait toujours pris, comme fille de roi, le pas sur son mari, arrivée à la porte elle s'arrêta tout court, et, à travers les larmes sincères, dont son visage était inondé, elle articula péniblement : « Passez, monsieur le Dauphin. » Il obéit sur-le-champ à l'appel, sans remarque et sans difficulté.

Le premier gentilhomme annonça : « le Roi » ; les

Charente, duc de Mortemart (1787-1875). Lieutenant de dragons (1806). Officier d'ordonnance de l'Empereur. Rallié aux Bourbons. Colonel des Cent-Suisses. Pair de France. Major général de la garde nationale (1815). Lieutenant général, ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1828). Fut nommé ministre par Charles X pendant les journées de Juillet 1830. Rallié à la nouvelle monarchie. Ambassadeur en Russie (1831-1833). Sénateur en 1852.

gardes du corps répétèrent : « le Roi; » et Charles X arriva dans son appartement.

Des voitures étaient déjà attelées. Il en ressortit aussitôt, avec toute sa famille, pour se rendre à Saint-Cloud; selon l'usage des rois de France, qui ne séjournent jamais un instant dans le palais où leur prédécesseur vient de rendre le dernier soupir.

On a beaucoup reproché aux princes de la maison de Bourbon la sujétion qu'ils voulaient imposer aux lois de l'étiquette, mais on voit à quel point elle est inhérente à leur nature. Certainement Mme la Dauphine était fort affectée de la mort de son oncle. N'eut-elle pas eu d'attachement pour lui, le terrible spectacle auquel elle assistait suffisait pour l'émouvoir vivement. A peine quelques secondes s'étaient écoulées, le dernier gémissement résonnait encore à son oreille, et rien ne pouvait la distraire d'une question de pure étiquette, dans un intérieur où personne n'aurait remarqué qu'elle y manquait.

De son côté, si M. le Dauphin n'avait pas réclamé son droit, il avait du moins trouvé tout simple qu'on y pensât; et n'en avait témoigné, ni étonnement, ni impatience. Quand on est si esclave soi-même, il n'est pas étonnant qu'on impose les mêmes devoirs aux autres; et que les exigences arrivent à un point, qui paraît absurde aux personnes élevées dans d'autres idées.

Mon frère, de service auprès de M. le Dauphin, a été témoin oculaire de cette dernière scène de la vie du roi Louis XVIII, et c'est de lui que je la tiens.

L'appartement du feu Roi fut tendu de noir et décoré en chapelle ardente. On y disait des messes toute la ma-

tinée Le service se faisait, près du corps, par les grands officiers. Ce spectacle dura plusieurs jours. Le public y était admis avec des billets On dit que c'était fort beau. Ma paresse accoutumée, et un peu de répugnance à ce genre de réprésentation, m'empêchèrent d'y aller; aussi bien que d'assister aux funérailles à Saint-Denis.

Le convoi eut cela de particulier que le clergé n'y parut pas. Une querelle de juridiction s'étant élevée entre le premier aumônier et l'archevêque de Paris, M. de Quélen défendit aux ecclésiastiques du diocèse d'accompagner le cortège (1). Il paraît que cette défense ne s'étendit pas sur le chapitre de Saint-Denis; car, arrivé à l'église, le service fut digne et religieux.

J'en eus le récit le jour même par beaucoup de témoins oculaires. Particulièrement par le duc de Raguse, dont l'imagination mobile avait été vivement saisie par les formes, antiques et féodales, de la cérémonie à laquelle il avait été appelé à prendre part. Il les racontait avec ce bonheur d'expression, qu'il trouve bien plus fréquemment en parlant qu'en écrivant, et qui rend sa conversation charmante.

Je me rappelle, entre autres, sa description du moment où le chef des hérauts d'armes, prenant successivement le casque, le bouclier et enfin le glaive du Roi, les précipitait après lui dans le caveau. On les entendait rouler de marche en marche, tandis que le héraut

(1) Une ordonnance du 25 janvier 1826 restreignit les privilèges de la grande aumônerie Elle mit fin au conflit d'attributions qui s'était élevé entre Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et Mgr de Croy, grand aumônier, au moment de la mort du cardinal de Périgord, en 1821.

disait trois fois à chaque objet : « le Roi est mort, le Roi est mort, le Roi est mort ! »

Puis, après ce cri de mort, répété neuf fois, d'une voix lugubre, dans le silence de l'assemblée, la porte du caveau se refermait avec fracas; tous les hérauts se retournaient vers le public, criaient simultanément : « Vive le Roi ! » et tous les assistants se joignaient à cette acclamation.

J'avoue que le casque et le glaive de Louis XVIII pouvaient prêter à rire. Mais lorsque le Maréchal racontait l'effet du bruit de ces armures, tombant dans la profondeur de cette royale sépulture, il causait d'autant plus de frémissement que lui-même en éprouvait encore.

Cette cérémonie donna lieu à une querelle littéraire qui dure encore à l'heure qu'il est. M. de Salvandy, déjà connu avantageusement par quelques brochures politiques, fit insérer dans le *Journal des Débats* une chaleureuse relation des funérailles de Saint-Denis. Beaucoup de personnes crurent y reconnaître la plume de M. de Chateaubriand. On lui en fit des compliments, jusqu'au point de lui dire qu'il n'avait jamais rien écrit de mieux. Il n'a pu pardonner à Salvandy cette erreur du public, dont il fut blessé de toute la hauteur de son incommensurable vanité.

Le roi Charles X dit quelques mots d'obligeance à M. de Brézé, grand maître des cérémonies, sur la manière intelligente dont il avait préparé et conduit les détails de la pompe funèbre.

« Oh ! Sire, répondit l'autre modestement, le Roi est bien bon ; il y a manqué bien des choses, une autre fois ce sera mieux.

— Je vous remercie, Brézé, répondit le Roi en souriant, mais je ne suis pas pressé. » M. de Brézé s'effondra.

En prenant le titre de dauphine, Mme la duchesse d'Angoulême renonçait à l'appellation de « Madame » qu'elle avait portée jusque-là. Mme la duchesse de Berry eut la fantaisie de se l'approprier. Elle en demanda l'autorisation au Roi qui lui répondit fort sèchement : « A quel titre? Je vis, et vous êtes veuve ; cela ne se peut pas. »

En effet, si M. le duc de Berry avait vécu, il n'aurait été « Monsieur » qu'à l'avènement de son frère à la couronne. Mais la prétention de Mme la duchesse de Berry avait une origine plus politique.

On avait été rechercher, pour elle, que la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier (1), s'appelait exclusivement « Madame », et c'était à la mère de M. le duc de Bordeaux qu'elle voulait faire déférer ce titre; se préparant ainsi une existence à part, et peut-être une éventualité de régence le cas échéant. Mais elle ne jouissait pas d'assez de considération dans sa famille pour obtenir cette distinction, contre laquelle Mme la Dauphine se déclara formellement.

Quelques courtisans ayant essayé du « Madame » les premiers jours, elle reprit sévèrement : « Est-ce

(1) Louise de Savoie (1476-1531), mariée en 1488 à Charles de Valois, comte d'Angoulême (1459-1496) Elle était la fille de Philippe II, dit Sans Terre (1438-1497), comte de Bresse, duc de Savoie et de Piémont en 1496, à la mort de son petit-neveu Charles II, et de Marie de Bourbon. A son avènement au trône, François Ier érigea l'Angoumois en duché pour sa mère, et lui confia la régence pendant les guerres d'Italie.

la duchesse de Berry dont vous voulez parler? » Le Roi s'expliqua dans le même sens, et le « Madame » n'eut cours que parmi les personnes attachées à la maison de Mme la duchesse de Berry; quelques familiers intimes, et des subalternes cherchant à se faire bien voir.

Mme de Gontaut, quoique gouvernante des enfants, le refusa et ce fut le commencement du refroidissement entre la princesse et elle.

Charles X n'avait pas hérité de la maussaderie de Louis XVIII pour la famille d'Orléans, il la traitait avec bienveillance. Et la sincère amitié, qui existe entre Mme la Dauphine et Mme la duchesse d'Orléans, avait adouci les répugnances de la fille de Louis XVI.

Le Roi donna à tous les princes d'Orléans le titre d'Altesse Royale, éteint depuis deux générations. Il faut être prince, et dèslongtemps en butte à toutes les petites vexations de la différence de rang, pour pouvoir apprécier la joie qu'on en ressentit au Palais-Royal.

Malgré toutes les prétentions au libéralisme éclairé, 'Altesse Royale y fut reçue avec autant de bonheur qu'elle eût pu l'être au temps décrit par Saint-Simon. Il y a de vieux instincts qui n'admettent de prescription, ni du temps, ni des circonstances, tel effort qu'on fasse pour se le persuader à soi-même. Les d'Orléans sont et resteront princes, « et Bourbons » quand même (1).

(1) Mme de Boigne fait allusion aux polémiques soutenues dans le monde politique et la presse, après la révolution de 1830, pour savoir si le duc d'Orléans avait été appelé au trône *parce que* ou

Le lendemain de la mort du feu Roi, Charles X avait reçu à Saint-Cloud les grands corps de l'État. Il leur avait fait une déclaration de principe, où on avait trouvé des assurances tellement plus libérales qu'on n'osait en espérer de lui, que la joie en fut aussi vive que générale.

Ces paroles, redites dans la soirée et répétées le lendemain dans le *Moniteur*, firent éclater dans Paris, et bientôt après dans toutes les provinces, un mouvement d'enthousiasme pour le nouveau souverain. Et sa popularité était au comble le jour où il fit son entrée dans Paris, par une pluie battante, qui ne réussit, ni à diminuer l'affluence des spectateurs, ni à calmer la chaleur de leurs acclamations.

Le Roi était à cheval, se laissant mouiller de la meilleure grâce du monde; et ayant repris cette physionomie, ouverte et satisfaite, qui charmait le bourgeois de Paris en 1814.

Le peuple, toujours avide de nouveauté et se prêtant volontiers aux espérances, accueillit avec satisfaction le nouveau règne. Toutes les méfiances accumulées depuis des années contre Monsieur, comte d'Artois, s'évanouirent, en un instant, devant quelques phrases, prononcées par Charles X, en honneur de la Charte constitutionnelle.

Il n'aurait tenu qu'à lui de faire fructifier ces heureuses dispositions. Il en jouissait parfaitement; car l'instinct de Charles X est de rechercher la popularité.

quoique Bourbon. Certains publicistes du nouveau régime prétendirent même démontrer que les princes d'Orléans n'étaient pas Bourbons, mais Valois!

Il a le désir de plaire et s'il a repoussé l'amour des peuples, ce n'est pas sans se faire quelque violence. Mais il y était entraîné par l'esprit de parti et de secte, qui le dominait ainsi que ses conseillers.

J'aurais voulu me faire illusion, en espérant que le poids de la couronne avait changé ses idées, mais je le connaissais trop bien pour oser m'en flatter.

Je me rappelle avoir eu, ces jours-là, une longue discussion avec Mathieu de Montmorency, M. de Rivière et quelques autres personnes de leur bord.

« Vous prétendez, leur disais-je, que la France ne sait pas ce qu'elle veut; qu'il n'y a pas d'opinion publique? Hé bien, vous convenez que Monsieur était très impopulaire, et qu'au contraire Charles X est très populaire. De là vous établissez que la nation est aussi mobile qu'extravagante, et qu'il ne faut avoir aucun égard à ses impressions.

« Toutefois il s'est passé quelque chose depuis une semaine : l'impopulaire Monsieur était tenu pour hostile aux nouvelles lois du pays; le populaire Charles X s'est proclamé leur protecteur et leur protégé. Ne serait-il pas plus logique de conclure que la France a une opinion, une volonté, et que c'est le maintien des intérêts nouveaux, et de la Charte constitutionnelle acquise par trente ans de souffrances?

— Eh! bon Dieu, me répondait-on d'un ton dénigrant, personne n'a envie d'y toucher à votre Charte, ni de molester les intérêts révolutionnaires. Qu'ils vivent en paix. Mais il n'est pas juste de leur sacrifier le peu d'avantages restés aux classes supérieures... et puis, enfin, il faut pouvoir gouverner. »

M. de Villèle profita du nouveau règne pour ôter la censure dont il était déjà embarrassé. Il n'y gagna pas grand'chose; car les attaques permises furent aussi vives que lorsqu'elles étaient défendues.

La veine libérale ne fournit pas longuement. Le Roi et ses conseillers revinrent à leurs habitudes; et l'animadversion, contre le gouvernement, s'augmenta de toute la force des espérances qu'on avait si vivement et si légèrement conçues.

CHAPITRE XI

M. le Dauphin entre au Conseil. — Exigences de la Congrégation. — Loi sur le sacrilège. — Disposition des princes pour l'armée. — Attitude du roi Charles X au jeu. — Soirées chez Mme la Dauphine. — Mme la duchesse de Berry à Rosny. — Ses habitudes. — Ses goûts. — Sa popularité. — Sacre du Roi à Reims. — Fêtes à Paris.

J'ai lieu de croire que la sagesse des premiers moments était en grande partie due à l'influence de M. le Dauphin. M. de Villèle, sachant par expérience le parti qu'on peut tirer de l'héritier de la couronne, comprit sur-le-champ la force qu'acquerrait une opposition raisonnable, dont il serait le chef, et voulut la neutraliser.

Feignant une grande admiration pour le jugement, si sain, de M. le Dauphin, il demanda à en illuminer le conseil. Le Prince sentit le piège. Les personnes honorées de sa confiance l'engagèrent à refuser. Mais le Roi commanda; le fils obéit, comme il a fait à tous les ordres de son père, jusqu'à la perte de la couronne inclusivement.

Toutefois, il était bien aise qu'on ne le crût pas solidaire des actes de ce conseil, où il consentait à siéger. Il ne blâmait rien de ce qui s'y décidait, mais il affectait de n'y avoir aucune part.

Ainsi, le lendemain d'une mesure importante, prise contre son opinion, il disait tout haut, en passant près de la table du conseil, et en frappant sur le siège qu'il y occupait : « Voilà un fauteuil où je fais souvent de bons sommes. »

Une autre fois, à Saint-Cloud, s'adressant à une foule de courtisans qui l'entouraient : « Messieurs, lequel de vous pourra dire tout de suite, et sans compter, combien il y a de volumes dans ce corps de bibliothèque? » Plusieurs personnes hasardèrent un chiffre. « C'est Lévis qui a le plus approché, reprit M. le Dauphin; je sais bien le nombre, car je les ai encore tous comptés pendant le dernier conseil. C'est ordinairement ma tâche quand je ne dors pas. »

Ces paroles étaient précieusement recueillies; et, pour ce prince, si retenu, paraissaient d'une hostilité positive à la marche adoptée par les ministres. Mais ces désaveux n'étaient connus que d'un petit cercle, et la popularité de M. le Dauphin souffrit une grande atteinte par son entrée au conseil.

Toutefois, dans cette occurrence, M. de Villèle avait marché sur sa longe; l'opposition de M. le Dauphin n'étant plus à redouter, la Congrégation ne mit aucune borne à ses exigences et souvent il lui fallut subir sa loi.

Elle disposait de tous les emplois et de tous les grades. Le plus ou moins de messes entendues décidait de l'avancement militaire. Les sentinelles eurent ordre de porter les armes à l'aumônier. Et les notes qu'il envoyait sur les officiers étaient bien plus consultées par les ministres de la guerre, Damas et Cler-

mont-Tonnerre, que celles des généraux inspecteurs, qui finirent par se soumettre aussi aux exigences jésuitiques.

Charles X, agrégé à la Société et sous sa domination directe, ne se permettait pas une pensée sans la soumettre à sa décision. Elle lui arrivait par divers organes. Les plus habituels étaient l'abbé de Latil, devenu archevêque de Reims, et le marquis de Rivière, qui succéda au duc Mathieu de Montmorency comme gouverneur de M. le duc de Bordeaux, et entra en fonction dès que le petit prince eût atteint sa sixième année.

En attendant mieux on porta une loi sur le sacrilège. Elle révolta tous les esprits. La façon dont elle fut discutée et amendée à la Chambre des pairs contribua à fonder la popularité de cette assemblée, qui s'honorait par sa résistance aux prétentions de la Congrégation et du parti émigré.

Il y eut plusieurs bons discours, parmi lesquels celui de M. Pasquier fut remarqué. Il emporta le changement de rédaction, qui détruisait toute la cruelle et intempestive sévérité de la pénalité et rendait la loi à peu près nulle. C'est un des nombreux griefs de Charles X contre lui.

Le jour même du rapport sur cette loi, M. Portal en faisait un autre sur une loi protectrice du commerce de cabotage. M. le cardinal de Croy, grand aumônier, après l'avoir attentivement écouté pendant trois quarts d'heure, se pencha à l'oreille de son voisin :

« Dans quel siècle nous vivons !! Il parle de baraterie, de piraterie; mais voyez avec quel soin il évite

de prononcer seulement le mot de religion et de sacrilège. Voilà ce que c'est de confier de pareils soins à un protestant, c'est révoltant! »

On eut grand'peine à faire comprendre à l'Éminence qu'il s'agissait d'une autre loi que de celle du sacrilège, qu'il était venu pour éclairer de ses lumières apostoliques. Le mot de baraterie l'avait frappé, et il le prenait pour un terme de théologie, protestante apparemment.

Au reste, le cardinal de Croy était un digne homme. Et si tous les prêtres du château lui avaient ressemblé, le trône et l'autel, selon la formule adoptée, se seraient mieux trouvés de serviteurs aussi naïfs.

Après la chasse, M. le Dauphin n'aimait rien autant que de jouer au soldat. On lui procurait ce délassement d'autant plus volontiers qu'il ne s'occupait guère que du matériel des troupes. Quand il avait fait manœuvrer quelques bataillons, repris sévèrement un faux mouvement, remarqué une erreur dans l'uniforme ou le port d'arme, il se faisait l'illusion d'être un grand militaire et rentrait enchanté de lui-même.

Mme la Dauphine avait compris beaucoup plus habilement le rôle qu'il aurait dû jouer. Il n'y avait pas un officier dont elle ne connût la figure et le nom. Elle savait leur position, leurs espérances, leurs rapports de famille; ne prenait point les notes de l'aumônier, malgré sa haute piété, et mettait en avant le nom de M. le Dauphin toutes les fois qu'elle obtenait une faveur qui, d'ordinaire, était un acte de justice.

Pour les jeunes officiers de la garde, sa protection avait quelque chose de maternel. Elle s'occupait de leur procurer des plaisirs aussi bien que de l'avance-

ment. Et bien des fois elle a fait lever des arrêts qu nuisaient aux joies du carnaval.

Aussi était-elle adorée par cette jeunesse, pour laquelle elle faisait trêve à la sévérité accoutumée de sa physionomie. Elle se montrait ainsi la patronne de la jeune armée; mais, en revanche, elle n'a jamais pu s'identifier avec les glorieux débris de la grande armée.

M. le Dauphin y avait moins de répugnance et, sous ce rapport, reprenait l'avantage sur sa femme. Quant au Roi, l'émigré débordait en lui de toutes parts.

Louis XVIII ne manquait jamais de rappeler, aux officiers de l'Empire, les anniversaires des batailles où ils avaient figuré; déployant son incroyable mémoire dans le récit de marches et de manœuvres, qu'eux-mêmes souvent avaient oubliés, parmi les nombreux faits d'armes où ils avaient assisté; et arrivant à un souvenir flatteur, et obligeant, pour ceux à qui il s'adressait.

Charles X, au contraire, ne parlait jamais des guerres de l'Empire. Le maréchal Marmont, appelé souvent à faire sa partie de whist, s'amusait parfois à rappeler les anniversaires d'actions brillantes pour les armées françaises.

Le Roi ne manquait pas alors de les disputer avec aigreur; les replaçant sous l'aspect présenté par les bulletins qu'il avait lus à l'étranger. Et lorsque le Maréchal, ou tout autre, insistait pour rétablir les faits, faussement placés dans son esprit, il témoignait beaucoup d'humeur et de mécontentement. Son partenaire s'en ressentait. Il était très mauvais joueur.

En montant sur le trône, il déclara que les reproches

du Roi avaient trop d'importance pour être prodigués à l'occasion d'une carte, et qu'il ne se fâcherait plus. Mais Charles X n'était pas de ces gens qui se contraignent. Il avait beaucoup d'entêtement, parce qu'il était inéclairable, mais nulle force de caractère.

Après s'être gêné, pendant quelques semaines, le vieil homme prit le dessus et les colères firent explosion. Il en était fâché, même un peu honteux, et n'aimait pas que la galerie fût nombreuse.

Il faisait habituellement sa partie chez Mme la Dauphine; il ne s'y trouvait guère que les hommes qui jouaient avec lui. Ceux-là n'étaient pas empressés de répéter les paroles désobligeantes, qui échappaient au Roi dans ses vivacités, parce qu'ils savaient que leur tour pouvait arriver le lendemain.

Il y avait quelquefois pourtant des scènes si comiques qu'elles transpiraient au dehors.

Je me rappelle, entre autres, qu'un soir le Roi, après mille injures, appela M. de Vérac (1) « une coquecigrue. »

M. de Vérac, rouge de colère, se leva tout droit et répondit très haut :

« Non, sire, je ne suis pas une coquecigrue. »

Le Roi, très en colère aussi, reprit en haussant la voix :

« Eh bien, monsieur, savez-vous ce que c'est qu'une coquecigrue?

— Non, sire, je ne sais pas ce que c'est qu'une coquecigrue.

(1) Voir t. II, p. 206.

— Eh bien, monsieur, ni moi non plus! »

Mme la Dauphine ne put retenir un éclat de rire auquel le Roi se joignit, et toute l'assemblée y prit part.

M. le Dauphin jouait aux échecs, et se retirait de très bonne heure dans la chambre de Mme la Dauphine, dont alors on fermait les portes.

La Princesse restait à faire de la tapisserie. Elle invitait chaque jour deux ou trois dames de sa maison, ou de celle de son mari, pour cette soirée où on se rendait très parée. La faveur de ma belle-sœur l'y faisait appeler un peu plus souvent que les autres; les dames de service n'y assistaient pas de droit, il fallait qu'on le leur eût dit.

Mme la Dauphine n'était pas aimable pour ses dames et ne leur accordait aucune familiarité.

Mme la duchesse de Berry venait, de temps en temps, chez Mme la Dauphine. Elle faisait la partie du Roi et n'était pas moins grondée que les autres.

Cette espèce de Cour se tenait parfois chez elle et était alors un peu plus nombreuse. Pendant les absences de Mme la Dauphine, le Roi faisait sa partie chez Mme la duchesse de Berry.

A Saint-Cloud, on se réunissait dans le salon du Roi. Ce genre de vie a continué, sans que rien y apportât le moindre changement, jusqu'au 31 juillet 1830 inclusivement.

L'existence de Mme la duchesse de Berry ne partageait pas la monotonie de celle des autres princes. Dès longtemps elle avait repoussé ses crêpes funèbres, et s'était jetée dans toutes les joies où elle pouvait atteindre.

Son deuil avait été un prétexte pour s'entourer d'une Cour à part. Elle avait eu soin de la choisir jeune et gaie. Le monument et la fondation pieuse qu'elle élevait à Rosny, pour recevoir le cœur de son mari, l'y avait attirée dans les premiers temps de sa douleur.

Les courses fréquentes devinrent des séjours. Elle y reçut plus de monde, elle se prêta à se laisser distraire. Et bientôt, les voyages de Rosny se trouvèrent des fêtes où l'on s'amusait beaucoup. Rien n'était plus simple. Toutefois, je n'ai jamais pu me réconcilier au goût de la princesse pour la chasse au fusil.

Mme de la Rochejaquelein (1) le lui avait inspiré. Ces dames tiraient des lapins; et pour reconnaître ceux qu'elles avaient tués, elles leur coupaient un morceau d'oreille, avec un petit poignard qu'elles portaient à cet effet, et mettaient ce bout dans la poitrine de leur veste. A la rentrée au château, on faisait le compte de ces trophées ensanglantés. Cela m'a toujours paru horrible.

Mme de la Rochejaquelein portait dans ces occasions un costume presque masculin. Mme la duchesse de Berry, enchantée de ce vêtement, fut arrêtée dans son zèle à l'imiter par la réponse sèche de sa dame d'atour — la comtesse Juste de Noailles — qu'elle chargeait de lui en faire faire un pareil :

« Madame fera mieux de s'adresser à un de ces messieurs, je n'entends rien aux pantalons. » Ni

(1) Félicie de Duras, mariée en secondes noces au comte Auguste de La Rochejaquelein. (V. t. II, p. 399.)

Mme de Noailles (1), ni Mme de Reggio (2) n'étaient parmi les favorites de la princesse.

La malignité ne tarda guère à s'exercer sur la conduite de Mme la duchesse de Berry. Mais comme elle désignait M. de Mesnard (3), qui avait trente ans de plus qu'elle, et dont les assiduités étaient motivées par la place de chevalier d'honneur qu'il occupait auprès d'elle, le public, qui le tenait plutôt pour une espèce de mentor, ne voulut rien croire des propos qui remplissaient la Cour.

Quant à la famille royale, elle était persuadée de l'extrême légèreté de la conduite de la princesse. On a entendu fréquemment le Roi lui faire des scènes de la dernière violence. Elle les attribuait à l'influence de sa belle-sœur et leur mutuelle inimitié s'aggravait de plus en plus.

La discorde s'était aussi emparée de l'intérieur du pavillon Marsan; Mme de Gontaut et M. de Mesnard s'étaient disputé la faveur de la princesse. Mais le dernier l'avait emporté, et il en résultait un refroidissement pour la gouvernante qui éloignait la mère des enfants.

Mme la duchesse de Berry s'en occupait très peu et ne les voyait guère. Une rougeole assez grave de M. le duc de Bordeaux, qui donnait quelque souci, ne changea rien à un voyage de Rosny.

(1) Voir t. II, p. 320.
(2) Voir t. II, p. 260-261.
(3) Comte de Mesnard, premier écuyer de Mme la duchesse de Berry. Le chevalier d'honneur était le duc de Lévis, avec le comte de Brissac comme adjoint. *(Almanach Royal.)*

Le Roi et Mme la Dauphine en ressentirent un mécontentement qu'ils exprimèrent hautement. Et cependant, ils auraient été les premiers à trouver mauvais que la Princesse fît valoir ses droits de mère, comme primant ceux que l'étiquette attribuait à la gouvernante.

Chaque jour celle-ci menait les enfants chez le Roi, à son réveil, et je ne pense pas que Mme la duchesse de Berry fût extrêmement ménagée dans ces entrevues quotidiennes.

J'ai entendu raconter, dans le temps, que ses nombreuses inconvenances prêtaient fort à la critique; mais, en outre que cela est peu important, j'étais tout à fait en dehors du cercle, où ce petit commérage royal faisait événement, et j'en serais historien très vulgaire.

J'ai toujours vu Mme la duchesse de Berry égale ment maussade et pensionnaire. Le malheur ne lui avait rien appris sous ce rapport.

Je me rappelle qu'au dernier concert, où j'assistai chez elle, nous rentrâmes dans son salon, une quarantaine de femmes restées après la musique. Elle nous laissa nous ranger en rond autour de la chambre, passa vingt minutes à chuchoter, rire et batifoler avec le comte de Mesnard; puis, le prenant sous le bras, rentra dans son intérieur, sans avoir adressé un seul mot à aucune autre personne.

On sortit un peu impatienté de la sotte figure qu'on venait de faire. Mais, pour mon compte, j'étais persuadée que ce n'était que l'attitude d'une enfant gâtée et point élevée.

Avec ces façons, qui déplaisaient extrêmement aux

personnes appelées de loin en loin à lui faire leur cour, Mme la duchesse de Berry était pourtant aimée de ses habitués. On lui trouvait de la bonhomie, du naturel, de la gaieté et de l'esprit de trait.

Elle était bonne maîtresse et adorée à Rosny, où elle faisait le bien avec intelligence. Elle jouissait d'une certaine popularité parmi la bourgeoisie de Paris. Son plus grand mérite consistait à différer du reste de sa famille.

Elle aimait les arts, elle allait au spectacle, elle donnait des fêtes. Elle se promenait dans les rues, elle avait des fantaisies et se les passait, elle entrait dans les boutiques. Elle s'occupait de sa toilette, enfin elle mettait un peu de mouvement à la Cour. Et cela suffisait pour lui attirer l'affection de la classe boutiquière.

Celle des banquiers lui savait gré de paraître en public, et d'assister à tous les petits spectacles, sans aucune étiquette. Elle aurait été moins disposée que Mme la Dauphine à maintenir la distinction des rangs.

Les artistes, qu'elle faisait travailler, et dont elle appréciait les ouvrages avec le tact intelligent d'une Italienne, contribuaient aussi à ses succès et la rendaient en quelque sorte populaire.

M. de Villèle s'appuya de l'influence de M. le Dauphin, contre celle de la Congrégation, dans une circonstance où le succès des intrigues, ourdies par elle, aurait probablement hâté de quelques années la catastrophe de 1830.

Elle voulait faire retrancher, dans le serment du sacre, les expressions de fidélité à maintenir la Charte,

sous prétexte que ce pacte admettait la liberté des cultes.

Le Roi était fort disposé à faire cette restriction ostensiblement. Le parti congréganiste du conseil l'approuvait et le clergé, avec le nonce en tête, l'en conjurait. M. de Villèle ne se faisait pas d'illusion sur les conséquences d'une telle conduite; il eut recours à M. le Dauphin.

Celui-ci parvint à décider son père à renoncer à ce dangereux projet. Mais ce ne fut pas sans peine. Toute la nuit, qui précéda la cérémonie, se passa à faire, et à discuter, différentes rédactions du serment.

M. de Villèle ne savait pas lui-même laquelle serait adoptée au dernier moment, tant la discussion avait été orageuse et la volonté du Roi vacillante. On vit sa physionomie se dérider, lorsque les mots de fidélité à la Charte sortirent de la bouche royale.

M. le Dauphin avait fait pencher la balance. Sa haute et constante piété lui donnait quelque crédit auprès du Roi, dans les questions religieuses, lorsque l'intrigue n'avait pas un temps prolongé pour le combattre. Et l'entrevue du père et du fils avait précédé immédiatement la cérémonie; les conseillers jésuites avaient dû se contenter d'exiger la restriction mentale.

Si la satisfaction de M. de Villèle fut visible, le mécontentement du clergé, et des hauts congréganistes, ne fut pas dissimulé. Et le nonce recevait, et rendait, des visites de condoléance avant la fin de la journée.

Suivant mes habitudes de paresse, je n'eus pas même la tentation d'aller à Reims. Si j'avais cru que c'était, comme il est très probable, la dernière apparition de la

Sainte Ampoule pour les Rois très chrétiens, peut-être cela aurait-il stimulé ma curiosité (1).

Malgré la magnificence sous laquelle on avait cherché à masquer les mômeries, cléricales et féodales, de la cérémonie, elles excitèrent la critique.

Charles X, en chemise de satin blanc, couché par terre pour recevoir par sept ouvertures, ménagées dans ce vêtement, les attouchements de l'huile sainte, ne se releva pas, pour la multitude, sanctifié comme l'oint du Seigneur, mais bien un personnage ridiculisé par cette cérémonie et amoindri aux yeux de la foule

Les oiseaux, lâchés dans la cathédrale en signe d'émancipation, ne furent que des volatiles incommodes; et personne ne pensa à crier : « Noël, Noël. »

En revanche, lorsque le Roi, splendidement revêtu du manteau royal, prononça le serment du haut du trône; que les portes du temple s'ouvrirent à grand fracas; que les hérauts annoncèrent au peuple que leur Roi était sacré; que les acclamations extérieures se joignirent aux acclamations intérieures pour répondre, à la voix de ces hérauts, par le cri universel de : « Vive le Roi », l'impression fut très vive sur tous les assistants.

Il y a toujours, dans les vieilles cérémonies, des usages pour qui le temps a formé prescription; et d'autres qui répondent constamment aux impressions générales. Le tact consiste à les discerner et l'esprit à les choisir.

C'est ce que l'Empereur avait su distinguer. Son couronnement, très solennel et très religieux, n'avait

(1) Le sacre de Charles X eut lieu à Reims le 29 mai 1825.

pourtant été accompagné d'aucune de ces prostrations, que les prétentions de l'Église réclament et que l'esprit du siècle repousse.

Je sais bien que les princes, en s'y soumettant, pensent ne s'humilier que devant le Seigneur. Mais le prêtre paraît trop en évidence pour pouvoir être complètement mis de côté dans des cérémonies, où le sens mystique reste caché sous des formes toutes matérielles.

Le Roi fit, au retour de Reims, une très magnifique entrée dans Paris. Le cortège était superbe. Je le vis, par hasard, comme il revenait de Notre-Dame aux Tuileries. Le Roi, dans une voiture à sept glaces, était accompagné par son fils et les ducs d'Orléans et de Bourbon.

Les princesses d'Orléans se trouvaient dans le carrosse de Mme la Dauphine avec Mme la duchesse de Berry. Les équipages de tous les princes suivaient. Ceux de M. le duc d'Orléans étaient aussi élégants que magnifiques.

Malgré cette pompe, étalée par un temps superbe, nous remarquâmes que le Roi était reçu avec beaucoup de froideur. Nous étions déjà loin des acclamations de cœur qui l'avaient accueilli, quelques mois auparavant, sous les intempéries d'une pluie battante.

Les ministres, les ambassadeurs, la Ville de Paris, donnèrent successivement des fêtes, auxquelles la famille royale assista, et qui, dit-on, furent fort belles et fort bien ordonnées. Je n'en vis aucune. J'étais établie à la campagne et peu disposée à me déranger pour un bal.

Le Roi eut assez de succès à l'Hôtel de Ville. Il sait merveilleusement allier la dignité à la bonhomie, et partout il est toujours parfaitement gracieux. Avec ces qualités un souverain ne peut que réussir dans une fête de bourgeoisie.

CHAPITRE XII

L'ambassadeur d'Autriche refuse de reconnaître les titres des maréchaux de l'Empire. — Cercles chez le Roi. — Spectacles aux Tuileries. — Indemnité des émigrés. — Le trois pour cent. — Influence du parti prêtre. — Naissance de Jeanne d'Osmond puis de son frère Rainulphe

La Cour de Vienne n'avait jamais consenti à reconnaître les titres, allemands ou italiens, que l'empereur Napoléon avait distribués à ses généraux. Celle de France, de son côté, ne voulait pas leur imposer l'ordre de les quitter; et cette difficulté restait pendante entre les deux gouvernements, sans que les titulaires eussent à s'en mêler.

Depuis 1814, l'ambassadeur d'Autriche, baron de Vincent, avait dissimulé cette situation de manière à éviter toute tracasserie.

Il était garçon et n'avait pas de soirées de réceptions, ses politesses se bornaient à des dîners. Il invitait de vive voix, M. le Maréchal ou M. le Duc, sans ajouter de nom au titre. Et, lorsqu'il attendait quelque personnage de cette espèce, il avait le soin de se placer, assez près de la porte, pour que le valet de chambre ne se trouvât point dans le cas de l'annoncer.

Cela se passait si naturellement, que ce manège s'est renouvelé, pendant de longues années, sans que personne le remarquât.

Il en fut tout autrement à l'arrivée du comte Appony (1). Celui-ci voulait tenir une très grande maison, et débuter avec éclat. Des billets d'invitation furent envoyés au maréchal Soult, au maréchal Oudinot, au maréchal Marmont, etc. On ne s'en formalisa pas. Tous y allèrent.

Mais leurs femmes, plus qu'eux-mêmes, avaient l'habitude de porter exclusivement le nom du titre. Il fallut bien finir par remarquer que, lorsque les domestiques avaient donné le nom de la duchesse de Dalmatie ou de Reggio, le valet de chambre proclamait la maréchale Soult, ou la maréchale Oudinot.

Cela devint encore plus marqué lorsque les belles filles, qui n'avaient jamais porté d'autre nom que celui du titre, se le virent refuser; et que les duchesses de Massa et d'Istrie se virent annoncer comme Mmes Régnier et Bessières. Une explication devint nécessaire.

Il y eut un cri général de réprobation. Tout ce qui était militaire déserta en masse les salons de l'ambassade d'Autriche. Il faut rendre justice à qui de droit; des personnes très ultra se montrèrent vivement offensées de cette impertinence faite à nos nouvelles illustrations. Il aurait été facile d'éviter cet esclandre; mais le comte Appony n'était pas adroit et le baron de Damas, alors ministre des affaires étrangères, aussi borné qu'exclusivement émigré, ne comprenait pas que cela dût élever la moindre clameur.

Charles X ne s'en tenait nullement pour offensé; il

1) Antoine-Rodolphe, comte Appony (1782-1852), d'origine hongroise. Il avait été ambassadeur à Rome et à Londres puis occupa le poste de Paris de 1826 à 1849.

exigea même que les courtisans, attachés à sa personne, ne s'éloignassent pas de l'ambassade. Par politique Louis XVIII aurait ressenti cet affront. Aussi la Cour de Vienne ne fit-elle pas cette entreprise pendant son règne.

Après qu'on eut bien crié, que la société se fut divisée et querellée, les beaux bals et les élégants déjeuners ramenèrent bien du monde chez la comtesse Appony. Toutefois, la position de l'ambassadeur resta gauche et gênée. Beaucoup de gens ne voulaient pas aller chez lui, et savaient mauvais gré au Roi de ne témoigner aucun mécontentement.

On a beaucoup dit que la liste civile se trouvait fort obérée à la mort de Louis XVIII; et que c'était, en lui présentant l'espoir d'en combler le déficit, que M. de Villèle était parvenu à rendre Charles X si zélé pour sa loi du trois pour cent, et l'arrangement fait à ce sujet avec la maison Rothschild. Mais ces propos étaient tenus par l'opposition.

Et, je ne saurais assez le répéter, rien n'est si mal informé que les oppositions. Il ne faut guère les écouter quand on veut conserver de l'impartialité. Soit qu'elles entrent sincèrement dans la voie de l'erreur, soit qu'elles mentent avec connaissance de cause, on ne trouve presque jamais la vérité dans leurs rangs.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que Charles X quêtait des voix pour la loi (1) d'une manière si ostensible, que,

(1) Loi du 1er mai 1825 qui convertissait la rente 5 pour 100 en rente 3 pour 100 au taux de 75 francs. L'opération, quoique sou-

moi-même, j'en ai été témoin au cercle des Tuileries.

Mme la Dauphine voulut animer la Cour. Et, le deuil du feu Roi terminé, elle décida Charles X à donner des spectacles et des cercles. On annonça qu'il y en aurait chaque semaine. Cela ne dura guère. Bientôt le Roi et surtout M. le Dauphin s'en ennuyèrent.

Mme la duchesse de Berry, que cela gênait, n'y encourageait pas. Mme la Dauphine avait fait violence à ses goûts en cherchant à attirer plus de monde autour d'elle. Se voyant si peu secondée elle y renonça; et les dernières années il n'y avait plus que deux ou trois cercles par hiver et point de spectacle; hormis pour les occasions, telles que les visites de princes souverains.

Les cercles se tenaient dans les grands appartements, depuis le cabinet du Roi jusqu'au salon de la Paix. Toutes les personnes invitées devaient être réunies avant l'arrivée de la famille royale. Car, alors, on fermait les portes et la sortie n'était pas plus permise que l'entrée.

On n'admettait pas de distinction de pièces. Cependant les duchesses affectaient de prendre possession de la salle du trône. Les princes faisaient leur tournée, selon leur rang d'étiquette, parlant à tout le monde.

Le Roi se plaçait ensuite au jeu dans le cabinet du conseil, où il n'y avait d'autre meuble que la table, son

tenue par la Caisse d'amortissement et les receveurs généraux constitués en syndicat, ne réussit pas. Le cours de la rente 3 pour 100 fléchit jusqu'à 62, pour se relever à 65 à la fin de l'année; et le 5 pour 100 perdit le pair et tomba à 95 francs.

fauteuil et les trois sièges nécessaires aux personnes faisant sa partie.

C'étaient ordinairement une femme titrée, un ambassadeur et un maréchal.

Mme la Dauphine se mettait à une table de jeu dans le salon du trône. Mme la duchesse de Berry, dans le salon de la Paix. Mme la duchesse d'Orléans, dans le salon bleu.

Ces princesses nommaient pour leurs parties, qui n'étaient établies que pour la forme. Chacun suivait leur exemple, et s'attablait souvent sans toucher aux cartes.

Le Roi lui-même ne jouait pas sérieusement. Hommes et femmes allaient faire le tour de sa table, cela s'appelait faire sa cour au Roi. On se plantait vis-à-vis de lui jusqu'à ce qu'il levât les yeux sur vous; on faisait alors une grande révérence et ordinairement il adressait quelques mots aux postulants. Les très zélés répétaient cette cérémonie à la table de toutes les princesses.

Je ne saurais dire ce que devenait M. le Dauphin; je crois qu'il s'en allait après la première tournée. Au bout d'une heure environ, le Roi donnait le signal; tout le monde se levait, il rentrait dans les salons. Les politesses alors étaient moins banales, elles ne s'adressaient plus qu'aux élus.

C'est dans cette circonstance que j'ai vu Charles X, allant de député en député, les encourager du geste et de la voix pour obtenir leur vote. Il faisait aussi des frais vis-à-vis des pairs, mais on voyait que c'était avec moins d'abandon et de confiance. M. de Villèle

lui avait inspiré une sorte de jalousie de la pairie qu'il regardait comme trop indépendante.

A dix heures du soir ces assemblées, qu'on désignait du nom « d'appartement », et où l'on assistait en costume de Cour, étaient finies.

On portait aussi l'habit de Cour pour les spectacles. Mme la Dauphine aurait voulu faire revivre l'usage de s'inscrire pour y être invité; mais cela ne put s'établir.

Les capitaines des gardes envoyaient des billets, en avertissant de les rendre si on ne pouvait en profiter. Du reste on pouvait leur en demander, et même cela était bien vu, d'autant qu'il y avait rarement assez de femmes présentées pour remplir les grandes loges.

Elles étaient principalement occupées par les personnes d'une piété assez affichée pour refuser d'aller au spectacle de la ville, quoique ce fussent les mêmes pièces, jouées par les mêmes acteurs. Leurs directeurs faisaient exception pour le théâtre des Tuileries, et les autorisaient à s'y aller divertir.

Les demoiselles, auxquelles on ne permettait pas *Polyeucte* aux Français, étaient menées, en sûreté de conscience, voir un vaudeville grivois dans les petites loges de la salle royale. Au surplus le coup d'œil était fort brillant, et la Cour avait grand air dans ces occasions.

On distribuait abondamment des rafraîchissements, très bons, dans des verres de cabaret, et des soucoupes de faïence, portés sur des plateaux de tôle. Rien de ce qui tenait au matériel n'était soigné chez le Roi. Mme la Dauphine n'avait pas de maison. Chez Mme la

duchesse de Berry ces détails étaient bien entendus et fort élégants.

M. de Villèle, poussé jusque dans ses derniers retranchements, ne put résister plus longtemps aux clameurs de son monde, qui demandait la loi sur l'indemnité des émigrés. Cette fois elle fut séparée du projet de réduction sur les rentes. Cependant ce cachet de spoliation lui avait été précédemment imprimé; et les intérêts révolutionnaires, s'en trouvant lésés, eurent bien soin qu'elle ne pût s'en laver.

Il aurait été possible de lui donner un caractère politique et national, mais ce n'était pas l'intention du parti qui la proposait. Il la voulait réactionnaire et privilégiée, et repoussait, à grands cris, l'idée d'assimiler les pertes causées par la loi du maximun, et par la suppression des dotations militaires de l'Empire, à celles subies par les émigrés.

La discussion de cette loi d'indemnité mit le comble au mécontentement. Les gazettes de l'opposition donnèrent la liste nominale des émigrés, ou fils d'émigrés, siégeant à la Chambre des députés. Le chiffre se trouva en rapport exact avec celui qui votait d'acclamation tous les articles, ou amendements, portant avantage pour eux.

Chaque séance était employée à soutirer quelques liards de plus, en évitant toutefois de laisser insérer aucune expression qui indiquât un compte final. On voulait au contraire laisser la porte ouverte à de nouvelles réclamations. Les acquéreurs de biens nationaux, couverts d'insultes par les orateurs de la majorité, étaient bien et dûment avertis que les émigrés

ne se tiendraient pas pour satisfaits, et comptaient encore sur de nouvelles chances en leur faveur.

De sorte que ce milliard, destiné à combler le gouffre des révolutions, selon l'expression du gouvernement ; ne fit que le creuser plus profondément.

Les haines personnelles et de parti s'envenimèrent, les acquéreurs ne furent point rassurés. Les terres n'en prirent pas une plus grande valeur. Malgré la défense de proclamer leur origine, les ventes ne cessèrent pas d'afficher les biens comme patrimoniaux, toutes les fois qu'ils ne venaient pas de confiscations.

La noblesse acheva de se déconsidérer. Et enfin les émigrés eux-mêmes se plaignirent avec raison ; car les plus grosses sommes tombèrent entre les mains de gens que les places, et les bienfaits de la Cour, avaient déjà amplement dédommagés de pertes, toujours présentées avec exagération.

M. de Villèle ne démentit pas, dans cette circonstance, ses habitudes de finesse intrigante. Il fit assigner cent millions à une réserve, qu'il baptisa du nom de « fonds commun », destinée à indemniser ceux des émigrés qui, à la fin de la liquidation, se trouveraient trop maltraités dans les catégories ordonnées par la loi.

Ce fonds commun, qui devait être distribué à peu près arbitrairement, devint l'étoile polaire de tous les émigrés, de tous les députés, surtout de tous les courtisans, et le leurre par lequel M. de Villèle tenait tout ce monde enchaîné à sa fortune.

Dieu seul sait à combien de milliards s'élevèrent les châteaux en Espagne, bâtis sur les espérances de ces

cent millions, que M. de Villèle disait, à d'autres, avoir arraché à la rapacité des prétendants, avec l'intention de les employer à des objets d'utilité générale; et spécialement aux routes restées, depuis l'invasion, dans un pitoyable état de dégradation.

La crainte de perdre une partie notable de leur revenu avait engagé, presque tous les rentiers, à mettre leurs fonds entre les mains de spéculateurs; pendant que le peu de confiance, dans la solidité des gouvernements, faisait répugner aux entreprises éloignées. Ces deux dispositions, qui se contredisaient entre elles, donnèrent un prix extravagant aux terrains dans Paris.

Partout on commença des bâtisses; la plupart ne purent s'achever. Les acquéreurs se trouvèrent ruinés. Et beaucoup de petits rentiers, dans la crainte de perdre un cinquième de leur revenu, virent leurs capitaux s'évanouir en entier.

Il ne manquait pas de gens pour accuser la noblesse, et les classes privilégiées, d'avoir entraîné ces catastrophes en grevant l'État d'un milliard d'indemnité, qu'il avait fallu se procurer par la réduction du revenu des rentiers.

Ce n'était pourtant là qu'une thèse déclamatoire, exploitée à profit par les ennemis du gouvernement, auxquels les âpretés de la discussion avaient donné beau jeu.

Le fait était que M. de Villèle, circonvenu par quelques riches banquiers, et tous les agents d'affaires, qui comptaient en tirer un immense profit, s'était persuadé que son plan du trois pour cent était la plus

belle conception de l'esprit humain, et devait le présenter à la postérité comme le plus grand financier du monde civilisé.

Une autre considération n'était pas sans poids auprès de lui. L'opération devait durer cinq années à se compléter, pendant lesquelles il se croyait sûr de conserver le ministère, et d'asseoir son pouvoir de façon à le rendre inébranlable.

La malveillance a ajouté qu'il espérait aussi gagner de l'argent pour son compte. Je le crois assez chaste sous ce rapport, et aussi modéré dans la cupidité qu'immodéré dans l'ambition.

Le trois pour cent était devenu son idée fixe; le faire monter à la Bourse, sa pensée dominante. Quiconque voulait obtenir sa faveur n'avait qu'à en acheter. Et bien des gens ont suivi ce chemin pour arriver à des places, qu'ils auraient vainement sollicitées par un autre moyen.

La désastreuse affaire de l'indemnité de Saint-Domingue (1) fut faite uniquement pour procurer quelques jours de hausse au trois pour cent. Malgré tous ces soins il y eut bientôt une réaction. Les fonds tombèrent, les spéculateurs de terrains firent banqueroute,

(1) A la suite d'une mission du capitaine de vaisseau baron de Mackau un arrangement fut conclu avec le gouvernement d'Haïti. La France reconnut l'indépendance de l'île, moyennant une indemnité de 150 millions qui devait être payée aux colons français. La république d'Haïti ne put jamais faire face à ses engagements. C'est le début des désastreux et fameux emprunts d'Haïti. Le Syndicat des receveurs généraux, à la tête duquel se trouvaient MM. de Rothschild et Laffitte, qui avait souscrit l'emprunt et fait les premières avances, éprouva de fortes pertes.

et il y eut une espèce de débâcle qui donna de vives inquiétudes.

Pendant ce temps, la Congrégation ne cessait pas de presser M. de Villèle d'accomplir ses promesses, et le trouvait de plus en plus récalcitrant. La loi sur les communautés de femmes avait passé à grand'-peine, dans la Chambre des pairs, et avec un amendement qui proscrivait formellement les communautés d'hommes.

Néanmoins, les maisons de Jésuites se formaient partout; elles voulaient obtenir la garantie d'une loi, au lieu d'une protection de tolérance. L'établissement de Saint-Acheul, près d'Amiens, s'était créé avec une rapidité inouïe; et toutes les personnes, qui voulaient se faire bienvenir aux Tuileries, confiaient leurs fils aux Jésuites de Saint-Acheul, et leurs filles aux dames du Sacré-Cœur.

Les chefs politiques de la Société de Jésus avaient élu domicile dans leur maison de Montrouge. C'était là que s'ourdissaient les intrigues, et où ils étaient en rapport avec leurs affiliés de la Cour et de la ville. J'ai bien des fois rencontré les plus actifs sur la route de Montrouge.

On avait hâté le moment où M. le duc de Bordeaux devait passer aux hommes. Cela était d'autant plus regrettable que Mme de Gontaut lui donnait la meilleure éducation qu'un enfant pût recevoir. Le jeune prince prospérait de toute façon entre ses mains; mais on voulait le marquis de Rivière établi aux Tuileries et ayant un accès, encore plus facile, auprès du Roi.

J'ai raconté, fort au long (1), comment l'un et l'autre s'étaient jetés dans les idées religieuses, dans le même temps et par la même voie, ainsi que l'espèce de sympathie établie entre eux par cette similitude.

M. de Rivière, honnête et loyal, mais aussi borné que peu éclairé, était complètement jésuite de robe courte, et obéissait implicitement à ses supérieurs dans l'ordre. Il entraînait le Roi à toutes les mesures les plus déplaisantes au pays, en croyant consciencieusement accomplir un devoir.

L'opinion publique était déjà fort exaspérée lorsque M. de Montlosier (2) adressa, à la Chambre des pairs, son *Mémoire à consulter* contre les Jésuites. Cet ouvrage eut un succès de vogue; et la voix de ce vieux défenseur du Roi et de la religion, venant dénoncer le « parti prêtre », eut un prodigieux retentissement dans le pays.

L'expression frappa d'une façon indélébile les intrigants de sacristie. L'appellation de « parti prêtre » remplaça souvent celle de Congrégation, et rendit encore plus impopulaires ceux qui méritaient d'y être rangés.

La Révolution a laissé en France beaucoup de religion, mais peu de bienveillance pour ses ministres. Et dès qu'un ecclésiastique veut ajouter l'influence poli-

(1) T. I, chap. IX.

(2) François-Dominique de Reynaud, comte de Montlosier (1755-1838). Élevé au collège des Jésuites de Clermont-Ferrand. Membre des États généraux. Émigré. Rentra en France sous le Consulat. Ardent royaliste. Pair de France sous la monarchie de Juillet.

tique à l'influence religieuse, il perd toute considération. On ne le tolère qu'à l'église ou au lit du pauvre; mais là on le respecte et le révère. Je ne sais si c'est mieux ou plus mal, mais c'est ainsi que la Révolution nous a faits. Le Roi, le clergé et les émigrés ne voulaient pas plus se l'avouer, que les autres faits accomplis en leur absence.

Toutefois, le mémoire de M. de Montlosier, et l'effet qu'il produisit dans le public, arrêta un moment le vol des prétentions jésuitiques. M. de Villèle, s'il avait osé, leur aurait volontiers coupé les ailes.

Nous eûmes à cette époque une grande joie de famille. La santé de ma belle-sœur, toujours très délicate, avait été encore affaiblie par trois fausses couches successives; et nous désespérions de lui voir des enfants, lorsque le premier janvier 1827, après neuf ans de mariage, elle accoucha d'une fille.

Cet événement, si désiré et si longtemps attendu, nous causa une vive satisfaction; et je dois dire que le public sembla y prendre une part fort obligeante. Mme la Dauphine témoigna un très grand intérêt à ma belle-sœur; elle envoyait d'heure en heure demander de ses nouvelles, et un de ses valets de pied attendait la naissance de l'enfant pour aller la lui dire.

Je me rappelle avoir assisté, le surlendemain, à la grande réception de nouvel an au Palais-Royal et y avoir été assaillie des compliments, en apparence sincères, de tous les gens que je connaissais, et même de beaucoup, sur les figures desquelles j'avais peine à mettre un nom.

Peut-être voulut-on, dans cette occasion, faire com-

pensation à l'explosion de malveillance qui avait éclaté au sujet du mariage de mon frère. Aucun de nous ne pensa à faire reproche à Jeanne d'être une petite fille.

Deux ans et demi après, le 24 juin 1829, nos vœux furent comblés par la naissance de son frère, Rainulphe d'Osmond, à qui ces récits de la vieille tante sont destinés. S'il tient ce qu'il promet à huit ans, il y a espoir qu'il deviendra un homme distingué.

CHAPITRE XIII

Mort de l'empereur Alexandre. — Inquiétudes de ses dernières années. — Mission du duc de Raguse près de l'empereur Nicolas. — Illusions du duc de Raguse. — Mort de Talma. — M. de Talleyrand est insulté et frappé par Maubreuil.

L'empereur Alexandre était mort à Taganrog sur les bords de la mer d'Azow, d'une fièvre endémique, qu'il avait affrontée avec une grande imprudence (1). Ses dernières années avaient été empoisonnées par une humeur soupçonneuse, poussée jusqu'à la monomanie, qui combattait dans son cœur des sentiments naturellement généreux.

Mme de Narishkine avait été rappelée, à Pétersbourg, pour le mariage d'une fille, qu'elle avait eue d'Alexandre, et qu'il aimait passionnément. Cette jeune personne mourut peu de jours avant celui fixé pour la noce. L'Empereur en fut désespéré, et ce chagrin commun rétablit l'intimité entre les deux anciens amants.

Mme de Narishkine m'a raconté des détails inouïs de l'état où était tombé ce prince, naguère si confiant. Non seulement il craignait pour sa sûreté, mais, s'il entendait rire dans la rue ou surprenait un sourire

(1) En 1825.

parmi ses courtisans, il se persuadait qu'on se moquait de lui; et venait supplier Mme de Narishkine, au nom de son ancien attachement, de lui dire en quoi il appelait ainsi le ridicule qui le poursuivait de toute part.

Un soir, où elle avait auprès d'elle une jeune parente polonaise, on servit du thé; l'Empereur s'empressa d'en arranger une tasse pour Mme de Narishkine et ensuite une autre pour cette demoiselle. Mme de Narishkine se pencha vers sa cousine et lui dit :

« Quand vous rentrerez dans le château de votre père, vous vous vanterez, j'espère, de la qualité de votre échanson.

— Oh certainement », reprit l'autre.

L'Empereur, qui était sourd, n'entendit pas le colloque, mais vit le sourire sur leur visage. Le sien se rembrunit aussitôt, et dès qu'il se trouva seul avec Mme de Narishkine il lui dit :

« Vous voyez bien que le ridicule m'atteint partout. Même vous, qui avez de l'affection pour moi, sur qui je compte, vous ne pouvez résister à vous en moquer. Dites-moi ce que j'ai fait pour provoquer votre risée. »

Elle eut toutes les peines du monde à calmer cette imagination malade.

L'Empereur n'avait foi qu'en M. de Metternich. Il entretenait avec lui une correspondance presque journalière L'Autrichien était bien plus avant dans sa confiance que ses propres ministres; il croyait absolument à ses avis et surtout à ses rapports de police.

Il portait constamment sur lui un petit agenda, envoyé par le prince de Metternich, où les noms de

toutes les personnes, politiquement suspectes dans l'Europe entière, se trouvaient placés par ordre alphabétique, avec le motif et le degré de suspicion qui devait s'y rattacher. Lorsqu'on prononçait un nom nouveau devant l'Empereur il avait sur-le-champ recours à ce livret, et s'il ne se trouvait pas sur cette liste noire il écoutait bénévolement ce qu'on voulait lui dire. Mais si par malheur il y était placé, rien ne pouvait le ramener de ses préventions. Mme de Narishkine m'a dit l'avoir souvent vu consulter ces pages sibyllines.

Les dernières années de ce prince ont été empoisonnées par ces inquiétudes, fomentées peut-être par l'intrigue, mais prenant leur source dans des dispositions héréditaires.

Quoi qu'il en soit, sa mort fit sensation et chagrin à Paris. Il y avait été magnanime en 1814 et fort utile à la France en 1815.

Si nous avions pu croire à toutes les perfections, dont la brillante imagination du duc de Raguse décorait son frère Nicolas, au retour du couronnement de Moscou, les regrets pour l'empereur Alexandre n'auraient pas dû se prolonger. Mais la suite a prouvé qu'il se les était un peu exagérées.

Le duc de Raguse est toujours parfaitement véridique dans ce qu'il croit sur le moment; mais très sujet à se laisser enthousiasmer facilement par les hommes et par les choses. Il a cruellement porté la peine de cette disposition. Tous les revers de sa carrière doivent y être rattachés.

Nous avons vu comment les illusions patriotiques l'avaient entraîné à se séparer de l'empereur Napoléon.

Depuis ce temps les illusions d'un autre genre l'avaient ruiné.

Rentré en France en 1815, il s'était dit que la guerre n'était plus une carrière pour un maréchal de France; qu'un soldat de l'Empire ne pouvait pas être un courtisan des Tuileries; et que, pourtant, il était dur à quarante ans, de ne plus jouer aucun rôle dans son pays.

Ses habitudes lui rendaient nécessaire l'attitude de grand seigneur. Il se demanda comment s'étaient créées les grandes existences du moyen âge? et trouva que c'était par la prépondérance exercée sur un grand nombre de dépendants.

Le siècle ne permettait pas que ce fut sur des hommes d'armes. Mais, si un guerrier distingué pouvait, par l'industrie, remettre dans sa clientèle un pays tout entier, non seulement il se ferait un revenu colossal; mais encore il aurait la seule position de grand seigneur que les temps modernes comportassent, la seule qui pût donner assez d'indépendance pour que la Cour dût compter avec vous.

C'est plein de ces idées, moitié vaniteuses, moitié généreuses, que le pauvre Maréchal entreprit de changer une petite terre, qu'il possédait à Châtillon-sur-Seine, en un vaste atelier de toutes les industries réunies. Il se passionnait successivement pour chacune, l'amenait à frais immenses au point où elle aurait peut-être réussi, si une nouvelle idée, adoptée avec autant de zèle que la précédente, ne l'avait fait négliger et abandonner.

Il était dans la pleine illusion que ses spéculations

auraient le plus brillant résultat; mais il sentait un commencement de pénurie lorsqu'il sollicita la mission de Moscou. Avec son imprévoyance accoutumée, il y déploya un luxe tel, que loin que ce voyage lui fut utile, il ne fit qu'augmenter la somme de ses dettes.

L'année suivante, le feu se mit dans ses affaires et il dut s'avouer à lui-même, ce que les autres savaient depuis longtemps, qu'il était complètement ruiné.

J'en fus d'autant moins surprise, pour ma part, que pendant son séjour en Russie je m'étais trouvée passer à Châtillon J'avais visité cet encyclopédique établissement en détail, entre autres la bergerie à trois étages dont il était si fier.

Tout l'hiver précédent il nous avait entretenus de ses moutons vêtus, qui devaient être une source de fortune incalculable. J'en parlai au régisseur qui me répondit par un soupir : « Hélas, madame, je vais vous les montrer ; c'est la dernière fantaisie de M. le Maréchal. Il m'écrit toutes les semaines des calculs, sur le profit qui doit nécessairement en résulter, et je lui répète vainement à quel point c'est onéreux. »

Je trouvai de pauvres bêtes, cousues dans les peaux d'autres moutons déjà tombées en haillons, étouffant de chaleur et ayant la tournure la plus grotesque qu'on puisse imaginer.

Le calcul du Maréchal était que la redingote coûtait quatre francs et durait dix-huit mois. La toison devait se vendre six à sept francs de plus, et les animaux n'être plus sujets à aucune maladie.

Les livres du régisseur prouvaient autre chose. La

redingote coûtait sept francs, ne durait qu'un an, malgré des rapiécetages qui la faisaient revenir à neuf francs. La toison ne se vendait que quarante sols de plus que celle des bêtes non vêtues, et les maladies étaient au moins aussi fréquentes et plus contagieuses.

Cet échantillon donnera l'idée des spéculations du Maréchal. Mais si toutes ont été onéreuses pour lui, beaucoup ont été très profitables au pays; aussi, quoiqu'il ait été la cause de la ruine de quelques individus, ses serviteurs ou amis, il est resté fort regretté et très populaire à Châtillon.

Il s'adressa au Roi pour obtenir que ses appointements, destinés à payer ceux de ses créanciers qui n'avaient pas d'hypothèques sur ses biens, fussent continués jusqu'à l'extinction de ses dettes, lors même qu'il viendrait à mourir avant de les avoir soldées.

Le Roi mit beaucoup de bonté à accorder cette faveur. Il montra au Maréchal une bienveillance qui le toucha fort, et ne lui a pas permis d'agir comme il eut été plus utile, peut-être même pour le monarque, en 1830. Mais nous n'en sommes pas là.

Il me semble que c'est à cette même année que mourut Talma (1), à l'apogée de son talent. Il venait de créer plusieurs rôles, dans de médiocres pièces, où il était sublime. Sylla, Léonidas, et enfin Charles VI (2) où il avait réussi à se montrer constamment roi au milieu de toutes les misères de l'humanité.

Je ne pense pas que l'art de l'acteur puisse aller au

(1) François-Joseph Talma né à Paris en 1763, mort en 1826.
(2) Sylla (1821). Léonidas (1825). Charles VI (1826).

delà. Nos pères cependant nous assuraient Le Kain (1) très supérieur à Talma. Nous n'avons pas eu jusqu'ici à vanter celui-ci à la génération nouvelle, au mépris d'un autre; car personne ne s'est présenté pour recueillir sa succession.

Talma en France et mistress Siddons (2) en Angleterre m'ont paru ce qu'il pouvait y avoir de plus parfait au théâtre, car ils se transformaient complètement dans le personnage qu'ils représentaient. Et, de plus, l'un et l'autre étaient si beaux et si gracieux, leur voix était si harmonieuse, que chacune de leur pose composait un tableau, aussi agréable à l'œil que leurs accents étaient flatteurs pour l'oreille.

Une de mes prétentions, — car qui n'en a pas une multitude? — est de n'être pas exclusive. Ainsi j'aurais grande joie à entendre un acteur, ou une actrice, qui me fissent autant de plaisir que Talma et mistress Siddons; mais je doute que cela se rencontre de mon temps.

Le 21 janvier 1827, le général Pozzo et le duc de Raguse arrivèrent chez moi de très bonne heure. J'avais eu quelques commensaux à dîner; à peine le dernier fut-il sorti que l'ambassadeur, regardant le Maréchal, lui dit : « Hé bien? »

Celui-ci cacha sa figure dans ses deux mains en répondant : « J'en suis encore horrifié. »

On comprend que ce début excita notre curiosité.

(1) Henri-Louis Caïn, dit Le Kain, né à Paris en 1728 et mort en 1778.

(2) Mistress Siddons, née en 1755, dans le pays de Galles, morte à Londres en 1831.

Ils nous racontèrent qu'en sortant de la cérémonie expiatoire de Saint-Denis, le Maréchal, qui suivait à quelques pas le prince de Talleyrand par une sortie privilégiée, avait vu un homme s'avancer sur lui, lui adresser quelques injures et simultanément lui appliquer sur la joue un coup si violent qu'il était tombé comme une masse.

Le Maréchal avait appelé la garde et fait arrêter l'homme, qui se trouva être ce misérable Maubreuil (1), pendant que lui s'occupait à ramasser M. de Talleyrand presque évanoui. Il aida à le transporter dans une salle d'attente, où se trouvait Pozzo, et c'est de ce spectacle que l'un et l'autre avaient un égal besoin de s'entretenir.

Ils avaient craint un moment que le prince n'expirât entre leurs bras, tant il était suffoqué. Pozzo faisait une peinture, à sa façon pittoresque, de ce vieillard, lui apparaissant dans ce désordre de vêtement, pâle, échevelé, les esprits égarés, venant achever une carrière, si traversée de grandeur et de souillures, sous la flétrissure de la main d'un hideux maniaque, dans le temple du Dieu qu'il avait abjuré, à l'heure consacrée au Roi qu'il avait trahi. Il y avait là une sorte de rétribution qui frappait l'imagination?

(1) Marie-Armand Guerri de Maubreuil, marquis d'Orsvault (1782-1855). Officier, écuyer de Jérôme Bonaparte, compromis en 1814, dans le vol des diamants de la reine de Westphalie. (V. *Mémoires* du chancelier Pasquier, t. II, p. 365 et suiv.) Condamné par contumace à cinq ans de prison en 1818. Prétendait avoir été l'agent du prince de Talleyrand. Il publia plusieurs brochures, entre autres : *Exposé des motifs de ma conduite envers Talleyrand* (1827). Mme de Boigne en a déjà parlé au t. I, p. 332.

Au reste, à peine M. de Talleyrand fut-il revenu à lui-même, qu'il sentit le parti que la malveillance s'efforcerait de tirer de cette cruelle scène.

Avant de venir chez moi ces messieurs s'étaient arrêtés à sa porte. Ils l'avaient, contre leur attente, trouvée toute grande ouverte. Le prince, entouré de monde, était couché sur un fauteuil dans son cabinet fort assombri, et avait le front couvert d'un bandeau; Il racontait que Maubreuil avail voulu l'assassiner. qu'il l'avait frappé sur le haut de la tête, et lui avait fait une plaie qu'il avait fallu panser.

Avec son imperturbabilité accoutumée, il fit ce récit d'aplomb devant les témoins de la scène : « Il m'a assommé comme un bœuf, » répétait-il à chaque instant, en avançant son poing fermé et le plaçant à la hauteur du front; du reste de la figure, il n'en était pas question, quoique, à Saint-Denis, ses lèvres seules fussent saignantes.

Les témoins oculaires de la scène comprirent que le prince aimait mieux avoir été assommé que frappé, et que le coup de poing lui répugnait moins que le coup de paume. Ils le secondèrent dans cette innocente supercherie, qui cependant fut presque généralement soupçonnée.

Toutefois, il y a une espèce de pudeur publique qui protège, jusqu'à un certain point, les hommes qui ont joué un grand rôle; et personne ne se sentait le courage de donner à l'acte de Maubreuil son véritable nom.

M. de Talleyrand fut bien longtemps à se remettre de cette atteinte, dont le gentilhomme, qu'il n'a jamais

pu dépouiller, avait souffert jusque dans la moelle des os. Il affecta de recevoir tous ceux qui allaient chez lui. Dès qu'il fut présentable, il retourna à la Cour, un grand morceau de taffetas d'Angleterre sur le front, et répétant à toute occasion : « Il m'a assommé comme un bœuf. »

Mais dès qu'il le put, sans avoir l'air de fuir, il quitta Paris et passa presque toutes les années suivantes, à la campagne, chez Mme de Dino.

Il craignait aussi de retrouver Maubreuil sur son chemin. Celui-ci avait été condamné à quelques mois de détention ; mais il annonçait le projet de renouveler son délit, qu'il qualifiait de l'expression catégorique, dès qu'il serait libéré.

Je n'en ai plus entendu parler. Probablement M. de Talleyrand aura acheté son éloignement à prix d argent.

CHAPITRE XIV

Loi sur le droit d'aînesse. — Obsèques du duc de Liancourt. — La garde nationale est licenciée. — Démission du duc de Doudeauville. — Sosthène de La Rochefoucauld chez M. de Villèle. — M. de Metternich vient à Paris. — Le Roi au camp de Saint-Omer. — Projets des ultras. — Sagesse de M. le Dauphin.

La fatalité, qui semblait pousser la maison de Bourbon à entreprendre tout ce qui pouvait aliéner le plus sûrement les masses, dicta le projet de loi sur le droit d'aînesse.

J'avoue qu'il plaisait assez à mes idées anglaises, et à mes goûts aristocratiques. Mais je n'étais pas chargée de m'informer si le pays était disposé à le recevoir. Il échoua devant la sagesse de la Chambre des pairs, en augmentant sa popularité, qui, à cette époque, était au comble, ainsi que sa défaveur à la Cour.

Le ressentiment que la pairie montra, à l'occasion de l'enterrement du duc de Liancourt, augmenta encore cette double impression.

Plusieurs enterrements, entre autres celui de M. Manuel, avaient été depuis quelque temps l'occasion de manifestations hostiles au gouvernement. En conséquence, on avait publié de nouvelles ordonnances relatives aux pompes funèbres, il était défendu de porter les cercueils à bras.

Le duc de Liancourt, protecteur d'une multitude d'établissements gratuits, avait une énorme clientèle dans la classe des ouvriers (1). Ils voulaient rendre à leur patron l'hommage de le porter en sortant de l'église. La police s'y opposa vivement. Une rixe s'engagea, l'esprit de parti l'envenima. Dans le tumulte la bière tomba et, dit-on, se brisa Il y eut au moins beaucoup de scandale, et un spectacle aussi affligeant que blessant pour la famille.

Le corps entier de la pairie se tint pour offensé et demanda des explications. Cet incident contribua à augmenter l'alliance, qui se formait entre le pays et la Chambre des pairs.

Ce mauvais génie, qui présidait au sort de la branche aînée, inspira, en appelant à son aide la colère et la précipitation, une résolution dont peu de personnes sentirent la portée ; mais qui, plus que toute autre, a contribué à la chute du vieux trône, démoli en quelques heures trois années plus tard.

Au printemps de 1827, la bourgeoisie de Paris paraissait assez mal disposée contre le gouvernement, pour qu'on dût hésiter à réunir la garde natio-

(1) Les élèves de l'École des Arts et Métiers de Châlons, dont le duc de La Rochefoucauld-Liancourt était le fondateur, avaient voulu, comme cela s'était fait souvent porter son cercueil en témoignage de reconnaissance. Le trajet de la maison mortuaire à l'église s'était effectué sans incident. A la sortie, sur l'ordre du préfet de police M. de Lavau, le commissaire intervint, parce que les jeunes gens n'étaient pas muni d'une autorisation régulière pour porter la bière. Il se produisit alors une regrettable scène de désordre qui émut la capitale et fut exploitée par l'opposition libérale, avec l'habileté qui a dirigé tous les actes de ce que l'on a appelé, après 1830, la comédie de quinze ans.

nale et à la faire passer en revue par le Roi (1).

Après de longues délibérations on s'y décida; le Roi se rendit au champ de Mars. Il fut, en général, mieux accueilli qu'on ne l'espérait. Un garde national ayant crié : « A bas les ministres! » le Roi arrêta son cheval et dit, d'un ton calme et digne : « Je ne viens pas ici pour recevoir des conseils, mais des hommages. Faites sortir cet homme des rangs. »

Cet acte de force eut grand succès, comme tout ce qui annonce de l'énergie et de la volonté dans les chefs des empires; les cris de « Vive le Roi » fendirent l'air.

En descendant de cheval aux Tuileries, Charles X était fort content de sa matinée. Il chargea le maréchal Oudinot de faire rédiger un ordre du jour où, en témoignant du mécontentement de quelques cris isolés, qui s'étaient fait entendre sur son passage, on vanterait cependant la bonne tenue, et l'excellente attitude de l'immense majorité de la garde nationale.

Le Roi répéta deux fois : « Dites que je suis très content ». M. le Dauphin tint le même langage. Toutes les personnes, qui faisaient partie de l'état-major, avaient reçu la même impression et la répandirent dans la ville. J'en vis plusieurs dans la soirée. Le propos, généralement répété, était que la revue avait été superbe et le Roi parfaitement accueilli.

Toutefois, la calèche, où les princesses se trouvaient, avait été constamment suivie par un groupe de popu-

(1) Cette revue avait lieu tous les ans au mois d'avril pour célébrer l'anniversaire de la rentrée de la famille de Bourbon dans Paris en 1814.

lace, qui les avait assez mal traitées de propos et presque huées. Tous les partis se sont mutuellement accusés d'avoir préparé cette manifestation hostile.

Le soir, Mme la duchesse de Berry s'en expliquait en termes très courroucés. Lorsque le Roi et Madame arrivèrent chez elle, où se tenait la Cour, elle porta plainte à Charles X. Mme la Dauphine, interpellée à son tour, répondit, avec sa sécheresse accoutumée, que cela avait été assez mal, mais qu'elle craignait pire. Le Roi ne fit qu'un seul « rubber » de whist, et retourna chez lui où M. de Villèle l'attendait

Dans la nuit, le maréchal Oudinot fut réveillé. Le Roi lui envoyait, au lieu de la rédaction de l'ordre du jour, fait selon ses ordres et soumis à son approbation, l'ordonnance qui cassait la garde nationale.

Au même instant, la garde royale s'emparait des corps de garde de la garde nationale, en expulsait les bourgeois qui s'y trouvaient, et poussait la grossièreté jusqu'à jeter hors la porte les armes, et fournitures, des gardes nationaux absents dans le moment. Cette insulte sema dans le cœur de la population de Paris un germe de haine, dont les fruits se trouvèrent mûrs en 1830.

Voici ce qui l'avait provoqué. Une des légions, en revenant du champ de Mars, s'était arrêtée devant l'hôtel des finances, avait crié : « A bas Villèle ! A bas les Jésuites ! » et brisé quelques vitres. Cette conduite, très coupable, il faut le reconnaître, d'un corps sous les armes, exaspéra d'autant plus le ministre qu'il apprenait, en même temps, que le Roi se tenait satisfait de sa propre réception.

Or, il ne lui convenait pas que leurs fortunes se trouvassent séparées. Il recueillit à la hâte, et envenima, tous les rapports qu'il put se procurer des propos tenus, et des cris isolés jetés au champ de Mars, puis écrivit au Roi de ne point se prononcer avant de lui avoir donné audience.

Charles X se trouva préparé par les plaintes de Mme la duchesse de Berry, et le mécontentement de sa belle-sœur. En peu de minutes M. de Villèle emporta la plus fatale mesure qui pût être adoptée.

Louis XVI avait perdu le trône, dans son ardeur à se débarrasser de la pacifique opposition des anciens parlements. Charles X a renversé le sien en refusant toute barrière légale, oubliant la phrase si heureusement rédigée par M. de Talleyrand : « On ne peut s'appuyer que sur ce qui résiste. »

Au reste, je crois bien que le ministre, encore tout puissant à cette époque, n'avait pas calculé l'effet de son périlleux conseil.

La garde nationale était parvenue à cette inertie, où elle tombe toujours dès que ses services ne sont plus nécessaires. Elle se montrait très peu empressée à peupler les corps de garde. Mais cette insulte gratuite réveilla son zèle.

Je faisais travailler à Châtenay et j'avais donné rendez-vous, à plusieurs ouvriers de Paris, pour le lendemain de la revue ; je partis, sans avoir lu le *Moniteur*, et sous l'impression qu'elle s'était très bien passée. Les gens que j'attendais arrivèrent tard, sachant la nouvelle, et dans un état d'exaspération incroyable.

Tous appartenaient à la garde nationale ; et tous

étaient furibonds. A peine s'ils écoutaient les ordres que je donnais pour les travaux ; et quand je leur parlais trumeaux ils répondaient baïonnettes.

Après avoir vainement cherché à les calmer, par le souvenir de l'ennui que leur causait les gardes à monter, je renonçai à fixer leur attention ; et les laissai retourner dans leurs quartiers, où ils allèrent rapporter leur fureur, après l'avoir fait partager à tout mon village.

J'étais moi-même empressée de venir apprendre ce qui avait pu amener une si singulière péripétie.

Il n'y a jamais eu d'autres motifs ostensibles que ceux que j'ai déjà relatés. Cependant, j'ai peine à croire que M. de Villèle n'ait pas eu quelque arrière-pensée ignorée, pour prendre une mesure si violente.

Quoi qu'il en soit, à dater de cette époque, il devint la bête noire de la population Parisienne et bientôt, celle de toute la France.

Le duc de Doudeauville, ministre de la maison du Roi, comprit mieux que les autres la tendance de ce qui se faisait, et donna sa démission à l'occasion de la dissolution de la garde nationale.

Je ne sais plus si c'est avant, ou après cet événement, qu'il faut placer une démarche de Sosthène de La Rochefoucauld, que je tiens de lui-même, et que je ne puis me refuser de répéter.

J'ai déjà dit le rôle qu'il avait joué entre M. de Villèle et Mme du Cayla.

Il est indubitable qu'il avait conduit M. de Villèle au pouvoir, et qu'il l'y avait soutenu, par l'influence de la favorite, tant que Louis XVIII avait vécu.

Depuis sa mort, M. de Villèle s'était émancipé d'une protection qui lui pesait. Cependant l'intimité avait été trop grande, pour qu'il n'en restât pas des habitudes de familiarité.

Sosthène en profita pour arriver, un beau matin, dans le cabinet de M. de Villèle. Après quelques phrases d'affection, il lui rappela les sentiments patriotiques qu'il exprimait lorsqu'il cherchait le ministère, uniquement dans l'intérêt du pays, parce que l'opinion publique l'y appelait. Et, partant de cette base, il l'avertit que l'opinion publique se déclarait fortement contre son administration.

Mieux situé qu'un autre, par ses relations avec toutes les classes de la société, pour s'en apercevoir, il venait lui faire part de ses découvertes. Il lui était évident qu'il n'était plus au pouvoir de M. de Villèle de faire le bien ; et comme il ne l'avait placé, où il était, que dans l'intention d'être utile au Roi et au pays, il venait le sommer, au nom de l'amitié, de l'honneur, de la reconnaissance, de ne pas le compromettre plus longtemps en s'obstinant à conserver sa place.

On peut imaginer comment cette harangue fut reçue par M. de Villèle, alors tout-puissant. Il eut un moment d'inquiétude que M. de La Rochefoucauld ne fut l'organe du roi Charles X, dont il était aide de camp et parfois bien traité. Mais la nature de la communication le rassura promptement.

Il traita Sosthène de façon à ce qu'ils se séparassent brouillés, ce qui lui était infiniment agréable et commode, puis courut raconter la scène au Roi. Celui-ci, qui ne se rappelait pas volontiers les intrigues, ourdies pen-

dant les dernières années du règne de son frère, et dont Sosthène avait été l'agent, fut très empressé de rompre aussi les rapports, auxquels il avait été forcé de l'admettre, et de lui faire subir les honneurs de la disgrâce.

J'ai rapporté cette anecdote, dont je suis sûre, parce que si ce personnage, semi-plaisant, semi-historique, de Sosthène figure jamais dans les *Mémoires* du temps, il est assez curieux de savoir comment, au travers d'une vie uniquement dévouée à l'intrigue, il avait conservé une sorte de loyauté chevaleresque poussée jusqu'à la simplicité.

Mme du Cayla, moins candide dans ses démarches, ne se brouilla avec personne. Elle n'avait pu être duchesse, comme le feu Roi le souhaitait, parce que M. du Cayla avait obstinément refusé de se laisser faire duc. Charles X lui accorda les entrées de la salle du trône et une forte pension.

Mme la Dauphine, qui la traitait plus que froidement pendant sa faveur, était très gracieuse pour elle maintenant, en reconnaissance du service qu'elle avait rendu, en faisant accomplir à Louis XVIII ses devoirs religieux au moment de la mort.

Les espérances du parti ultra avaient été encouragées par l'attitude, et les paroles, du prince de Metternich, dans un voyage qu'il fit à Paris. La Cour le combla de distinctions. Il fut engagé à dîner avec la famille royale aux Tuileries; honneur qui n'a été partagé que par le duc de Wellington et des princes de familles régnantes. Dans les idées des rois de France, la faveur ne pouvait aller au delà, et eux-mêmes s'étonnaient de l'accorder.

La Congrégation essaya d'entrer dans la voie des miracles. Il y en eut plusieurs de constatés Entre autres une croix lumineuse vue à Migné, en Poitou. On en fit imprimer et répandre des relations à profusion. Mais la Cour de Rome les défendit; et il fallut renoncer à ce genre de séduction, qui prêtait trop au ridicule dans le dix-neuvième siècle.

Le Roi lui-même ne voulut pas encore reconnaître là les ordres de la Providence. D'ailleurs, il était assez bien disposé, pour qu'il n'y eût pas occasion de stimuler son zèle personnel. Il n'était arrêté que par la crainte des obstacles qu'il rencontrerait.

La réception qui lui fut faite au camp de Saint-Omer, où les troupes l'accueillirent avec la satisfaction la plus marquée, ainsi que les hommages qu'il recueillit sur la route, même à Lille, ville notée pour mal penser, faisaient compensation au silence qui l'entourait à Paris. Et il crut pouvoir réaliser ses propres espérances, en accomplissant les promesses qu'il n'avait cessé de faire.

M. de Villèle en retardait l'exécution depuis longtemps. Mais son crédit était battu en brèche par des gens dont le pouvoir s'accroissait, chaque jour, des terreurs qu'on inspirait à Charles X, pour son salut dans ce monde et dans l'autre.

Le Roi et ses amis réclamaient la restitution des biens du clergé, et la reconnaissance des ordres monastiques. On les voulait dotés par l'État et propriétaires territoriaux. M. de Villèle était loin d'admettre ces souhaits comme réalisables. Mais il voulait s'assurer une longue vie ministérielle. Ces deux volontés excen-

triques tombèrent d'accord sur la nécessité d'une nouvelle législature.

Les ultras, avec toutes les illusions qui distinguent ce parti, ne doutaient pas qu'elle ne fut nommée dans leur sens. Et, de son côté, M. de Villèle comptait sur son habileté pour obtenir des députés à sa dévotion. Il leur aurait, d'ailleurs, volontiers pardonné de se montrer récalcitrants aux prétentions des exaltés pour le trône et l'autel, dont il était bien importuné; mais qu'il osait d'autant moins brusquer, qu'il se sentait miné dans l'esprit du Roi et que son crédit diminuait visiblement.

La Chambre des pairs offusquait. Et le ministre tombait d'accord, avec les conseillers de la conscience du Roi, qu'une grande fournée de pairs était nécessaire pour y changer l'esprit de la majorité actuelle. En ajoutant cette mesure à de nouvelles élections, M. de Villèle comptait s'assurer un long bail ministériel.

M. le Dauphin se tenait en dehors de ces intrigues. Respectueusement soumis aux ordres du Roi, il ne témoignait aucune hostilité à son ministre; mais encore bien moins de faveur. Il se bornait à faire de son mieux ce dont on le chargeait spécialement.

Il était à la tête de l'administration des prisons, et tenait quelquefois des assemblées où les intérêts de ces établissements étaient discutés devant lui. Il présidait avec beaucoup de convenance et de sagesse, et ne manquait pas une occasion d'exprimer des sentiments élevés et libéraux.

J'ai souvent vu des personnes, sortant de ces réu-

nions, enchantées de M. le Dauphin. Je citerai entre autres M Pasquier et M. Portal, dont les suffrages valent bien la peine d'être comptés.

Dans le même temps, M. le Dauphin tenait un conseil militaire où il obtenait aussi d'honorables approbations. On lui reconnaissait des idées saines, accompagnées d'une grande modération, et d'un esprit d'impartialité, fort recommandables dans un prince vivant d'une façon si isolée et d'une dévotion si éminente.

Quoiqu'elle n'aimât pas les prêtres, Mme la Dauphine était plus sous l influence de ses entours

Mme la duchesse de Berry en voulait à M. de Villèle de ce qu'il ne faisait, ni assez vite, ni assez violemment, toutes les extravagances qu'elle, et sa petite coterie ultra nobiliaire, rêvaient. Mais elle était trop légère, et trop occupée de ses plaisirs, pour travailler sérieusement contre lui; elle se bornait à des sarcasmes, qui commençaient à amener un sourire sur les lèvres du Roi, au lieu de la réprimande qu'elle aurait subie quelques mois plus tôt.

CHAPITRE XV

Bataille de Navarin. — Élections de 1827. — Société aide-toi le ciel t'aidera — Fournée de soixante-seize pairs. — Chute de M. de Villèle. — Le ministère Martignac. — Séjour de dom Miguel à Paris. — Désappointement de M. de Chateaubriand. — Il accepte l'ambassade de Rome. — Nouvelle intrigue de M. de Polignac. — Jeu bizarre de la nature.

Je n'ai point parlé de l'affaire grecque, dans le rapport historique, parce que je ne m'élève pas jusque-là, mais je ne puis la passer sous silence dans ses effets de salon. Il s'était établi que tout ce qui faisait opposition à la Cour était philhellène; et que le gouvernement, quoique protégeant ostensiblement les Grecs, leur était contraire.

La Congrégation aimait mille fois mieux les Turcs que les schismatiques Grecs, car du moins les premiers prêchaient l'absolutisme.

Le gain de la bataille de Navarin (1) ne fit donc pas grand plaisir aux Tuileries, quoiqu'on n'osât pas l'accueillir tout à fait aussi mal qu'à Londres.

(1) Bataille navale gagnée par les escadres combinées de la France, l'Angleterre et la Russie contre la flotte turco-égyptienne. Le contre-amiral de Rigny, neveu du baron Louis, commandait les forces françaises.

Je ne puis m'empêcher de signaler, à ce sujet, jusqu'où l'instinct patriotique est poussé en Angleterre. On y croyait l'émancipation des colonies espagnoles utile aux intérêts du commerce britannique, et on craignait que celle des Grecs ne fut un accroissement d'importance pour la Russie.

Les feuilles publiques, les réunions, les bans des deux Chambres retentissaient des cruautés, des vexations, des intolérances exercées contre les Américains des possessions espagnoles, que tout le monde sait avoir été les colonies les plus paternellement traitées qui aient jamais existé.

Mais en revanche, par cette espèce de franc-maçonnerie qui conduit toujours les Anglais, lorsqu'il s'agit des intérêts spéciaux de la vieille Angleterre, les massacres de Parga, d'Hydra, de Chio; toutes ces dames chrétiennes, enlevées à leur famille et vendues sur les marchés de Smyrne, n'arrachaient pas un cri à un seul organe de la presse. Pas un soupir n'a été poussé d'aucun banc de l'opposition. Et malgré la vanité nationale, si facilement exaltée par les succès maritimes, le ministère dans le discours de la couronne se crut obligé de qualifier d'inopportune « untoward » la victoire de Navarin.

Chez nous l'impression était bien différente. Et, puisqu'enfin cette victoire inopportune comblait de joie une grande partie du pays, M. de Villèle voulut profiter de la popularité, qui en rejaillirait sur le gouvernement, pour exécuter le parti arrêté de la dissolution de la Chambre des députés.

Elle fut annoncée et les élections fixées à l'époque

la plus rapprochée possible (1). Il espérait, par là, éviter les manœuvres des personnes, qui lui étaient hostiles, dans les deux oppositions. Car, il faut lui rendre justice, lui aussi était déjà « juste milieu », et avait pour ennemis actifs tous les exagérés du parti ultra.

La censure tombait de droit devant les élections. Je ne me souviens plus à quelle époque elle avait été rétablie (2). Elle était tellement impopulaire que les personnes, honorables d'ailleurs, auxquelles on avait imposé le métier de censeur, se trouvèrent honnies de tout le monde. De plus on n'y gagnait pas grand'chose, jamais l'axiome Italien, « fatta la legge trovato l'inganno », ne fut plus complètement justifié.

Une société de gens de lettres politiques, à la tête de laquelle figurait M. de Chateaubriand, trouvait le moyen de faire publier, et circuler, des brochures suffisamment volumineuses, et assez irrégulièrement distribuées, pour échapper à la censure établie contre les journaux et les écrits périodiques. Il en pleuvait autour de nous et on se les arrachait.

M. de Salvandy se distingua dans cette guerre de plume, et M. Guizot y tint une place importante. Mais c'est plus particulièrement dans l'organisation des manœuvres électorales qu'il prit la première.

La précaution, si évidente, de presser les élections excita une grande animadversion. Quand le gouverne-

(1) Ordonnance du 5 novembre 1827 qui convoquait les collèges d'arrondissement pour le 17 et ceux de département pour le 24.

(2) La censure avait été rétablie deux jours après la clôture de la session précédente le 24 juin 1827. Elle fut supprimée par ordonnance du 5 novembre.

ment veut attraper les masses, il faut que ce soit assez délicatement pour que tout le monde ne s'en aperçoive pas à la fois; et que l'impression des uns soit usée, avant que les autres se trouvent avertis. Mais, quand le piège est assez grossier, pour être vu de tous en même temps, on peut être assuré de créer, à l'instant même, une énorme difficulté.

Comme par un mouvement électrique, il se forma, dans chaque arrondissement, une réunion protectrice des droit électoraux. Les fraudes, employées aux dernières élections par l'administration de M. de Villèle, et sur le renouvellement desquelles il comptait bien, devinrent impraticables.

Les associations, composées de grands propriétaires, de gens de lettres, d'avocats, d'hommes politiques, déployèrent la plus grande et la plus intelligente activité.

En restant toujours dans une complète légalité, elles se formèrent en comités, correspondant entre eux et surtout avec le comité central siégeant à Paris, d'où M. Guizot dirigeait toute cette organisation.

C'est là le berceau de cette Société : « Aide-toi, le ciel t'aidera, » qui n'a pas laissé de jouer un rôle dans la chute de la monarchie, et a fini par devenir un repaire de factieux. C'est le sort des instruments, fondés par les oppositions, qu'ils échappent promptement aux mains qui les ont créés, pour tomber dans de plus dangereuses.

Pendant que les esprits s'échauffaient au foyer électoral, on livrait au parti prêtre la nomination de soixante-seize pairs (1). Ils furent choisis, presque

(1) Ordonnance du 5 novembre 1827.

exclusivement, parmi les congréganistes les plus zélés (1).

Tout le monde a vu la liste, faite chez M. de Rivière, colportée par M. de Rougé (2), corrigée par les affidés, et imposée à M. de Villèle qui l'aurait voulue autrement composée, mais adoptait l'idée d'une nomination assez nombreuse, pour dénaturer l'esprit de la majorité dans la Chambre haute.

Or, c'était là ce qui révoltait le pays; car la sagesse de la pairie venait de le protéger contre les invasions du despotisme clérical. Et, dans ce moment même, il profitait de la clause, habilement introduite dans la loi du jury, sur la rectification des listes électorales, pour échapper aux fraudes commises en 1824.

Cette Chambre était donc fort populaire; et la violence qu'on lui faisait exaspéra l'opinion publique, qui s'était accoutumée à y chercher protection, bien au delà de ce que M. de Villèle avait prévu.

Je me rappelle à ce sujet un dialogue, qui me fut répété à l'instant même par un témoin auriculaire. Le président du conseil, descendant l'escalier du ministère

(1) En comparant la liste des nouveaux pairs avec celle des membres de la Congrégation, publiée par M. de Grandmaison, on trouve comme figurant sur les deux : Mgr de Montblanc, archevêque de Tours; Mgr de Pins, administrateur du diocèse de Lyon; MM. de Lévis-Mirepoix, de Panisse, de Gourgues, de Causans, de Croy, de Montmorency, de Civrac. Encore n'est-il pas sûr que pour les sept derniers la similitude de nom indique l'identité de personne.

(2) Le marquis de Rougé ne figure pas sur la liste des membres de la Congrégation publiée par M. de Grandmaison. Mais il était royaliste et jouissait d'une influence méritée. Pair de France et lieutenant-colonel, avec grade de colonel, des Cent-Suissse dont le duc de Mortemart, lieutenant général, était colonel.

de la marine, rencontra le sous-préfet de Saint-Denis qui le montait :

« Eh bien, Monsieur le sous-préfet, vous répondez de votre élection.

— Non, Monseigneur.

— Comment, vous aviez dit à M. de Corbière que vous en étiez sûr.

— Oui, Monseigneur, mais c'était avant la nomination des pairs.

— Allons donc, mon ami, vous vous moquez de moi, qu'est-ce qu'une création de pairs peut faire à vos marchands de gadoue? Ayez une bonne élection. C'est toujours la faute de l'administration quand elles sont mauvaises, souvenez-vous-en! »

Le sous-préfet haussa les épaules, quand le ministre se fut éloigné, et acheva lentement de monter le degré, comme un homme très peu persuadé par l'éloquence élégante de son principal.

Beaucoup d'électeurs partagèrent les préventions de ceux de Saint-Denis; et, stimulés, excités, par le zèle des comités que j'ai signalés, nommèrent un assez grand nombre de députés, hostiles au ministère, pour que la majorité fut au moins douteuse.

Dans la disposition, assez naturelle, de rejeter sur d'autres le tort des actions qui tournent à mal, M. de Villèle ne put se retenir d'accuser la Congrégation, et d'en témoigner beaucoup d'humeur contre elle.

Il chercha à se rallier le petit noyau d'ultras aristocratiques, qui était resté en dehors de la ligue jésuitique, mais il fut repoussé.

Il se retourna alors vers les royalistes constitutionnels, qui, depuis trois ans, dirigeaient la conduite de la Chambre des pairs; mais ils étaient trop irritées, par la mesure qui venait de frapper cette assemblée, pour se rallier à celui qui l'avait signée.

Ces démarches du président du conseil ne purent être assez secrètes, pour que la Congrégation n'en eût pas connaissance, et sa perte fut jurée. On fit venir M. de Polignac d'Angleterre, et le duc de Rivière acheva de décider le Roi au renvoi de M. de Villèle. Ces messieurs ne doutaient pas que le moment de leur triomphe ne fût arrivé.

Toutefois, M. de Villèle qui redoutait le crédit de Jules de Polignac, l'avait, à l'aide de ses propres dépêches, et de la conduite qu'il tenait dans toutes les affaires, tellement discrédité dans l'esprit du Roi, tellement montré inepte, incapable, niais, que le monarque hésita, et enfin recula, devant l'idée de former un ministère portant cette couleur.

Malgré la profession de foi constitutionnelle, que M. de Polignac vint faire à la tribune de la Chambre des Pairs; où, dans le discours le plus ridicule, il prévint la France que ses enfants apprenaient à lire dans la Charte (1). Malgré les soins qu'il se donna pour se rapprocher des hommes, que j'appellerai de la patrie, parce que c'est à eux qu'elle a eu recours dans toutes les crises, il échoua et la chute de la monarchie fut ajournée.

(1) Le discours auquel Mme de Boigne fait allusion n'a pas été prononcé à cette époque; mais seulement le 5 février 1829, pendant un autre voyage du prince de Polignac à Paris.

Le ministère Martignac (1) fut nommé sous le patronage de M. le Dauphin. M. de Polignac retourna furieux à son poste de Londres, sans renoncer aux intrigues ourdies par la coterie dévote. Le pauvre duc de Rivière, plus loyal et déjà malade, fut tellement affecté du mauvais succès de ses efforts et d'avoir efficacement travaillé à un résultat, qui lui paraissait l'abomination de la désolation, que son mal s'aggrava. Il mourut, peu de semaines après, en se reprochant amèrement la part qu'il avait prise à la chute de M. de Villèle.

C'est au plus fort de cette tourmente ministérielle que dom Miguel (2), déjà connu pour ses violences

(1) Ministère du 4 janvier 1828 : M. de Martignac, intérieur; M. Roy, finances; M. Portalis, justice; M. de La Ferronnays, affaires étrangères; M. de Caux, guerre; M. de Saint-Criq, commerce et manufactures; M. de Chabrol, marine; M. de Frayssinous, affaires ecclésiastiques. Le 10 février, M. de Vatimenil fut nommé ministre de l'instruction publique, détachée du ministère des affaires ecclésiastiques. Le 3 mars, MM. de Frayssinous et de Chabrol se retirent et sont remplacés par Mgr Feutrier, évêque de Beauvais, et M. Hyde de Neuville. Le duc d'Angoulême avait la haute main sur le ministère de la guerre.

(2) Dom Miguel, second fils de Jean VI (1767-1826) et de Charlotte d'Espagne (1775-1830) fille de Charles IV. Il était né en 1802 et avait suivi la famille royale de Portugal au Brésil lors de l'occupation française. Soutenu par sa mère et les absolutistes, dom Miguel s'insurgea contre son père et la Charte constitutionnelle donnée au Portugal (1822). Il est obligé de se réfugier à Vienne et passe par Paris (1824). A la mort de Jean VI (1826), dom Pedro de Alcantara (1798-1834), son fils aîné, empereur du Brésil (Pierre Ier) depuis 1822 et roi légitime de Portugal (Pierre IV), approuve la Constitution et abdique en faveur de sa fille doña Maria da Gloria (1819-1853), proclamée reine sous le nom de Marie II. Sa tante Isabelle-Marie, fille de Jean VI, est régente. Dom Miguel, bien qu'ayant reconnu son frère et ayant accepté

envers sa famille, repassa par Paris, en quittant Vienne, pour aller à Lisbonne gouverner au nom de sa fiancée la petite reine doña Maria.

Réconcilié avec dom Pedro, et reconnu par les puissances européennes comme mari de la reine de Portugal, il fut accueilli à notre Cour, avec les honneurs qu'on lui avait refusés à son premier passage où il n'avait laissé d'autre souvenir, que celui d'une scène faite à l'ambassadeur du Roi son père, le marquis de Marialva, (1) pour en obtenir de l'argent. Elle avait été accompagnée de formes si menaçantes, que le pauvre marquis avait dû fuir et appeler au secours contre le forcené, qui le poursuivait le couteau à la main. Déjà valétudinaire, il ne s'était pas relevé d'une si chaude alarme.

Quoique ce genre d'illustration fut peu attrayant, il m'avait inspiré la curiosité de voir dom Miguel, qu'on prétendait réformé par les bonnes inspirations de M. de Metternich.

On donna un spectacle aux Tuileries, à l'occasion de son séjour, et j'en profitai avec empressement.

d'épouser doña Maria sa nièce, s'insurge de nouveau contre la Régence. Il parvient à détrôner sa nièce et règne, de 1828 à 1834 comme monarque absolu, après avoir aboli la Constitution. En 1831 dom Pedro abdique la couronne du Brésil, en faveur de son fils dom Pedro II (1825-1891), et vient combattre son frère. Après trois ans de luttes, et soutenu par l'Europe, il rétablit le trône constitutionnel de doña Maria. Dom Miguel, obligé de capituler à Evora (mai 1834), renonce à ses prétentions à la couronne ; il reçoit une pension, et s'engage à ne pas revenir en Portugal. Il est mort en 1866.

(1) Dom Pedro Vito Marialva y Menezes, marquis de Marialva, (1765-1823). Ministre à Paris (1820-1823). Il fut remplacé par le chevalier de Brito.

Au lieu du tyran à physionomie sombre, que je m'attendais à trouver, je vis arriver, avec notre famille royale, un jeune homme d'une figure charmante, ayant l'air noble, distingué, le sourire doux, le regard calme et brillant, le geste gracieux.

Placé entre Mme la Dauphine et Mme la duchesse de Berry, il s'entretint avec elles d'un air d'aisance intelligente. En un mot, il ne ressemblait, en aucune façon, à la bête farouche que j'allais chercher à ce spectacle.

Le dimanche suivant, il y eut assemblée chez Mme la duchesse de Berry, j'y fus invitée. Dom Miguel s'y montra également prince gracieux et homme de bonne compagnie. Il parlait à presque toutes les femmes. La curiosité nous amenait autour de lui, et nous faisions cercle dans un moment où un de ses aides de camp lui nomma un Portugais, je crois, qui demandait à lui être présenté. Il tourna sur lui-même, comme sur un pivot, lança en s'éloignant un regard qui nous fit toutes reculer. Le tigre était retrouvé.

Je ne puis exprimer comment, dans l'espace de moins d'une seconde, les beaux traits de son visage s'étaient subitement déformés et avaient produit un aspect hideux. Il fut quelque temps à reprendre sa beauté. L'aide de camp resta cloué à la place où il avait prononcé des paroles si mal accueillies.

Voilà tous mes rapports avec ce prince; mais le coup d'œil, que j'ai surpris en cette occasion, m'a rendu probables les récits de ces folles cruautés. Certainement il y avait de l'aliénation dans ce regard.

Ces remarques, sur la physionomie, me reportent à l'état où je trouvai M. de Chateaubriand, le lendemain

du jour où les noms des nouveaux ministres parurent dans le *Moniteur*.

Il avait activement travaillé à renverser M. de Villèle et il croyait, en satisfaisant sa haine, paver simultanément le chemin qui le ramènerait à cet hôtel des affaires étrangères, dont il avait été si brutalement expulsé, et où il prétendait rentrer par droit de conquête.

Il pensait être indispensable à la formation d'un ministère constitutionnel. Dans les pourparlers, qui avaient précédé la nomination, il s'était toujours placé comme président du conseil, et ne discutait que les noms de ses collègues. Il avait choisi M. Royer-Collard pour l'intérieur. Cela pouvait être assez habile sous le point de vue parlementaire.

M. Royer-Collard était aussi libéral que le pouvait être un royaliste. Il était de bonne foi dans ces deux sentiments, et cela lui avait valu une énorme majorité de suffrages dans sept collèges électoraux. Mais, sous le rapport gouvernemental, tout ce qui avait fréquenté M. Royer-Collard savait combien peu il était homme pratique, et quels obstacles il apporterait dans un conseil. Charles X avait donc bien quelque raison de s'opposer à un choix, qui cependant aurait été populaire.

M. de Chateaubriand ayant dit que M. Royer-Collard lui paraissait indispensable, on feignit de comprendre qu'il n'entrerait pas sans lui, dans une combinaison ministérielle. Pendant ce temps, on entourait M. de La Ferronnays pour lui faire accepter les affaires étrangères. Il consentit. Et, tandis que MM. de Chateaubriand et Royer-Collard, se tenant pour indispensables, attendaient, enveloppés dans leur suffisance,

qu'on vint solliciter leurs concours, ils lurent dans le *Moniteur* la formation de ce ministère, jugé impossible, et composé des gens qu'eux-mêmes désignaient comme de leur parti.

Je ne sais quel fut l'effet sur M. Royer-Collard. Mais pour M. de Chateaubriand, il fut si furieux qu'il en pensa étouffer; il fallut lui mettre un collier de sangsues, et cela ne suffisant pas on lui en posa d'autres aux tempes. Le lendemain la bile était passée dans le sang, il était vert comme un lézard. Cependant, l'agitation où il était ne lui permettant pas de rester chez lui, je le rencontrai dans une maison où il était venu promener son inquiétude. Les stigmates, laissés par les sangsues, lui permettaient d'attribuer son changement à la maladie.

Je n'ai guère vu de spectacle plus triste que celui de cet homme, à qui on ne peut refuser une capacité peu ordinaire, et auquel sa profonde indifférence pour tout ce qui ne blesse pas son amour-propre donne l'air d'une habituelle bonhomie, bouleversé et accablé à ce point par un revers d'ambition.

S'il avait pu attaquer le nouveau ministère, avec le même acharnement que le dernier, son chagrin aurait été moins poignant. Mais il comprenait bien que toutes ses armes offensives se trouvaient, sinon brisées, au moins bien émoussées; et il se sentait complètement joué.

Hyde de Neuville (1), que lui-même avait désigné,

(1) Baron Hyde de Neuville (Jean-Guillaume) (1776-1857). Membre de la Chambre introuvable (1815). Ministre de France aux

et qui lui devait toute son importance, avait été mandé par lui, et traité du haut en bas, pour avoir consenti à être nommé ministre de la marine. Il n'avait trouvé grâce qu'en promettant d'entraver les affaires, de manière à rendre promptement nécessaire un remaniement, qui ramènerait M. de Chateaubriand sur la scène où son ambition l'appelait.

Quelque chagrin qu'eût le Roi, des choix que la nécessité lui imposait, il fut un peu consolé par la pensée que, du moins, M. de Chateaubriand se trouvait exclu. Quoique M. de La Ferronnays ne lui fut nullement agréable, il le préférait encore.

De tous les ministres, celui des affaires étrangères se trouve le plus directement en contact avec le souverain. Ses attributions renferment les tracasseries, qui font le sujet des conversations intimes et du commérage royal. Il faut une personne qui entende, comprenne leurs préférences ou leurs répugnances et puisse entrer dans leurs plus petites susceptibilités.

Sous ce rapport, M. de La Ferronnays était très bien choisi. Mais les princes n'avaient jamais pu lui pardonner sa rupture avec M. le duc de Berry, et il en était résulté un levain de mécontentement qui fermentait à chaque occasion.

M. le Dauphin l'éprouvait si vivement que, dès l'instant où M. de La Ferronnays dut en faire partie, la

États-Unis (1816-1821). Ministre au Portugal (10 juin 1823) où il soutint le roi Jean VI dans ses luttes contre son fils dom Miguel. Ministre de la marine (3 mars 1828). Rentré dans la vie privée sous la monarchie de Juillet.

faveur qu'il accordait au ministère nouveau subit une sensible altération.

Chacun sentait le besoin de neutraliser M. de Chateaubriand. Sans le vouloir pour collègue, on le redoutait comme ennemi; et le Roi ne trouvait aucun prix trop cher pour l'éloigner de ses conseils et de sa présence. On commença, sous prétexte de je ne sais quelle restitution (1), par lui donner une grosse somme d'argent pour payer ses dettes, que, Dieu merci, il a toujours en permanence.

Puis, à force de supplications, on obtint de lui de désigner l'ambassade de Rome comme à sa convenance. Elle était occupée par le duc de Laval (2), que M. de Chateaubriand professait aimer beaucoup, mais cela ne l'arrêta pas un instant. M. de Laval fut rappelé immédiatement, à sa grande désolation, et nommé à l'ambassade de Vienne où il remplaça le duc de Caraman.

Celui-ci avait été mandé par un courrier, qui n'expliquait pas le motif de cet ordre soudain. Il se crut destiné au ministère, se jeta dans une chaise de poste, et arriva avec une célérité incroyable. Grande fut sa déconvenue, quand il fut averti que toute cette hâte n'avait servi qu'à l'éloigner d'un poste, où il se plaisait infiniment.

M. de Chateaubriand se résigna à aller passer

(1) On rappela son traitement de ministre d'État, depuis qu'il avait été privé de ce titre, et certaines répétitions qu'il faisait valoir. Il reçut ainsi 150,000 francs sur les fonds du ministère des affaires étrangères.

(2) Adrien de Montmorency.

quelques mois à Rome, en laissant ses intérêts entre les mains de partisans, qu'il croyait disposés à les bien exploiter.

A peine débarrassé de cet incommode candidat, M. de La Ferronnays eut à en subir un autre. M. de Polignac revint de Londres et se prit à intriguer autour du Roi. M. de La Ferronnays m'a raconté la façon dont il s'en était expliqué avec lui. Il avait placé son portefeuille sur une table, entre eux, et lui avait dit :

« Le veux-tu? Prends-le franchement, je n'y tiens pas. Et je vais de ce pas le dire au Roi. Mais si je dois rester ministre, je ne puis, ni ne veux, souffrir ta présence ici et les intrigues auxquelles elle donne lieu. »

M. de Polignac balbutia quelques méchantes excuses.

« Eh bien, en ce cas-là, reprit M. de La Ferronnays, si tu ne prétends pas rester pour être ministre, pars tout de suite pour Londres. »

Jules fut obligé de prendre ce parti, car il n'aurait pu s'arranger avec les collègues de M. de La Ferronnays. Et le Roi était encore assez sous les impressions, que M. de Villèle lui avait inculquées, de l'incapacité de M. de Polignac, pour n'oser suivre son goût en le mettant à la tête du conseil.

Par une fausse idée de générosité, M. de La Ferronnays, après cette explication, s'appliqua à les détruire. Et, sous ce point de vue, il est un peu coupable de la catastrophe, dont Jules a été le principal instrument.

Le premier soin du nouveau ministère fut de renvoyer MM. Franchet, directeur de la police générale, et de Lavau, préfet de police de Paris, tous deux con-

gréganistes de la plus stricte observance. Le Roi se soumettait à ces mesures indispensables; mais comme un blessé se soumet à l'amputation.

MM. de Villèle et de Peyronnet, nommés pairs, se présentèrent fièrement à la chambre haute, à la tête de la phalange qu'ils y avaient fait entrer. Ils s'aperçurent bientôt qu'elle ne leur serait pas longtemps fidèle. Les nouveaux pairs furent promptement modifiés par l'influence de leurs collègues.

On n'entend pas impunément parler raison, autour de soi, plusieurs heures par semaine. Et c'est un des motifs pour lesquels les directeurs congréganistes défendaient, à leurs adeptes, la fréquentation des personnes qui n'étaient pas dans le giron de la société.

M. de Villèle s'aperçut, assez vite, qu'il n'avait point chance de succès dans ce moment, pour n'essayer d'aucune intrigue. Il resta dans une opposition froide, et bientôt s'éloigna tout à fait de Paris. Je ne prétends pas qu'il eût renoncé à tout projet d'ambition, mais il ne croyait pas le terrain favorablement disposé, pour établir ses batteries; et M. de Villèle sait attendre.

Je ne veux pas oublier de noter une singularité, à laquelle je suis forcée de croire parce que je l'ai vue. En 1828, ou peut-être 27, on m'amena une petite fille de deux ans dont les yeux brillants, d'un bleu azuré, ne présentaient rien de remarquable au premier aperçu.

Mais, en l'examinant, avec plus de soin, on voyait que la prunelle était composée de petits filaments, formant des lettres blanches, sur un fond bleu, placées en

exergue autour de la pupille. On y lisait : Napoléon Empereur.

Le mot Napoléon était également distinct dans les deux yeux. Les premières lettres, de celui Empereur, étaient brouillées dans un des yeux et les dernières, dans l'autre. La petite était fort jolie et sa vue paraissait bonne.

Sa mère, paysanne de Lorraine, racontait, avec une grande simplicité, le motif auquel elle attribuait ce bizarre jeu de la nature.

Un frère, qu'elle aimait tendrement, était tombé à la conscription. En partant, il lui avait donné une pièce neuve de vingt sols, en lui recommandant de la garder pour l'amour de lui. Peu de temps après, elle apprit que son régiment devait passer à trois lieues de son village ; elle y courut pour le voir quelques instants.

Au retour, harassée de fatigue et de soif, elle s'arrêta dans un cabaret, à moitié chemin, pour boire un verre de bière.

Lorsqu'il fallut payer son écot, elle s'aperçut, qu'ayant donné à son frère tout ce qu'elle avait emporté d'argent, il ne lui restait que la précieuse pièce de vingt sols, qu'elle portait toujours sur elle.

Elle voulut obtenir crédit, mais l'hôte fut impitoyable; elle sacrifia son pauvre trésor, en gémissant, et revint chez elle désolée. Ses larmes ne tarissaient pas. Son mari, le dimanche suivant, alla à la recherche de cette pièce qu'il parvint à se faire rendre. Lorsqu'il la lui rapporta sa joie fut si vive que l'enfant, qu'elle portait dans son sein, tressaillit et elle se « sentit pâmer ». Je me sers de son expression.

La petite fille portait dans ses yeux la fidèle em preinte de la pièce de vingt sols. Je ne prétends pas faire un traité de physiologie, pour rechercher comment une telle chose a pu arriver; j'affirme seulement que je l'ai vue et que toute fraude était impossible.

Le médecin d'un bourg voisin avait entrepris de montrer l'enfant, pour de l'argent, et la mère l'accompagnait. Le gouvernement s'opposa à toute publicité. On ne permit aucune annonce et on abrégea le séjour à Paris.

Je n'en ai plus entendu parler. Si pareil accident était arrivé sous le règne de l'Empereur, les cent bouches de la renommée n'auraient pas suffi à le raconter.

CHAPITRE XVI

Changement survenu dans les dispositions de M. le Dauphin. — Nomination du baron de Damas comme gouverneur de M. le duc de Bordeaux. — Ordonnances de juin 1828 contre les jésuites. — Élection du général Clausel. — Voyage du Roi en Alsace. — Bal chez Mme la duchesse de Berry. — La petite Mademoiselle. — Éducation donnée au jeune duc de Bordeaux.

J'arrive à des circonstances d'une haute importance, par leur résultat. Je ne puis les expliquer, car je ne les comprends pas, quoiqu'elles se soient passées sous mes yeux. Peut-être quelqu'un révèlera-t-il, un jour, des motifs plus occultes aux faits que je vais rapporter. Je dirai ceux que j'ai pu deviner.

On a vu combien M. le Dauphin avait été sage pendant le ministère de M. de Villèle. On a vu la confiance qu'il accordait aux personnes de la couleur du nouveau ministère; notamment, à M. de Martignac, qui l'avait précédemment accompagné, pendant la campagne d'Espagne. Pourtant, à peine cette nouvelle administration, formée sous ses auspices, fut-elle nommée, qu'il sembla lui retirer son soutien et s'éloigna sensiblement de ses conseillers habituels.

M. Pasquier et surtout M. Portal, appelés jusqu'alors fréquemment à des conférences intimes avec le prince, cessèrent tout à coup d'être mandés. Et les

notes, qu'il réclamait sans cesse de leur zèle pour éclairer ses opinions, ne leur furent plus demandées. Cela se comprendrait s'il avait accordé sa confiance au nouveau cabinet, mais il ne l'obtint pas.

M. le Dauphin avait fait la faute de vouloir être nommé lui-même ministre à portefeuille. Au lieu de conserver simplement du crédit au ministère de la guerre, où il faisait tout ce qu'il voulait; il avait désiré être ostensiblement chargé du personnel, avoir des bureaux et un travail à porter au conseil.

La jalousie d'attributions s'empara de lui, et bientôt il eut contre ses « collègues » des petites passions de rivalité, soigneusement entretenues par les agents subalternes de son ministère.

D'un autre côté, tous les officiers qui n'obtenaient pas immédiatement ce qu'ils désiraient, au lieu de pouvoir crier contre le ministre, en se réclamant des bontés du prince, devaient s'en prendre directement à M. le Dauphin; et il perdait la popularité qu'il avait acquise dans l'armée.

Ces résultats avaient été prévus par les anciens conseillers de M. le Dauphin. Ils avaient cherché à le dissuader de cette fantaisie administrative, et probablement son refroidissement, à leur égard, tenait à cette circonstance. J'ai déjà dit avec quelle répugnance il vit entrer M. de La Ferronnays au conseil où il siégeait. Je tiens de celui-ci, que pendant tout le temps de son ministère, il ne lui adressa pas une seule fois la parole; mais ils eurent souvent des prises au conseil. La plus vive fut au sujet du duc de Wellington.

M. le Dauphin voulait qu'on adoptât une mesure

recommandée par le duc, et que M. de La Ferronnays désapprouvait, parce que, disait le prince :

« Le duc de Wellington est attaché à notre famille, il nous aime, et ne peut vouloir que ce qui nous est utile. »

M. de La Ferronnays, justement irrité de ce que semblaient indiquer ces paroles, répondit chaudement que le duc de Wellington était ministre anglais, qu'il ne devait voir les affaires que sous le point de vue anglais. Et que c'est au conseil du roi de France, composé de Français, de peser les propositions; et de décider si elles étaient dans l'intérêt de la France, sans s'arrêter aux affections personnelles, qui certainement, n'influençaient en rien le cabinet britannique.

Il pulvérisa les arguments du duc, dont M. de Polignac s'était rendu l'organe, ramena le Roi à son opinion, et emporta la question malgré M. le Dauphin.

Cette discussion eut lieu à la fin de l'année. Mais d'autres circonstances avaient déjà aigri l'esprit du prince. Une des premières fut ce qui se passa pour le remplacement du duc de Rivière. Le Roi voulait que la place de gouverneur fût uniquement à sa nomination. Le conseil demanda à être consulté. La prétention du Roi fut appuyée par les ultras; celle des ministres par le pays tout entier.

M. le Dauphin prit vivement parti pour son père. Il n'admettait pas qu'il ne pût exercer, dans le choix du gouverneur de son petit-fils, l'indépendance acquise, de droit, à tout chef de famille. Avec son peu de grâce accoutumée, il dit qu'on ne pouvait la lui refuser sans insolence.

Les ministres insistèrent cependant; et le Roi s'engagea à ne faire aucun choix sans qu'ils en fussent informés. Ils se mirent en quête de trouver une personne convenable. Le duc de Mortemart fut tâté. Mais, tandis qu'on négociait avec lui, le Roi fit prévenir ses ministres, individuellement, à dix heures du soir, que la nomination du baron de Damas paraîtrait le lendemain au *Moniteur*.

C'était là ce qu'il appelait ne point faire un choix sans les en informer. Ils avaient compris différemment ses paroles; car, le bruit de cette nomination ayant circulé dans la camarilla, je sais que M. de Martignac en avait été averti par M. de Glandevès (1), et qu'il lui avait répondu que cela était impossible, parce que le conseil n'y consentirait jamais.

La niche du Roi eut un plein succès. Les ministres n'ayant ni le temps de se réunir, ni celui de se concerter et d'adresser au Roi leurs remontrances en commun, aucun d'eux n'osa prendre sur lui d'arrêter la presse du *Moniteur* et la nomination y fut insérée.

Le cabinet protesta; mais son crédit reçut, dès lors, une atteinte dont il ne se releva plus.

M. de Damas représentait la Congrégation incarnée (2). Il fut évident, pour tous, qu'il y avait au château une faction, dont le crédit l'emportait sur celui des ministres et qui possédait la confiance du Roi. M. le Dauphin détestait la Congrégation, il faisait peu d'état

(1) Le baron de Glandevès, pair de France, gouverneur des Tuileries.

(2) Il ne figure pas sur la liste publiée par M. Geoffroy de Grandmaison.

de la personne de M. de Damas (1), et aurait dû être contraire à sa nomination.

Mais il s'était mis dans la tête, que le choix du gouvernement de M. le duc de Bordeaux appartenait exclusivement au Roi; et, qu'en le lui refusant, on le dépouillait du droit civil appartenant même à un particulier.

Un de ses aides de camp s'étant un jour, à déjeuner chez lui, aventuré à dire que l'éducation d'un enfant, dont la naissance avait été un événement national, devait être considérée comme une question gouvernementale, le Prince entra dans une fureur, dont lui-même fut promptement honteux, au point d'en faire excuse.

Toutefois, il sentit plus tard combien ce choix de M. de Damas faisait un mauvais effet dans le pays; et cela l'engagea à prêter les mains aux ordonnances, qu'on fulmina contre les Jésuites et les petits séminaires.

Je n'entrerai pas dans le détail de ces grands événements. Quand j'entrevois l'histoire, ce n'est jamais que par le côté du commérage et de son rapport avec les individus que j'ai connus. Mais, comme j'aurai probablement à revenir sur ces ordonnances, dites de Juin (2),

(1) Mme de Gontaut dit cependant que M. de Damas fut nommé « à la vive sollicitation » de M. le Dauphin, dont il était gentilhomme d'honneur (menin du dauphin). (*Mémoires,* p. 288.)

(2) Ordonnances du 16 juin 1828. Elles avaient été rendues à la suite d'une enquête faite par une commission composée de Mgr de Quélen, archevêque de Paris, Mgr Feutrier, évêque de Beauvais, MM. Lainé, Séguier, Mounier, pairs de France; Alexis de Noailles, de La Bourdonnaye, Dupin aîné, députés; et de Courville, membre

il m'a fallu les noter; ainsi que la part sincère que M. le Dauphin avait prise à leur rédaction.

Le Roi les garda quinze jours avant de les signer; elles furent soumises à l'inspection de ses directeurs spirituels. Les chefs des Jésuites les consentirent, ils comprirent qu'en voulant résister dans ce moment ils seraient brisés; et ils crurent plus habile de plier, sûrs de trouver l'assistance du Roi, quand les circonstances leur paraîtraient propices à se redresser.

Le Roi signa donc, en sûreté de conscience, et nanti de toutes les autorisations de ses conseillers occultes (1). Mais avec un chagrin profond dont nous retrouverons souvent les traces.

du conseil de l'Université. Elles soumettaient au régime de l'Université certains établissements dirigés par des Jésuites; et prescrivaient, qu'à l'avenir, nul ne pourrait enseigner, ou diriger une maison d'éducation, s'il n'avait pas déclaré par écrit qu'il n'appartenait à aucune congrégation non légalement autorisée en France. En outre, le nombre des élèves, pouvant être admis dans les petits séminaires, était limité à vingt-mille et leur régime réglementé.

(1) Le chancelier Pasquier écrit à propos de cette détermination du roi Charles X : « Elle lui avait été inspirée par une sorte de conseil de conscience auquel il recourait dans toutes les occasions de quelque importance, dans celles surtout où il s'agissait d'affaires religieuses. L'abbé Ronsin, supérieur ou provincial des Jésuites en France, en faisait partie, et rien ne serait plus conforme à la règle de conduite, avec les habitudes de son ordre, que la consigne de ployer pour laisser passer l'orage, de se résigner à une concession qui désarmerait les méfiances et donnerait le loisir de préparer le moment de ressaisir un pouvoir ébranlé. » (*Mémoires*, t. VI, p. 117.)

Le P. Ronsin n'était pas provincial de Paris. Cet éminent religieux étendait son zèle à tous. S'il s'occupait des classes pauvres, il ne négligeait pas « la propagande religieuse auprès des membres de la société. C'était là où excellait le P. Ronsin. Il menait de front la direction de la Congrégation, des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, du couvent des Oiseaux; il entretenait une

Quant à M. le Dauphin, ce fut son dernier acte de sagesse. Depuis ce moment il ne cessa de s'éloigner, de plus en plus, des idées qu'il avait professées jusque-là. L'élection du général Clausel (1), comme député, acheva de le jeter dans les rangs des ultras. Il n'avait pu pardonner à cet officier, l'expulsion de Mme la duchesse d'Angoulême de Bordeaux, pendant les Cent-Jours; et il conçut de sa nomination un excès de déplaisance qui tenait de la monomanie.

Depuis cette époque, on ne retrouva plus en lui une seule lueur de ce bon sens, sur lequel la France avait fondé des espérances pendant plusieurs années. Ce changement, qui bientôt fut connu de tout le monde, et l'éducation qu'on donnait à M. le duc de Bordeaux ameutèrent les passions contre la branche aînée; et préparèrent la chute, qui s'effectua en trois jours parce que toutes les racines étaient sapées, une à une, depuis plusieurs mois.

correspondance « spirituelle » avec une foule de personnes, et sans négliger ses devoirs de supérieur de la maison de la rue de Sèvres, trouvait encore le temps, soit de prêcher des retraites, soit de passer de longues heures avec ses pénitents à son confessionnal de Saint-Thomas d'Aquin. Il comptait si peu ses peines et ses soins, qu'on serait en droit de lui adresser le reproche d'avoir, à cette époque de sa vie, voulu trop étendre son action, au risque de la rendre moins profonde.

« Il possédait éminemment la science si difficile, faite de tact et de sainteté, de la direction des âmes... » (M. Geoffroy DE GRANDMAISON, *La Congrégation (1801-1830)*, p. 340.)

(1) Comte Bertrand Clausel (1772-1842). Volontaire en 1791. Général de division (1802). Commandait à Bordeaux pendant les Cent-Jours. Exilé de 1815 à 1820. Élu député par l'arrondissement de Rethel au mois de mars 1829. Gouverneur de l'Algérie sous la monarchie de Juillet. Maréchal (1831).

J'ai réuni ce que je sais des motifs qui ont agi sur l'esprit de M. le Dauphin. Peut-être y en a-t-il que j'ignore. Quelques personnes ont cru que Nompère de Champagny, un de ses aides de camp, jeune homme distingué et congréganiste zélé (1), qui sembla suivre les impressions de son prince, les avait influencées.

Peut-être aussi, les exigences, toujours croissantes du parti libéral, lui firent-elles croire qu'il renfermait un élément démagogique, qu'il fallait prendre la peine d'exterminer pour n'en être pas victime; et parvint-on à lui persuader que le système des concessions ne servait qu'à le renforcer. J'ignore le fond de ses pensées, mais les résultats ne furent que trop évidents.

Le conseil militaire, que M. le Dauphin présidait, avait repris ses séances, et, chaque jour, le maréchal Marmont nous répétait à quel point il y soutenait des thèses surannées et des prétentions insensées. Je me rappelais les éloges des années précédentes, et j'avoue que j'accusais la mobilité du Maréchal de ce changement de langage.

Mais malheureusement, il ne fut pas seul à faire des remarques si fatales à notre tranquillité, et tous les rapports militaient à montrer M. le Dauphin enrôlé parmi les plus violents réactionnaires.

J'insiste sur cette circonstance, dont peut-être l'histoire fera peu d'état, parce qu'à mon sens, c'est ce qui a éloigné toutes les espérances, exaspéré les esprits et poussé aux excès de part et d'autre.

(1) Il ne figure pas sur la liste des membres de la Congrégation publiée par M. Geoffroy de Grandmaison.

Le Roi fit un voyage en Alsace dans l'été de 1828. Il y fut reçu merveilleusement, ce qui le charma. Tous les discours qui lui furent adressés vantaient surtout les ordonnances contre l'établissement des Jésuites. M. de Martignac prit la peine de le faire remarquer à chaque fois. Le Roi en conçut un peu plus de détachement pour son ministre, et n'attribua, qu'à l'amour porté à sa personne, les démonstrations des habitants du pays qu'il traversait en triomphe.

Quelques petits souverains allemands vinrent lui faire leur cour à Strasbourg; il se crut pour le moins Louis XIV.

Le ministère se traînait péniblement, il avait à combattre l'opposition de gauche et l'opposition de droite, composée des ultras, des congréganistes, des courtisans, et, au fond, du Roi. Peut-être se serait-il soutenu, malgré ces obstacles, si tout ce qui désirait l'ordre, la tranquillité et le maintien des institutions, s'était franchement appliqué à lui donner appui; mais chacun voulait un peu plus, ou un peu moins, blâmait, attaquait.

Le parti constitutionnel est essentiellement ergoteur. Il est composé d'individualités plus occupées à prouver leur capacité personnelle qu'à appuyer leurs chefs, et moyennant cela on ne saurait moins gouvernementales.

De sorte qu'en dernier résultat, le ministère n'étant complètement soutenu par aucun parti, peut-être faut-il s'étonner qu'il ait pu durer aussi longtemps. A la vérité, personne n'avait compris que sa chute entraînerait celle de la Monarchie; car je crois que cette pensée aurait rallié bien du monde autour de lui.

Il était pourtant évident, pour les gens sages, que le

ministère Martignac était de la couleur des ministères Richelieu, les seuls qui pussent faire vivre la Restauration; qu'il déplaisait mortellement au Roi; et que pour le soutenir, contre l'influence de la couronne, ce n'était pas trop de toutes celles des Chambres.

Si tous les députés, qui désiraient son maintien, l'avaient hautement supporté, peut-être aurait-il pu retirer le vaisseau de l'État des écueils où M. de Villèle l'avait laissé engager.

Mais ces regrets sont loin de nous! Seulement faut-il constater que nul n'est exempt de reproches, et que tout le monde a péché en contribuant à une catastrophe, que bien peu appelaient de leurs vœux.

Pendant qu'on jouait ainsi la couronne, à pair ou non, les plaisirs de la capitale n'en étaient pas moins vifs. Et le carnaval de 1829 fut très brillant.

Les jeunes princes d'Orléans grandissaient et le Palais-Royal s'égayait. Aux concerts et aux dîners avaient succédé des spectacles, des bals et des quadrilles.

Mme la duchesse de Berry en profitait pour sa part, et donnait, à son tour, de très belles fêtes. Les plus brillantes, et les plus agréables, se passaient dans l'appartement de ses enfants, sous le nom de la duchesse de Gontaut. Ce qui dispensait des invitations d'étiquette, et permettait de faire un choix parmi ce qu'il y avait de plus à la mode.

Il y eut des bals déguisés, où la magnificence de quelques costumes éblouissait les yeux, mais qui pourtant en masse n'offraient pas un joli spectacle. Mme la duchesse de Berry pensa qu'en laissant la liberté de se

costumer, sans en imposer la nécessité, elle réussirait mieux et elle eut un plein succès.

Le goût du moyen âge commençait à se développer. Elle conçut l'idée de représenter la Cour de François II. Tout ce qui était jeune, élégant ou très courtisan, put s'enrôler dans cette troupe, pour laquelle on composa des marches, des évolutions et des danses; le reste des invités, en costumes ordinaires, servaient de spectateurs (1). M. le duc de Chartres, représentant François II, attirait tous les regards.

C'était son premier début; on admirait sa charmante figure et sa bonne grâce. Les personnes, admises aux répétitions, vantaient également ses manières polies et la finesse du tact qui dirigeait toutes ses actions.

Le maître de ballet avait fait préparer un trône où il devait s'asseoir au-dessus de la reine, représentée par Mme la duchesse de Berry. M. le duc de Chartres refusa de l'occuper, et y plaça Mme de Podenas qui faisait le rôle de Catherine de Médicis.

Cette petite circonstance eut un succès inouï aux Tuileries. Mme la Dauphine la racontait complaisamment comme une chose « de très bon goût de la part de Chartres ».

Y avait-il déjà un instinct qui annonçait que ce trône des Tuileries serait mis à sa portée! Pour cette fois il ne paraît pas disposé au « bon goût » d'y renoncer.

On nous raconta que Mme la Dauphine avait fort blâmé le choix du rôle de Marie Stuart, dont Mme la

(1) Mme la duchesse de Gontaut donne le récit de cette fête avec le nom des personnages. (*Mémoires*, p. 289.)

duchesse de Berry s'était chargé. Peut-être n'était-il pas tout à fait convenable, pour la nièce de Marie-Antoinette, de représenter, dans le dernier palais qu'elle avait habité, une reine décapitée. Mais Mme la duchesse de Berry n'y voyait pas si loin, le Roi ne défendit pas le quadrille; et la princesse, selon son usage, ne tint nul compte de la désapprobation de sa belle-sœur.

Celle-ci avait assisté, en costume et couverte de pierreries, au bal déguisé; mais ne parut pas à celui du quadrille, sans faire valoir aucun prétexte de santé. Cependant, elle avait prêté ses diamants à la dame qui représentait la reine d'Écosse, Marie de Lorraine, qu'on avait supposée à la Cour de sa fille, pour ouvrir les rangs du quadrille à quelques dames anglaises qui désiraient en faire partie.

En général, les femmes étaient bien mises et fort à leur avantage. Les hommes, à très peu d'exception près, avaient l'air de masques du boulevard. M. le duc de Chartres portait merveilleusement un magnifique costume; et le petit duc de Richelieu (1), était mieux que je ne l'ai jamais vu avant ni depuis.

Quant à la reine de la fête, Mme la duchesse de Berry, elle était abominable. Elle s'était fait arranger les cheveux d'un ébouriffage, peut-être très classique, mais horriblement mal seyant, et s'était affublée d'une longue veste d'hermine, avec le poil en dessus, qui lui

(1) Armand-François-Odet de Chapelle de Jumilhac, duc de Richelieu, substitué, par lettres patentes du 19 septembre 1822 à la pairie et au majorat de son oncle avec autorisation pour lui et ses descendants de porter le nom et les armes de Richelieu.

donnait l'air d'un chien noyé. La chaleur de ce costume lui avait rougi la figure, le col et les épaules, qui ordinairement étaient très blancs, et jamais on n'a pris des soins, plus heureusement réussis, pour se rendre effroyable.

La petite Mademoiselle (1) assistait à cette fête, et s'en allait, de banquette en banquette, recueillant des suffrages d'admiration pour M. le duc de Chartres. La sienne paraissait très exaltée, et elle affichait pour lui une passion que ses dix années, point encore achevées, rendaient gracieuse (2).

Cette jeune princesse promettait d'être fort accomplie, plutôt que jolie. Je n'ai pas eu l'honneur de l'approcher familièrement. Mais je la voyais quelquefois chez Mme de Gontaut, et elle me paraissait très gentille.

Elle comblait Mme la duchesse d'Orléans de caresses et répétait souvent : « J'aime bien ma tante, elle est bien bonne et puis elle est la mère de mon cousin Chartres. » Elle ne manquait jamais d'offrir ce cousin pour modèle à M. le duc de Bordeaux, qu'elle régentait avec toute la supériorité de l'âge et de l'esprit.

(1) Louise-Marie-Thérèse, fille du duc de Berry, née le 21 septembre 1819. Mariée en 1845 à Charles III duc de Parme (1823-1854). Elle mourut en février 1864.

(2) Mme de Gontaut raconte qu'au moment de la naissance de la fille du duc de Berry le jeune duc de Chartres, il avait alors neuf ans, dit en entendant le premier coup de canon : « C'est ma femme ou mon roi qui vient au monde. » Quelque temps après « M. le duc de Berry se souvenant de la réflexion de M. le duc de Chartres, s'en amusa et lui dit : « Chartres, allez donc embrasser votre femme. » Il rougit, n'avança point. On s'amusa de sa timidité. » (*Mémoires*, p. 199.)

Toute petite, elle s'intéressait déjà aux événements publics, et savait très bien faire des politesses marquées à un homme politique, sans en être spécialement avertie. Mme de Gontaut, ayant compris que l'enfance d'une princesse ne doit pas être soumise à la même nullité d'impression que celle d'une particulière, encourageait à causer de toutes choses devant Mademoiselle, qui n'avait pas tardé à y prendre intérêt.

Il fallait d'ailleurs occuper une imagination très active; et surtout éclairer une disposition orgueilleuse, qui n'était plus propre au temps où nous vivons.

Mme de Gontaut m'a raconté que, le lendemain du jour où M. le duc de Bordeaux fut séparé de sa sœur, pour passer à l'éducation des hommes, elle conduisit, selon son usage quotidien, la petite princesse chez le Roi. Lorsqu'elles traversèrent la salle des gardes du corps ils ne prirent pas les armes. Mademoiselle s'arrêta, tout court, avec étonnement et l'air fort mécontent. Lorsqu'elle sortit, plus tard dans la matinée, sa voiture se trouva sans escorte.

Le lendemain la sentinelle, qui ne savait pas encore la consigne, appela aux armes en la voyant arriver; elle s'arrêta, lui fit la révérence, et lui dit : « Je vous remercie, mais vous vous trompez, ce n'est que moi. » Elle refusa de faire sa promenade accoutumée.

Mme de Gontaut vit bien que c'était pour ne pas sortir sans escorte. Elle l'examinait attentivement, mais ne disait rien. Mademoiselle commençait à s'ennuyer de sa réclusion, elle demande à sa gouvernante s'il ne serait pas possible de sortir avec son frère,

ajoutant qu'il serait bien plus amusant d'aller à Bagatelle avec lui que de se promener de son côté.

Mme de Gontaut lui répondit froidement : « Consultez-vous pendant une demi-heure ; et si, au bout de ce temps, vous venez me dire que c'est pour vous amuser à Bagatelle que vous désirez y aller avec M. le duc de Bordeaux, je me charge d'arranger la promenade. » Peu de minutes après, la jeune princesse, en larmes, vint avouer à « Amie chérie », comme elle l'appelait, l'orgueilleuse faiblesse de son jeune cœur, et le désespoir où elle était d'avoir tout à coup découvert que Bordeaux était « tout » et qu'elle n'était « rien ».

Il ne fut pas très difficile, à une femme d'esprit comme Mme de Gontaut, de faire comprendre à une enfant d'une rare intelligence la petitesse de ce genre de prétention. Et peu de temps après, Mademoiselle tenait à récompense d'aller à pied, donnant le bras à Mme de Gontaut, et suivie à distance d'un valet de pied en habit gris, se promener, seule avec elle, dans les rues de Paris.

J'ai cité cette circonstance pour montrer combien le sang princier parle de bonne heure ; et comme il est naturel qu'en vieillissant l'étiquette lui paraisse nécessaire à son existence.

Au reste, Mme de Gontaut s'était vantée en affirmant qu'elle arrangerait la promenade à Bagatelle. Le baron de Damas, dans sa sapience, avait décidé de séparer les deux enfants. Il craignait pour M. le duc de Bordeaux l'habitude de vivre avec les femmes. Et dans son bigotisme, à mon sens bien immoral, avait commencé par défendre au jeune prince de huit ans d'embrasser sa sœur qui en avait neuf.

Tout le reste de l'éducation était également éclairé. Et, hormis les exercices de gymnastique, qu'il lui faisait faire comme s'il était destiné à débuter chez Franconi, le pauvre petit prince était élevé comme un moine et s'ennuyait à périr. La connaissance, que le public acquérait, de la culture qu'on donnait au souverain futur, achevait de l'aliéner de celui qui régnait.

CHAPITRE XVII

M. Pasquier refuse le portefeuille des affaires étrangères. — Entretien du Roi avec le duc de Mortemart. — Campagne des Russes contre les Turcs. — Charles X se déclare pour l'empereur Nicolas Ier. — Intrigues dans la Chambre des députés. — Retour de M. de Chateaubriand — Mort de l'évêque de Beauvais. — Langage différent tenu par le Roi à MM. de Martignac et de La Ferronnays. — Erreur des prévisions humaines.

La santé de M. de La Ferronnays, fort ébranlée depuis longtemps, devint si mauvaise qu'il fut obligé de quitter les affaires étrangères. On eut recours à plusieurs personnes pour le remplacer. Entre autres à M. Pasquier. Il refusa de nouveau, persuadé que le roi Charles X avait contre lui des préventions, qui l'empêcheraient de lui accorder une sincère confiance.

Elles dataient de loin. Lorsqu'en 1814, Monsieur, précédant Louis XVIII en France, s'était trouvé gouverner quelques semaines en sa qualité de Lieutenant général, M. Pasquier lui avait parlé de l'état du pays, de la force respective des partis, et même des importances individuelles avec une franchise, que le prince émigré n'avait pas sû apprécier, et que ses entours avaient qualifiée de haine pour la Restauration.

Rien n'était moins fondé. M. Pasquier s'était rattaché de cœur au nouvel ordre de choses, devenu

nécessaire au salut de la patrie; seulement il aurait voulu qu'elle en profitât. Accoutumé, d'autre part, à servir sous l'Empereur, il suivait les mêmes errements.

Or, Napoléon non seulement trouvait bon, mais exigeait qu'on lui dît la vérité tout entière; et même qu'on insistât pour faire prévaloir son opinion vis-à-vis de lui. Il admettait la discussion jusqu'à la contradiction. A la vérité, il n'agissait que d'après sa propre volonté; mais jamais il ne savait mauvais gré qu'elle eût été combattue au conseil ou dans le cabinet.

Monsieur n'entendait rien à cette manière d'agir, et quiconque lui opposait une difficulté, même puisée dans son propre intérêt, lui apparaissait en ennemi. M. Pasquier fut assez longtemps à découvrir cette disposition, pour permettre à son zèle d'aggraver sa situation; et lorsqu'il s'en fut aperçu, il ne continua pas moins à remplir ce qu'il considérait comme un devoir.

Devenu ministre de Louis XVIII, il lui fallut fréquemment heurter le parti ultra et conséquemment déplaire à Monsieur. Ces précédents ne lui permettaient pas d'entrer au conseil de Charles X; et il répétait aux ministres, qui désiraient l'avoir pour collègue, qu'il ne leur apporterait aucune force, en siégeant avec eux, et leur était plus utile dans la Chambre des pairs.

Il ne partageait pas le mécontentement, que la plupart des gens de notre opinion exprimaient, contre la faiblesse du cabinet Martignac. Il disait hautement, qu'il était insensé de lui demander ce qu'il lui était impossible d'obtenir des répugnances du Roi. Ce n'est pas la faute de M. Pasquier si ce ministère est tombé;

car il le soutenait bien franchement et de tous ses moyens.

Après avoir cherché, pendant quelque temps, un successeur à M. de La Ferronnays, on se décida à s'en passer. Les dettes que le dernier titulaire avait laissé à payer servirent de prétexte à ne le point remplacer. M. Portalis prit le portefeuille par intérim.

Deux hommes avaient principalement agi pour obtenir ce résultat : le Roi, qui voulait faire écrouler le ministère en le minant; et M. Hyde de Neuville, qui voulait dégager sa parole en y forçant l'entrée de M. de Chateaubriand. Cette double intrigue réussit à écarter tous les candidats, et entre autres le duc de Mortemart fort désiré par M. de Martignac. Je tiens du duc lui-même que M. de Martignac lui demanda comment il pouvait résister aux vives instances du Roi. Il répondit que le Roi ne lui avait jamais témoigné le moindre désir de le voir entrer au conseil.

« C'est étonnant, mais s'il ne vous a pas encore parlé, il vous en parlera. »

En effet, le Roi fit appeler M. de Mortemart : « Eh bien ! lui dit-il, vous ne voulez donc pas entrer avec eux. »

M. de Mortemart déclina ses raisons, toutes personnelles. Le Roi les combattit très faiblement, comme on débite une leçon, puis il ajouta :

« Au fond, je n'en suis pas fâché, vous avez raison. Il vaut mieux ne pas vous associer avec ces gens-là. »

Voilà quelles furent les instances irrésistibles du Roi. M. de Mortemart, éminemment loyal, chercha à éclairer M. de Martignac sur sa situation ; mais il ne

put lui persuader qu'il ne jouissait pas de la confiance entière du monarque.

Le duc de Mortemart, que les événements ont appelé à jouer un rôle politique, qu'il n'a pas cherché, et qu'il n'avait pas l'étoffe nécessaire pour soutenir dans des circonstances aussi perplexes (1), est un homme parfaitement loyal, honnête, indépendant, Français de cœur, ne manquant ni d'esprit ni de raison. A la Cour de Charles X il était un véritable Phénix. Et le pays, qui, au fond, ne demandait qu'à s'accommoder avec la Restauration, s'attacha sincèrement à un grand seigneur qui ne le répudiait pas. M. de Mortemart, flatté de sa popularité, voulut la justifier, et se montra, de plus en plus, éloigné des extravagances où sa position sociale l'appelait à prendre part. Il renonça même à la vie de chasseur, qu'il avait exclusivement menée depuis dix ans, et se montra plus souvent à la Chambre des pairs.

Nommé ambassadeur en Russie, il accompagna l'empereur Nicolas dans la première campagne de Turquie. Il y acquit plus d'estime personnelle qu'il n'en rapportait pour le talent et les goûts militaires de son Impérial hôte. Celui-ci lui apparut comme se trouvant plus à l'aise, sur une esplanade de revue, que sur un champ de bataille; et l'absence qu'il prolongea, pendant le plus chaud du siège de Varna (2), pour aller voir l'Impératrice à Odessa, fit peu d'honneur à son audace.

Lorsqu'il était bien en confiance, M. de Mortemart

(1) Allusion à la mission *in extremis* que lui confia Charles X pendant les journées de Juillet.

(2) Le siège de Varna qui fut très meurtrier dura du 20 juillet au 11 octobre 1828.

attribuait les revers de la campagne à la présence de l'Empereur au camp, et à son absence des combats, qu'il ne se souciait jamais de laisser engager de bien près. Probablement Nicolas lui-même sentit qu'il nuisait au succès de ses troupes ; car il se laissa assez facilement persuader de renoncer à faire la campagne suivante, dont le résultat fut en effet plus favorable à ses armes.

La situation de la Russie était assez précaire à ce moment ; l'Autriche et l'Angleterre n'auraient pas mieux demandé que d'en profiter pour ébranler le colosse, dont le poids les oppresse et leur apparaît en forme de cauchemar. Peut-être cela aurait-il été dans un intérêt européen bien entendu, mais nous n'avions, à vrai dire, point de cabinet; et Pozzo eut l'habileté de faire entrer le roi Charles X personnellement dans la question russe.

Il établit une correspondance autographe entre les deux souverains; et le roi de France, flatté de protéger à son tour le czar de Russie, s'engagea vivement et utilement dans les négociations en faveur du jeune autocrate. C'est de cette circonstance que sont nés les sentiments affectueux que Nicolas a professés pour Charles X depuis sa chute, arrivée si promptement après la signature du traité d'Andrinople (1).

Si la France était entrée dans les voies de l'Angleterre et de l'Autriche, la seconde campagne était impossible. Les troupes russes n'auraient pas même essayé de franchir les Balkans. L'Empereur en était si

(1) Traité de paix signé le 14 septembre 1829, à la suite de l'intervention des grandes puissances, afin d'arrêter la marche victorieuse des Russes sur Constantinople.

persuadé qu'il avait sollicité la médiation de la Prusse. Des négociateurs avaient été expédiés, avec des instructions fort peu exigeantes de la part de la Russie.

Mais elles furent changées à l'arrivée d'un courrier de Paris. On fit courir après les envoyés. La seconde campagne et la paix d'Andrinople en furent les conséquences. Les événements ultérieurs décideront si Charles X, en facilitant les succès de l'Empereur, a rendu un service au monde civilisé, comme on le lui persuadait à cette époque.

J'aurais dû mettre en tête de tous les candidats, au portefeuille des affaires étrangères, celui toujours présenté par le Roi, M. de Polignac. Il vint faire une apparition à Paris, immédiatement après l'accident survenu à M. de La Ferronnays (1). Mais le monarque jugea lui-même le moment encore inopportun, on prétexta une affaire de famille, il ne resta que peu de jours sans faire de démarche ostensible. Il n'en fut pas de même au printemps.

M. de La Ferronnays était positivement dehors. Sa place était vacante, et on dit que lui-même, dans la pensée d'acquérir la faveur du Roi, avait désigné Jules de Polignac pour son successeur. Quoi qu'il en soit, Charles X crut le moment arrivé et M. de Polignac fut mandé. Le public accusa M. Portalis d'être entré dans cette intrigue. Des gens mieux informés m'ont assuré depuis que c'était injustement.

M. de Polignac chercha assez publiquement à former

(1) M. de La Ferronnays s'était trouvé mal dans le cabinet du Roi au commencement de janvier 1829.

un ministère. Il s'adressa à des gens de diverses nuances d'opinions, et trouva partout une telle résistance qu'il dut renoncer à ses projets. Il convint avec le Roi de les ajourner, jusqu'après la session, et retourna à Londres (1).

Si la couronne était en conspiration contre la législature, la législature ne se montrait pas plus confiante envers la couronne. Après la sotte taquinerie, exercée pour une somme de trente mille francs, dépensée par M de Peyronnet pour l'embellissement de l'hôtel de la chancellerie, et qui fut refusée par la Chambre, celle-ci montra la même malveillance, dans une question d'ordre, pour la présentation de lois fort importantes sur l'administration départementale et communale.

Le ministère avait eu grand'peine à les faire adopter au Roi qui ne dissimula pas sa joie, lorsque le mauvais vouloir des députés lui fournit prétexte à les faire retirer. A dater de ce moment, il reprit son rôle d'opposition ouverte à son propre cabinet; les députés, plus

(1) Mme de Boigne semble faire une confusion. Voici la chronologie des faits : Au moment de l'accident survenu à M. de La Ferronnays, le prince de Polignac fut, sur l'ordre formel du Roi, mandé à Paris par M. Portalis qui faisait l'intérim des affaires étrangères. On peut lire le récit des démarches tentées à cette époque par M de Polignac dans les *Mémoires du chancelier Pasquier* (t. VI, p. 149 et suiv.). Le discours auquel Mme de Boigne a fait allusion page 221 est du 5 février 1829; le 15, l'ambassadeur regagna son poste. Mais il tomba malade, dut quitter Londres, et ne reprit la direction de son ambassade qu'en mai. Est-ce pendant cette période qu'il faudrait placer une seconde apparition à Paris dont parle ici Mme de Boigne? Mais, en tout cas, pendant laquelle il n'aurait fait aucune tentative nouvelle. Le prince de Polignac revint à Millemont (Seine-et-Oise), le 27 juillet 1829, et forma alors le ministère qui fut si funeste à la Restauration et à la France.

particulièrement attachés au Roi et caressés par lui, se mirent ostensiblement dans l'opposition au ministère.

La Chambre, dans sa discussion du budget, avait tenu un langage offensant pour l'armée, et adopté des mesures qui froissaient ses intérêts. Il en était résulté la haine des militaires contre elle. Tout ce qui portait un sabre disait, assez volontiers, qu'il était temps d'en finir avec les gouvernements de parlage, qu'il fallait imposer silence aux avocats, et renverser l'adage : *Cedant arma togæ.*

Cette disposition des militaires était soigneusement entretenue par le parti ultra, et n'a pas laissé que d'encourager aux folies qui se préparaient. Mais cette velléité d'absolutisme ne résista pas à l'accession du ministère Polignac. A dater de cette époque, le cœur du citoyen se retrouva battre sous les revers de l'uniforme.

Vers la même époque, M. de Chateaubriand avait inventé d'adresser au conclave (1) un discours, plein d'idées libérales et philosophiques, qui avait singulièrement scandalisé le Sacré Collège et rendu sa position à Rome assez gauche. Le nouveau pape Pie VIII (2), successeur de Léon XII, écrivit à Paris pour s'en plaindre; et M. de Chateaubriand, sous prétexte de santé, revint en France (3).

(1) Conclave réuni à Rome à la suite de la mort de Léon XII (10 février) et qui, le 30 mars, élut Pie VIII.

(2) François-Xavier Castiglione né à Cingoli en 1761, mort en 1830. Évêque de Montalto (1800). Cardinal évêque de Césène (1816).

(3) Fin mai 1829. Au commencement de juillet il partit pour les eaux de Cauterets. (Conf. *Mme Récamier et ses amis*, par Edouard Herriot, t. II, chap. xxi.)

Il avait toujours un vif désir de rentrer dans l'hôtel, alors vacant des affaires étrangères (1). Mais le Roi le conservait pour un autre. Et, hormis M. Hyde de Neuville, personne ne se souciait d'un collègue aussi absorbant que M. de Chateaubriand. Ne voyant aucun jour à réussir pour le moment, il se rendit aux eaux dans les Pyrénées.

Les Jésuites, habiles à ces manœuvres temporisantes, avaient replié leurs voiles depuis les ordonnances de Juin, rendues contre eux et qu'ils avaient consenties. Ils se cachaient dans l'ombre, mais n'en travaillaient pas moins activement. L'évêque de Beauvais, Mgr Feutrier (2), prélat vertueux et habile, signataire de ces ordonnances, leur avait inspiré une de ces haines cléricales, qui ne pardonnent jamais, devant laquelle il a perdu successivement sa place et la vie.

On a beaucoup répété qu'il avait été empoisonné, mais je crois que cette expression doit se prendre au figuré. C'est en lui suscitant des tracasseries, de toute espèce, que sa vie a été tellement « empoisonnée », qu'il a succombé. Il est certain que, jeune et jouissant d'une santé florissante en 1829, il est mort dans le marasme au commencement de 1830. Le parti congré-

(1) Le ministère n'était plus vacant. Le 14 mai 1829 M. Portalis était devenu ministre des affaires étrangères. Il fut remplacé à la justice par M. Bourdeau, déjà sous-secrétaire d'État.

(2) Jean-François-Hyacinthe Feutrier (1785-1830). Secrétaire général de la grande aumônerie. Curé de la Madeleine. Évêque de Beauvais. Pair de France (1825). Ministre des affaires ecclésiastiques (1828). Fut trouvé mort dans son lit pendant un séjour à Paris. Il avait été reçu dans la Congrégation le 20 septembre 1807 par le P. Delpuits. (*La Congrégation*, p. 349.)

ganiste ne s'est pas fait faute de proclamer, que c'était un jugement de Dieu, contre celui qui avait touché à l'arche sainte des Jésuites.

Je crois que le roi Charles X s'est exprimé dans ce sens; du moins, cela a passé pour constant. Le pauvre prince s'enfonçait de plus en plus dans la bigoterie. On a prétendu qu'il disait la « messe blanche »; je crois que c'est une fable.

Cependant, les Jésuites ont quelquefois permis, à leurs adeptes, de s'amuser à dire la messe en réformant les paroles de la consécration. Et il ne serait pas impossible que le Roi eût eu cette fantaisie. Le vulgaire en était persuadé (1).

Ce qui paraît à peu près positif, c'est qu'il s'était fait affilier à la Société de Jésus (2) et reconnaissait

(1) Il faudrait être absolument ignorant en matière de religion pour croire de pareilles niaiseries. Qu'est ce qu'une messe sans l'intervention sacramentelle du prêtre? Quel besoin de modifier les paroles de la consécration pour les faire réciter par quelqu'un qui n'a pas reçu le sacrement de l'ordre? Ne sont-elles pas dans tous les paroissiens mis à la disposition des fidèles avec l'autorisation des évêques; et dans l'Évangile que tous peuvent et doivent lire? Quel est le prêtre ou le religieux qui se prêterait à la comédie dont parle Mme de Boigne et quel profit en retireraient les pieux laïques assez simples pour croire, en la jouant, faire œuvre utile à leur salut et agréable à Dieu?

Tout cela montre combien étaient ridicules les histoires, sans fondement, qui couraient le monde de l'opposition au sujet des Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, et dont Mme de Boigne se fait ici l'écho.

(2) Dans une lettre à Mme Récamier la duchesse Mathieu de Montmorency écrit : « Voilà vos amis satisfaits. On retire aux pauvres Jésuites leurs élèves. On cède à l'empire du libéralisme tout ce qu'il veut. Je crains toujours que la religion et la royauté ne se trouvent bien mal de ce système, Combien j'avais raison de vous répondre

des directeurs spirituels, auxquels il obéissait dans les affaires temporelles. Je tiens de M. de Martignac un fait assez singulier.

Dans les derniers jours de la session de 1829, M. de Villefranche, pair congréganiste (1), prononça un discours fort violent mais assez bien fait, et dont évidemment il n'était pas l'auteur, où il attaqua fortement le ministère du Roi sur toute sa conduite, et particulièrement sur les ordonnances dites de Juin. M. de Martignac répondit, avec son talent accoutumé, et fit un morceau plein d'éloquence et de sagesse au sujet des ordonnances.

Le soir il alla chez le Roi, en fut très bien accueilli; le monarque lui fit compliment sur ses succès à la Chambre des pairs. Le lendemain, il y eut péripétie. M. de Martignac vint travailler avec le Roi, qui le reçut on ne peut plus mal; le ministre ne pouvait deviner en quoi il avait offensé. Enfin, le travail fini, il fut interpellé en ces termes :

« Que diable aviez-vous besoin de parler hier?

— Comment! Sire! était-il possible de laisser passer la diatribe de M. de Villefranche sans lui répondre?

— Ah! bah, la session va finir, cela n'en valait pas la peine.

— C'est précisément parce que la session finit que

que l'on faisait trop d'honneur à Charles X en disant qu'il était jésuite. » (Citée par M. Edouard Herriot : *Mme Récamier et ses amis*, t. II, p. 254.)

(1) Il ne figure pas sur la liste publiée par M. Geoffroy de Grandmaison.

le gouvernement du Roi ne pouvait pas rester sous le poids de toutes ces calomnies. »

Le Roi se prit à marcher vivement dans la chambre :

« Vous pouviez bien, au moins, vous dispenser de parler de ces ordonnances?

— M. de Villefranche avait pris l'initiative, Sire, et j'étais bien forcé d'expliquer une mesure, qui est l'œuvre de Votre Majesté aussi bien que du conseil.

— Expliquer!... Expliquer!... D'abord, voyez-vous, monsieur de Martignac, ils ne vous le pardonneront jamais, tenez cela pour certain.

— Quoi! Sire.

— Oh! je m'entends... Bonjour, Martignac. »

Et le ministre ainsi congédié fut obligé de se retirer, sans vouloir comprendre que sa perte était jurée. Il ne fut pas longtemps à attendre son sort.

Pour faire contre-partie à cette anecdote, que je tiens de M. de Martignac, voici ce qui m'a été raconté par M. de La Ferronnays. J'anticipe un peu sur les événements pour les mettre en regard.

Lorsque, sous le ministère Polignac, M. de La Ferronnays remplaça M. de Chateaubriand à Rome, il dit au Roi qu'il ne pouvait accepter cette ambassade si le projet était de rappeler les ordonnances de Juin. Elles avaient été faites sous son administration, discutées au conseil où il siégeait, elles portaient sa signature, et il ne pouvait se charger d'en annoncer le changement.

Le Roi entra dans une grande colère, demanda quel motif il avait de le croire capable d'une telle palinodie, affirma que les ordonnances de Juin étaient son ouvrage

autant que celui du ministère, rappela qu'il les avait gardées trois semaines chez lui avant de les signer, et sembla très indigné qu'on le pût soupçonner d'une pareille faiblesse. Voilà ce que M. de La Ferronnays m'a raconté dans le temps même. Comment faire cadrer ce récit avec celui de M. de Martignac? Je ne m'en charge pas; je cite textuellement les paroles, et livre mes auteurs.

Je me souviens, dans le courant de cet été, m'être trouvée à la campagne avec Mmes de Nansouty (1), de Jumilhac, et le duc de Raguse. Nous nous amusions à passer en revue les événements de l'Empire, nous racontant, les uns aux autres, l'aspect sous lequel nous les envisagions, de nos divers points de vue. Le Maréchal à l'armée, Mme de Nansouty à la Cour impériale, Mme de Jumillac dans l'opposition royaliste absolutiste, et moi dans celle des royalistes constitutionnels. Nous nous disions : « Quoi, vous avez cru cela!... Vous avez espéré ceci?... Mais c'était absurde!... D'accord... »

Nous prîmes tellement goût, à cet examen de conscience politique, que deux heures du matin nous trouvaient encore en pleine discussion; et que nous n'étions avertis, de nos longues veillées, que par les lampes, dont la lumière s'affaiblissait tout à coup. Nous nous disions :

« La morale à tirer de notre conversation, c'est que

(1) Adélaïde de Vergennes, mariée en 1802, à Etienne-Antoine-Marie Champion, comte de Nansouty (1768-1815). Général de division. Premier écuyer de l'Empereur. Colonel-général des dragons. Commandant de la garde impériale.

les révolutions sont finies. Quand les personnes, de tous les partis, se réunissent ainsi, pour se rire ensemble de leurs propres travers, quoi qu'il arrive, il ne peut plus y avoir de divisions politiques dans la société. L'esprit de parti est mort. Les haines de personnes usées. »

Hélas! quels malhabiles prophètes nous nous montrions! Je ne m'attendais guère, que l'animosité des discordes les plus vives était prête à renaître autour de moi, briserait jusqu'aux liens de l'amitié, et diviserait les familles.

CHAPITRE XVIII

Chute du ministère Martignac. — Réprobation générale contre le ministère Polignac. — Refus de l'amiral de Rigny. — Démission de M. de Chateaubriand. — Projet de mariage pour la princesse Louise d'Orléans. — Maladie de Mme la duchesse d'Orléans. — Ovations à M[r] de Lafayette en Dauphiné. — Propos tenu par M. de La Bourdonnaye en quittant le ministère. — Le Roi croit pouvoir justifier M. de Bourmont. — Le maréchal Marmont fait décider l'expédition d'Alger. — Il est complètement joué par M. de Bourmont. — Fureur du duc de Raguse.

La session touchait à sa fin. Le Roi s'occupa d'accomplir sa fatale destinée. M. Royer-Collard, dans son style semi-énigmatique, avait dit un jour au Roi que M. de La Bourdonnaye (1) était le seul député, « resté entier » à la Chambre.

Charles X avait fait son profit de cette rédaction et avait gardé, dans son cœur royal, la pensée de confier ses affaires à cet homme, « resté entier » devant la Chambre. Il aurait désiré ajouter M. Ravez (2); mais

(1) François-Régis de La Bourdonnaye, comte de La Bretèche (1767-1839). Officier à l'armée de Condé pendant l'émigration, et en Vendée. Député en 1815. Ministre dans le cabinet Polignac (1829). Démissionnaire avant les ordonnances de 1830. Pair de France.

(2) M. Ravez était né en 1770. Avocat à Lyon (1791) il fut parmi les défenseurs de cette ville contre la Convention. Réfugié à Bordeaux il devint député de la Gironde (1815). Conseiller d'État

celui-ci, plus avisé, après avoir poussé de toutes ses forces à la chute du ministère Martignac, refusa d'entrer dans la combinaison Polignac.

Peut-être se ménageait-il, pour arriver d'une façon un peu moins impopulaire; car, à cette époque de 1829, le pauvre Roi semblait avoir pris à tâche, de chercher les noms les plus hostiles au pays, pour en composer son gouvernement. Celui de M. de Bourmont (1) comblait la mesure. Il était également en horreur aux camps et aux cités.

Avouons tout de suite, que malgré l'aveuglement habituel de M. de Polignac, il fut renversé, lorsqu'en arrivant de Londres, il trouva les collègues que le Roi lui avait préparés. Mais il était bien engagé, et d'ailleurs il désirait trop le ministère, pour avoir la pensée de reculer.

(1817). Sous-secrétaire d'État à la justice. Vice-président de la Chambre (1818), puis président. Premier président de la Cour de Bordeaux (1824). De nouveau député en 1849, il mourut le 3 septembre de la même année.

(1) Louis-Auguste-Victor, comte de Ghaisne de Bourmont (1773-1846). Officier aux gardes francaises. Émigré (1789). Combattit en Vendée (1794). Se rallia à Napoléon et entra dans l'armée. Colonel (1808). Général de division pendant la campagne de France en 1814. Servit la Restauration. Commandant d'une division pendant les Cent-Jours il quitta l'armée française à la veille de la bataille de Waterloo et cette défection ne fut pas, dit-on, étrangère à la perte de la bataille. A la deuxième Restauration, il reçut en récompense le commandement d'une division de la garde royale. Prit part à la guerre d'Espagne (1823). Ministre de la guerre (1829). Commandant en chef de l'expédition d'Alger et maréchal de France (1830). Refusa le serment à la monarchie de Juillet. S'associa à l'expédition de Mme la duchesse de Berry en Vendée (1832) et servit don Miguel en Portugal. Rentré en France en 1840.

Un billet de M. Pasquier m'apprit le 7 août que tous ces formidables noms paraîtraient le lendemain dans le *Moniteur* (1).

J'allai faire une visite à Lormoy (2), chez la duchesse de Maillé. J'y racontai tristement ma nouvelle. M. de Maillé (3) se mit à rire; rien n'avait moins de fondement; il arrivait, ce matin-là même de Saint-Cloud, il avait vu M. de Martignac la veille, en pleine sécurité et faisant des projets pour la session prochaine; et — cela était vrai — le Roi l'avait traité à merveille. D'ailleurs, le duc de Maillé connaissait bien la figure préoccupée, triste, agitée du monarque lorsqu'il s'agissait d'une seule personne à changer dans son ministère, et jamais il ne lui avait trouvé l'aspect plus serein, l'esprit plus libre que la veille. Il avait fait sa partie de whist, pen-

(1) Ministère du 8 août 1829 (*Moniteur* du 9) : Prince de Polignac, *affaires étrangères;* M. Courvoisier, *justice;* comte de Bourmont, *guerre;* vice-amiral de Rigny, *marine;* comte de La Bourdonnaye, *intérieur;* baron de Montbel, *instruction publique et affaires ecclésiastiques;* M. de Chabrol, *finances*. Le 23 août, l'amiral de Rigny fut remplacé par le baron d'Haussez. Le 17 novembre, M. de Polignac est nommé président du conseil; M de La Bourdonnaye se retire; M. de Montbel prend l'*intérieur,* et cède son portefeuille à M. de Guernon-Ranville (*Ordonnance* du 18).

(2) Château de Lormoy, à Longpont, près de Montléry (Seine-et-Oise).

(3) Charles-François-Armand, duc de Maillé, né en 1770. Premier gentilhomme de la chambre du comte d'Artois (1784). Maréchal de camp, pair de France, le 4 juin 1814. Gouverneur de Compiègne (1826). Premier aide de camp du roi Charles X. Marié deux fois : 1° à Henriette-Victoire de Fitzjames, fille du duc de Fitz-james. Un fils né en 1789 et une fille née en 1796; 2° à Blanche-Joséphine Le Bascle d'Argenteuil, fille du marquis d'Argenteuil. Deux fils : le comte Armand de Maillé né en 1816 et le comte Hardouin de Maillé.

dant laquelle il n'avait cessé de faire des plaisanteries, etc... Ma nouvelle n'avait pas le sens commun.

Au reste, je lui dois la justice que s'il y avait cru, il en aurait été fort effrayé ; et le portrait qu'il me fit, de l'ambitieuse et intrigante nullité de Jules, prouvait qu'il l'appréciait bien.

En revenant à Châtenay, je trouvai le duc de Mouchy (1) qui venait me demander à dîner. Quoiqu'il arrivât de Paris, il ignorait le nouveau ministère. Mais il n'en accueillit pas la nouvelle avec la gaie incrédulité du duc de Maillé. Lui aussi cependant avait lieu de croire à la pleine sécurité de M. de Martignac.

Il m'exprima une profonde tristesse, puis ajouta : « Peut-être, au reste, ce serait-il pour le mieux. Le Roi ne se tiendra jamais pour satisfait, qu'il n'ait fait l'épreuve de cet impraticable ministère. C'est son rêve depuis dix ans, il s'en passera inévitablement la fantaisie. Il vaut mieux plus tôt que plus tard. Quand il sera lui-même convaincu de son impossibilité, il entrera plus franchement dans une autre combinaison. Et certainement un ministère, formé des noms que vous me dites, tombera devant la première Chambre qui s'assemblera. »

Je lui représentai que Jules, était aussi téméraire qu'imprudent, et pourrait bien vouloir lutter avec elle. « Ah! ne craignez pas cela, je connais bien le Roi ;

(1) Charles de Noailles, duc de Mouchy, capitaine des gardes. C'était le fils aîné du prince de Poix, mort en 1819, et de Louise-Marie de Beauvau. Il avait épousé Mlle Nathalie de Laborde, dont il eut une fille, Charlotte-Léontine, mariée à Alfred de Noailles tué à la bataille de la Bérésina en 1812.

jamais on n'obtiendra de lui de résister aux Chambres ou à la cote de la Bourse. M. de Villèle a fait son éducation sur ces deux points, et elle est complète. »

Je rapporte ces impressions de deux courtisans intimes, l'un premier gentilhomme de la chambre, et l'autre capitaine des gardes, pour montrer que, même autour du Roi, tout ce qui n'était pas dans l'intrigue Polignac, ne voyait pas arriver ce ministère, sans une inquiétude plus ou moins vive.

Le *Moniteur* proclama le lendemain les noms qu'on avait annoncés, plus ceux de MM. de Courvoisier (1) et de Rigny (2). L'un et l'autre étonnèrent leurs amis. Je connaissais le vainqueur de Navarin, et je ne comprenais pas son association avec les autres. J'eus bientôt la satisfaction d'apprendre qu'il s'y était refusé. Il résista, avec une fermeté qui lui coûta beaucoup, aux sollicitations personnelles et aux séductions du Roi.

Il lui fallait une grande conviction pour avoir ce courage; car l'autorité de la couronne exerçait encore beaucoup d'empire sur les esprits. Et Charles X savait trouver les paroles les plus entraînantes, quand il vou-

(1) Jean-Joseph-Antoine Courvoisier (1775-1835). Émigra et servit dans l'armée de Condé. Rentré en 1803. Avocat général à Besançon (1815). Député (1816-1824). Procureur général à Lyon (1818). Ministre de la justice (1829). Démissionna avant les ordonnances de Juillet 1830.

(2) Henri-Daniel Gauthier, comte de Rigny (1782-1835). Capitaine de vaisseau (1816). Commandant de l'escadre du Levant (1822). Contre-amiral (1825). Commandait l'escadre française à Navarin (1827). Vice-amiral. Préfet maritime de Toulon. Ministre de la marine (1831-1834). Député. Ministre des affaires étrangères (1834-1835).

lait réussir; mêlant habilement les apparences de la bonhomie, de la franchise à une dignité qui imposait.

La résistance respectueuse que M. de Rigny lui opposa avait donc un mérite réel. On avait mis son nom dans le *Moniteur*, espérant l'engager malgré lui. Il persista à refuser un poste, où il ne croyait ni pouvoir faire le bien, ni pouvoir empêcher le mal, ce sont ses propres expressions en m'en parlant (1). L'estime que je conçus de sa conduite, en cette circonstance, devint le fondement d'une amitié qui s'est resserrée de plus en plus. La mort vient naguère de l'arracher à ses amis et à la patrie, à laquelle il a rendu des services si essentiels et que l'histoire appréciera un jour.

Les cris de joie, jetés par les libéraux sur le refus de l'amiral de Rigny, furent le texte dont on se servit pour obtenir le consentement de M. de Courvoisier. Il se tenait pour être personnellement l'obligé du Roi, à l'occasion de grâces accordées à son père; et il n'osa

(1) Dans son *Histoire de la Restauration,* Vaulabelle donne une autre raison : « Cet amiral venait de quitter Paris, et dans la prévision de la chute du dernier cabinet, il avait laissé pour notre représentant à Londres, chef probable de la nouvelle administration, une lettre où il lui disait : *Que dans le cas où le Roi l'appellerait dans ses conseils, il tenait à l'assurer qu'il aurait la satisfaction la plus vive à y entrer avec lui;* M. de Rigny fut nommé. Mais ce choix n'eut aucune suite : neveu du baron Louis, dont il attendait l'héritage, et sommé par son oncle de ne pas accepter; ébranlé d'ailleurs par le soulèvement de l'opinion, M. de Rigny, malgré les vives instances du Roi qui tenait à compter parmi ses nouveaux conseillers un des vainqueurs de Navarin, refusa le portefeuille qu'il avait d'abord sollicité ». (*Vaulabelle,* t. VII, p. 185). M. Pasquier écrit : « Je sais positivement qu'il donna à M. de Polignac, pour motif de ce refus, une invincible répugnance à se trouver le collègue de M. de Bourmont. » (*Mémoires,* t. VI, p. 189.)

ajouter sa réprobation à celle qu'on faisait sonner si haut.

Il accepta donc, fort tristement, le dangereux honneur qu'on lui conférait; en ayant soin, pourtant, de spécifier qu'il ne mettrait son nom à aucune mesure inconstitutionnelle. On lui affirma que la Charte était le catéchisme de tout le conseil.

Peu de temps après, il disait à un de ses amis, qui lui avait prédit les coups d'État comme inévitables : « Vous aviez raison, ces gens-là m'ont trompé; je vois maintenant leurs intentions. Tant que je siégerai avec eux ils ne les accompliront pas; mais si vous me voyez m'en aller, vous pourrez être sûr que j'ai reconnu l'impossibilité d'arrêter leur folle imprudence. Hélas! ils ne sont pas même en état de voir le précipice, bien moins encore d'en juger la profondeur. »

Aussi lorsque M. de Courvoisier donna sa démission, au mois de mai 1830, la personne à laquelle il avait annoncé ses intentions lui dit à son tour : « Les coups d'État sont donc imminents, puisque vous vous retirez? » L'ex-ministre se borna à lui serrer la main sans répondre (1).

M. de Chateaubriand arriva à tire-d'aile des Pyrénées, où il se trouvait, pour apporter sa démission de l'ambassade de Rome. Il sollicita vainement la faveur de la remettre lui-même au Roi, et ne put obtenir une audience. En revanche, j'ai la certitude que nulle séduction ne lui fut épargnée. On lui offrit le titre de

(1) M. Pasquier, qui pourrait bien être la personne que Mme de Boigne ne nomme pas, raconte les choses un peu différemment. (*Mémoires*, t. VI, p. 189 et 226.)

duc, une grosse somme d'argent pour payer ses dettes, un accroissement d'émoluments, une place à la Cour pour sa femme, enfin tout ce qui pouvait tenter les goûts aristocratiques et dispendieux du ménage. Mais il se montra également sourd à ces propositions.

Ce fut seulement après les refus multipliés de M. de Chateaubriand que M. de La Ferronnays fut nommé à l'ambassade de Rome, et eut avec le Roi la conversation que j'ai déjà rapportée. Je crois que M. de La Ferronnays partageait l'opinion de M. de Mouchy, qu'il était inévitable que le Roi se passât la fantaisie d'un ministère selon son cœur, afin d'en reconnaître lui-même l'impossibilité. Cette fantaisie lui a coûté la couronne.

Le duc de Laval, ambassadeur à Vienne, fut nommé à Londres à la place de M. de Polignac. Il ne fit que traverser la France, et je me rappelle être venue de Pontchartrain pour le voir à Paris. Nous ne pûmes nous rejoindre que dans la cour de la maison de sa mère; il monta dans ma voiture et il y resta une heure.

Mme Récamier, qui s'y trouvait en tiers, m'a souvent rappelé que je lui avais prédit tout ce qui lui est arrivé depuis. Ce n'est pas que je me prétende plus habile prophète qu'un autre, mais je vivais avec des gens, en dehors des illusions qui aveuglaient le duc de Laval et son parti. Tout citoyen français, assez libre avec lui pour ne pas craindre de l'offenser, lui aurait tenu le même langage.

Jamais catastrophe n'a été plus annoncée que celle à laquelle travaillait, avec tant de zèle, le parti qui devait y succomber. Ce qu'il y a d'ineffable, c'est que,

depuis la chute, c'est nous qui criions gare! de toutes nos forces, qu'il accuse de l'avoir poussé dans le précipice. C'est ainsi que se manifeste la justice des hommes! C'est de cette conversation que date le refroidissement du duc de Laval pour moi. Le parti ultra est celui qui tolère le moins l'expression de la vérité (1).

Il était question du mariage de la princesse Louise d'Orléans avec le prince héréditaire de Naples (2). Les d'Orléans le désiraient vivement. Mme la Dauphine et Mme la duchesse de Berry étaient entrées dans cette pensée, et le Roi n'en paraissait pas éloigné. Toutefois, au Palais-Royal, on accusait le duc de Blacas, alors ambassadeur à Naples, de ne pas mettre beaucoup de zèle à faire réussir cette négociation.

Les souverains napolitains (3), en conduisant eux-mêmes leur fille Christine, reine d'Espagne, à son époux Ferdinand VII (4), traversèrent le midi de la

(1) Voir aux pièces justificatives, à la fin du volume, deux lettres d'Adrien de Montmorency, duc de Laval, à Mme de Boigne.

(2) Ferdinand II (1810-1859). Roi en 1830. Marié en 1832 à Marie-Christine, princesse de Savoie (1812-1836), et en 1837 à Thérèse, archiduchesse d'Autriche (1816-1867).

(3) François Ier (1777-1830). Roi depuis 1825. Marié en secondes noces (1802) à Isabelle, infante d'Espagne (1789-1848). Il était le père de Mme la duchesse de Berry et le frère de Mme la duchesse d'Orléans.

(4) Ferdinand VII (1784-1833). Roi en 1808, détrôné par Napoléon et rétabli en 1814. Il fut marié quatre fois : en 1802, à Marie-Antoinette-Thérèse, princesse de Naples (1784-1806); en 1816, à Marie-Isabelle-Françoise, princesse de Portugal (1797-1818); en 1819, à Marie-Joséphine-Amélie-Béatrix, princesse de Saxe (1803-1829); en 1829, à Marie-Christine-Ferdinande, princesse de Naples et nièce de sa première femme (1806-1878). Régente d'Espagne

France. Mme la duchesse de Berry alla rejoindre son père, et la famille d'Orléans suivit son exemple.

Le Roi et la Reine témoignaient un grand désir de voir accomplir l'alliance souhaitée chez nous, mais ils dirent que le prince héréditaire s'y refusait. Il se rendait justice, il ne méritait pas notre charmante princesse. Ce fut un coup très sensible pour Mme la duchesse d'Orléans, qui avait dès lors une grande passion de marier ses filles.

Elle venait d'être très dangereusement malade, et la crainte de ne les point établir pendant sa vie s'était emparée d'elle. Qui n'a pas vu la désolation de tout le Palais-Royal, pendant le danger de Mme la duchesse d'Orléans, ne peut s'en faire idée. Mari, sœur, enfants, amis, serviteurs, valets, personne ne désemparait; on osait à peine se regarder.

M. le duc d'Orléans, si maître de lui ordinairement, avait complètement perdu la tête. Il ne pouvait dissimuler sa douleur, même au lit de sa femme, et venait pourtant toutes les cinq minutes faire explosion dans la salle attenante, adressant à tout le monde les questions qu'il faisait à chaque instant aux médecins, et plus propres à les troubler qu'à les éclairer. Je n'ai jamais vu personne dans un état plus dissemblable de ses propres habitudes.

Mme la duchesse d'Orléans s'en apercevait, et n'était occupée qu'à le rassurer et à le calmer. Elle me disait, lors de sa convalescence : « Je priais bien le bon

(1833-1840). Mère de la reine Isabelle II et de Mme la duchesse de Montpensier, et grand'mère de Mme la comtesse de Paris.

Dieu de me conserver pour ce cher ami; mais je le remerciais aussi, de me donner une occasion de voir combien je lui étais chère. » Elle aurait pu ajouter : et utile. Elle est, bien assurément, l'ange tutélaire de la maison d'Orléans.

Pendant que nos princes parcouraient le midi, réunis à leur famille napolitaine, dont la tournure et les équipages excitaient l'étonnement, même de nos provinciaux les moins civilisés, un autre voyageur occupait bien davantage les cent bouches de la renommée, ou, pour parler moins poétiquement, les cent presses des journaux M. de Lafayette avait été voir sa petite-fille établie à Vizille, chez son beau-père, M. Augustin Périer (1).

L'opinion publique était tellement à la recherche, de tout ce qui pouvait témoigner son mécontentement, que cette visite, toute naturelle, devint un événement politique. Le vétéran de la Révolution fut fêté à Vizille, puis à Grenoble, puis à Valence, puis à Lyon, puis enfin sur toute la route, et il fut reconduit à Paris d'ovation en ovation.

M. de Lafayette n'était pas homme à faire défaut à cette gloire, lors même qu'elle aurait été plus populacière. Mais, il faut l'avouer, l'opposition, en ce moment, était recrutée de tout ce qu'il y avait de plus capable, et de plus honorable dans le pays; et on saisissait avidement les occasions de le témoigner.

Naguère, la mort du général Foy (2), éloquent

1) Augustin Périer (1773-1833), fils de Claude Périer, député en 1827 et en 1830. Il fut élevé à la Pairie le 16 mai 1832 à la mort de son illustre frère Casimir Périer.

(2) Maximilien-Sébastien Foy (1775-1825). Général de brigade

député de l'opposition, avait donné l'idée d'une souscription nationale en faveur de ses enfants, restés sans fortune. M. Casimir Périer (1) s'était inscrit le premier et la semaine n'était pas écoulée que le million projeté était rempli.

Ce succès avait fait naître la pensée d'une autre souscription, destinée à dédommager les personnes qui refuseraient de payer l'impôt illégalement établi. On prévoyait les coups d'État, on ignorait de quelle nature ils seraient, et on se préparait à la résistance.

Soyons justes, et convenons que par là on les provoquait; car je ne prétends pas défendre ces démonstrations. Elles étaient coupables; il n'est pas permis de présumer que le pouvoir doit lui-même sortir de la ligne légale, pour s'autoriser par avance à se soustraire aux lois.

Mais si jamais cela a été excusable, c'est dans cette circonstance. Les précédents des personnes, investies de l'autorité du Roi, donnaient le droit de soupçonner leurs intentions; et le langage de leurs organes, avoués et reconnus, prouvait qu'ils n'en avaient pas changé.

Les congréganistes et les ultras entonnaient partout l'hymne de triomphe. Mais ils n'étaient pas complètement d'accord entr'eux sur la manière d'agir. Bientôt

(1809), de division (1810). Inspecteur de la 12e division, à Nantes, sous la Restauration (1814). Commanda une division à Waterloo. Député (1819).

(1) Casimir Périer (1777-1832), officier à l'armée d'Italie. Banquier à Paris (1801). Juge au tribunal de commerce, régent de la Banque de France, député (1817). Président de la Chambre en 1830. Ministre sans portefeuille. Président du conseil (1831). Il mourut du choléra en 1832.

les premiers l'emportèrent, et on trouva que M. de La Bourdonnaye n'entrait pas suffisamment dans les vues du parti prêtre. Lui-même fut effrayé des folies qu'on méditait, et l'élévation de Jules de Polignac, à la présidence du conseil, lui servit de prétexte pour solliciter une retraite qu'on était fort disposé à lui accorder.

Enfin, pour achever la série des noms odieux au pays, et compléter sa colère, ce fut M. de Peyronnet qui le remplaça au ministère de l'intérieur (1).

Une femme, très liée avec M. de La Bourdonnaye, lui ayant reproché d'avoir abandonné les affaires, pour la puérile susceptibilité du nouveau titre donné à Jules, dans un moment si critique, il lui répondit que cette inculpation était tout à fait erronée, que si le conseil avait marché dans ses vues il y serait resté quelqu'eût été son président : « Mais, voyez-vous, avait-il ajouté, quand on joue sa tête il faut tenir les cartes. »

Ce propos, dont je suis bien sûre, confirme les révélations de M. Courvoisier. Il montre à quel point les ordonnances étaient préméditées; et combien leur résultat probable était prévu, par tous ceux que Dieu, dans sa colère, n'avait pas frappé d'une irrémédiable cécité.

Il me faut donner une nouvelle preuve de cet aveu-

(1) Ceci n'est pas tout à fait exact. La retraite de M. de La Bourdonnaye eut lieu au mois de novembre 1829. M. de Peyronnet prit le portefeuille de l'intérieur au mois de mai 1830. Le cabinet fut ainsi modifié, après la dissolution de la Chambre (16 mai) : M. de Chantelauze remplaçe M. Courvoisier à la justice; M. de Montbel passe aux finances à la place de M. de Chabrol qui se retire; le baron Capelle, préfet de Versailles, entre dans le cabinet comme ministre des travaux publics, portefeuille créé pour lui.

glement royal, auquel les personnes, qui n'auront pas vécu dans notre temps, auront peine à croire et qui n'en est pas moins d'une scrupuleuse exactitude.

M. de Bourmont, après s'être battu bravement dans la Vendée, avait fait sa paix particulière avec l'Empereur, abandonné — d'autres disent livré — ses camarades, et pris du service dans l'armée Impériale, si promptement qu'il n'en était guère estimé.

En 1814, il s'était trouvé des plus empressés à saluer le drapeau blanc. En 1815, il avait accompagné le maréchal Ney à Dijon, avait obtenu de l'Empereur le commandement d'une brigade, puis avait déserté la veille de la bataille de Waterloo, et, dit-on, porté à l'ennemi les états de l'armée.

Lors du trop fameux procès du maréchal Ney, M. de Bourmont témoigna contre lui en Cour des pairs, et le Maréchal, à son tour, l'accusa d'avoir aidé à la rédaction de la proclamation qu'il dénonçait aujourd'hui.

Toutes ces circonstances, vraies ou fausses, mais généralement admises, avaient fait décerner à M. de Bourmont l'épithète de traître, que personne ne lui contestait, et que la presse exploitait à profit chaque matin.

Un jour de cette année 1829, le Roi dit au conseil assemblé : « Ah cela, messieurs, il est temps de faire finir toutes ces clabauderies contre Bourmont ; personne ne sait mieux que moi combien elles sont injustes, et je vous autorise à publier que, dans tout ce qu'on lui reproche, il n'a jamais agi que sur mes ordres secrets et mon exprès commandement. »

M. de Bourmont frissonna de la tête aux pieds. Tous

les assistants baissèrent les yeux à cette singulière réhabilitation. Quant au Roi, il croyait, très consciencieusement, qu'aucune action ne pouvait sembler déshonorante lorsqu'il l'avait commandée, et que son ordre justifiait toute démarche. Le sang de Louis XIV parlait encore assez haut, pour qu'il n'éprouvât pas même un sentiment de mépris, pour des gens qui se seraient prêtés à certaines injonctions. Obéir était le premier devoir.

En sortant du conseil, M. de La Bourdonnaye raconta ce qui venait de s'y passer à quelqu'un, qui me le répéta le jour même. Cela fut su, dans le temps, de toutes les personnes au courant des affaires M. de Bourmont obtint probablement que le Roi renonçât à lui accorder ce genre de protection, car il n'en parla plus.

Cependant le général sentait toutes les difficultés de sa position, et désirait vivement une occasion de se relever dans l'opinion publique. Il se savait brave et se croyait bon militaire. Un petit bout de guerre lui aurait bien convenu, mais il ne voyait où la placer.

Alger s'offrit à sa pensée, et il en hasarda quelques mots. Il fut repoussé par tout le conseil et il se tut sans y renoncer.

Vers la fin de décembre, le maréchal Marmont, que le dérangement de ses affaires pécuniaires retenait à la campagne depuis plusieurs mois, vint passer quelques jours à Paris. Bourmont lui conte, bien légèrement, les velléités qu'il avait eues pour Alger, les difficultés qu'il avait rencontrées, et lui laisse entrevoir qu'il avait jeté les yeux sur lui pour commander l'expédition.

Aussitôt le Maréchal s'enflamme, il se voit déjà Marmont l'africain, et se promet de surmonter tous les obstacles. Il rentre chez lui, s'entoure de livres, de cartes, de listes, d'états, de documents de toute espèce; et bien plein de son sujet va attaquer le Roi.

Il ne le trouve pas fort récalcitrant, quoiqu'il n'adopte pas tous ses plans. M. de Polignac les repousse avec sa douceur accoutumée. M. le Dauphin s'y oppose avec véhémence. Et la marine déclare l'expédition impossible, à moins de préparatifs qui prendraient au moins une année.

Tout autre se serait tenu pour battu; mais le Maréchal n'en mit que plus de zèle à vaincre les oppositions. Il prit pour auxiliaire l'amiral de Mackau (1). Ils travaillèrent ensemble et produisirent un mémoire, qui prouvait que les impossibilités de mer pouvaient se discuter, et que les difficultés de terre n'existaient pas.

M. de Bourmont avait suscité ces dernières pour ne pas effaroucher M. le Dauphin, mais ne demandait pas mieux que d'aider à les lever.

L'affaire sembla prendre couleur, le Maréchal, avec la candeur qui le caractérise, alla franchement s'expliquer avec le ministre de la guerre. Il lui dit que s'il pensait à commander l'expédition lui-même, ce qui lui semblerait très simple, il renonçait à toute prétention, et n'en continuerait pas moins à employer ses soins pour

(1) Ange-René-Armand, baron de Mackau (1788-1855), officier de marine. Député de Lorient (1830). Vice-amiral (1837). Pair de France (1840). Ministre de la marine (1843-1847). Amiral (1847). Sénateur (1852).

qu'elle eût lieu; mais que, si lui Bourmont, ne comptait pas y aller, il demandait à en être chargé.

Le ministre se récria fort sur la prétention qu'on lui supposait, protesta qu'en tout cas, il serait trop heureux de servir sous les ordres de l'illustre Maréchal, démontra combien la personne du ministre de la guerre était indispensable au centre des affaires, pendant le temps de l'expédition, et conclut que, malgré la gloire qui devait s'acquérir en Afrique, ses engagements politiques lui faisaient un devoir de la sacrifier à la conservation de son portefeuille.

Faisant ensuite passer en revue tous les rivaux, qui auraient pu disputer le commandement au Maréchal, il trouva tant d'inconvénients à chacun que le choix du général en chef ne pouvait laisser aucun doute, si toutefois on parvenait à vaincre les répugnances de M. le Dauphin pour l'expédition.

Le Maréchal se promit bien de n'y rien épargner. Bourmont avait l'air de se laisser traîner à la remorque, mais fournissait au Maréchal tous les arguments. Celui-ci était on ne saurait plus reconnaissant de cet empressement à le faire valoir. Il nous racontait chaque jour ses succès, et s'étonnait un peu de mon incrédulité.

J'avais su que M. le Dauphin, importuné de ses démarches, avait dit, en le voyant sortir : « Va, agite-toi; si cela réussit, au moins ce ne sera pas pour toi. » Je ne pouvais rapporter ce propos, tenu dans l'intimité, au Maréchal; mais je cherchais à l'inquiéter sur le résultat probable des soins qu'il se donnait.

Tantôt il nous racontait que telle dame de Mme la Dauphine lui demandait d'emmener son fils; que tel

aide de camp du Roi voulait faire la campagne avec lui, etc. Enfin son succès lui paraissait assuré, l'expédition était décidée, son état-major tout composé, il ne manquait plus que l'insertion au *Moniteur* du nom du chef. Mais cette insertion n'arrivait pas.

Je me rappelle, un samedi soir, lui avoir dit : « Prenez garde, Monsieur le Maréchal, ne vous avancez pas trop, vous pourriez bien être joué par M. de Bourmont. »

Il m'accusa de prévention contre un homme calomnié, plein de loyauté au fond. Il en prenait à témoin sa conduite envers lui. Je souris avec incrédulité.

« Eh bien! que direz-vous, si je suis nommé demain, et que le Roi l'annonce au sortir de la messe?

— Je dirai que je suis enchantée de m'être trompée, mais je ne l'espère pas.

— Eh bien! si je vous apporte la lettre de commandement, serez-vous plus incrédule que saint Thomas? »

Le Roi ne dit rien ni le dimanche, ni le lundi, ni le mardi, ces mêmes jours se passèrent sans que la lettre arrivât. M. de Bourmont caressait toujours le Maréchal, mais M. de Polignac, un peu moins faux, commençait à s'en éloigner. Il se décida enfin à aller trouver le ministre de la guerre, et à lui représenter que la nomination du chef de l'expédition devenait urgente à son succès.

Le général en convint, puis il balbutia quelques paroles, et finit par dire au Maréchal combien il était désolé que M. le Dauphin exigeât absolument que ce fût lui, Bourmont, qui la commandât ; son consentement étant à ce prix.

Le Maréchal enfin vit à quel point il avait été mystifié. M. de Bourmont s'était habilement servi de son activité, et de ses connaissances militaires, pour lever tous les obstacles, qui s'opposaient à ses propres désirs et vaincre, sans lui déplaire, les répugnances de M. le Dauphin.

Elles tenaient, je pense, à sa jalousie du crédit qu'il se croyait sur le soldat. Il reconnaissait ne pouvoir faire campagne sur la rive africaine, et craignait les succès d'un autre général; car, je l'ai déjà dit, M. le Dauphin s'était persuadé qu'il avait des talents militaires.

La maréchal Marmont avait reçu, et accepté, les compliments de toute la Cour et de toute l'armée. Les engagements d'obligeance, qu'il avait pris, ne semblaient plus que des ridicules. Il avait préparé des équipages, enfin il apparaissait à tous les yeux comme ayant été attrapé. En outre M. le Dauphin ne lui épargna pas le sarcasme.

Pour qui connaît le caractère du duc de Raguse il est facile de comprendre sa fureur. Il voyait détruire, de la façon la plus outrageante, les rêves de gloire dont il vivait depuis plusieurs semaines. Et il ne pouvait se dissimuler que lui seul avait décidé cette expédition, avait levé les obstacles, aplani les difficultés, et ramené tous les esprits récalcitrants à la désirer, ou du moins à n'oser s'y refuser.

Son bon sens l'avait toujours empêché d'être aucunement partisan de la politique du ministère Polignac; mais, depuis cette aventure, le mécontentement personnel s'était joint à ses autres répugnances; il ne cacha pas son ressentiment.

Toutefois, ses obligations personnelles au Roi ne lui permettaient pas de se retirer; mais il ne parut plus à la Cour que lorsque son service l'y forçait, et se tint dans la réserve la plus absolue avec les ministres.

Tel était le prédicament où il se trouvait, lorsque les événements, du mois de juillet, lui firent un devoir de se sacrifier, pour des principes qu'il détestait et des gens qu'il n'aimait guère.

La connaissance que j'avais de cette situation, me fit trouver d'autant plus cruelle la fatalité qui le poursuivait. Et, comme il se mêle apparemment toujours un peu d'enthousiasme dans les actions des femmes, même de celles qui s'en croient le plus exemptes, je me pris à vouloir combattre le sort. Et, pendant bien des mois, je pourrais dire des années, j'ai mis une véritable passion à ramener l'opinion à plus de justice envers le Maréchal.

J'étais assistée dans cette œuvre par quelques amis sincères. Peut-être aurions-nous réussi. Mais lui-même, comme tous les gens à imagination, a trop de mobilité dans le caractère, pour conserver longuement l'attitude, austère et persévérante, qui convient à un homme calomnié.

Je ne le connaissais que sous des rapports de société assez intimes, mais où l'esprit joue le plus grand rôle, et il en a beaucoup. Il faut y ajouter un grand fond de bonhomie; et même, je crois l'avoir déjà dit, de candeur, qui le rend fort attachant. Mais il est incapable de la conduite suivie, qui peut faire tomber les attaques et prouver leur injustice, en les repoussant avec cette froide dignité, seule défense d'un grand caractère.

J'ai été contrainte de m'avouer que le Maréchal apportait lui-même plus d'obstacle, à ma chevaleresque entreprise, que qui que ce soit. Et, comme au fond il faut servir ses amis ainsi qu'ils veulent l'être, en conservant une très tendre amitié pour lui, je me suis résignée à lui laisser gaspiller un reste d'existence, que j'aurais désiré voir rendre utile à notre pays.

Je reviens à 1830.

CHAPITRE XIX

Le premier jour de l'année 1830. — Bal de charité à l'Opéra. — Séance royale au Louvre. — Le Roi laisse tomber son chapeau, M. le duc d'Orléans le ramasse. — Testament de M. le duc de Bourbon. — Expédition d'Afrique. — Un mot de M. de Bourmont. — Le Roi et l'amiral Duperré. — Voyage de M. le Dauphin à Toulon. — MM. de Chantelauze et Capelle entrent dans le ministère.

Le premier jour de l'année fut remarquable par le discours du Nonce au Roi, où il sembla lui donner des conseils d'une politique ultramontaine fort bien accueillis dans la réponse de Sa Majesté. Cette circonstance fit renouveler le bruit qui circulait tout bas que ce nonce, Lambruschini (1), assisté du cardinal de Latil avait, avec l'autorisation du Pape, relevé Charles X des serments prononcés à son sacre.

Je n'affirme pas que cette cérémonie ait eu lieu; des gens fort instruits des affaires l'ont cru.

Ce même premier janvier la cour royale, ayant en tête son président, M. Séguier (2), se présenta chez

(1) Louis Lambruschini (1776-1854). Religieux barnabite. Évêque de Sabine, archevêque de Gênes, nonce à Paris (1823). Cardinal (1831). Secrétaire d'État (1836)

(2) Antoine-Jean-Mathieu, baron Séguier (1768-1848). Substitut du procureur général au parlement de Paris. Émigré en 1791. Rentré dans la magistrature (1800). Premier président de la cour de Paris

Mme la Dauphine. M. Séguier se disposait à lui adresser les félicitations d'usage, lorsqu'elle lui coupa la parole en disant de la façon la plus hautaine : « Passez, messieurs, passez (1). »

Ces deux circonstances firent grande sensation et donnèrent fort à commenter. Repousser si durement la magistrature du pays, tandis qu'on recevait bénévolement les conseils antinationaux, c'étaient deux fautes graves. Mais le temps était arrivé où elles se succédaient rapidement

La saison était fort rigoureuse et les souffrances du peuple en proportion. La charité publique cherchait à les égaler. On imagina pour la première fois de donner un bal à l'Opéra, à un louis par billet, appelant ainsi le luxe au service de la misère.

Les dames de la Cour et de la ville s'occupèrent également de cette bonne œuvre, qui réussit parfaitement et rapporta une somme très considérable. Les habitants des Tuileries y avaient les premiers contribué, mais personne ne parut dans la loge réservée pour eux. Celle du Palais-Royal au contraire était occupée par toute la famille d'Orléans.

(1810). Maintenu par la Restauration. Conseiller d'État. Pair de France (1815). Conserva ses fonctions sous la monarchie de Juillet.

(1) Le journal des *Débats*, ayant publié le célèbre et violent article contre le cabinet Polignac qui se terminait par ces mots : « Coblentz, Waterloo, 1815, voilà les trois principes, les trois personnages du ministère. Pressez, tordez ce ministère ; il en dégoutte humiliation malheur et dangers. » fut poursuivi. Le tribunal condamna M. Bertin aîné, directeur responsable, à six mois de prison et 1,000 francs d'amende. La cour de Paris venait de réformer le jugement et d'acquitter le prévenu. De là provenait la colère de Mme la Dauphine contre les magistrats.

M. le duc d'Orléans et son fils descendirent dans le bal. M. le duc de Chartres y dansa plusieurs contredanses. Cette condescendance eut grand succès et rendit plus remarquable la solitude de la loge royale, qui restait la seule vide dans toute la salle. C'est avec toutes ces petites circonstances que les d'Orléans conquéraient la popularité, que les autres repoussaient tout en la souhaitant.

J'ai en général peu de curiosité à voir les cérémonies où la foule se porte, mais les circonstances avaient rendu l'ouverture de la session si importante que je voulus assister à la séance royale. Elle se tenait au Louvre et les détails de cette matinée me sont restés dans la mémoire.

La duchesse de Duras, dont j'ai si souvent parlé, avait succombé à un état de souffrance, qui l'avait longtemps fait qualifier de malade imaginaire, et lassé surtout la patience de son mari. Il venait d'épouser en secondes noces, une espèce de Suisso-Anglo-Portugaise, sortant de je ne sais où, qui avait acheté le titre de duchesse, et le nom de Duras, d'une assez grande fortune.

Elle fournissait à son mari l'occasion de s'écrier naïvement, quelques semaines après son mariage : « Ah ! mon ami, tu ne peux pas comprendre le bonheur d'avoir plus d'esprit que sa femme ! » Il est certain que la première Mme de Duras ne l'avait pas accoutumé à cette jouissance.

Je me trouvais placée à côté de cette nouvelle épousée le jour où Charles X parlait en public pour la dernière fois. Je ne pus retenir un mouvement d'effroi

lorsqu'il prononça les mots menaçants, dont j'oublie le texte, mais qui annonçaient la volonté de soutenir son ministère malgré les Chambres (1).

Mme de Duras me demanda ce que j'avais : « Hélas! madame, n'entendez-vous pas le Roi déclarer la guerre au pays, et ce n'est pas pour le pays que je crains. »

Cinq minutes après, comme nous nous disposions à sortir, elle me dit : « Vous aurez mal compris; le duc — elle appelait ainsi bourgeoisement son mari — le duc m'a dit ce matin qu'il avait lu le discours du Roi, qu'il était à merveille, allait terminer toutes les difficultés et faire taire tous les gens qui criaient contre le gouvernement.

— Tant mieux, madame. »

Je ne rapporte pas ce dialogue pour l'importance des paroles personnelles de mon interlocutrice, mais pour montrer quel était l'esprit de l'intérieur des Tuileries. M. de Duras se trouvait en ce moment premier gentilhomme de la chambre de service, et sa femme habitait le palais avec lui. La confiance y était complète autant qu'aveugle.

Le roi Charles X était parfaitement gracieux dans

(1) Séance royale du 2 mars 1830. Voici les phrases auxquelles fait allusion Mme de Boigne : « ... Pairs de France, députés des départements, je ne doute pas de votre concours pour opérer le bien que je veux faire; vous repousserez les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leurs rois. » (*Moniteur* (du 3 mars 1830.)

un salon et tenait noblement sa Cour; mais il n'avait aucune dignité à la représentation publique. Son frère, Louis XVIII, malgré son étrange tournure, y réussissait mieux que lui.

Charles X avait une voix criarde et peu sonore, ne prononçait pas clairement et lisait mal ses discours. Sa grâce accoutumée l'abandonnait dans ces occasions. Des circonstances fortuites contribuaient aussi à le gêner; sa vue étant baissée, on écrivait les paroles qu'il devait prononcer en très gros caractères et il en résultait la nécessité de tourner constamment des feuillets, ce qui nuisait à son maintien.

Lorsque, ce jour-là, il en vint à la phrase menaçante, il voulut lever la tête d'une façon plus imposante, en même temps qu'il retournait sa page. Dans ce petit travail son chapeau mal affermi s'ébranla, et les diamants dont il était orné le firent tomber bruyamment aux pieds de M. le duc d'Orléans. Celui-ci le ramassa et le tint jusqu'à la fin du discours. Bien des gens firent attention à cette circonstance.

J'allai le soir au Palais-Royal où j'en parlai. Mme la duchesse d'Orléans me saisit le bras : « Oh! ma chère, taisez-vous; est-ce qu'on l'a remarqué?... Mme la Dauphine l'a bien vu, elle aussi. Je n'ai pas osé la regarder; mais je suis sûre qu'elle a été fâchée... J'espère qu'on n'en parlera pas. »

Mademoiselle ajouta : « Pourvu que les gazettes ne s'en emparent pas pour faire leurs sots commentaires. »

On était d'autant plus ému de ce petit incident au Palais-Royal, que, précisément le 6 janvier de cette année, où tous les princes, selon l'usage, s'étaient

réunis pour tirer le gâteau chez le Roi, la fève était tombée à M. le duc d'Orléans, et Mme la Dauphine en avait témoigné assez d'humeur.

Il surnageait ainsi une sorte de pressentiment, partagé par le pays tout entier. Car les gens les plus éloignés de souhaiter le renversement de la branche aînée, en voyant les déplorables embarras où elle se plongeait de gaieté de cœur, ne pouvaient s'empêcher de s'écrier : « Mais ces gens-là ne voient donc pas qu'ils pavent le chemin du trône aux d'Orléans. »

Il est juste de dire cependant que, si les anciennes répugnances de Mme la Dauphine se retrouvaient de temps en temps, la sincère amitié qu'elle portait à Mme la duchesse d'Orléans dirigeait fréquemment sa conduite. Elle en avait donné naguère un témoignage éclatant.

M. le duc de Bourbon continuait à vivre dans les tristes désordres qui ont signalé toute sa vie. Devenu vieux il était tombé sous la domination d'une créature qu'il avait ramenée d'Angleterre, et mariée à un officier de sa maison, qui, dit-on, avait cru épouser la fille naturelle du prince au lieu de sa maîtresse. Quoi qu'il en soit Mme de Feuchères (1) devint souveraine absolue à Chantilly et au Palais-Bourbon. Elle en expulsa la comtesse de Reuilly, fille de M. le duc de Bourbon, et exerça sur tout ce qui l'entourait l'empire le plus despotique.

(1) Sophie Daw, baronne de Feuchères (1795-1840). En 1822, son mari, dont la bonne foi avait été surprise par un faux état civil, ayant découvert sa véritable situation se sépara d'elle. Le scandale devint tel que la baronne dut quitter la Cour (1827).

L'immense fortune du prince était à sa disposition. MM. de Rohan Guéméné, ses cousins germains, se trouvaient les héritiers les plus proches. Les d'Orléans ne venaient qu'après. On souhaita que les biens de la branche de Condé se réunissent tous sur la même tête, en restant dans la maison de Bourbon; et que, pour cela, M. le duc de Bourbon adoptât un des enfants du duc d'Orléans, dont il était parrain, en lui donnant son nom et sa fortune (1).

Le Palais-Royal attachait le plus grand prix à obtenir ce résultat. Charles X le désirait, ainsi que toute la famille royale; mais il n'y avait pas d'autre moyen pour y réussir que l'influence de Mme de Feuchères. Elle seule disposait du vieux prince et elle mit pour première condition à ses bons offices qu'elle serait reçue à la Cour.

Cela parut impossible à obtenir de la sévérité connue de Mme la Dauphine. Mais dès le premier mot que Mme la duchesse d'Orléans hasarda à ce sujet, elle dit : « Certainement, ma cousine; je suis fâchée pour le duc de Bourbon que ce soit là le moyen de le décider à une chose juste, convenable pour lui, autant que pour vous, mais puisqu'il en est malheureusement ainsi, il n'y a pas à hésiter, je me charge d'en parler au Roi. »

Mme de Feuchères fut présentée, Mme la Dauphine la traita bien, et le testament fut signé. Je crois bien qu'il convenait aux idées de Mme la Dauphine que Chantilly restât entre les mains d'un Bourbon et que ce titre de Condé se perpétua dans sa famille. Mais il

(1) Mgr le duc d'Aumale.

n'est pas moins vrai que, dans cette circonstance, elle se montra très bonne et très aimable pour les princes d'Orléans.

L'Adresse de la Chambre ne fut pas conçue dans un esprit plus conciliant que le discours du trône. Le Roi s'en tint pour offensé et prorogea la session, en protestant de nouveau de la volonté immuable dont il soutiendrait ses actions. Les députés retournèrent dans leur province se préparer à de nouvelles élections qu'on prévoyait inévitables.

Il faut rendre justice au gouvernement et surtout à l'administration. Une fois l'expédition d'Alger consentie, les préparatifs en furent faits avec un zèle et une activité si extraordinaires, qu'elle fut prête en six semaines, au lieu de demander une année comme on l'avait prétendu. Le succès a prouvé qu'il n'y manquait rien.

Cette campagne africaine était devenue le point d'espérance des hommes les plus animés du parti ultra. Le général Bertier de Sauvigny disait, en montant en voiture : « Nous allons escarmoucher contre le Dey ; mais la vraie et bonne guerre sera au retour. » Il est positif qu'on espérait ramener une armée assez dévouée pour être disposée à soutenir l'absolutisme.

On a dit que si M. de Bourmont avait été en France il aurait empêché les ordonnances de Juillet. Je crois bien qu'il les aurait voulues mieux préparées, et mieux soutenues, mais je doute qu'il les eût blâmées. J'ai par devers moi une anecdote qui ne me laisse guère d'hésitation à ce sujet.

Quoique peu favorable au ministère Polignac, M. de

Glandevès, gouverneur des Tuileries, était dans des relations familières avec M. de Bourmont. Il se trouva chez lui la veille de son départ :

« N'êtes-vous pas inquiet, lui dit-il, de la situation où vous laissez ce pays-ci, et de ce qu'on pourra faire en votre absence.

— Oui, je suis inquiet parce que je n'ai pas assez confiance dans la fermeté de notre cabinet. Il n'a pas grande habileté, peu d'unité, encore moins de volonté; car, voyez-vous, mon cher Glandevès, pour mettre la machine à flot, sans secousse et sans danger, il ne faudrait que faire usage d'un seul petit mot de quatre lettres : oser. Voilà toute la politique du moment.

— Je suis loin d'être partisan de votre doctrine et fort effrayé de vous la voir professer, reprit Glandevès. »

M. de Bourmont ne répondit que par un sourire de confiance. Je pense que c'est la dernière fois que M. de Glandevès l'ait envisagé.

On avait proposé le commandement de l'escadre à l'amiral Roussin (1) qui le refusa. Un peu de répugnance à lier sa fortune à celle de M. de Bourmont, et la persuasion que les préparatifs ne pouvaient être achevés à temps pour arriver sur la côte avant le moment des tempêtes, dictèrent ce refus.

(1) Albin-Reine, baron Roussin (1781-1854). Aspirant (1801). Lieutenant de vaisseau (1807). Capitaine de frégate (1810), de vaisseau (1814). Contre-amiral (1822). Pair de France (1832). Ambassadeur à Constantinople (1832-1834). Amiral (1840). Ministre de la marine.

L'amiral Duperré (1) ne consentit à se charger de la responsabilité de cette entreprise qu'après une longue hésitation. Tous les renseignements de la marine la représentaient comme excessivement hasardeuse, et l'histoire ne rassurait pas sur les chances d'un heureux résultat.

La veille de son départ, l'amiral Duperré obtint une audience du Roi. Après avoir établi toutes les difficultés du débarquement; tous les obstacles que présentaient cette côte, et la mer qui la baigne, pour communiquer des vaisseaux à une partie de l'armée mise à terre; la possibilité qu'il se passât beaucoup de jours dans une séparation complète qui compromît le salut des troupes débarquées et privées de munitions, etc.; enfin tout ce qui rendait cette tentative inquiétante, l'amiral ajouta :

« Sire, en me chargeant de cette périlleuse commission j'ai obéi aux ordres de Votre Majesté, j'y emploierai mes soins, mes veilles, ma vie, j'ose dire que je ferai tout ce qui sera humainement possible pour réussir. Mais je prends acte ici, devant le Roi, que je ne garantis pas le succès, et je ne voudrais pas être considéré comme ayant conseillé une entreprise qui me paraît bien hasardée.

— Partez tranquille, amiral, vous ferez de votre

(1) Victor-Guy, baron Duperré (1775-1846). Enseigne (1795). Lieutenant de vaisseau (1802). Capitaine de vaisseau après un brillant fait d'armes (1808). Baron (1810). Contre-amiral (1811). Préfet maritime à Toulon pendant les Cent-Jours. Vice-amiral (1823). Amiral et pair de France (1830). Ministre sous la monarchie de Juillet.

mieux, et si le succès ne répond pas à nos espérances, je ne vous en tiendrai pas pour responsable. Au reste, nous ne vous abandonnerons pas; et dès que vous serez embarqué, Polignac et moi, nous ferons dire chaque jour des messes à votre intention. »

Duperré, vieux loup de mer, qui aurait mieux aimé un air de vent poussant au large que toutes les cérémonies de l'Église de Rome, resta confondu du secours qu'on lui offrait, s'inclina profondément, sortit du cabinet du Roi, et alla conter son dialogue à la personne de qui je le tiens.

Pendant ce temps-là mon pauvre ami Rigny se morfondait au fond de la Méditerranée. Il est convenu depuis avec moi que l'expédition d'Alger lui avait fait regretter vivement, pendant quelques semaines, la probité politique qui l'avait conduit à refuser le portefeuille de la marine; quand il avait vu surtout que la possession de celui de la guerre n'empêchait pas de se confier le commandement de l'armée.

Rigny était le plus jeune et le plus aventureux de nos amiraux. Il joignait à une ambition personnelle, que je ne prétends pas nier, une passion pour la gloire du pays qui le stimulait encore à toutes les entreprises brillantes. Je lui ai entendu dire bien souvent qu'il ne mourrait pas tranquille sans avoir vu le pavillon français à Mahon et à Porto-Ferrajo.

Hélas! il ne flotte sur aucun de ces remparts; et l'erreur d'un médecin a conduit l'amiral de Rigny au tombeau, avant qu'il eût atteint sa cinquantième année.

M. le Dauphin se rendit à Toulon pour assister au départ de l'armée. Il était très certainement contrarié de

« la grandeur qui l'attache au rivage ». Mais il le témoigna par un redoublement de désobligeance et de maussaderie. Il ne resta que fort peu de temps à Toulon et y déplut généralement.

Au surplus son voyage avait encore un autre but, il s'agissait de faire la conquête de M. de Chantelauze (1); et le prince prit sa route par Grenoble pour travailler à ce grand œuvre.

Je ne sais ce qui avait inspiré une si grande confiance pour ce M. de Chantelauze, homme complètement ignoré du public; mais on lui avait déjà offert vainement le portefeuille de la justice. M. le Dauphin parvint à le lui faire accepter.

Le Roi consentit alors à recevoir la démission que M. de Courvoisier cherchait à donner depuis quelque temps, mais qu'il insista pour faire recevoir, lorsque la dissolution de la Chambre fut décidée. Trois jours après l'ordonnance qui parut à cet effet, le cabinet fut en partie renouvelé. M. de Courvoisier et M. de Chabrol, les plus modérés du conseil, furent remplacés par M. de Chantelauze, qui n'était pas assez connu; comme l'avait été récemment M. de La Bourdonnaye par M. de Peyronnet qui l'était trop.

Si le Roi avait soigneusement cherché dans toute la France l'homme et le nom qui pouvaient faire le plus de tort à la Couronne et le plus exaspérer contre elle, il n'aurait pas mieux trouvé qu'en choisissant M. de

(1) Jean-Claude-Balthazar-Victor de Chantelauze (1787-1859). Procureur général à Douai. Premier président à Grenoble (1829). Ministre en 1830. Signataire des ordonnances de Juillet. Condamné à la détention perpétuelle (1831). Gracié en 1837.

Peyronnet. Mais les choses en étaient venues à ce degré d'inimitié entre le monarque et le pays, que les gens les plus hostiles à l'un devenaient les favoris de l'autre.

Quand les partis sont en présence à ce point il ne reste plus qu'à trouver le jour de la bataille. Il n'est que trop tôt arrivé, hélas! Il était inévitable! Selon mon jugement, le trône à cette époque avait tous les torts. Mais pendant le ministère Martignac, les Chambres et le pays avaient eu les leurs.

Tout le monde a été puni en proportion de ses fautes. Et ceux à qui le trône est échu portent la peine d'avoir peut-être trop laissé former autour d'eux d'ambitieuses espérances.

On adjoignit au ministère un M. Capelle (1), connu par son esprit d'intrigue. Il avait gouverné la princesse Élisa, autrement dit Mme Bacciochi (2), lorsqu'elle régnait en Toscane; et, depuis la Restauration, s'était trouvé mêlé à tous les tripotages du pavillon de Marsan.

Monsieur l'avait employé dans le travail des élections pour le parti ultra, et c'est parce qu'il passait

(1) Guillaume-Antoine-Benoît, baron Capelle (1775-1843). Préfet de Livourne (1808), du Léman (1810), de l'Ain (10 juin 1814), du Doubs (1815). Conseiller d'État (1816). Secrétaire général du ministère de l'intérieur (1822). Préfet de Versailles (1828). Ministre des travaux publics (mai 1830). Il signa les Ordonnances de Juillet, fut condamné par contumace lors du procès des ministres et gracié.

(2) Élisa Bonaparte (1777-1820). Élevée à Saint-Cyr (1784-1792). Mariée en 1797 à Félix Bacciochi, officier corse. Princesse de Lucques et de Piombino (1805). Grande-duchesse de Toscane (1809). Elle vécut en Italie après la chute de l'Empire.

pour habile en ce genre d'entreprise qu'il fut appelé en cette occurrence où les élections se trouvaient d'une si grande importance. Mais l'habileté intrigante n'y pouvait plus rien.

Le pays avait été trop froissé, trop irrité, trop exaspéré comme à plaisir. Et les députés, ayant voté l'adresse hostile au ministère Polignac, n'avaient qu'à se présenter aux électeurs pour être choisis par acclamation. Je suis bien persuadée qu'électeurs et députés, personne ne pensait à renverser le trône; mais, oui bien, le ministère.

CHAPITRE XX

Abolition de la loi salique en Espagne. — Impression de Mme la Dauphine. — Séjour de la Cour de Naples à Paris. — Bal donné par Mme la duchesse de Berry. — Bal au Palais-Royal. — Maladie du général de Boigne. — Sa mort. — Incendies en Normandie. — Troubles à Montauban. — Départ des souverains napolitains. — Modération de Mme la Dauphine. — Prise d'Alger. — Ordonnances de Juillet. — Secret gardé. — Imprévoyance et incapacité de M. de Polignac.

Le mariage du roi d'Espagne avec la princesse Christine de Naples fut suivi très promptement par la déclaration, désignée sous l'appellation de rappel de la Pragmatique, qui rendait les filles aptes à hériter de la couronne (1). L'effet de cette mesure fut très vif à

(1) Décret royal du 29 mars 1830 abolissant la pragmatique sanction de 1713 qui avait introduit la loi salique en Espagne. Il déclarait les filles aptes à succéder. L'infante, devenue reine Isabelle II à la mort de son père, naquit le 11 octobre suivant. C'était le retour à l'ancien usage espagnol. Le duc d'Anjou, Philippe V, tige des Bourbons d'Espagne, de Naples, de Parme, etc. avait pris, en effet, ses droits au trône d'Espagne de sa grand-mère Marie-Thérèse, fille de Philippe IV d'Espagne et d'Élisabeth de France fille d'Henri IV. La renonciation, signée par l'infante Marie-Thérèse en épousant Louis XIV, était devenu caduque par suite du non payement de la dot conditionnelle. La loi salique, qui remonte aux Francs Saliens, écartait les femmes de la possession de la terre. Elle n'existait pas en Espagne mais y avait été introduite par Phi-

notre Cour et nulle part davantage qu'au Palais-Royal.

Mme la duchesse d'Orléans m'en parla avec amertume; elle se trouvait également blessée comme Napolitaine et comme Française. Je me rappelle qu'elle me dit que cette mesure, si hostile aux autres branches de la maison de Bourbon, avait été regardée comme une offense tellement personnelle par le roi de Naples, son frère, qu'elle avait décidé son départ de Madrid dans les vingt-quatre heures. Cette circonstance m'a toujours fait douter que la reine Christine eût été pour quelque chose dans cette première décision du roi Ferdinand. La mesure, comme tout le monde sait, avait été déjà préparée sous Charles IV.

Quoi qu'il en soit, Mme la duchesse d'Orléans me raconta que la veille au soir on avait parlé de cette nouvelle chez Mme la Dauphine. Le Roi, M. le Dauphin, Mme la duchesse de Berry, tous les d'Orléans, s'étaient prononcés contre cette décision.

Mme la Dauphine seule avait dit : « Oui, je crois bien que c'est une mauvaise chose qui doit déplaire au

lippe V contrairement au vieux droit national qui lui avait permis de parvenir légitimement au trône.

En France, la loi salique n'était plus en vigueur depuis des siècles lorsqu'après la mort de Louis X le Hutin la couronne passa à Philippe V le Long (1316). Le 2 février 1317 les États généraux déclarèrent que les lois et la coutume excluaient les filles de la couronne. Jeanne, fille de Louis le Hutin, garda seulement le trône de Navarre. Il semble donc difficile d'invoquer en faveur de la loi salique le statut particulier de la maison de Bourbon, du moins à l'origine. Elle n'y est entrée qu'avec l'accession de Henri IV au trône de France, et seulement comme loi française.

Les protestations éventuelles contre le décret de Ferdinand VII, avaient donc peu de fondement légitime et historique.

gouvernement et même à la famille; mais quant à moi personnellement, je trouve que le roi d'Espagne a raison et que ce qu'il fait est tout simple. »

Mme la Dauphine se serait assez bien accommodée que les filles héritassent des trônes, même de celui de France. Cependant je dois dire qu'elle repoussa avec ridicule et mépris des propositions, qui lui arrivèrent de je ne sais quel nid d'intrigants, pour l'engager à réclamer la couronne de Navarre.

J'ai quelque souvenir, sans oser l'affirmer, que M. de Chateaubriand avait un moment accepté cette idée, croyant par là plaire à Mme la duchesse d'Angoulême; je l'appelle ainsi car c'était sous le règne de Louis XVIII.

L'arrivée de la Cour de Naples fut le signal des fêtes. Mme la duchesse de Berry paraissait enchantée de recevoir sa famille chez elle; je ne l'ai jamais vue plus à son avantage que dans cette circonstance. Le Roi son père, auquel la maladie avait donné les apparences d'une caducité prématurée, ne paraissait que le moins possible en public et s'accommodait mieux de l'intérieur plus tranquille de sa sœur, Mme la duchesse d'Orléans.

Mais la reine de Naples (1), toute grosse, toute ronde, tout enluminée, toute prête à se divertir de toutes les façons possibles, mettait à contribution la bonne volonté de Mme la duchesse de Berry à la promener dans tout Paris et dans tous les spectacles.

(1) Isabelle, infante d'Espagne, seconde femme de François Ier, belle-mère de Mme la duchesse de Berry qui était née du premier mariage avec l'archiduchesse Clémentine.

C'était ainsi que, de bon accord, nos deux princesses françaises se partageaient l'accueil à faire à leurs parents.

Il y eut spectacle à la Cour. Et, pour la première fois nous vîmes la famille d'Orléans paraître dans la loge royale. Le Roi avait témoigné la veille de la représentation un demi regret que cette loge ne fût pas assez grande pour les y admettre avec les voyageurs, leurs si proches parents.

M. de Glandevès, gouverneur des Tuileries, recueillit ces paroles, fit travailler toute la nuit et le lendemain prévint le Roi que la loge pouvait contenir les princes d'Orléans. Le Roi resta un moment étonné, puis il prit son parti de bonne grâce.

La joie en fut des plus vives au Palais-Royal, et la reconnaissance pour M. de Glandevès si sincère que j'en ai constamment retrouvé les traces, même après que les journées de Juillet eurent changé tous les rapports.

Mme la duchesse de Berry donna, dans ses appartements et ceux de ses enfants aux Tuileries, un magnifique bal. Je n'en ai jamais vu de mieux ordonné. Le local forçait à occuper deux étages. Mais un escalier, qui n'était pas celui par lequel on arrivait, avait été élégamment décoré, les palliers en étaient transformés en salons confortables, et les quelques marches qui les séparaient, les uns des autres, se trouvaient tellement dissimulées sous les tapis et les fleurs, que cet escalier fut autant occcupé qu'aucune autre pièce et semblait faire partie des appartements.

Malgré la recherche, l'élégance de ce bal où la bonne

compagnie se trouvait réunie en nombre immense sans qu'il y eût cohue; malgré la bonne ordonnance et l'air satisfait de la maîtresse de la maison, il régnait dans tous les esprits un instinct d'alarme qui arrêtait la gaîté.

Ce bal fut suivi d'un voyage à Rosny des plus magnifiques. On m'en fit de pompeux récits; mais n'y ayant pas assisté, je n'ai rien à en dire.

Je voudrais pouvoir passer également sous silence la fête donnée au Palais-Royal, au retour de Rosny, car le souvenir ne m'en est pas agréable. Le roi Charles X ayant consenti à accompagner celui de Naples à ce bal, il semblait naturel que la fête fût pour eux, mais il en arriva tout autrement.

Lorsque je me rendis au Palais-Royal, les rues qui y aboutissent étaient encombrées de monde. C'était avec beaucoup de peine, et à travers les imprécations de la foule, que les voitures circulaient. Mon cocher avait dû tourner dans dix rues différentes pour se frayer un chemin.

Parvenue enfin à la petite porte de la rue du Lycée, il fallut que les gendarmes, les suisses, etc., etc., fissent une espèce de sortie pour se réunir à mes gens, afin de me faire entrer dans le Palais, en m'arrachant de la foule.

Dans l'intérieur la cohue n'était guère moins grande. Tout ce qui avait voulu demander des billets en avait obtenu, et c'était à grand'peine que les aides de camp du prince, réunis à ceux du Roi et aux officiers des gardes du corps, conservaient un espace de quelques pieds autour de la troupe royale. La faire circuler fut longtemps chose impossible.

Je me trouvai lancée par la foule dans cet espace réservé, où je n'avais aucune intention de pénétrer, au point de tomber sur le prince de Salerne (1).

Le duc de Blacas, qui était de service, et avec lequel je n'étais pas en trop bons rapports, eut pitié de moi, et me prit sous sa protection pendant le passage d'un des flots de cette foule.

J'eus occasion alors d'examiner la physionomie des princes. Le Roi paraissait de bonne humeur. Les Napolitains étonnés. Mme la Dauphine assez mécontente, et je le conçois. Mme la duchesse d'Orléans fâchée. Mademoiselle embarrassée. M. le duc d'Orléans satisfait. Cette satisfaction me déplut, je ne saurais trop dire pourquoi; mais j'avais un sentiment de peur, de chagrin et hâte de m'en aller.

J'étais rentrée chez moi à dix heures; ma mère me voyant arriver de si bonne heure craignit quelque accident. Je lui dis que j'aimais trop les d'Orléans pour avoir été contente de ma soirée; et que pour la première fois je ne pouvais me défendre de croire des arrière-pensées à M. le duc d'Orléans.

Cette manière de remplir ses salons, fort au delà de ce qu'ils pouvaient contenir, de tous les gens les plus désagréables au Roi pendant qu'il était censé lui donner une fête. Et, plus encore, cette illumination de tous les jardins, ce soin de les tenir tous grands ouverts à la multitude, dans un temps où l'impopularité du souverain n'était un secret pour personne.

(1) Léopold, prince de Salerne, frère du roi de Naples (1790-1851). Marié à Marie-Clémentine (1798-1881), fille de l'empereur d'Autriche François Ier.

Cette affectation à se présenter perpétuellement sur la terrasse pour faire crier : « Vive M. le duc d'Orléans. » Tout cela avait quelque chose de plus que populaire, de populacier, si j'ose le dire, qui me blessait d'autant plus que la circonstance le comportait moins.

Nul n'aurait pu trouver extraordinaire que M. le duc d'Orléans, recevant les rois de France et de Naples, s'occupât principalement de ses hôtes royaux. Il y avait donc une sorte de préoccupation politique à transformer cette fête pour des rois en une fête pour le peuple, et cette disposition me peinait.

Au reste elle porta ses fruits. Cette nuit peut être considérée comme la première émeute de l'année 1830, si fertile en ce genre. La foule, admise sans aucune surveillance dans les jardins et les galeries, finit par s'exalter, sous les conseils de quelques prédicateurs de désordre, et devint tellement turbulente qu'il fallût la faire expulser par la force armée.

Faut-il conclure de là, comme je l'avais exprimé dans ma mauvaise humeur, que M. le duc d'Orléans avait des arrière-pensées? Oui et non. Je suis persuadée qu'il n'avait aucun plan de conspiration, mais il soignait ce qu'il appelait « sa popularité » ; et il voulait toujours, selon l'expression de ce pauvre duc de Berry, faire « pot à part ».

Le lendemain de ce bal, une lettre de Chambéry m'apprit que M. de Boigne devenait de plus en plus souffrant et que ses médecins s'en inquiétaient. Je le connaissais trop bien pour me hasarder à l'aller trouver sans sa permission. Je lui écrivis sur-le-champ pour demander, sans l'alarmer, à lui faire une visite. Il me fit

répondre qu'il venait d'être assez souffrant pour être trop faible pour écrire lui-même, mais qu'il était beaucoup mieux ; qu'aussitôt qu'il serait en état de supporter la voiture, il se rendrait à des eaux qu'on lui conseillait dans la Tarentaise, et qu'il me priait de remettre ma visite à son retour vers la fin de juillet.

Rassurée par cette lettre et celles qui suivirent, mais ne voulant pas aller dans le monde, je m'établis à la campagne dans le commencement de juin. Ce fut là que j'appris que M. de Boigne, qu'on disait en pleine convalescence, avait succombé le 21 à une nouvelle attaque d'une maladie dont il était atteint depuis bien des années.

Cette dernière crise n'ayant duré que peu d'heures, on assurait qu'il avait été impossible de m'en prévenir. Je dus le croire. Cependant je regrettai de n'avoir pas insisté plus fortement pour me rendre à Chambéry, au mois de mai, malgré sa résistance.

Il se passait depuis quelques mois une circonstance bien singulière et qui n'a jamais été expliquée. Nos provinces du nord étaient dévorées d'incendies. Le nombre s'en était tellement multiplié qu'il était impossible de les supposer accidentels, et, d'ailleurs, la malveillance se prouvait dans la plupart.

La terreur était au comble dans ces pays, et les paysans voyaient partout des incendiaires. Ce fléau gagnait de plus en plus et se rapprochait des environs de Paris. De pauvres bergers, des jeunes filles furent accusés et convaincus du crime d'incendie.

Il était évident qu'ils avaient été séduits, fanatisés. Mais par qui? C'est ce qu'on n'a jamais pu découvrir.

Les partis se sont mutuellement reproché d'avoir employé cette coupable manœuvre pour exalter les esprits. Je ne comprendrais pas dans quel but. Ce qu'il y a de sûr, c'est que les faits étaient vrais et qu'ils n'ont pas été expliqués.

Les élections pour une nouvelle Chambre se faisaient dans un sens de plus en plus hostile au ministère. Les 221, qui avaient voté l'Adresse (1), étaient tous réélus par acclamation, et, dans les autres collèges, les députés sortants étaient en assez grand nombre remplacés par les libéraux.

L'inquiétude commençait à gagner le cabinet et on attendait avec anxiété les nominations successives dont le courrier ou le télégraphe apportait la nouvelle. Lorsqu'il avait appris dans la journée un choix qui lui semblait favorable, le Roi donnait généralement pour mot d'ordre le nom de la ville, où l'élection avait eu lieu, en l'accompagnant d'une épithète obligeante.

Le collège de Montauban nomma M. de Preissac qui avait voté la fameuse adresse. Mais la canaille de la ville, soulevée par quelques ultras, attaqua les électeurs, poursuivit M. de Preissac (2), força sa maison, insulta sa vieille mère, blessa ceux qui la voulaient défendre et M. de Preissac ne dut son salut qu'à la

(1) Adresse du 15 mars en réponse au discours du trône. Parlant de l'entente nécessaire entre les vues politiques du gouvernement et les vœux du peuple, l'adresse contenait la célèbre phrase : « Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. » (*Moniteur* du 19 mars 1830.)

(2) Comte de Preissac, ancien préfet du Gers, député de Montauban.

fuite, et à la fermeté du duc de La Force (1) qui protégea sa retraite.

Tout le monde fut fort indigné de cette violation brutale de tous les droits constitutionnels. Charles X inventa de donner pour mot d'ordre le nom de la ville de Montauban, et ne se refusa pas le sourire de satisfaction.

Le duc de Raguse se redressa avec l'air si blessé que le Roi devint fort rouge, balbutia Mont... Mont... Montpellier : « Oui, Sire, j'entends, Montpellier », reprit le duc. Ils n'ajoutèrent rien, mais tous deux s'étaient compris, tous deux étaient mécontents l'un de l'autre.

Le duc de Raguse me raconta ce court colloque le soir même. Je trouve que ces petites circonstances dévoilent souvent mieux les hommes que les longs détails de leurs actions.

A mesure que les élections étaient connues, les bruits de coup d'État médités prenaient plus en plus de la consistance. M. le duc d'Orléans s'en était expliqué avec Charles X dans une longue conversation qu'ils avaient eue à Rosny ; et le Roi lui assura, avec une telle apparence de franchise, que rien ne le déciderait à sortir des mesures constitutionnelles, qu'il réussit à le tromper.

Malgré toutes les batteries qui se dressaient pour résister légalement à un ministère détesté par le pays,

(1) Louis-Joseph Nomper de Caumont, duc de La Force (1768-1838). Émigré à l'armée des Princes. Rentra en 1809, fit la campagne de Russie. Général, membre du Corps législatif (1811). Pair de France à la Restauration. Commandant militaire à Montauban.

malgré tous les embarras qui en pouvaient surgir, M. le duc d'Orléans était persuadé, je le lui ai entendu dire, alors et depuis, que la couronne elle-même ne courait aucun danger, tant qu'elle restait dans la lettre de la Charte. La Charte, toute la Charte, rien que la Charte, tel était le vœu du pays et son expression.

La prolongation du séjour des souverains napolitains, établis au palais de l'Élysée, commençait à gêner le Roi. Il voulait quitter Paris pour Saint-Cloud. Mme la Dauphine se chargea de leur demander le jour de leur départ, sous prétexte de fixer celui où elle se mettrait en route pour les eaux. Ils furent très blessés de cette façon de les éconduire, et en nommèrent un assez prochain.

Mme la Dauphine avait une excuse pour cette apparente inhospitalité. Son voyage était annoncé, elle n'aurait pu que difficilement y renoncer; et elle voulait être de retour avant le moment où la réunion des Chambres pouvait être le signal des mesures extrêmes qu'elle combattait seule, mais avec persévérance.

Il est étrange, mais pourtant exact, qu'elle avait complètement changé de rôle avec son mari. Plus il était devenu violent et exagéré dans le parti ultra, plus elle, en revanche, était modérée et sage

Je n'ai pas été suffisamment initiée, dans les secrets de cet intérieur, pour savoir les motifs de ce revirement de conduite; mais très certainement, à cette époque, Mme la Dauphine était contraire à toutes les mesures acerbes, et M. le Dauphin y poussait. Mme la Dauphine n'avait aucune confiance dans le ministère Polignac. M. le Dauphin n'espérait qu'en lui.

La princesse partit, emportant la promesse du Roi qu'aucune décision importante ne serait prise en son absence. Les ordonnances de Juillet ont prouvé comment elle a été tenue.

Mes affaires personnelles m'ayant amenée un matin à Paris, je me trouvai dans les rues, au moment où le canon raconta aux habitants la prise d'Alger. Un long cri de joie s'éleva dans toute la ville. Je fus frappée de l'impression générale que je remarquai. J'avais tant entendu tirer ce glorieux canon, et avec si peu d'effet sur le citoyen, dans des occasions bien autrement importantes sous l'Empire, que je fus très étonnée de la part personnelle prise par tout le monde à ce succès.

Chaque porte ou boutique était remplie des gens de la maison, et les passants s'arrêtaient sans se connaître pour exprimer leur satisfaction. Était-ce la désuétude, où était tombé ce genre de bulletin chez nous, qui lui donnait plus de prix ; ou bien la fatigue des longues guerres de la Révolution et de l'Empire, les sacrifices qu'elles avaient coûtés à presque toutes les familles empêchaient-ils cet airain triomphant de frapper aussi directement sur le timbre de l'orgueil national ? Je ne sais.

Mais il m'a semblé que la joie pour l'entrée dans Alger a été plus expressive que pour celle dans Vienne ou Berlin. Je ne parle que de mon impression, sans affirmer qu'elle soit exacte.

Le Roi voulut rendre grâce à Dieu du succès de ses armes. Un *Te Deum* solennel fut chanté à Notre-Dame. Charles X arrivant dans toute la pompe de la royauté, y fut reçu et harangué par M. l'archevêque

de Paris. Son discours, fidèlement répété dans le *Moniteur,* promettait au Roi l'appui de la sainte Vierge pour la croisade qu'il lui prêchait, contre les Infidèles de l'intérieur, aussi bien que contre ceux d'Afrique (1).

Cet appel du parti prêtre au parti ultra eut un long et fatal retentissement, et acheva d'exaspérer les esprits. Les paroles du prélat doivent être comptées au nombre des circonstances, qui ont le plus immédiatement provoqué la résistance au gouvernement de Charles X.

L'événement du succès d'Alger, l'espoir d'exploiter la satisfaction que le pays en avait ressenti, peut-être aussi le désir de profiter de l'absence de Mme la Dauphine qui annonçait son retour (2), décidèrent le conseil à signer ces historiques ordonnances (3), que les directeurs occultes du Roi réclamaient depuis longtemps, et que Charles X souhaitait de toute sa persévérante obstination. C'est bien de lui qu'on a pu dire avec vérité : « Il n'a rien appris, il n'a rien oublié. »

(1) Voici le passage : « Ainsi le Tout-Puissant aide au Roi Très Chrétien qui réclame son assistance. Sa main est avec vous, Sire : Que Votre grande âme s'affermisse de plus en plus; Votre confiance dans le divin secours et dans la protection de Marie, Mère de Dieu, ne sera pas vaine. Puisse Votre Majesté en recevoir bientôt une nouvelle récompense! Puisse-t-elle venir bientôt, venir encore remercier le Seigneur d'autres merveilles non moins douces et non moins éclatantes! » (*Moniteur* du 12 juillet 1830.)

(2) La princesse était allé à Vichy.

(3) Ordonnances du 25 juillet 1830. Elles étaient au nombre de quatre : 1° suppression de la liberté de la presse, autorisation préalable; 2° dissolution de la Chambre non encore réunie; 3° nouvelle loi électorale, élection à deux degrés et modification du droit d'amendement; 4° convocation des collèges électoraux pour les 6 et 18 septembre, et des Chambres pour le 28.

On m'a raconté qu'au dernier conseil, tenu le dimanche, ces fatals papiers, dont la teneur avait été discutée et convenue le mercredi précédent, se trouvèrent sur la table. Mais au moment de les signer toutes les mains semblèrent se paralyser. Le nom du Roi y était apposé, il s'impatientait des hésitations et sortit du cabinet.

Alors M. de Polignac, qui a toujours plus de cœur que de cervelle pour savoir le conduire, prit la plume et mit le nom de Polignac sous celui de Charles : « Maintenant, messieurs, dit-il, la signature du Roi est légalisée, la vôtre n'est plus nécessaire, vous signerez si vous voulez. Pour moi, je ne crains pas la responsabilité de mes actes. » Tous signèrent à l'envi.

Malgré le secret, dont on entourait cette déplorable décision, il en perçait assez pour provoquer une sérieuse inquiétude. Toutefois, on voyait une telle incurie dans les gens chargés des affaires publiques que les indiscrétions des ultras et des amis du Roi n'éveillaient pas suffisamment l'attention. Cependant plusieurs prêtres avaient parlé, même en chaire, de l'abaissement prochain de l'impie.

Les Jésuites se montraient plus exultants que jamais. Le conseil de conscience du Roi ne cachait pas sa satisfaction. Et enfin M. Rubichon avait révélé à M. Greffuhle le texte même des ordonnances sans réussir à le persuader.

Cela paraissait si extravagant que l'on n'y pouvait croire, d'autant que rien n'annonçait des mesures prises pour soutenir la révolution qu'on méditait dans le gouvernement du pays.

M. de Rothschild (1), banquier de l'État et se croyant très avant dans la confiance du gouvernement, alla le dimanche même demander à M. de Peyronnet ce qu'il fallait penser des bruits qui circulaient. Le ministre lui exprima son étonnement qu'un homme aussi sage y pût accorder la moindre importance ; la malveillance seule, selon lui, pouvait les répandre : « Du reste, ajouta-t-il, voulez-vous une preuve matérielle de leur fausseté? Tenez, regardez. »

Il lui montra son bureau couvert des lettres closes qu'il signait pour convoquer les députés à la séance royale de l'ouverture de la session. La plupart en effet furent expédiées par le courrier de ce jour.

M. de Peyronnet, en quittant M. de Rothschild, se rendit à Saint-Cloud où l'on signait les ordonnances ; et M. de Rothschild alla dîner à la campagne chez Mme Thuret où se trouvait invité tout le corps diplomatique.

La visite qu'il avait faite au ministre de l'intérieur et les lettres closes, vues sur son bureau, firent la nouvelle de ce dîner, et rassurèrent les esprits. Quelques-uns des convives s'arrêtèrent chez moi au retour, et me racontèrent ce qu'ils y avaient appris.

Le *Moniteur* du lendemain contenait les ordonnances. M. de Rothschild ne fut pas le seul trompé. M. de Champagny, sous-secrétaire d'État de la

(1) Baron James de Rothschild (1792-1868), fils du baron Mayer-Anselme de Rothschild, banquier de Francfort-sur-le-Mein (1743-1812). Il fonda la célèbre maison de Paris pendant que ses frères s'établissaient à Vienne, Londres et Naples. Il fut consul général d'Autriche à Paris.

guerre et dirigeant le ministère en l'absence de M. de Bourmont, était à la campagne ; il ne reçut le *Moniteur* que le mardi soir, et ne put arriver à Paris que le mercredi. Aussi M. le Dauphin disait-il, en se frottant les mains : « Le secret a été si bien gardé que Champagny ne l'a su que par le *Moniteur*. » Le duc de Raguse, destiné in petto à soutenir ces insoutenables mesures, avait été tenu dans la même ignorance.

M. de Polignac s'était surpassé dans la profonde incapacité qu'il avait déployée dans toute cette circonstance. Presque tous les chefs de la garde royale étaient absents par congé, aussi bien que les autorités militaires de la ville de Paris. Et trois des régiments de la garde avaient été envoyés en Normandie, à l'occasion des troubles excités par les incendies dont j'ai fait mention.

Rien, en un mot, n'avait été prévu, ni préparé ; et on se jetait dans ces témérités sans précaution comme sans effroi ! Le fait est que dans leurs étroits cerveaux, et ne vivant que sous l'influence de leur propre parti, ni le Roi, ni son ministère n'avaient prévu d'obstacles. Et ils ne s'étaient point armés pour une lutte qu'ils ne croyaient pas avoir à redouter.

C'est l'explication et peut-être l'excuse de leur conduite. Ils pensaient répondre par les mesures qu'ils adaptaient aux intérêts moraux de la France, et se flattaient d'être soutenus, dans cette pieuse entreprise, par une assez grande partie du pays pour que la poignée de factieux, qui s'y opposeraient, n'osât pas témoigner son ressentiment.

Hélas ! il s'est trouvé que c'était la nation tout

entière. Je dis tout entière, car dans les premiers temps, aucune voix, pas même au milieu de ceux qui ont suivi Charles X jusqu'à Cherbourg, n'a osé s'élever pour justifier les démarches qui l'avaient précipité dans cet abîme. Et jamais souverain n'est tombé devant un assentiment plus unanime.

CHAPITRE XXI

Note de 1837. — Mars 1814 et juillet 1830. — Le *Moniteur* à Saint-Cloud. — Mme la duchesse de Berry. — Le duc de Raguse apprend le coup d'État. — Son opinion. — Aspect des rues. — Le comte Appony et le général Pozzo chez M. de Polignac. — Différence de leurs appréciations. — Premier mouvement populaire. — Attitude étrange de M. de Polignac. — Agitation en ville. — Les ouvriers.

Les pages qui suivent ont été écrites en juillet 1832, avant les précédentes et lorsque je ne pensais nullement à me créer une distraction de ce genre. Ayant conduit mon récit jusqu'à l'époque de la révolution de 1830, j'ai voulu lire ces cahiers afin d'en tirer le sujet d'un dernier chapitre. Mais après réflexion je me suis décidée à les laisser tels qu'ils sont.

Je ne m'aveugle pas sur leurs défauts. Si je n'ai pas suffisamment de talent pour les éviter, j'ai assez d'intelligence pour les sentir. Le style est lâche, il y a des longueurs infinies.

Mais je ne réussirais probablement pas à corriger ce qui tient à l'ignorance du métier d'écrire et je craindrais de faire perdre à cette narration un mérite — qu'on me passe ce mot ambitieux — que je ne puis m'empêcher de lui reconnaître. C'est de m'avoir reportée aux événements et si vivement rappelé mes impressions

du moment, que j'ai pour ainsi dire revécu les journées de Juillet, avec toutes leurs craintes, toutes leurs anxiétés ; mais aussi toutes leurs espérances, toutes leurs illusions.

La relation d'aussi grandes scènes doit, je crois, porter principalement le caractère de la sincérité. Et souvent un futile détail d'intérieur donne ce cachet d'actualité qu'il me semble y reconnaître.

En cherchant à émonder cette narration de ce qui me paraît maintenant inutile, je ne serais pas sûre d'avoir la main assez habile pour ne pas retrancher précisément ce qui lui donne le coloris de la vérité. D'ailleurs les événements sont trop importants par eux-mêmes pour laisser le loisir de chercher autre chose qu'un historien fidèle.

D'autre part, je craindrais, en remaniant ces pages, de ne plus montrer les journées de Juillet sous l'aspect où elles se présentaient à l'époque même. Nous éprouvons aujourd'hui les difficultés inhérentes à une révolution dirigée contre l'état social tout entier. Nous sommes assourdis par les sifflements des serpents qui en sont nés; j'aurais peine à ne pas chercher sous les pavés de Paris la fange dans laquelle ils sont éclos, et je ne serais pas alors le chroniqueur exact des impressions fournies par ces premiers moments.

Dans tout le cours de ces récits, j'ai cherché à me garer de présenter les événements tels que la suite les a fait juger, et me suis efforcée à les montrer sous l'aspect où on les envisageait dans le moment même. Je veux garder la même impartialité pour la révolution de Juillet.

Là se termine ma tâche. Jusqu'ici j'ai raconté ce que j'ai aperçu du parterre. Depuis 1830, je me suis trouvée placée dans les coulisses. Et la multitude des fils qui se sont remués devant moi me permettrait difficilement de faire un choix, plus difficilement de conserver l'impartialité à laquelle je prétends.

La sincérité prendrait parfois le caractère de la révélation. On peut raconter ce qu'on a vu ou deviné, voir même ce qu'on vous a dit, jamais ce qu'on vous a confié. Je m'arrête donc à l'époque de juillet 1830. Peut-être l'habitude que j'ai prise de griffonner me portera-t-elle à jeter sur le papier quelques notes sur des faits particuliers; mais ce n'est pas mon intention en ce moment. (Mars 1837.)

Je n'ai joué aucun rôle dans les mémorables journées de juillet 1830. Je n'ai été agitée par aucune passion. Je dirai seulement ce que j'ai vu et su par moi-même. Je pense pouvoir être fort impartiale.

J'ai quelquefois regretté de n'avoir pas écrit les événements du mois de mars 1814 (1). Alors comme en 1830, je me suis trouvée spectateur bien placé par mes rapports avec plusieurs des acteurs de ces grands drames.

Mais en 1814, soit que je fusse plus jeune, soit que cela tint aux opinions où j'avais été élevée, j'avais bien

(1) Nous croyons devoir rappeler qu'au moment où elle écrit ces lignes, en juillet 1832, Mme de Boigne n'avait pas encore conçu le projet de laisser des *Mémoires*. Elle en commença la rédaction seulement trois années plus tard, en 1835.

plus d'enthousiasme et d'esprit de parti qu'en 1830; et, par ma position, je n'étais en contact qu'avec les vainqueurs. En 1830, au contraire, je me suis trouvée au milieu des deux partis; portée de situation pour les uns, de raisonnement pour les autres et d'affection pour tous deux.

Une chose m'a beaucoup frappée dans ces événements, c'est que pendant les trois premiers jours, en 1814 comme en 1830, les bons sentiments, la loyauté, le désintéressement, l'amour du pays, ont dominé. Et que dès le quatrième les mauvaises passions, l'ambition, les intérêts personnels se sont emparés des événements, et ont réussi, en vingt-quatre heures, à gâter tout ce qui jusque-là avait été de nature à faire battre les cœurs haut placés.

L'égoïsme de quelques individus a extrait du poison de la générosité des masses. C'est la seule similitude admissible entre ces deux catastrophes. Ni les acteurs, ni les scènes, ni les résultats ne se sont ressemblés dans cette chute si rapide de deux gouvernements suicidés. (Juillet 1832.)

Le lundi 26 juillet 1830, je me trouvais seule de ma famille à Paris, où je faisais arranger un logement dans la rue d'Anjou. Je parlais à des ouvriers, lorsque sur les premières heures on vint me dire que le duc de Raguse était dans mon cabinet.

Je ne le voyais jamais le matin; cependant, comme il était établi à Saint-Cloud, cela ne m'inspira aucun étonnement. « Eh bien, me dit-il, on nous fait de belle besogne! » Je crus à une plaisanterie sur les grogneries

qu'il pouvait m'avoir entendu faire aux ouvriers. Je répondis en riant, et nous échangeâmes quelques phrases sans nous comprendre.

Mais bientôt je reconnus mon erreur. Il avait la physionomie très altérée. Il me dit ces folles ordonnances! Il me rapporta comment la nouvelle lui en était parvenue, à dix heures, par un de ses aides de camp qui avait rencontré, dans la cour de Saint-Cloud, un officier arrivant de Paris et exprimant une joie extravagante.

Étonné, mais incrédule, le Maréchal avait envoyé chercher le *Moniteur* à l'état-major; on ne l'y avait pas reçu. Puis chez le premier maître d'hôtel, il n'y était pas arrivé. Enfin il avait écrit au duc de Duras pour lui demander le sien.

J'ai vu la réponse. Elle portait qu'un seul exemplaire du *Moniteur* était arrivé à Saint-Cloud, le Roi l'avait reçu et l'avait envoyé, sans l'ouvrir, à Mme la duchesse de Berry.

Le Maréchal avait ensuite appris que cette princesse avait rapporté ce fatal *Moniteur* au Roi lorsqu'il montait en voiture, s'était presque mise à ses genoux, lui avait baisé les mains en disant : « Enfin vous régnez! mon fils vous devra sa couronne, sa mère vous en remercie. »

Le Roi l'avait embrassée fort tendrement, avait mis la gazette dans sa poche, et était parti pour Rambouillet sans dire un mot aux autres.

A Saint-Cloud, on ne savait ce qui se passait que par les survenants de Paris. Le Maréchal fort en peine, était venu chez lui rue de Surène, avait fait demander le

Moniteur à M. de Fagel (1), le ministre de Hollande, son voisin, et il venait d'en achever la lecture lorsqu'il accourut chez moi.

J'entre dans ces détails parce qu'il est curieux de voir l'incurie avec laquelle on laissait dans l'ignorance l'homme destiné *in petto* à soutenir le coup d'Etat.

Après ce récit il ajouta :

« Ils sont perdus. Ils ne connaissent ni le pays, ni le temps. Ils vivent en dehors du monde et du siècle. Partout ils portent leur atmosphère avec eux, on ne peut les éclairer, ni même le tenter; c'est sans ressource !

— Mais vous êtes perdu aussi monsieur le Maréchal ! Vous allez vous trouver horriblement compromis dans tout ceci. Vous perdez par là votre seule explication pour 1814. Vous compreniez, dites-vous, qu'il fallait vous sacrifier pour obtenir au pays des institutions libérales! Où sont-elles maintenant? »

Le Maréchal soupira profondément : « Sans doute ma position est fâcheuse, reprit-il. Mais tout en me désolant de ce qui arrive, en regrettant surtout avec le bien si facile à faire les maux qui vont tomber sur nous, je suis personnellement plus tranquille depuis la lecture du *Moniteur*. Certes, je ne me mêlerai de rien à moins d'y être forcé par mon service militaire. Or la résistance sera toute constitutionnelle et morale; on refusera l'impôt... le gouvernement croulera si le ministère n'est pas chassé, et je n'ose l'espérer. Mais en

(1) Le général baron Fagel (1772-1856), ministre des Pays-Bas à Paris.

admettant même qu'une résistance ouverte appelât l'intervention des troupes, ce ne serait jamais qu'à l'époque des élections; elles sont fixées au 3 septembre, mon service finit le 31 août. Dès le lendemain j'aurai fait vingt postes sur la route d'Italie et j'y resterai au moins tout l'hiver. Je ne veux pas me retrouver une seconde fois dans une situation où les devoirs sont complexes. N'ayez donc aucun souci particulier pour moi, il n'y en a que trop à prendre de ce qui se passe! »

Nous continuâmes à nous lamenter, à craindre, à nous effrayer, à prévoir les malheurs du pays; mais assurément nos prévoyances étaient bien loin encore de la réalité. Il me quitta en promettant de venir passer le samedi suivant à ma campagne. Je ne l'ai pas revu!

Je pensais bien à ce moment qu'il n'aurait pas dû retourner à Saint-Cloud; j'entrevoyais une belle et noble lettre à écrire en rappelant les événements de 1814. Mais il n'était pas assez indépendant de fortune pour que j'eusse osé la lui conseiller, lors même que ma liaison avec lui eût été aussi intime que l'absence et le malheur l'ont rendue depuis. D'ailleurs ces choses-là pour être bien faites doivent être spontanées.

Je sortis selon mon habitude et je fus très frappée de l'aspect des physionomies; elles portaient une curiosité sombre. Les gens qui se connaissaient s'arrêtaient pour se parler. Les autres s'interrogeaient de l'œil en passant. Si un visage calme se rencontrait, on se disait : « Celui-là ne sait rien encore. »

Cela est si vrai que lorsque le lendemain tout le monde a su, tout le monde s'est regardé, et tout le

monde s'est entendu. Il n'y a pas eu d'autre conspiration.

C'est même dans cette unanimité d'indignation qu'il faut chercher la cause de l'extraordinaire magnaminité de ce peuple soulevé. Il reconnaissait partout des complices, et en voyait même dans ces soldats qui tiraient sur lui. Mais n'anticipons pas sur les événements; ils vont assez vite.

Le soir je vis quelques personnes, dans l'opposition au ministère Polignac, mais attachées à la Restauration. Toutes étaient désolées. On se perdait en conjectures. On croyait à de grandes résistances, mais constitutionnelles. Les lettres closes ayant été envoyées aux députés, ils arrivaient de moment en moment. Cet appel était-il la suite de l'impéritie accoutumée, ou bien les rassemblait-on dans des intentions hostiles et pour sévir contre eux? Il y avait matière à deviser, et nous n'y manquâmes point.

L'ambassadeur de Russie, le plus irrité, le plus véhément de nous tous, nous raconta avoir rencontré le comte Appony, sortant du cabinet du prince de Polignac, très satisfait, et allant expédier à Vienne un courrier porteur de ces bonnes nouvelles.

Pozzo ne partageait ni cette confiance ni cette joie. Il était entré à son tour dans le cabinet où il avait trouvé le ministre, calme et enchanté de lui-même, répétant qu'il était plus constitutionnel que personne, si ce n'était le Roi; tout irait à merveille, il ne comprenait pas même d'où pouvait naître l'inquiétude et il avait fini par dire : « Soyez tranquille, monsieur l'ambassadeur, la France est préparée à accepter tout ce que le Roi voudra et à l'en bénir. »

Dans la soirée on jeta quelques pierres à la voiture vide du ministre, son cocher fut légèrement atteint, mais elle rentra à l'hôtel dont on ferma la porte cochère. Le groupe qui la poursuivait se dispersa; sans doute M. de Polignac triompha et crut l'orage dissipé! Nous nous séparâmes fort tard et bien tristes.

Si je voulais raconter tout ce qui est venu ensuite à ma connaissance et les détails appris depuis, il y aurait bien long à dire, mais je m'attache à écrire uniquement ce que j'ai vu, ou entendu moi-même, et dans le temps.

Il y a pourtant un fait dont j'ai la certitude, il peint tellement le prince de Polignac que je ne puis résister à le citer. Le dimanche soir, les ordonnances étant signées et tandis qu'on imprimait le *Moniteur*, M. de Polignac dans son plus intime intérieur, entouré de gens sur lesquels il pouvait entièrement compter, mit la conversation sur le discours du trône pour l'ouverture des Chambres.

Pendant une heure et demie il en discuta chaque parole, accueillant les objections et les combattant ou les admettant, comme la plus sérieuse chose du monde.

On ne comprend pas comment, dans de pareilles conjonctures, l'homme sur lequel pesait une si grande responsabilité pouvait avoir le sang-froid, ou plutôt la puérilité, d'une telle comédie; ni ce qui pouvait l'amuser dans une mystification faite à des gens tout à fait dans sa dépendance.

Le mardi vingt-sept, j'appris, par une trentaine d'ouvriers de diverses professions, qui travaillaient chez moi et venaient de différents quartiers, l'agitation répandue dans la ville. J'en trouvai beaucoup parmi eux, mais

fondée sur des raisonnements si sages que j'en fus surprise.

Je ne puis m'empêcher de consigner ici une remarque faite à cette époque. J'avais arrangé une maison en 1819 et employé les mêmes sortes d'ouvriers qu'en 1830. Mais dans ces dix années il s'était établi une telle différence dans les façons, les habitudes, le costume, le langage de ces hommes, qu'ils ne paraissaient plus appartenir à la même classe.

J'étais déjà très frappée de leur intelligence, de leur politesse sans obséquiosité, de leur manière prompte et scientifique de prendre leurs mesures, de leurs connaissances chimiques sur les effets des ingrédients qu'ils employaient. Je le fus encore bien davantage de leurs raisonnements sur le danger de ces fatales ordonnances. Ils en apercevaient toute la portée aussi bien que les résultats probables.

Si ceux qui nous gouvernaient avaient eu la moitié autant de prévoyance et de prudence, le roi Charles X serait encore bien paisiblement aux Tuileries.

Sans doute une population ainsi faite était impossible à exploiter au profit d'une caste privilégiée. Mais si on avait voulu entrer dans le véritable intérêt du pays, elle se serait montrée facile autant que sage; et on aurait trouvé secours et assistance dans le bon sens des masses contre l'effervescence de quelques brouillons. Malheureusement le Roi et la nation se tenaient mutuellement pour incompatibles.

CHAPITRE XXII

Visite à Neuilly. — Regrets de Mademoiselle. — Conversation avec Mme de Montjoie. — Propos de M. de Sémonville. — Nouvelles alarmantes. — Premières barricades. — Pozzo soutient le droit des nations de châtier les rois parjures. — M. de Girardin. — Visite chez MM. Mallet. — Conférence chez M. Pasquier. — Message au duc de Raguse. — Conversation avec M. de La Rue, son aide de camp. — Le colonel Fabvier. — Le premier coup de canon. — Une patrouille rue d'Anjou. — Les insurgés cherchent des armes. — Le journal *Le Temps*.

Les récits qu'on m'avait faits ne m'avaient cependant pas suffisamment alarmée pour me décider à rester chez moi. A quatre heures je montai en voiture avec le projet d'aller chez des marchands dans la rue Saint-Denis.

Un de mes gens prétendit qu'il y avait du bruit de ce côté Je me décidai à utiliser ma sortie en allant faire ma visite à Neuilly. J'étais depuis peu de semaines en grand deuil de mon mari et, avant de retourner à la campagne, je voulais aller remercier des bontés que les princesses m'avaient témoignées à cette occasion.

Mme la duchesse d'Orléans se promenait dans le parc; je n'avais rien d'assez intéressant à lui dire pour l'y suivre.

Je trouvai Mademoiselle chez elle, désolée des ordon-

nances, très inquiète de l'effervescence populaire dont je lui parlai, et fort impatientée surtout de la crainte que le nom de son frère fût compromis. Elle me dit ces propres paroles : « Sans ces deux cérémonies de la messe du Saint-Esprit et de l'ouverture des Chambres, où il nous fallait assister, et la misérable attrape qu'on nous a faite, nous serions partis samedi pour Eu, et en dehors de toute cette bagarre. Quand j'y pense, je suis prête à m'en arracher les cheveux. »

Si son intention était de me mystifier, elle y a parfaitement réussi; car, encore à l'heure qu'il est, je suis persuadée de sa bonne foi. Elle admettait que les ordonnances devaient amener des catastrophes. Mais, comme tout le monde, elle prévoyait la résistance dans une classe qui ne la proclame pas à coups de pierres. Le refus de l'impôt, l'impossibilité de gouverner contre une opposition générale, manifestée par tous les moyens légaux, lui semblait le danger de la situation où le Roi venait de s'engager.

Nous en causâmes longuement. Mais il ne fut point question du remède que Neuilly pouvait éventuellement fournir à une position devenue si critique.

De chez Mademoiselle, je passai chez Mme de Montjoie. Je la trouvai aussi fort agitée, fort inquiète et désespérée qu'on ne fût pas à Eu. Cela me parut tout à fait l'impression de la maison.

Je m'avançai davantage avec elle, et nous parlâmes des chances possibles que tant de fautes pouvaient amener. Elle me répéta ce qu'elle m'avait mille fois dit : M. le duc d'Orléans était le plus fidèle sujet du Roi en France, mais il ne le suivrait plus à l'étranger.

Il nous fallait bien admettre l'impossibilité que son nom ne fût pas mis en avant, dans de pareilles conjonctures, même à son insu et malgré lui. Vingt fois depuis un an j'avais entendu dire, en parlant du Roi et de ses ministres : « Ils travaillent à faire le lit des d'Orléans. »

Elle me raconta à ce sujet ce qui s'était passé le mercredi précédent. M. le duc d'Orléans étant fort enrhumé, et se plaçant sur le perron à la sortie d'un grand dîner, avait mis son chapeau. Il en avait fait une façon d'excuse. M. de Sémonville (1) avait répondu tout haut :

« Nous vous le passons, Monseigneur, en attendant la couronne.

« — Jamais, monsieur de Sémonville, à moins qu'elle ne m'arrive de droit.

« — Ce sera de droit, Monseigneur; elle sera par terre, la France la ramassera et vous forcera à la porter. »

« Concevez-vous M. de Sémonville? ajouta Mme de Montjoie, de tenir de pareils propos? Je les ai entendus; dix personnes ont pu les entendre comme moi.

— Je comprends, répondis-je, qu'il croit la partie perdue encore bien plus que nous.

(1) Charles-Louis Huguet, marquis de Sémonville (1759-1839). Conseiller au parlement de Paris. Diplomate, fut envoyé en Belgique (1790), à Gênes, à Florence (1793). Arrêté, fut compris dans l'échange contre Mme Royale, fille de Louis XVI. Ministre en Hollande (1803). Mme de Boigne en a parlé au t. I, chap. XI, lors de son retour en France. Sénateur (1805). Nommé grand référendaire à la Chambre des pairs par Louis XVIII. Il fut créé marquis (1819). Rallié à la monarchie de Juillet.

— Mon Dieu, si le Roi voulait, pourtant, il y a encore de grandes ressources.

— Oui, mais, hélas! il ne voudra pas.

— Mais qu'arrivera-t-il alors?

— Qui peut le prévoir! beaucoup de malheurs sans doute!

— Et pensez donc s'il y a une guerre civile! et M. le duc de Chartres qui sert dans l'armée! que fera-t-il? C'est à tourner la tête! »

Notre causerie se prolongea. Mme la duchesse d'Orléans ne rentrait pas, l'heure avançait; je chargeai Mme de Montjoie de mes hommages respectueux et je revins à Paris.

Rien n'y annonçait, dans le quartier que je traversai, le tumulte de la soirée. Peut-être les rues étaient-elles moins populeuses que de coutume.

Il y avait eu, me dit-on, du bruit à la porte Saint-Martin, et des groupes dans divers autres quartiers. Nous étions si persuadés que ce n'était pas là le genre de résistance à craindre, que j'y attachai peu d'importance.

Aucun des ouvriers travaillant chez moi n'était revenu depuis l'heure du dîner. Un carrossier, un maréchal, un serrurier, logeant vis-à-vis de chez moi, étaient également privés de leurs ouvriers depuis trois heures. C'est la première chose qui me donna à penser.

Bientôt chaque quart d'heure amena des révélations sur les événements si graves, dont un avenir bien prochain était gros. Les mêmes personnes, qui s'étaient réunies la veille chez moi, arrivèrent successivement;

et toutes apportaient des nouvelles prenant un caractère de plus en plus alarmant.

J'appris que le duc de Raguse était établi aux Tuileries. Vers les six heures, traversant un groupe en tilbury, il avait couru quelques risques sur les boulevards. Il y avait eu des barricades faites. A la vérité elles avaient été détruites par la garde, mais le peuple n'en paraissait que plus animé. On disait même quelques coups de fusil tirés de part et d'autre.

M. Pasquier alla aux nouvelles chez Mme de Girardin, où il y avait toujours assez de monde. L'ambassadeur de Russie arriva. Un de ses secrétaires avait vu, sur la place de la Bourse, un homme mort autour duquel on haranguait.

Pozzo lui-même aurait pu servir d'orateur. Il s'anima et nous fit un morceau sur le droit imprescriptible des nations de s'opposer au renversement de leurs institutions et de châtier les rois parjures. Il s'étonna qu'on trouvât un seul homme à opposer à l'insurrection, lorsque la légalité était si évidemment de son côté; blâma le maréchal Marmont de chercher à la combattre. Et fut d'une véhémence qui nous frappa tous.

Nous nous la sommes souvent rappelée depuis en lui entendant tenir un langage si différent, et accuser le duc de Raguse comme coupable pour n'avoir pas dès ce mardi, où il n'y avait encore que de l'agitation et quelques groupes, mitraillé les habitants de Paris.

M. Pasquier avait trouvé le ménage Girardin seul. La femme fort abattue et fort triste. Le mari fort tranchant et fort jactant, disant qu'il fallait en finir avec toute cette canaille, imposer silence aux mécontents

en leur inspirant la terreur, et gouverner par le sabre. C'était un petit moment d'effervescence à subir; il n'aurait pas de suite, etc.

Cependant il confirma la nouvelle que la gendarmerie avait chargé, il y avait eu quelques personnes tuées et blessées. Une barricade, formée avec un omnibus et quelques charrettes renversées à l'entrée de la rue de l'Échelle, avait été faite par le peuple et détruite par la garde. Le sang avait coulé à la place du Palais-Royal. M. de Girardin en espérait les plus heureuses conséquences.

Nous apprenions, en même temps, que la place Louis XV, la place Vendôme et le Carrousel étaient remplis par l'artillerie canons en tête, mèches allumées. Cela ne m'effraya pas beaucoup. J'avais souvent entendu dire au Maréchal que dans les effervescences populaires, il fallait faire un grand développement de force pour frapper les imaginations et être dispensé d'user de rigueur.

Nous nous séparâmes sur les minuit, après avoir reçu le rapport de deux hommes envoyés l'un à la place de Grève, l'autre à la porte Saint-Denis. Tout était tranquille. Sans doute nous étions très préoccupés; mais personne, je crois, ne s'attendait à la journée du lendemain.

Le mercredi, en entrant chez moi, on me dit qu'aucun de mes ouvriers n'avait paru; il en était de même chez tous les voisins. Ne croyant pourtant pas la situation assez grave pour changer mes projets, et devant retourner à la campagne le lendemain, je voulus aller chez mes banquiers, MM. Mallet, où j'avais affaire.

Je me décidai à sortir tout de suite, pensant bien que s'il devait y avoir du bruit ce serait plus tard. Je fis mettre mes chevaux et sur les dix heures je montai en voiture. J'allais dans la rue du Mont-Blanc (1). J'avertis mon cocher de passer par les rues, au lieu de prendre les boulevards, et de tourner bride s'il voyait des rassemblements. Je ne laissai pourtant pas d'être fort effrayée.

Depuis le milieu de la rue des Mathurins, et dans toutes les rues transversales, les lanternes étaient coupées et gisaient fracassées sur le pavé. A chaque porte il y avait un groupe de femmes et d'enfants portant la terreur sur leur visage. Les insignes royaux, qui décoraient la boutique de Despilly, le marchand de papier, avaient été arrachés et jetés par terre.

Le portier de MM. Mallet fit quelques difficultés pour ouvrir la porte cochère; enfin il s'y décida, ma voiture entra et il la ferma avec une précipitation qui ne calma pas mon inquiétude. Je montai au bureau où ces messieurs furent fort étonnés de me voir; ils m'engagèrent à rentrer chez moi et à ne plus en sortir.

Pendant que je signais quelques papiers essentiels, ils me racontèrent que, vers six heures du matin, des groupes, assez considérables, s'étaient portés sur les boutiques des armuriers, les avaient pillées sans qu'on pût s'y opposer. Partout on avait brisé les lanternes et renversé les armes royales des boutiques où elles étaient placées. A la vérité les propriétaires n'avaient fait aucune résistance et avaient même aidé.

(1) Aujourd'hui rue de la Chaussée-d'Antin.

Il était question de rétablir de fait la garde nationale pour protéger les personnes et les propriétés. MM. Mallet avaient déjà été à leur mairie à cet effet. Ils allaient y retourner, et ils espéraient, qu'avant la fin de la matinée, une garde nationale improvisée serait en activité dans tous les quartiers. Non dans le but d'assister la troupe; mais pour protéger les gens tranquilles et s'opposer à un pillage que les événements de la matinée présentaient comme imminent.

Je rentrai plus effrayée que je n'étais partie. Je retrouvai ma rue parfaitement calme. Seulement, par mesure de précaution, les habitants descendaient les lanternes, les serraient et effaçaient les armes royales là où elles se trouvaient.

On me remit un billet de M. Pasquier. Il s'informait si j'avais quelque moyen de communiquer avec le duc de Raguse, et m'engageait à lui faire savoir que des gens bien instruits pensaient que la résistance militaire, opposée à un mouvement si général, amènerait des catastrophes effroyables, quel qu'en fût le résultat. On connaissait ses lumières et son cœur et l'on pensait que le plus beau rôle pour lui était de se placer comme médiateur, en annonçant à Saint-Cloud les difficultés — plus réelles que peut-être lui-même ne le savait — dont il se trouvait entouré, et en y conseillant des concessions qui pourraient encore tout sauver, si on se hâtait de les proclamer.

J'ai su depuis que ce billet avait été le résultat d'une conférence, tenue chez M. Pasquier, et dans laquelle M. Hyde de Neuville avait cherché à le décider à se rendre à Saint-Cloud pour éclairer le Roi sur sa posi-

tion. M. Pasquier avait représenté qu'il n'était nullement propre à cette mission ; il ne pouvait obtenir du Roi de l'écouter favorablement ne possédant pas sa confiance

M. Hyde se trouvait dans la même situation. Enfin l'abbé de Monstesquiou, mieux vu à Saint-Cloud que ces messieurs, consentit à s'y rendre (1). Et c'était pour appuyer les paroles, dont il était porteur, qu'on désirait une démarche du Maréchal. Il en avait pris l'initiative depuis plusieurs heures, mais on l'ignorait.

J'envoyai tout de suite chez le duc de Raguse savoir si on était en communication avec lui. Tous ses gens se trouvaient aux Tuileries.

Je reçus un nouveau billet de M. Pasquier ; il m'autorisait à envoyer le premier au Maréchal. Je l'enveloppai dans quelques lignes écrites à la hâte. Je ne savais comment les faire parvenir. Mon médecin se trouvait là, et voyant mon anxiété il se chargea de remettre la lettre en main propre.

Il y réussit, car peu de temps après je vis entrer dans ma chambre M. de La Rue (2), aide de camp du Maréchal. Il l'envoyait me dire qu'il était trop tard. Toutes les propositions de conciliation avaient été vainement tentées ; les ordres de Saint-Cloud étaient impératifs, il ne lui restait plus qu'à agir militairement. D'ailleurs, l'affaire était trop engagée, il fallait avant tout triompher de l'insurrection.

(1) L'abbé de Montesquiou arrêté à la barrière ne parvint pas jusqu'à Saint-Cloud. *(Note de Mme de Boigne.)*

(2) Baron de La Rue (Isidore), chef de bataillon, aide de camp du maréchal duc de Raguse. *(Alman. Roy. 1830.)*

M. de La Rue ajouta qu'il venait de porter l'ordre de marche aux colonnes; elles devaient s'avancer en balayant tout devant elles, et probablement j'entendrais gronder le canon sous moins d'une demi-heure.

« Dieu nous en garde! m'écriai-je. J'ignore quel en serait le résultat pour la monarchie. Mais si elle réchappe d'une pareille crise, elle sera forcée de sacrifier tous ceux qui auront mitraillé la population parisienne dans une cause si odieuse à la nation! »

Je lui fis la peinture de la position du Maréchal; de son impopularité dans le pays, où les calomnies inventées en 1814 avaient encore cours; du peu d'affection que lui portait la Cour; de la méfiance qu'il inspirait aux partis ultra et jésuitique; enfin de la disposition où serait tout le monde à l'offrir en holocauste.

« Si le Maréchal, ajoutai-je, fait tirer un seul coup de canon, qu'il se fasse tuer, car sa vie ne sera plus qu'une série de malheurs! »

J'étais fort animée et je parvins à persuader La Rue. Il devenait de plus en plus soucieux et me répondait toujours par cette exclamation :

« Mais que faire! on tire sur nous, l'affaire est engagée; il faut bien commencer par la vider et mettre ces gens-là à la raison! Et d'ailleurs il n'y a pas moyen de parler au Maréchal. Il a été obligé de m'attirer dans l'embrasure d'une fenêtre pour me donner le message que je vous apporte, et il a eu toute la difficulté possible à trouver un moment pour lire votre lettre.

— Pourquoi donc cela?

— Mais les ministres sont aux Tuileries, chez lui.

M. de Polignac et son monde l'entourent et le gardent tellement à vue qu'en étant nominativement le chef de tout, il n'a pas la permission de dire une parole, ou de faire un geste, sans les voir contrôler.

— Tâchez pourtant de lui faire comprendre combien il se sacrifie inutilement. Parlez-lui surtout des dangers du pays auquel il est si dévoué.

— J'essaierai de lui rapporter vos paroles ; car les miennes n'auraient aucune influence. Il est accoutumé à nous commander et non pas à nous écouter ; et les conseils ne peuvent lui arriver utilement par notre bouche. Au reste votre message n'est pas le seul dont je suis chargé. J'ai rencontré Fabvier (1) à votre porte. Arrivé ce matin même de Lyon, il trouve les affaires bien différentes de ce qu'il les croyait, il vient de parcourir la ville et de se recorder avec ses amis : « Jusqu'à présent, m'a-t-il dit, ils ne se sont mêlés de rien ; mais, d'ici à une heure, chaque groupe aura à sa tête un chef intelligent, un officier capable et on s'en apercevra. Il ne faut pas s'y tromper le peuple est sérieusement en jeu, le mouvement pour être spontané n'en est que plus violent, et ce qui le fera réussir c'est de n'être le résultat d'aucune conspiration. »

(1) Charles-Nicolas, baron Fabvier (1782-1855). Lieutenant d'artillerie à Austerlitz. Officier d'ordonnance du général Gardanne, ministre en Perse, fonda l'arsenal d'Ispahan. Aide de camp de Marmont en Portugal (1811). Colonel à Dresde (1813). Rallié à la Restauration. Mis en demi-solde (1817) et condamné en correctionnelle (1819) Il s'associa aux complots des libéraux contre la monarchie, combattit en Espagne contre l'expédition française (1823), puis se rendit en Grèce (1827). Général et commandant la place de Paris (1830-1831). Lieutenant général (1839). Pair de France (1845).

La Rue, comme de raison, avait répondu à son ancien camarade :

« Nous serons prêts à bien recevoir ceux qui nous attaqueraient, et nous aurons sur eux l'avantage de faire notre devoir.

— Devoir tant que tu voudras, mais dis au Maréchal que, s'il laisse engager la partie sérieusement, il peut la tenir pour perdue. La troupe ne peut rien dans une ville contre une population unanime et exaspérée. Il y a encore un peu d'hésitation à commencer, mais si une fois on se sent tout à fait compromis, ce sera sans ressource. »

Sans attacher par trop d'importance à un langage, que Fabvier dans sa position devait tenir, j'engageai pourtant M. de La Rue à répéter ses paroles au Maréchal devant les personnes dont il était obsédé, afin d'avertir que les insurgés seraient dirigés militairement. Ils le furent, en effet, et bien habilement.

Tout de suite après le départ de M. de La Rue, je fis prévenir M. Pasquier de la réponse peu satisfaisante qui m'était parvenue ; puis je me pris à ruminer sur ce que La Rue m'avait dit du peu d'état qu'obtiendraient des paroles passant par sa bouche.

Je savais que nul plus que M. Arago (1) n'avait crédit sur l'esprit du Maréchal, je lui écrivis pour l'engager à se rendre tout de suite à l'état-major et à y

(1) François Arago (1786-1853). Célèbre astronome, élève de l'École polytechnique, secrétaire du Bureau des longitudes. Membre de l'Académie des sciences à vingt-trois ans. Professeur à l'École polytechnique. Directeur de l'Observatoire. Député en 1830. Membre du Gouvernement provisoire en 1848. Refusa le serment en 1852.

user de son influence pour sauver le pays, le trône et son ami de la ruine prochaine dont ils étaient menacés. Je fis monter un homme à cheval pour se rendre par les boulevards extérieurs à l'Observatoire.

A peine était-il parti que j'entendis le premier coup de canon! Je ne puis peindre l'effet qu'il produisit sur moi; je jetai un cri, et cachant ma tête dans mes mains je restai immobile pendant quelques minutes.

Tous nos soins devenaient superflus, le sort en était jeté, le pays, le trône, les individus, tout était en jeu! Il n'y avait plus qu'à attendre, en tremblant, le résultat de si funestes chances!

Je passais tout mon temps à la fenêtre. Bientôt je vis arriver une patrouille de soldats. En débusquant dans la rue, ils commencèrent par y tirer une douzaine de coups de fusil quoique tout y fût complètement pacifique. Le comte Karoly, sortant de chez moi, pensa être atteint d'une balle qui vint frapper la borne de la porte.

Il n'y eut pas d'accident dans la rue d'Anjou; mais un voiturier, tournant tranquillement sa charrette, fut tué dans la rue de Surène. Cette inutile démonstration anima vivement les gens de mon quartier.

Jusque-là ils stationnaient silencieusement à leurs portes et à leurs fenêtres. A dater de ce moment les maisons furent abandonnées, on se forma en groupes dans la rue et tout ce qui était valide se prépara à la défense. Ce fut le signal de l'hostilité. Cette imprudente patrouille se réunit bientôt à un corps plus considérable dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, et nous entendîmes une fusillade fort vive et assez longue, dont voici le motif.

Ainsi que je l'avais appris chez MM. Mallet, les citoyens les plus considérables s'étaient portés à leur mairie dans l'idée de rétablir une espèce de garde nationale provisoire, protectrice des citoyens tranquilles, mais ne prétendant pas soutenir le régime des ordonnances.

Le pouvoir, mal instruit, ou plus mal inspiré, avait envoyé partout des troupes pour expulser violemment ces personnes des mairies. Elles s'y étaient défendues, et ces attaques simultanées, sur douze points de la capitale, avaient achevé d'exaspérer une population que le bruit des décharges n'animait déjà que trop.

Cet épisode fini, je vis arriver, frisant les murs, Chavernac, mon médecin. Il venait me dire que ma lettre avait été remise par lui à un aide de camp du Maréchal. Je le savais puisque la réponse m'était parvenue. Il était rentré chez lui (1) et me raconta qu'un rassemblement considérable de gens du peuple, ayant à sa tête un homme vêtu ou plutôt dévêtu comme eux, était venu frapper à sa porte. Il était descendu leur parler.

Le chef lui avait demandé très poliment s'il avait des armes à leur prêter. Il avait répondu négativement; la maison n'étant habitée que par lui et des femmes. On lui avait fait beaucoup d'excuses de l'avoir dérangé. Pour n'être pas en reste de civilité, il avait, de son côté, témoigné le regret de n'avoir pas d'armes à offrir à ces messieurs.

« Ah! monsieur, nous en sommes bien sûrs! Quel

(1) Le chirurgien Chavernac habitait 8, rue Grange-Batelière.

Français ne s'associe pas, au moins de cœur, à notre noble cause ? »

Chavernac vit ce même groupe aller frapper à la porte suivante, où on lui donna deux grands pistolets et quelques balles. Il possédait déjà une douzaine de fusils et autant de pistolets recueillis probablement de la même façon. Au reste ces collectes eurent lieu dans presque tous les quartiers de Paris. Et, ce qui est aussi singulier que la douceur avec laquelle les refus étaient accueillis, huit jours après la presque totalité de ces armes, dont beaucoup étaient de prix, avaient été rapportées à leur propriétaire.

Vers cette heure, ou même avant, on distribua une petite feuille du journal *Le Temps;* elle racontait les événements et excitait à résister à la troupe en promettant la victoire. Elle ne fut pas sans influence.

Mon homme me rapporta la réponse d'Arago; il allait se rendre à l'état-major, sans en espérer grand succès, mais pour n'avoir rien à se reprocher et comme Français et comme ami.

CHAPITRE XXIII

Reprise de la bataille. — Tactique des insurgés. — A la porte Saint-Martin. — Le tocsin. — Un drapeau noir. — Propos alarmants — On fait des cartouches à la Bourse. — Impossibilité de quitter Paris. — Illusions du duc de Raguse. Barricades rue d'Anjou. — Dieu protège les bonnes mères — Le maréchal Marmont empêche de mitrailler les groupes où sont des femmes et des enfants. — Opinion du duc de Rauzan. — M. Arago et le duc de Raguse. — Propos de M. de Polignac. — Demande de M. le Dauphin à M. Arago. — Prise du Louvre. — Évacuation de Paris par les troupes royales.

Le bruit du canon semblait se ralentir. Tout à coup il reprit plus vivement et évidemment de plusieurs côtés. Les fusillades recommencèrent aussi, mais elles s'étaient éloignées de nous. Les portes se remeublèrent de femmes, d'enfants et d'un petit nombre d'hommes; plusieurs étaient réinstallés à la mairie, que la troupe avait été forcée d'évacuer après l'avoir occupée un moment.

Je vis alors passer un homme portant un panier couvert comme les marchands de gâteaux. Il distribuait des cartouches; tout le monde en acceptait, tout le monde les cachait. Il semblait n'y avoir qu'une pensée, qu'une volonté, qu'une action dans toute cette grande ville.

Déjà il était évident que Fabvier avait eu raison. Des chefs intelligents conduisaient les masses populaires. Voici la tactique suivie, elle a été trop générale pour n'être pas combinée.

Un groupe fort nombreux se formait devant les colonnes de la garde ou de la ligne ; ceux qui se trouvaient avoir des armes parmi eux se mettaient en tête et tiraient sur la troupe. Celle-ci ripostait ; si quelques-uns des gens armés étaient mis hors de combat, il s'en trouvait d'autres tout prêts à s'emparer de leurs fusils et de leurs munitions.

Après quelques coups échangés, une partie du groupe courait se placer en avant. Les autres se précipitaient dans les portes cochères qui s'ouvraient toutes pour eux, montaient aux fenêtres, tiraient sur la colonne pendant qu'elle passait ; puis redescendaient dans la rue et établissaient une barricade derrière elle, y laissaient un petit nombre de gardiens, ou la confiait aux habitants des environs, et allaient par les rues latérales rejoindre en courant le groupe primitif qui s'augmentait de plus en plus, et recommençait cent pas plus loin à arrêter la colonne en renouvelant la même manœuvre. Si bien que les troupes, qui avaient tant de peine à avancer, se trouvaient dans l'impossibilité de rétrograder. Elles n'ont pu regagner l'état-major qu'au milieu de la nuit et en faisant de longs détours.

Vers le milieu de la journée, les munitions étaient devenues communes ; on s'était emparé par ruse d'un magasin à poudre, gardé seulement par deux vétérans. Des charrettes la transportaient dans les rues ; et très ostensiblement, dans le centre de la ville, les femmes

s'occupaient à faire des cartouches sur leurs portes. De notre côté on se bornait à les recevoir.

J'entendis un homme crier à son voisin par sa fenêtre, en lui montrant deux cartouches : « Quand j'en aurai six, je partirai. » Un instant après je le vis dans la rue son fusil sur l'épaule. Il fut rejoint par le voisin ; après un colloque fort court, celui-ci rentra chez lui, en ressortit avec un sabre et un long pistolet, et suivit la même route.

Ces gens étaient des pères de famille rangés et tranquilles. Mais je ne puis assez le répéter, car c'est l'explication de tout ce qui s'est passé dans ces journées, la population entière était électrisée. Tout le monde prenait une part active aux événements et quelques-uns avec une énergie, un courage, un dévouement inouïs.

A la descente de la porte Saint-Martin, un des passages les plus disputés, il se livra une véritable bataille. Un monsieur se trouvait sans armes à côté d'un homme du peuple portant un fusil dont il ne savait pas se servir :

« Prêtez-moi votre fusil, mon ami?

— Volontiers, monsieur, appuyez-le sur mon épaule ; cela vous sera plus commode. »

Un coup, deux coups furent tirés à la grande admiration du prêteur d'armes. Enfin la personne qui tirait s'aperçut qu'il lui faisait un rempart de son corps et lui vit attirer un de ses camarades près de lui pour le masquer tout à fait.

« Ah ! cela, mes amis, écartez-vous un peu, s'il vous plaît ; vous me faites jouer un rôle très ridicule.

— Eh! mon Dieu, monsieur, qu'est-ce que cela fait que nous soyons tués, nous ne savons pas tirer, nous, vous voyez bien. Mais vous, c'est très différent! »

Cette histoire me fut racontée dès le lendemain, chez l'ambassadeur de Russie qui trouvait cela admirable.

Revenons au mercredi. Les rues étaient peu sûres, on ne communiquait guère; cependant je vis deux ou trois fois dans la journée M. Pasquier, le duc et la duchesse de Rauzan qui, ainsi que M. de Lafayette, logeaient dans la maison contiguë à la mienne (1). Nous nous instruisions mutuellement de tout ce que nous apprenions; c'était pour la plupart de vagues on-dit. Le canon demeurait toujours le plus explicite des rapports qui nous parvenaient.

Vers la chute du jour le bruit du tocsin, par toutes les cloches de Paris, vint se joindre à celui de l'artillerie; il nous parut encore beaucoup plus effrayant et plus lugubre.

Il faisait un clair de lune magnifique, une chaleur assommante, pas un souffle d'air. Les bruits ordinaires d'une grande ville étaient suspendus; le son sinistrement monotone du tocsin, les décharges continuelles de coups de fusil, et fréquentes de coups de canon, les avaient remplacés. De temps en temps, des lueurs rouges s'élevant au-dessus des toits, signalaient quelque incendie et ajoutaient encore à la terreur à laquelle on était en proie.

(1) Mme de Boigne habitait alors 4, rue d'Anjou, dans une maison appartenant au comte de La Tour du Pin Chambly. Elle payait un loyer de 9,584 francs (2,396 francs par trimestre). *(Quittances trouvées dans les papiers de Mme de Boigne.)*

Je vis, au clair de la lune, un grand drapeau noir arboré sur le haut de la Madeleine; je ne sais dans quel moment on l'y avait placé, mais il répondait parfaitement à nos impressions.

Je passai toute la soirée à errer dans la cour, dans les escaliers, aux fenêtres donnant sur la rue, recueillant les propos des voisins rapportés par mes gens, et tous de plus en plus alarmants : la moitié de Paris était brûlée, le duc de Raguse était mortellement blessé, le général Talon tué, il ne restait pas un seul lancier, la rivière était rouge de sang versé, etc., etc.

Sur les onze heures le feu se calma. Une demi-heure après le tocsin cessa; et un silence des plus solennels s'établit partout. Il était si imposant que je me surpris, moi-même, parlant à voix basse à un de mes gens qui, de son propre mouvement, s'offrit à aller à la découverte.

Deux autres, poussés d'une ardeur belliqueuse, étaient allés à la bataille; ceux-là n'étaient pas rentrés.

Le dernier émissaire, actif et intelligent, revint me dire, avant minuit, que soldats et peuple, tout se reposait mais restait sous les armes.

La crise n'était rien moins que finie. On recommencerait à se battre plus vivement le lendemain matin, si toutefois les troupes restaient fidèles; car on lui avait assuré que deux régiments avaient déjà passé du côté du peuple.

Quoique peu tranquillisée par ce rapport, je me décidai à me jeter quelques heures sur mon lit sans espérer y trouver beaucoup de repos.

Le jeudi 29, à six heures, le calme durait encore; mon maître d'hôtel, sorti à quatre, avait couru la ville. Il n'avait vu aucune troupe, mais beaucoup de barricades gardées par des gens armés ayant passé la nuit. Elles servaient de centre de réunion à ceux qui venaient les rejoindre.

Partout on obéissait aux élèves de l'École polytechnique; ils portaient seuls un uniforme, et s'étaient emparés de l'autorité. Il en avait vu un arrivant à la place de la Bourse, monté debout sur le devant d'une charrette à deux chevaux, son épée à la main, l'agitant devant lui en répétant constamment : « Éloignez-vous, c'est de la poudre, éloignez-vous, il y a du danger. »

Cette poudre, tout bonnement jetée dans la charrette, fut distribuée à des gens, hommes et femmes, assis sur les marches de la Bourse où une fabrication de cartouches s'était établie. D'autres personnes, également empressées, allaient les distribuer dans les barricades; et tous les voisins y portaient des vivres et des rafraîchissements.

Les blessés trouvaient partout des asiles et des soins, et les morts servaient à exciter l'enthousiasme. Il faut ajouter cependant, à l'honneur de la population parisienne, qu'animée de cet esprit de résistance comme un seul homme et mettant en commun tous ses moyens pour vaincre la troupe, elle n'avait aucune animosité contre le soldat. On lui prodiguait des soins s'il était blessé; mais tant qu'il avait l'arme au bras on le voyait périr sans lui donner le moindre regret.

L'homme qui rentrait me confirma le rapport de la veille au soir sur l'imminence du combat qui allait

recommencer. Il avait rencontré un palefrenier à moi. Vainement il avait voulu le ramener, il s'était déjà battu et voulait continuer.

Un autre était revenu panser ses chevaux et se préparait à repartir. Je le fis rester cependant, je pensais sérieusement à quitter Paris.

Prévoyant des difficultés à franchir les barrières, j'écrivis un billet bien triste au duc de Raguse, en lui demandant un laissez-passer et je donnai les ordres pour mon départ. Je voulais aller rejoindre ma famille à Pontchartrain.

J'écrivis aussi à M. Pasquier pour lui dire adieu et lui demander s'il avait des commissions. Pendant que je faisais mes préparatifs on vint m'apprendre le retour de Mme de Rauzan, partie depuis une demi-heure. Sa voiture avait été arrêtée de tous les côtés par des barricades impossibles à franchir et à éviter.

On me rapporta la réponse du Maréchal, c'était un laissez-passer contresigné par M. de Choiseul (1). Le Maréchal l'avait remis lui-même à mon homme qu'il connaissait en lui disant : « Louis, voilà ce que demande Mme de Boigne, mais dites-lui de ne se point presser, tout sera fini d'ici à peu d'heures j'espère, comme elle le souhaite, et je pense pouvoir aller chez elle dans la journée. »

Pauvre homme, il était bien dans l'erreur! Je donnai connaissance de ce message à M. Pasquier; il m'en-

(1) Duc de Choiseul-Stainville (1762-1838). Il était colonel en second des dragons de La Rochefoucauld lors de la fuite de Varennes. Mme de Boigne en a parlé au t. I, p. 100. Pair de France, à la Restauration. Aide de camp de Louis-Philippe Ier. Gouverneur du Louvre.

gagea fort à ne pas essayer de sortir de Paris. J'étais combattue par la crainte d'inquiéter mes parents. J'hésitais encore lorsque le feu recommença, il pouvait être huit heures du matin; et au même moment des coups de pioches retentirent dans ma rue.

Je mis la tête à la fenêtre et je vis deux ou trois hommes commençant à enlever des pavés dans la rue du faubourg Saint-Honoré. Ils furent bientôt au nombre de vingt-cinq à trente, puis de cinquante. En moins d'un quart d'heure il y eut une double barricade fort haute dans la rue du Faubourg qui fut immédiatement accompagnée d'une transversale dans la rue d'Anjou.

La même précaution fut prise simultanément à la croisée de la rue de Surène et probablement dans tout le quartier. Bientôt on abattit les arbres de l'allée de Marigny pour faire des estacades à la place Beauveau.

J'ai vu faire ces barricades sous mes yeux, et je puis affirmer, qu'excepté le zèle et l'empressement avec lequel on travaillait, rien ne témoignait une effervescence extraordinaire. C'étaient, pour la plupart, les habitants de la rue qui les élevaient. Pas de cris, pas de rixes, beaucoup de tranquillité et d'activité.

L'œuvre accomplie, quelques hommes armés restaient pour la garder, les autres s'éloignant. Je ne vis aucun chef dirigeant, tout semblait se faire d'inspiration. On avait ménagé de chaque côté de la barricade un très petit passage pour les piétons; l'usage en était libre à chacun, personne n'y mettait empêchement. Je parle des barricades que j'ai vu établir, plusieurs étaient autrement faites et incommodes à franchir.

Il n'y avait plus moyen de songer à partir; j'en fus soulagée. Rien n'est plus difficile dans de pareilles circonstances que de prendre une décision.

Ma femme de chambre m'amena une Mme Garche, marchande de la rue du Bac. Cette femme avait marié sa fille dans le quartier de la Halle. Elle avait appris, le mercredi matin, que la jeune femme souffrait pour accoucher et même était en danger.

Deux fois elle s'était mise en route pour l'aller trouver; elle n'avait pu passer aucun pont, on se battait sur tous. Enfin, vers les minuit, elle était parvenue jusqu'au Carrousel. On avait voulu la renvoyer, cependant elle s'était glissée le long des murs. Arrivée à un endroit ouvert, où la lune donnait en plein, elle fut aperçue. Un officier voulut la faire retourner.

Elle le suppliait de la laisser passer, lorsqu'elle entendit ordonner en jurant de la chasser. « C'est le Maréchal, dit l'officier, allez, allez vite. »

Inspirée par son courage de mère cette pauvre femme courut droit au Maréchal. Elle lui conta sa position; il se retourna à un aide de camp et lui dit : « Allez donc dire aux guichets qu'on ne laisse passer personne. » Puis se tournant vers Mme Garche : « Venez, madame, donnez-moi le bras ».

Il la conduisit jusqu'au dernier poste, en la quittant il ajouta : « Hâtez-vous, jetez-vous tout de suite dans les plus petites rues et n'en sortez pas, Dieu protège les bonnes mères! » En effet elle était arrivée heureusement chez sa fille, elle l'avait trouvée accouchée et bien.

En cherchant à regagner le faubourg Saint-Germain

par le pont d'Iéna elle s'était arrêtée chez ma femme de chambre, son amie. Elle parlait du Maréchal les larmes aux yeux, et, au milieu de tant de gens qui blasphémaient son nom, il était doux pour ses amis de l'entendre ainsi bénir.

Au reste, on juge bien différemment les mêmes actions selon le point de vue où l'on se trouve placé ! M. de Rauzan avait été de grand matin à l'état-major chercher aussi un laissez-passer; dont, comme on l'a déjà vu, il n'avait pu profiter. Il avait, me dit-il, assisté à une espèce de conseil de ministres, si une réunion où tout le monde était admis méritait ce titre.

Le Maréchal était absent, il fallait son autorisation pour un parti à prendre. M. de Rauzan alla le chercher dans la rue de Rohan; il le vit se mettre en travers devant des canons pour les empêcher de tirer sur un groupe où, parmi un très petit nombre de gens armés, il voyait des femmes et des enfants.

M. de Rauzan trouvait cela une grande puérilité. Il aurait, je crois, volontiers dit une lâcheté, s'il avait trouvé un auditoire plus bénévole. Il était désolé d'avoir été arrêté dans son départ. Sa visite aux Tuileries ne lui avait pas inspiré une grande sécurité, malgré la jactance de M. de Polignac, dont, il faut lui rendre cette justice, il était encore plus révolté que de l'humanité du Maréchal.

Le feu sembla se ralentir. M. Pasquier vint chez moi. Il m'expliqua le message du Maréchal. Les ministres étaient partis pour Saint-Cloud; et on avait lu sur la place Vendôme une déclaration portant la suspension des hostilités et le retrait des ordonnances.

Cela s'est nié depuis, mais il y a certainement eu une proclamation faite par le général de Wall (1) sur la place Vendôme. On pouvait enfin espérer la solution de cette affreuse crise.

Un instant après Arago arriva avec son fils; il avait, me dit-il, fait de vains efforts pour parvenir jusqu'aux Tuileries. Les hostilités ayant recommencé du côté du Louvre et du faubourg Saint-Germain. Au reste il ne pensait pas avoir plus de succès auprès du Maréchal que la veille. Il avait épuisé tous les arguments, mais celui-ci s'obtinait à ne voir que sa position militaire, il lui avait dit :

« Mon ami, j'ai sacrifié une fois le soldat au citoyen, cette fois je veux sacrifier le citoyen au soldat. Cela ne me réussira peut-être pas mieux. Mais j'ai trop souffert de la première situation, tout en me rendant justice sur les motifs qui m'ont conduit, pour m'y exposer de nouveau. Voulez-vous qu'on puisse dire : On trouve toujours Marmont quand il s'agit de trahir? »

Et il portait ses mains sur son front avec désespoir : « Suis-je assez malheureux de me trouver une seconde fois dans une position où les devoirs se combattent si cruellement! »

Au reste, Arago me confirma le rapport de M. de La Rue sur l'obsession des gens dont le duc de Raguse était entouré, et sur la difficulté de l'entretenir un moment. Il me raconta l'absurde propos de M. de Polignac et l'air niais avec lequel il avait répondu : « Eh

(1) Comte de Wall, maréchal de camp, commandant la place de Paris et la 1re subdivision de la 1re division militaire. Le maréchal duc de Raguse était gouverneur de Paris.

bien! on tirerait aussi sur la troupe, si elle se réunissait au peuple. »

De mon côté, je lui rapportai le message du Maréchal, et je lui appris qu'il n'avait obtenu aucune réponse de Saint-Cloud à la démarche faite la veille par les commissaires.

« Si le Maréchal, reprit Arago, n'a pas de nouvelles de Saint-Cloud, je suis moi, en revanche, plus avancé que lui. M. le Dauphin m'a expédié un courrier porteur d'un billet de sa main.

— Vraiment! et que vous dit-il?

— Il me demande le degré exact du thermomètre dans la journée d'hier. »

Les bras tombent à pareille révélation! Pour ne pas la traiter de fable, il faut savoir que dans leur intérieur les princes de la famille royale s'occupaient extrêmement de l'état du ciel, non dans l'intérêt de la science, mais dans celui de la chasse. L'usage était établi entre eux de se faire part chaque jour de leurs observations. Et le plus ou moins d'exactitude de leur thermomètre et de leur baromètre était devenu une sorte de préoccupation, surtout pour M. le Dauphin. Or, dans leur existence, si éminemment princière, rien ne dérangeait ces niaiseries habituelles, devenues une sorte d'étiquette.

L'homme que j'avais envoyé le matin à l'état-major s'était muni pour revenir d'une carte, à l'aide de laquelle il prétendait pouvoir y retourner. Nous remarquâmes, en effet, qu'elle portait la permission de circuler pour le service de M. le Maréchal.

Arago se mit à écrire une lettre où il lui disait la

ville entière soulevée, la population de toutes les classes en pleine insurrection, les réunions politiques s'organisant. Il avait connaissance de beaucoup de gens y prenant part, on lui avait déjà fait des propositions; il était question d'un gouvernement provisoire, la cocarde tricolore était décidée, le Roi ne conservait de chance qu'en l'adoptant et en proclamant l'abandon du système absolutiste qui allait amener une guerre civile dont il serait incontestablement victime.

Pour lui, duc de Raguse, il y avait encore un beau rôle de médiateur à jouer, mais pas un instant à perdre. La retraite des ministres l'ayant laissé seul maître à Paris, il fallait proclamer l'amnistie sur ce qui s'était passé, faire des conditions au Roi, et le sauver malgré lui en mettant les troupes en position de passer du côté où l'on céderait aux véritables besoins du pays.

J'ajoutai quelques mots à cette lettre d'Arago, et je la remis à mon homme en lui recommandant de ne pas s'exposer.

A peine était-il parti que le bruit des fusillades recommença. Il augmenta en se rapprochant. Nous en entendîmes une très vive dans la direction de la place Louis XV. Nous nous précipitâmes à la fenêtre, nous vîmes courir dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Un peloton de soldats se présenta devant la barricade, et fut obligé de retourner. La fusillade se fit entendre dans les Champs-Élysées. Il y eut un temps d'arrêt à la hauteur de l'avenue de Marigny, plusieurs décharges consécutives y furent faites. Puis le bruit du

feu s'éloigna encore, tout cela ne dura pas dix minutes. Nous ne comprenions rien à cette manœuvre.

Mon messager, dont je commençais à être fort inquiète, revint. Il rapportait notre lettre. Il était parvenu assez facilement à l'état-major. Il avait trouvé les appartements déserts, et pénétré jusque dans la chambre du Maréchal, toutes les portes étant ouvertes, sans trouver personne à qui parler. S'approchant de la fenêtre il avait vu les grilles de la cour fermées et les troupes passant en toute hâte sous le pavillon de l'horloge. Le peuple était maître du Carrousel.

En redescendant, il avait rencontré M. de Glandevès, qu'il connaissait, entrant précipitamment dans un escalier souterrain qui communique sous le guichet avec le palais, il lui avait demandé où il trouverait le Maréchal.

M. de Glandevès avait l'air fort agité et fort pressé, il lui avait répondu : « Le Maréchal doit être dans le jardin des Tuileries ; mais il n'y a aucun moyen d'arriver à lui, et je vous conseille de vous en aller le plus vite que vous pourrez. »

Profitant de cet avis il était revenu sans chercher davantage à remplir sa commission ; il n'en savait pas plus long.

Nous ne tardâmes pas à apprendre la prise du Louvre, l'abandon des Tuileries, l'évacuation entière de Paris, après un moment d'arrêt à la barrière de l'Étoile, et la marche de toutes les troupes sur Saint-Cloud.

A peine cette nouvelle fut-elle répandue qu'elle fit sur la population l'effet le plus marqué. Il semblait un

vase bouillonnant qu'on écarte du feu ; tout s'apaisa en un clin d'œil. J'ignore quelles passions s'agitaient dans l'âme de quelques factieux, et s'exhalaient peut-être aux environs de l'Hôtel de Ville, mais le reste de la ville reprit une attitude très calme.

CHAPITRE XXIV

Les élèves de l'École polytechnique. — « Mon petit général ». — Le bateau d'Essones. — Promenade dans Paris. — Les barricades du Boulevard. — Politesse de leurs défenseurs. — La rue de Rivoli. — Pozzo et lord Stuart. — Mme de La Bédoyère. — Chanson bonapartiste. — La barricade de la rue du Faubourg Saint-Honoré. — « Vive la Charte ». — Le messager de Rouen. — Les soldats de la garde royale. — Récit de M. de Glandevès, gouverneur des Tuileries. — Le whist du Roi à Saint-Cloud. — Jules de Polignac a vu la sainte Vierge. — Martin. — Mme la duchesse de Berry.

La seule autorité reconnue était celle des élèves de l'École polytechnique; ils s'étaient distribué tous les postes. En outre de la bravoure qu'ils avaient montrée, dans les combats de la veille et du matin, ils devaient leur importance à ce que seuls ils portaient un uniforme. Les défenseurs des barricades les appelaient : « Mon petit général », et leur obéissaient d'autant plus implicitement que le genre de leurs connaissances était aussi fort utile à la prompte construction de ces barricades. Ils aidaient à les faire et à les défendre.

Au surplus, c'est une circonstance assez remarquable que la considération accordée par le peuple, à cette époque, aux personnes qui semblaient appartenir aux classes plus élevées de la société. Tout homme

ayant un habit, et voulant se mêler à un groupe, commandait sans difficulté les gens en veste.

Je me sers mal à propos du mot en vestes; le costume adopté était un pantalon de toile et une chemise avec les manches retroussées. Il faisait, à vrai dire, une chaleur étouffante. Souvent ces légers vêtements et les bras même portaient des traces du combat. Les figures étaient noircies par la poudre et pourtant n'avaient rien d'effrayant; elles annonçaient le calme de la défense et la conscience du bon droit. Une fois la chaleur du combat passée, c'était une ville de frères.

M. Arago me quitta. Je reçus quelques visites, la circulation se rétablissait pour les piétons. M. de Salvandy arrivait d'Essonnes, il y avait été la veille au soir. Sur toute la route on s'était précipité au-devant de lui pour demander des nouvelles. La population des campagnes partageait les sentiments et la confiance de celle de Paris. On s'adressait à lui, un passant inconnu, ne doutant pas qu'il ne formât des vœux pour le succès des efforts parisiens; partout il avait vu les hommes se préparant à y joindre les leurs.

A Essonnes, la garde nationale s'était emparée de la poudrière; au risque de tous les dangers d'une pareille entreprise, avait rempli un grand bateau de poudre et le conduisit sur la rivière, couvert de banderolles tricolores, aux cris de « Vive la Charte », et aux acclamations de toutes les populations riveraines.

Cependant, on ne pouvait se persuader que la Cour tînt la partie pour perdue. Nous pensions que, renforcé par des troupes fraîches, on ferait une nouvelle tentative sur Paris, probablement la nuit suivante.

Je me décidai à sortir sur les trois heures. M. de Salvandy me donna le bras. Il ne doutait pas d'une attaque pour la nuit. J'étais logée dans un des endroits les plus exposés si on rentrait par où on était sorti; je ne voulais pas effrayer chez moi en chargeant mes gens de cette commission, et j'allai moi-même chez Mme de Jumilhac dans la rue Neuve-des-Mathurins, prévenir son portier de m'ouvrir si je venais frapper la nuit.

Au retour, je visitai le boulevard, encombré d'arbres abattus, et de tout ce qu'on avait pu se procurer dans le voisinage, pour construire des barricades. Celles-là étaient fort incommodes à franchir. Il fallait escalader les unes, ramper sous les autres.

Mais partout les gens qui les gardaient offraient une assistance également obligeante et gaie, appelant le plus propre d'entre eux pour ne pas salir les vêtements des dames. Pas un propos grossier. Jamais la politesse et l'urbanité n'ont mieux régné dans Paris. Un instinct secret semblait avertir que le moindre choc pouvait amener une explosion. Au reste, la pensée d'une opposition aux événements qui se passaient ne venait à personne.

Je parvins à la rue de Rivoli. Il y avait à peine trois heures qu'on s'y battait avec fureur. Les grilles du jardin des Tuileries étaient fermées et gardées par des sentinelles, portant le costume que j'ai décrit. Je vis dans la rue une barricade s'élevant très haut et composée des chaises du jardin.

Au moment où je passai, une assez grande quantité de dames avaient en partie dérangé cette barricade.

Elles s'étaient emparées de quelques chaises; et là, bien mises, bien parées, avec des chapeaux élégants à plumes ou à fleurs, elles étaient tranquillement assises, à l'ombre de leurs ombrelles et de la barricade, comme elles l'auraient été sous les arbres des Tuileries. Ce spectacle curieux s'est continué jusqu'au dimanche où le jardin a été remis en possession de ses sièges.

J'entrai chez l'ambassadeur de Russie, je ne l'avais pas vu depuis l'avant-veille. Je le trouvai fort troublé; il avait eu sous les yeux la débandade des troupes et me la raconta en détail. Il était aussi surpris qu'indigné de n'avoir reçu aucune communication de M. de Polignac dans de telles conjonctures. Il l'était beaucoup aussi des joies de lord Stuart (1), l'ambassadeur d'Angletetre, elles étaient poussées jusqu'à l'indécence (2).

Pozzo croyait, lui aussi, à la probabilité d'une attaque sur Paris, et s'inquiétait fort de la position de son hôtel. Il n'y avait aucun parti pris dans son esprit; il était alarmé, troublé, effrayé, et se disait malade pour expliquer sa contenance.

Je rentrai chez moi. J'envoyai acheter quelques jambons, un sac de riz et un sac de farine. Je m'attendais que ces objets auraient augmenté de prix; ils n'avaient pas varié, tant la sécurité était grande.

J'allai chez Mme de Rauzan. Sa belle-sœur, Mme de

(1) Voir t. II, chap. x, p. 148.

(2) Voir, pour l'opinion anglaise sur la révolution de 1830, la lettre du baron Séguier, consul général de France à Londres, écrite à Mme de Boigne, en date du 13 août 1830, et reproduite aux pièces justificatives à la fin du volume.

La Bédoyère (1), y était au désespoir. La pauvre femme pensait peut-être au sang si inutilement versé, il y avait quinze ans, pour arriver à un pareil résultat. Elle se tordait les mains.

C'est la seule personne véritablement affligée que j'aie vue dans ce moment. J'exprimai devant elle l'espèce de sentiment d'enthousiasme, pour ce peuple si grand, si brave, si magnanime, que j'avais conçu pendant ma promenade; et je lui fis horreur. Je la consolai un peu en parlant du danger, présumé de tout le monde, que nous courions d'être attaqués pendant la nuit.

M. de Rauzan hocha la tête. A l'état-major, le même matin, il avait entendu le général Vincent (2) répondre à M. de Polignac, qui excitait à faire marcher des colonnes dans la ville comme la veille, que cent mille hommes ne seraient pas en possibilité de traverser Paris dans l'état de défense et d'exaltation où il se trouvait.

La pauvre Mme de La Bédoyère fut obligée de se contenter de l'espoir, donné par un certain M. Denis Benoit, qu'on réussirait du moins à affamer la capitale. Cette pensée augmenta pourtant son très vif désir d'en sortir. Tous ses sentiments se trouvaient assurément bien éloignés des miens; et pourtant, ils étaient si profondément vrais, si sincèrement passionnés que, ni dans le moment, ni par le souvenir, ils ne m'ont causé la moindre irritation contre elle.

Mme de Rauzan se tourmentait pour son père, le duc

(1) Voir t. II, chap. VII, p. 90 et suiv.
(2) Le baron Vincent, maréchal de camp, écuyer du Roi

de Duras. Il était de service à Saint-Cloud; elle n'en avait pas entendu parler depuis le lundi où il était venu lui apprendre, avec des transports de joie, les ordonnances et « qu'enfin le Roi régnait ». C'était l'expression adoptée au château.

Nous convînmes de continuer à nous communiquer tout ce que nous apprendrions de part et d'autre. En effet, soit chez elle, soit chez moi, nous nous retrouvions dix fois dans la journée.

Placée à ma fenêtre, je vis un vieux chanteur des rues arrivant par la rue de Surène. Il s'arrêta à la barricade de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, où il y avait une cinquantaine d'hommes réunis. Et là, tout en ayant l'air de les aider à assujétir les pavés, qui se dérangeaient sans cesse par les passages auxquels personne ne s'opposait, il entonna, avec une très belle voix et une prononciation fort nette, une chanson, en cinq couplets, en l'honneur de Napoléon II, dont le refrain, autant que je puis m'en souvenir, était : « Sans le faire oublier, le fils vaudra le père. »

Cela ne fit pas la plus légère sensation. A peine si on l'écouta. Sa chanson finie, il franchit la barricade, et s'en alla plus loin chercher un autre auditoire que, probablement, il trouva également inattentif.

J'ai déjà beaucoup parlé de cette barricade, et j'en parlerai encore. D'une fenêtre, où je me tenais habituellement, je voyais et j'entendais tout ce qui s'y passait. Ce point était devenu un centre, les voisins s'y réunissaient autour des vingt-cinq ou trente hommes de garde.

Ceux-ci n'en ont bougé que lorsqu'ils ont été relevés

par un élève de l'École polytechnique, et remplacés par d'autres, après vingt-huit heures de faction pendant lesquelles les gens du quartier avaient soin de leur porter à manger et à boire.

J'ai pris simplement l'engagement de dire ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles; j'entre donc sans scrupule dans tous ces détails. D'ailleurs, ce qui se passait sur ce petit théâtre se renouvelait à l'embranchement de chaque rue dans la ville, et peut donner une idée assez exacte de la situation générale.

J'affirme positivement que, pendant toute cette journée et celles qui l'ont suivie, je n'ai recueilli d'autres cris que celui de : « Vive la Charte »; et personne ne m'a rapporté en avoir entendu un autre. Il faut faire une grande différence entre l'esprit qui régnait véritablement dans la ville, et celui qui pouvait éclater aux entours de l'Hôtel de Ville.

Là, des meneurs factieux appelaient une révolution; partout ailleurs on voulait seulement éloigner les gens qui prétendaient établir l'absolutisme. On aurait, ce jeudi-là, traîné le roi Charles X en triomphe s'il avait rappelé ses ordonnances et changé son ministère. Aurait-il pu régner après une telle concession? C'est une question que je ne puis ni discuter, ni résoudre; je prétends seulement conclure que la Charte établie répondait aux vœux de tous en ce moment.

Je reviens à mon récit. J'entendis bientôt de grands cris, ils paraissaient de joie, mais tout effrayait alors. En montant sur une terrasse je parvins à découvrir un énorme drapeau tricolore arboré sur le sommet de

l'église, non encore achevée, de la Madeleine; il remplaçait le drapeau noir qui y flottait la veille.

Depuis j'ai vu une planche sur laquelle était grossièrement écrit : « Vive Napoléon II ». Elle y est restée plusieurs jours et en a été ôtée, comme elle y avait été placée, sans que cela fît aucune sensation.

Il pouvait être sept heures environ lorsque de nouveaux cris, mais poussés dans la rue, me rappelèrent à la fenêtre. Je vis un groupe nombreux occupé à abaisser les barricades devant un homme et son cheval. l'un et l'autre couverts de poussière, haletants de chaud et de fatigue.

« Où loge le général Lafayette? criait-il.

— Ici, ici, répétaient cinquante voix.

— J'arrive de Rouen..., je devance mes camarades... Ils vont arriver... voilà la lettre pour le général.

— C'est ici, c'est ici. »

Il apprit à la porte de la maison que le général logeait à l'état-major de la garde nationale, mais qu'il le trouverait plus sûrement à l'Hôtel de Ville.

« A l'Hôtel de Ville », cria-t-on de toutes parts. Et ce courrier en veste, avec sa bruyante escorte, se remit en route traversant toute la ville et racontant sa mission à chaque barricade. Peut-être est-il arrivé plusieurs de ces courriers.

Je ne sais à qui il faut attribuer l'invention de cette jonglerie, elle réussit parfaitement. Au bout de cinq minutes tout le monde dans le Faubourg-Saint-Honoré avait la certitude que Rouen s'était insurgé, avait pendu son préfet, expulsé sa garnison, et que sa garde nationale et sa population arrivaient immédiatement au

secours des Parisiens. Il semblait déjà voir les têtes de colonne.

De tout cela il n'y avait pas un mot de vrai; mais les gens les mieux informés y ont cru, en partie, pendant vingt-quatre heures.

L'histoire du préfet pendu m'a toujours fait penser que cette ruse avait été inventée, par des gens assez compromis pour désirer voir le peuple se porter à des excès, qui le rendissent irréconciliable avec Saint-Cloud.

Un pareil exemple ne s'offre pas par hasard à une multitude, qu'on devait supposer bien préparée à toute espèce de cruautés par l'enivrement de la poudre et de la victoire. Si cet horrible plan fut conçu, il échoua; heureusement, elle n'en commit aucune.

Je me sers à dessein de l'expression d'enivrement de la poudre. Celui du vin n'était pas à craindre, car dans cette semaine héroïque — on ne peut lui refuser ce nom — il n'y a pas eu un verre de vin débité dans aucun cabaret. Et l'ivrogne le plus reconnu n'aurait pas voulu s'exposer à en boire. C'était bien assez de la chaleur, du soleil et des événements pour exalter les têtes.

Je vis revenir beaucoup de soldats de la garde. Les uns, soi-disant déguisés, avec une blouse sous laquelle passait leur chaussure militaire et portant encore la moustache; les autres tout bonnement en uniforme, mais sans armes. Tous étaient arrêtés à ma barricade, mais pour y recevoir des poignées de main. Il n'y avait plus la moindre hostilité contre eux; aussi n'en témoignaient-ils aucune de leur côté.

Je me rappelle avoir entendu un défenseur des barricades demander à un de ces soldats :

« Croyez-vous que nous serons attaqués cette nuit?

— Non, je ne crois pas que « nous » le soyons », répondit-il.

On ne peut faire plus complètement cause commune; et les interlocuteurs de ce singulier colloque n'en semblaient nullement étonnés.

Vers la fin du jour, j'entendis une voix bien connue demander si j'y étais. Je me précipitai sur l'escalier au-devant de M. de Glandevès, gouverneur des Tuileries. Mon homme l'avait vu le matin, au moment où le château avait été envahi; j'en étais fort inquiète, et j'éprouvai une grande joie à le voir. Nous nous embrassâmes avec de vrais transports. Il me raconta qu'il avait encore trouvé son appartement libre.

La présence d'esprit de son cuisinier, qui avait adopté bien vite le costume de rigueur, et un fusil sur l'épaule, s'était mis en sentinelle devant sa porte et en avait refusé l'entrée avec ces seuls mots : « J'ai ma consigne, on ne passe pas, » lui avait laissé le temps d'ôter son uniforme, de prendre son argent et ses papiers.

Deux fourriers du palais, en chemise à manches retroussées, en pantalon et le fusil sur l'épaule, l'avaient escorté jusque dans la rue Saint-Honoré, d'où il avait gagné la maison de sa sœur dans la rue Royale. Il comptait s'y tenir caché, mais voyant tout si tranquille, il avait essayé de venir chez moi. Il y était arrivé à travers les barricades et les politesses de leurs gardiens.

Il me raconta toutes les folies de ce malheureux Polignac pendant ces journées, sa confiance béate et

niaise, et en même temps sa disposition à la cruauté et à l'arbitraire. Son mécontentement contre le Maréchal de ce qu'il se refusait à faire retenir, comme otages, les députés venus en députation chez lui, le mercredi matin (1). Il s'en était expliqué avec une extrême amertume à M. de Glandevès, en disant qu'une telle conduite, si elle n'était pas celle d'un traître, était au moins d'une inconcevable faiblesse.

M. de Glandevès ayant répondu qu'il comprenait très bien le scrupule du Maréchal. M. de Polignac reprit : « Cela n'est pas étonnant quand on vient de serrer la main à M. Casimir Périer !

— Oui, monsieur, je lui ai serré la main, je m'en fais honneur, et je serai le premier à le dire au Roi.

— Le premier, non, » répliqua M. de Polignac en s'éloignant, pour aller raconter à un autre comment le refus du duc de Raguse était d'autant moins justifiable que, l'ordre d'arrêter ces messieurs étant donné d'avance, on devait reconnaître le doigt de Dieu dans leur présence aux Tuileries. Il les y avait amenés tout exprès pour subir leur sort ; mais il y avait de certains hommes qui ne voulaient pas reconnaître les voies de la Providence ?...

Ce discours se tenait à un séïde de la veille. M. de Polignac ne savait pas qu'ils sont rarement ceux du lendemain ; ou plutôt il ne croyait pas en être au len-

(1) MM. Laffitte, Casimir Périer, le comte Lobau, le général Gérard et M. Mauguin, venus faire une démarche de conciliation auprès du duc de Raguse. M. de Polignac mis au courant, refusa de les recevoir.

demain. Cependant ses paroles furent répétées sur-le-champ avec indignation.

M. de Glandevès me raconta aussi le désespoir de ce pauvre Maréchal, et la façon dont il était entouré et dominé par les minitres qui ne lui laissaient aucune initiative, tout en n'ayant rien préparé. A chaque instant il lui arrivait des officiers :

« Monsieur le Maréchal, la troupe manque de pain.

— Monsieur le Maréchal, il n'y a pas de marmite pour faire la soupe.

— Monsieur le Maréchal, les munitions vont manquer.

— Monsieur le Maréchal, les soldats périssent de soif, etc, etc. »

Pour remédier à ce dernier grief, le Maréchal supplia qu'on donnât du vin des caves du Roi, pour soutenir la troupe, sans pouvoir l'obtenir. Ce fut Glandevès qui fit apporter deux pièces de son vin pour désaltérer, et alimenter un peu, les soldats qui se trouvaient dans la cour du palais.

Notez bien que ces pauvres soldats ne pouvaient rien se procurer par eux-mêmes, car pas une boutique n'aurait été ouverte pour eux.

Voici comment M. de Glandevès me raconta l'événement du matin. Après une tournée faite avec le Maréchal aux postes environnant les Tuileries, pendant qu'ils attendaient bien anxieusement les réponses aux messages portées à Saint-Cloud par MM. de Sémonville et d'Argout (1), ils rentrèrent à l'état-major.

(1) Antoine-Maurice-Apollinaire, comte d'Argout (1782-1858). Mme de Boigne en a parlé au premier volume, page 210.

Le Maréchal lui dit : « Glandevès, faites-moi donner à manger, je n'ai rien pris depuis hier, je n'en puis plus.

— Venez chez moi, tout y est prêt, ce sera plus vite fait. » Les ministres y avaient déjeuné avant leur départ pour Saint-Cloud.

Le Maréchal était monté chez lui. A peine assis à table, ils avaient entendu quelques coups de fusil du côté du Louvre, puis davantage. M. de Glandevès s'était écrié :

« Maréchal, qu'est-ce que c'est que cela?

— Oh! de ce côté-là, cela ne peut pas inquiéter... Ah! mon Dieu! cette réponse n'arrivera donc pas! »

Cependant au bout d'une minute le Maréchal avait repris : « Cela augmente, il faut aller y voir. » Ils étaient redescendus à l'état-major, le Maréchal avait saisi son chapeau et courut rejoindre ses chevaux placés devant les écuries du Roi. Pendant ce court trajet, M. de Glandevès lui avait dit :

« Maréchal, si vous vous en allez, vous me ferez donner un cheval de dragon, je ne veux pas rester ici tout seul.

— Etes-vous fou! Il faut bien attendre ici la réponse de Saint-Cloud. »

En disant ces paroles le Maréchal montait à cheval. A peine en selle, il avait aperçu la colonne des Suisses fuyant à toutes jambes à travers le Carrousel; il n'avait exprimé son sentiment que par un jurement énergique, et était parti au galop pour tâcher vainement d'arrêter les Suisses.

Quelques secondes s'étaient écoulées et M. de Glandevès avait vu le Maréchal, avec une poignée de monde,

travaillant à faire fermer les grilles de la cour; et toutes les troupes, y compris l'artillerie, filant au grand galop à travers le palais.

Sous le pavillon de l'Horloge, le peuple poursuivant les soldats avait débouché par la rue du Louvre; il occupait déjà les appartements du Roi où il était entré par la galerie des tableaux.

Le pauvre Glandevès, se trouvant seul de sa bande en grand uniforme, au milieu du Carrousel, courut de toutes ses forces pour regagner le petit escalier de l'état-major. On tira sur lui, mais sans l'atteindre. C'était dans le moment où il entrait dans le passage souterrain qui conduit de l'état-major au palais, que mon valet de chambre l'avait aperçu et lui avait parlé. On comprend du reste qu'il eût l'air fort troublé.

Il m'apprit aussi qu'Alexandre de Laborde (1) faisait partie d'un gouvernement provisoire réuni à l'Hôtel de Ville, et me demanda si j'étais en mesure d'obtenir de lui une permission de passer les barricades pour se rendre à Saint-Cloud.

Je me mis tout de suite à écrire un billet à M. de Laborde que j'envoyai chez lui.

Quelques personnes vinrent me voir dans la soirée, et eurent grande joie à trouver chez moi M. de Glandevès dont on était inquiet. L'ambassadeur de Russie me fit dire qu'il était encore trop souffrant pour sortir.

M. Pasquier nous apprit le retour de M. de Sémon-

(1) Alexandre-Louis-Joseph, comte de Laborde (1774-1842). Directeur des ponts et chaussées de la Seine. Député (1822 à 1841). Préfet de la Seine à la révolution de 1830. Aide de camp de Louis-Philippe I[er].

ville et la présence de M. d'Argout à l'Hôtel de Ville où il avait annoncé la prochaine arrivé du duc de Mortemart, nommé président du conseil et chargé de former un ministère, où entraient le général Gérard et M. Casimir Périer.

M. de Vitrolles, revenu avec MM. de Sémonville et d'Argout, avait fort conseillé cette décision ; on pouvait donc espérer qu'elle était sincèrement adoptée à Saint-Cloud. M. de Glandevès, plus avant dans cet intérieur qu'aucun de nous, témoignait du doute sur cette sincérité.

Je me rappelle ses propres paroles : « C'est une médecine qu'on ne prendra qu'en attendant que la peur soit passée. » C'était beaucoup de gagner du temps, en pareille situation, et nous nous en réjouissions fort.

Glandevès nous raconta encore que, la veille au soir, le mercredi, le Roi avait fait sa partie de whist avec les fenêtres ouvertes. Le bruit du canon et des feux de file se faisait entendre distinctement. A chaque explosion le Roi donnait une légère chiquenaude sur le tapis de la table, comme lorsqu'on veut faire enlever la poussière.

Il n'y avait point d'autre signe de participation donnée à ce qui se passait. La partie allait son train comme de coutume, et aucun courtisan n'osait faire la moindre réflexion. Charles X avait, à l'ordre, évité d'adresser la parole aux personnes arrivant de Paris ; et l'étiquette était tellement établie que, malgré qu'on eût formé, avant l'ordre, une espèce de complot pour lui faire dire la vérité par M. de La Bourdonnaye et le général Vincent, témoins oculaires des événements, ni

l'un ni l'autre, ni aucun de ceux qui devaient les assister n'avait osé prendre l'initiative.

La partie et la soirée terminées, comme à l'ordinaire, le général Vincent était revenu aux Tuileries, indigné du spectacle auquel il venait d'assister, bien ennuyé de son métier d'écuyer, et étouffant du besoin de conter ce qu'il avait vu à Glandevès, qui lui-même ne pouvait s'en taire. Dans de pareils moments on pèse peu ses mots et la vérite échappe même aux courtisans.

Le fait est que le Roi, livré à des idées mystiques et encouragé par la correspondance de M. de Polignac, était persuadé que tout allait le mieux du monde; et ne voulait pas se laisser détourner de la route qu'il croyait très pieusement lui être tracée par la sainte Vierge.

Le comte de Broglie (1), gouverneur de l'école de Saint-Cyr, arriva dans l'après-midi du mercredi à Saint-Cloud, fort effrayé de ce qu'il avait appris et de ce qu'il avait vu en traversant Versailles. Le Roi l'écouta patiemment et prit la peine de le rassurer longuement. Le voyant enfin se retirer toujours aussi inquiet, il l'arrêta par le bras, et lui dit : « Comte de Broglie, vous êtes homme de foi, vous. Ayez donc confiance, Jules a vu la sainte Vierge encore cette nuit; elle lui a ordonné de persévérer et promis que ceci se terminerait bien. » Tout dévot qu'était le comte de Broglie, il pensa tomber à la renverse à une pareille confidence.

J'ai aussi la certitude que, dans les premiers jours de son retour à Paris, le duc de Luxembourg, capitaine des gardes de service à cette époque, a dit que le

(1) Le prince de Broglie-Revel, maréchal de camp.

départ de Rambouillet (1) n'avait été décidé ni par le maréchal Maison (2) ni par M. Odilon Barrot (3), mais par les conseils de Martin (4), le voyant.

Le Roi l'avait envoyé consulter par M. de La Rochejaquelein. Il arriva au moment où les commissaires sortaient, eut une conférence avec le Roi, et l'ordre du départ fut aussitôt donné.

Depuis, je crois, M. de Luxembourg a nié ce fait; mais il me fut rapporté par sa sœur au moment où il venait de le lui dire dans tous ses détails.

L'étiquette n'était pas toujours également rigou-

(1) Le 3 août la populace de Paris organisa une marche sur Rambouillet où se trouvait Charles X, qui avait nommé le duc d'Orléans Lieutenant général le 1er août et abdiqué en faveur du duc de Bordeaux, le 2. Le Lieutenant général envoya trois commissaires à Rambouillet pour décider le Roi à quitter la France et l'accompagner dans sa retraite. Ce furent le maréchal Maison, MM. de Schonen et Odilon Barrot. Il eut suffi d'un acte d'énergie pour balayer la canaille qui croyait recommencer les journées des 5 et 6 octobre 1789 Le Roi, mal conseillé, préféra se retirer; il a perdu ainsi la seule chance d'établir son petit-fils sur le trône.

(2) Nicolas-Joseph Maison (1771-1840). Engagé volontaire en 1792. Général de brigade après Austerlitz. Divisionnaire (1812). Rallié à Louis XVIII il le suivit à Gand pendant les Cent-Jours. Pair de France. Marquis (1817). Maréchal (1828). Joua un triste rôle en 1830 auprès de Charles X, lors de la marche sur Rambouillet. Ministre des affaires étrangères (1830). Ambassadeur à Vienne (1831), à Saint-Pétersbourg (1833). Ministre de la guerre (1835).

(3) Camille-Hyacinthe-Odilon Barrot (1791-1873). Monarchiste constitutionnel. Fut membre de la commission municipale en juillet 1830 Organisa la campagne des banquets qui aboutit à la révolution de 48. Fut ministre du prince président (1848-1849). Président du Conseil d'État après le 4 septembre 1870. Toute sa vie se passa dans l'opposition.

(4) Voir t. II, chap. XIX.

reuse. Au milieu de toutes les bonnes raisons que je fournissais le mercredi matin à M. de La Rue pour empêcher le Maréchal de faire tirer sur le peuple, je me rappelle avoir mis en première ligne le service éminent qu'il rendrait au Roi et à la famille royale.

« Ce ne serait pas au moins leur avis, me répondit-il, car hier soir, lorsque le Maréchal, au lieu de retourner à Saint-Cloud, y a fait dire que, malgré tous les groupes dissipés et le calme rétabli, il croyait devoir profiter de la permission donnée par le Roi de passer la nuit à Paris, on a fait entrer l'officier chargé du message. Le Roi jouait au whist avec Mme la duchesse de Berry; la commission faite, la princesse a demandé :

« Les troupes ont-elles tiré?

— Oui, madame,

— De bon cœur?

— Oui, madame.

— Il faut que je vous embrasse pour cette bonne nouvelle. »

Et elle a quitté la table. Le Roi a dit, en souriant : « Allons! allons, asseyez-vous, pas d'enfantillage. »

CHAPITRE XXV

Nuit d'attente. — Billet de M. de Laborde. — Les ouvriers reprennent le travail. — Benjamin Constant. — M. Arago offre à boire aux défenseurs d'une barricade. — Une sentinelle oubliée. — Honnêteté et tolérance du peuple. — Pozzo prend un parti. — Lettre de M. de Chateaubriand. — Hommage populaire à M. de Lafayette. — M. de Glandevès à Saint-Cloud. — Gouvernement provisoire — Le général Sébastiani ministre des affaires étrangères. — Mon petit rôle politique. — J'écris à Mme de Montjoie.

Je reviens à la soirée du jeudi. Nous attendions vainement des nouvelles de l'arrivée de M. de Mortemart; nous sûmes enfin, à onze heures, qu'il n'était pas encore arrivé.

Comme on se corrige malaisément de prétendre trouver quelque chose de logique dans les événements, nous cherchâmes à nous expliquer ce retard. Chacun donnait son idée la plus probable. Mon avis était que, beaucoup de troupes fraîches étant arrivées, on s'était décidé à tenter une nouvelle attaque sur Paris.

Vers minuit, je me retrouvai seule, plus inquiète et plus effrayée que jamais. Je recommandai à tout mon monde de se tenir prêt à vider les lieux au premier appel, et je me jetai tout habillée sur mon lit.

J'avais souvent entendu dire au Maréchal — nous ignorions qu'il ne commandait plus — que le meilleur

moment pour attaquer était un peu avant le point du jour ; et j'attendais le lever du soleil comme le signal de notre salut.

Jamais nuit aussi courte ne me sembla aussi longue. Vers les trois heures du matin un bruit de mousqueterie se fit entendre. J'ai su le lendemain que deux fortes patrouilles s'étaient rencontrées, sans se reconnaître, à la barrière de Clichy. Je crus que c'était là le commencement de l'attaque. Je me jetai à bas de mon lit, je sonnai, j'assemblai mes gens.

C'est le moment où j'ai ressenti l'effroi le plus profond pendant toutes ces aventureuses journées. Cependant le feu avait cessé. Nous écoutâmes avec une grande anxiété. Le silence le plus complet régnait dans la ville.

De temps en temps, un coup de fusil isolé faisait résonner les échos ; mais ils venaient de tous les points, et n'indiquaient pas une attaque. Enfin le soleil se leva brillant et radieux ; je respirai et j'allai courtiser le sommeil, mais bien vainement. Je me suis très bien portée à cette époque ; mais j'ai été douze fois vingt-quatre heures sans fermer les yeux une minute, tant l'excitation du moment était grande. Nous étions tous sous une influence électrique.

Le vendredi 30 juillet, si fertile en grands événements à l'Hôtel de Ville, au Luxembourg, au Palais-Bourbon, à Saint-Cloud, à Neuilly, me laisse moins de souvenirs à relater que les autres jours. Cela est naturel. Le théâtre n'était plus dans la rue, découvert à tous les yeux, et les acteurs se trouvaient trop occupés de leurs rôles pour avoir le temps d'en rendre compte.

Je reçus le matin la réponse de M. de Laborde à mon billet de la veille. Il me mandait l'avoir reçu à minuit, au retour de l'Hôtel de Ville où le duc de Mortemart avait été attendu jusqu'à cette heure. Il y retournait à six dans la même intention; mais il ajoutait : « Je crains que ce matin il ne soit trop tard pour le succès de sa mission. »

Il me promettait un laissez-passer pour M. de Glandevès, auquel, en effet, M. Casimir Périer en expédia un de très bonne heure.

Je dois noter que ce vendredi tous les ouvriers, qui travaillaient chez moi, revinrent à leur ouvrage, le plus tranquillement du monde. Plusieurs avaient pris une part active aux combats des deux jours précédents, et racontaient ce qui s'était passé autour d'eux avec la plus héroïque simplicité. Je vis aussi rouvrir les ateliers dans mon voisinage.

Cependant les défenseurs des barricades restaient à leurs postes, on les voyait passer le fusil sur l'épaule et un pain sous le bras. Quelques-uns, voulant afficher un air plus militaire, plaçaient leur morceau de pain au bout de leur baïonnette; mais tous étaient également pacifiques et polis.

Je fus rappelée à la fenêtre que je venais de quitter par le bruit du tambour. Alors tout faisait émoi, aussi portes et fenêtres furent occupées et garnies de monde en un instant. Nous vîmes s'avancer, à pas lents et précédée d'un tambour, une troupe de gens armés faisant escorte à un brancard garni de matelas, sur lequel était couché un homme en attitude de Tancrède d'Opéra. Il faisait signe de la main pour apaiser les

cris, que personne ne se disposait à pousser en son honneur. En passant sous ma fenêtre, ce modeste personnage leva la tête, et je reconnus la vilaine figure de M. Benjamin Constant.

Je ne puis exprimer l'impression que me causa cette vue. Les jours de grandeur et d'héroïsme me semblaient passés, la fausseté et l'intrigue allaient s'emparer du dénouement. Cet instinct ne m'a pas trompée.

Revenons à ces premières journées. Je me plais d'autant plus à m'y arrêter que celles qui leur ont succédé ont moins permis de leur rendre pleine justice.

En me quittant la veille au soir, Arago avait été arrêté par des ouvriers qui l'engagèrent à travailler avec eux à une barricade. Il avait trouvé prudent de s'y prêter de bonne grâce, tout en ayant bonne envie de s'en aller. Un des travailleurs raconta qu'il était là depuis dix-huit heures sans boire ni manger, qu'il avait grand'faim et pas un sol.

Arago crut l'occasion excellente, il tira un écu de sa poche, l'ouvrier tendit la main, mais un de ses camarades l'arrêta :

« Tu vas accepter cela? Tu te déshonores ». L'autre retira sa main en remerciant très poliment et disant à Arago : « Vous voyez bien, monsieur, que cela ne se peut pas. »

Il s'était alors engagé une discussion entre eux, où M. Arago avait voulu leur prouver qu'étant plus riche qu'eux il était raisonnable de le laisser contribuer de son argent, aussi bien que de son bras, à la cause commune.

Cette considération commençait à ébranler, même le donneur d'avis, et Arago reproduisit l'écu ; mais il leur proposa d'aller le boire, et cela gâta son affaire.

« Comment, boire! vous êtes peut-être un ennemi qui veut nous faire boire! Ah bien oui! boire! nous avons besoin de toute notre tête. Qui sait si nous ne serons pas attaqués cette nuit? Camarade, nous avons faim et soif, mais c'est rien que ça, nous mangerons demain. Empochez votre argent, monsieur, et tenez! ramassez ce pavé. »

La confiance n'était pas si bien établie qu'Arago osât répliquer; il se mit silencieusement à sa tâche. Bientôt arriva un élève de l'École polytechnique inspectant le travail. Il témoigna de grands égards à son professeur, le consultant sur les ordres qu'il donnait. Le héros du pavé les écoutait avec attention, puis s'adressant à l'élève :

« Mon petit général, ce monsieur est donc des nôtres?

— Certainement, mon ami.

— Monsieur, voulez-vous avoir la bonté de nous donner ce que vous nous offriez; nous boirons à votre santé de bon cœur, car nous avons fièrement soif. »

Une personne de la société, M. de Bastard, vit un ouvrier, en faction à l'une des grilles des Tuileries, prêt à s'évanouir; il lui dit qu'on avait oublié de le relever, il était là depuis vingt heures et se sentait exténué.

« Il faut aller vous restaurer!

— Mais qui gardera mon poste?

— Moi.

— Vous, monsieur, ah! vous êtes bien bon; tenez! voilà mon fusil.

— C'est bon, voilà cent sous pour payer votre dîner.

— C'est trop, monsieur. »

Au bout d'un quart d'heure l'ouvrier vint reprendre son poste, rapportant trois livres dix sous, son dîner n'ayant coûté que trente sous.

On ne tarirait pas si on voulait rapporter tous les traits de ce genre. Dans plusieurs quartiers de la ville on était entré dans les maisons pour tirer par les fenêtres, on avait trouvé des couverts mis, des effets précieux non serrés; nulle part, au milieu de tout ce désordre, il ne s'était commis le plus petit vol.

Cependant, il y a eu une espèce de pillage dans les appartements du second aux Tuileries. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu lieu après coup par les subalternes du château. Ils en ont été soupçonnés par les personnes qui habitaient ces appartements.

Dans le premier moment, le scrupule allait si loin que les matelas, pris à l'archevêché, ont été sur-le-champ, ainsi que l'argenterie, portés processionnellement à l'Hôtel-Dieu.

Un autre caractère de cette époque, sur lequel on ne peut trop insister, c'est sa tolérance. Je sortis dans cette matinée, donnant le bras à M. de Salvandy; ni l'un ni l'autre nous ne portions rien de tricolore. Beaucoup de gens, et surtout les plus hostiles à ce qui se passait, en étaient bariolés.

Des femmes, stationnant de préférence près des barricades, portaient des cocardes tricolores dans des

paniers devant elles et en offraient aux passants, comme aux jours ordinaires des bouquets. Seulement, elles avaient remplacé la phrase banale de : « Fleurissez votre dame », par celle de : « Voyez, voyez, monsieur, décorez votre dame. »

M. de Salvandy les repoussa constamment, avec l'apparence de l'humeur, sans que cela produisît plus d'effet que s'il avait refusé un bouquet de muguet.

J'allai chez l'ambassadeur de Russie, il avait fait bien du chemin depuis la veille. Outré de l'oubli où on laissait le corps diplomatique à Saint-Cloud (1), il proclamait hautement l'impossibilité de rentrer dans une capitale qu'on venait d'ensanglanter. Selon lui, la démarche de M. de Mortemart était oiseuse, elle ne pouvait pas réussir, il était trop tard. La lâcheté était égale à l'incapacité, il fallait se tourner du côté des d'Orléans. Il n'y avait de salut que là, tout le monde devait se rattacher à eux, etc...

Il y avait plusieurs personnes dans le salon où se tenaient ces discours ; je crois même le baron de Werther (2), je ne voudrais pourtant pas l'affirmer.

Je ne me rappelle pas au juste l'heure, mais la matinée devait être assez avancée, lorsqu'en rentrant chez moi je trouvait Arago qui m'attendait. Depuis sa visite du matin il avait appris qu'on travaillait vivement

(1) Mme de Gontaut dit dans ses *Mémoires* : « Le nonce du Pape, sir Charles Stuart-Rothsay, ambassadeur d'Angleterre et le comte Pozzo di Borgo, comprenant la gravité de la position où se trouvait le Roi, vinrent à Saint-Cloud pour la lui faire connaître; le duc de Duras ne les admit point. Il y a des moments de la vie où désobéir pour chercher à sauver est un devoir. » (P. 319).

(2) Ministre de Prusse à Paris.

pour la république. Il venait, disait-il, de soutenir thèse contre cet insensé projet.

Les chances du ministère Mortemart devenaient impossibles; mais il fallait se hâter de prendre un parti si on ne voulait pas tomber dans les désordres d'une anarchie complète. Il avait rendez-vous le soir avec des meneurs, il tâcherait de les arraisonner. Il répondait encore des élèves de l'École polytechnique pour quelques heures, mais seulement pour quelques heures!

Je ne pouvais rien faire de ces tristes révélations; hors m'en tourmenter.

Toutefois, quoique Arago ne dit que la vérité, ces dispositions fâcheuses, je dois le répéter, étaient étrangères à la masse de la population soulevée et agissante.

En voici encore une preuve entre mille. Je désirais beaucoup faire parvenir une lettre à ma famille alors à Pontchartrain. J'imaginai de l'adresser à mon père, et de charger le porteur de la montrer, en disant que c'était pour convoquer un pair de France.

Il se présenta à la barrière, que personne ne franchissait, à cinq heures du matin le vendredi; et, non seulement, elle lui fut aussitôt ouverte, mais on lui donna une espèce de passeport pour traverser les endroits se trouvant déjà « libérés », — c'est ainsi que cela s'appelait, — en spécifiant sa mission. Je suis bien fâchée de n'avoir pas gardé ce papier. A cette époque il ne me parut qu'un chiffon bien sale; et il l'était en effet.

Je reçus vers cette heure un billet de M. de Cha-

teaubriand. Il me mandait avoir été en route pour venir chez moi lorsque son ovation populaire l'avait arrêté. Il n'avait pas encore inventé d'en faire un triomphe national et était plutôt embarrassé de ces cris poussés par quelques polissons des rues (1).

On l'avait mené au Luxembourg. Il avait été outré d'y trouver plusieurs pairs rassemblés sans qu'on eût songé à l'appeler. Et, rentré chez lui, il avait écrit à Charles X pour lui demander à aller le trouver et à se mettre à sa disposition.

J'étais chez Mme de Rauzan lorsque nous entendîmes un grand bruit dans sa cour. Elle fut bientôt remplie par un flot de populace traînant une charrette comble de paille, sur laquelle était mollement couchée une pièce de canon, dont le peuple souverain venait faire un hommage civique à son héros Lafayette.

On renvoya toute cette foule à l'état-major de la garde nationale, rue du Mont-Blanc. Elle ne commit aucun excès ; mais elle était laide à voir, ses cris étaient effrayants, de hideuses femmes y étaient mêlées. Ce n'étaient déjà plus mes amis des barricades.

(1) Voir aux pièces justificatives, à la fin du volume, cette lettre de M. de Chateaubriand à Mme de Boigne.

« M. de Chateaubriand ... était dans l'enivrement d'une espèce d'ovation dont venaient de l'honorer une quinzaine de jeunes gens qui l'avaient aidé à passer une barricade au bas de la rue de Tournon. Dans son enthousiasme, il lui échappa de répondre à quelques personnes, inquiètes du sort de la légitimité dans une crise si violente : « Soyez tranquilles. Qu'on conserve la liberté de la presse, qu'on me laisse ma plume, de l'encre et du papier ; si la légitimité est abattue, je l'aurai relevée au bout de trois mois. » *Mémoires du chancelier Pasquier,* t. VI, p. 291.)

La pauvre Mme de La Bédoyère pensa mourir d'effroi. Il n'y avait pourtant aucun danger, ce n'étaient que des cris de joie et de triomphe, mais de nature à inspirer un grand dégoût.

Comme je sortais de table, on m'apporta une lettre pour convoquer mon père à se rendre au Luxembourg, où le président du conseil, duc de Mortemart, attendait messieurs les pairs.

M. Pasquier passa chez moi en s'y rendant, il était fort en peine de la santé de M. de Mortemart.

Je lui racontai les dispositions de Pozzo et les confidences d'Arago. Je n'en tirai pas grand'chose. Il me parut fort sérieux; convint qu'on avait perdu beaucoup de temps, mais que cependant il y avait encore des ressources si on voulait profiter de l'étonnement où étaient les deux partis, l'un d'être battu, et l'autre d'être vainqueur, pour établir quelque chose de raisonnable qui ralliât les masses; car elles ne demandaient que repos et sécurité. Il resta peu d'instants; les communications n'étaient pas faciles, on ne circulait qu'à pied, et beaucoup de temps, si précieux ces jours là, se trouvait matériellement employé par les courses indispensables.

Je fus fort surprise de voir entrer chez moi M. de Glandevès, parti le matin pour Saint-Cloud avec l'intention d'y rester. Il était blessé jusqu'au fond du cœur de la façon dont il y avait été accueilli. Peut-être la poignée de main donnée à Casimir Périer avait-elle été dénoncée. Toujours est-il que le Roi l'avait très mal reçu et, quoiqu'il fût une espèce de favori, avait affecté de ne lui pas parler.

Après avoir vainement attendu un moment opportun, il finit par solliciter une audience. Le Roi se plaça dans une embrasure de fenêtre. Il voulut entreprendre de lui parler de la situation de Paris; mais le Roi s'obstina à lui répondre à assez haute voix pour que le baron de Damas, et deux ou trois autres affidés de la Congrégation, qui étaient dans la chambre, entendissent ses paroles. Alors M. de Glandevès lui dit :

« Je vois que le Roi ne veut pas m'écouter, je me bornerai donc à lui demander ses ordres sur ce que je dois devenir.

— Retournez à vos Tuileries.

— Le Roi oublie qu'ils sont envahies, le drapeau tricolore y flotte.

— Il est pourtant impossible de vous loger ici.

— En ce cas, Sire, je partirai pour Paris.

— Vous ferez très bien.

— Le Roi n'a pas d'autre ordre à me donner?

— Non, pas moi, mais voyez mon fils ; bonjour, Glandevès. »

M. de Glandevès se rendit chez M. le Dauphin.

« Monseigneur, le Roi m'envoie savoir si Monseigneur a quelque ordre à me donner pour Paris où je retourne.

— Moi, non, quel ordre aurais-je à vous donner? vous n'êtes pas de mon armée. »

Et là-dessus il lui tourna le dos. Voilà comment a été congédié, le trente, un des plus fidèles serviteurs de de la monarchie. Il en était navré.

Il avait entendu M. de Polignac répondant à Mme de Gontaut, qui l'accablait de reproches : « Ayez

donc de la foi, ayez donc de la foi, elle vous manque à tous. » Et tenir aussi ce propos qu'il a répété plusieurs fois : « Si mon épée ne s'était pas brisée entre mes mains, j'établissais la Charte sur une base inébranlable. » Cette phrase ne s'expliquait pas mieux que sa conduite, il avait au reste l'air parfaitement serein.

En revanche, le pauvre duc de Raguse était désespéré de tout ce qui s'était passé à Paris, accablé de tout ce qu'il voyait à Saint-Cloud, quoique sa scène avec M. le Dauphin n'eût pas encore eu lieu.

Pozzo vint chez moi. M. de Glandevès lui raconta les détails de sa visite à Saint-Cloud, et il en revint à son antienne du matin et de la veille : Ces gens-là étaient perdus, finis, Neuilly présentait la seule ressource qui pouvait sauver le pays. Je lui parlai de l'état de M. Mortemart : « C'est un brave et excellent homme, me dit-il ; mais, fût-il en pleine santé, il n'est pas de force dans ces conjonctures. D'ailleurs personne ne le serait avec ces gens-là. »

Pozzo me quitta de bonne heure. Plusieurs personnes passèrent dans mon salon, j'ai oublié qui elles étaient. M. Pasquier arriva tard ; il avait vu M. de Mortemart dans son lit très souffrant d'un violent accès de fièvre. Rien de ce qui s'était passé à l'Hôtel de Ville, ni à la Chambre des députés, n'était favorable à sa mission.

Le petit nombre de pairs, réunis au Luxembourg, s'y seraient volontiers ralliés ; mais ils sentaient combien ils auraient peu d'influence dans ces circonstances. La république, dont personne ne voulait, devenait imminente si on ne prenait promptement un parti. Et

sous un nom, ou sous un autre, ce parti ne pouvait venir que de Neuilly.

On savait vaguement que des démarches avaient été faites de ce côté Enfin à près de minuit, M. de Fréville (1) vint nous apprendre l'arrivée de M. le duc d'Orléans au Palais-Royal. Un gouvernement provisoire était décidé. Le Prince en serait le chef, les ministres étaient désignés et le général Sébastiani (2) nommé ministre des affaires étrangères.

Je m'écriai combien c'était un choix fatal. Je connaissais l'aversion de Pozzo pour lui et l'intensité de ces haines corses. Il suffirait de ce nom pour le rendre aussi hostile à M. le duc d'Orléans qu'il lui était favorable jusqu'à présent. Son influence sur le corps diplomatique, dont il disposait en grande partie, préparait un obstacle énorme.

Tout le monde le reconnut, en signalant l'importance d'en avertir au Palais-Royal. On m'engagea à en prévenir; mais il était minuit et les nominations devaient, disait-on, être connues le lendemain matin!

Ici a commencé l'espèce de petit rôle politique que j'ai pu jouer dans ces grands événements. Il n'était ni prévu, ni préparé; et il n'a duré qu'un jour. Le parti carliste en a eu révélation et m'en a su plus mauvais gré qu'il n'était juste. J'y ai été entraînée, sans prémé-

(1) Baron de Fréville, conseiller d'État.

(2) Horace-François-Bastien comte Sébastiani (1772-1851). Sous-lieutenant (1789). Colonel en Italie. Général de brigade au camp de Boulogne; de division après Austerlitz Ambassadeur en Turquie (1806). En demi-solde après Waterloo. Député (1819 à 1830). Ministre de la marine, puis des affaires étrangères à la révolution de 1830. Ambassadeur à Naples, à Londres. Maréchal (1840).

ditation, par la force des choses. Mais peut-être ai-je, en effet, facilité, dans les premiers moments, l'établissement de la nouvelle royauté, pour laquelle l'ambassadeur de Russie s'est déclaré ouvertement. J'aurais gardé un silence éternel sur toute cette transaction, si lui-même n'en avait parlé le premier.

Le samedi, 1er août, au point du jour, et après y avoir bien réfléchi toute la nuit, je me décidai à écrire à Mme de Montjoie (1). Je lui rappelai le propos de M. de Sémonville, notre causerie du mardi; il était étrange de voir ce qui, le mardi, était un simple commérage entre deux femmes, devenu dès le vendredi de l'histoire.

Je lui demandai ensuite si on savait assez au Palais-Royal la profonde aversion de Pozzo pour le général Sébastiani; et à quel point sa nomination aliénerait infailliblement l'ambassadeur, qui était dans les meilleures dispositions.

J'ajoutai que, si je savais une heure où je ne gênerais pas, je serais bien tentée d'affronter les barricades et d'aller reprendre ma conversation du mardi.

J'envoyai ce billet au Palais-Royal. On me rapporta pour réponse que tout le monde était à Neuilly, mais mon billet allait y être porté. Je crus que M. de Fréville s'était trompé en nous disant, la veille au soir, M. le duc d'Orléans arrivé au Palais-Royal. Il y était pourtant; mais rien n'était encore décidé et on gardait le secret sur sa présence.

(1) Mme la comtesse de Montjoie, dame d'honneur de Mlle d'Orléans.

CHAPITRE XXVI

Je refuse de partir pour Pontchartrain. — Position du duc de Raguse. — Inquiétude des esprits. — Réponse de Mme de Montjoie. — Je vais à Neuilly avec M. Arago — Proclamation du Lieutenant général. — Mort d'un grenadier de la garde royale. — Entretien avec Mademoiselle. — Désespoir de Mme la duchesse d'Orléans. — Son récit. — Les deux princesses ont une opinion différente.

Je reçus une lettre de ma mère ; elle m'était apportée par le régisseur de Pontchartrain, Moreau. Il avait laissé son cabriolet en dehors des barrières ; et se faisait fort de m'emmener, si je voulais y consentir.

Ma mère m'en sollicitait. Elle voyait déjà un de ses enfants assiégé et affamé par l'autre ; et se reportait au temps de la Henriade, avec toute la vivacité de son imagination. Ces malheurs semblaient d'autant moins présumables cependant, que Moreau m'annonça l'abandon de Saint-Cloud.

Le Roi se retirait, la route de Versailles était couverte de troupes, ayant l'air consterné, et semant des déserteurs par groupes de tous les côtés. J'allai porter cette nouvelle à M. Pasquier. Je trouvai chez lui le duc de Broglie. Il savait déjà la retraite sur Rambouillet ; l'un et l'autre m'engagèrent fort à rester à Paris,

comme dans le lieu où il pouvait y avoir le plus de sécurité.

M. de Broglie y avait appelé sa femme et ses enfants. J'étais facile à persuader, car je prenais trop d'intérêt aux événements pour souhaiter m'éloigner. Je retournai donc chez moi pour écrire à ma mère et lui expliquer mes objections à partir, et surtout à suivre la route, encombrée d'obstacles, sur laquelle Moreau offrait de me conduire.

En passant, j'entrai chez Mme de Rauzan. Elle était informé du départ; son père lui avait fait dire, par un de ses gens, que la Cour allait passer quelques jours à Trianon. Elle m'apprit la scène qui avait eu lieu entre M. le Dauphin et le duc de Raguse (1); et même avec exagération.

(1) Le duc d'Angoulême avait été nommé généralissime le 29 juillet. Le duc de Raguse était major général de la garde. La mission donnée au duc de Mortemart de former un cabinet avec Casimir Périer, le général Gérard et le rappel des ordonnances, déplaisait au Dauphin; il publia un ordre du jour à l'armée dans le sens de la résistance. Marmont en publia un, de son côté, en annonçant l'apaisement; en outre il prit les ordres directs du Roi sur certains points de service. Le duc d'Angoulême lui reprocha vivement d'avoir agi en dehors de lui, commandant en chef. La discussion s'envenima au point que le Prince lui infligea les arrêts et lui demanda de rendre son épée. Marmont s'écria qu'il préférait la briser; le duc d'Angoulême s'élança sur le maréchal pour la lui arracher et se blessa à la main. Il appela à l'aide et donna l'ordre aux gardes du corps d'arrêter le duc de Raguse et de le garder à vue. Une demi-heure après, le Roi informé envoya le duc de Luxembourg, capitaine des gardes, remettre son épée au maréchal, et exigea de son fils une réconciliation. Marmont y consentit difficilement, et le commandement resta complètement désorganisé.

Du reste, dans ces jours néfastes, l'accord n'existait nulle part autour de Charles X. Le père et le fils ne s'entendaient pas plus que

Nous échangeâmes nos craintes sur la disposition où pourrait être le Maréchal, après un pareil éclat, de quitter la Cour et de revenir à Paris sans calculer les dangers personnels qu'il y courait.

Cette circonstance fut cause, qu'en écrivant à ma mère, je la priai de tâcher de faire savoir au Maréchal la position où il se trouvait dans Paris; et de lui faire parvenir de l'argent pour s'éloigner, dans le cas où il se séparerait du Roi, s'il s'en trouvait dépourvu.

En effet, ce même Moreau, qui était venu me chercher à Paris, alla le lendemain de Pontchartrain à Rambouillet, parvint jusqu'au Maréchal, lui porta de l'argent, et lui offrit de l'emmener par les bois jusqu'au pavillon qu'il habitait où il aurait pu être très bien caché.

Le Maréchal hésita, puis se décida à rester. L'autre parti lui aurait-il mieux tourné? Je ne le pense pas. Il lui valait mieux accomplir son sort et rester à son poste. Mais j'ignorais alors si ce poste était tenable.

Tandis que j'écrivais à ma mère, il m'arrivait visite sur visite. Tout le monde était au désespoir, car rien ne se décidait, rien ne se publiait.

Les mêmes gens, qui depuis ont dit, soutenu, imprimé que M. le duc d'Orléans était tellement nécessaire qu'il pouvait se faire prier longtemps et n'accepter qu'aux conditions les plus avantageuses, s'alarmaient, se désolaient alors de chaque heure de retard.

leurs entours. La monarchie légitime succomba bien plutôt à la division et à l'incapacité lamentable de ses funestes conseillers qu'à la révolte parisienne, qui, moyennant quelques concessions faites au moment opportun, aurait été facilement domptée.

Et s'impatientaient hautement de ce qu'il ne se jetait pas tout à travers le mouvement. « Qu'il commence par s'emparer du pouvoir, disaient-ils, on s'expliquera plus tard. »

C'était l'opinion la plus générale, je conviens l'avoir partagée. L'anarchie nous arrivait de tous les côtés et me semblait le pire des maux.

Arago survint tout bouleversé. Ses efforts étaient dépassés. Il quittait une réunion de jeunes gens qui se disposaient à proclamer la république. Puis vint la duchesse de Rauzan apportant la même nouvelle. Moreau aussi l'avait recueillie dans la rue, et en faisait un nouvel argument pour m'emmener. Cependant je résistai; et je l'expédiai avec ma réponse.

Dans ce moment je reçus celle de Mme de Montjoie: « Votre billet, me disait-elle, ne m'est parvenu qu'à dix heures; il est déjà sous les yeux de M. le duc d'Or léans. Venez, venez, très chère, on vous attend ici avec la plus vive et la plus tendre impatience. »

Je voulus questionner le messager; il était reparti. Le billet était daté de Neuilly, dix heures et demie. Comment y aller? Toute circulation, en voiture, était impossible.

Arago et Mme de Rauzan me pressèrent également de m'y rendre, de peindre l'état des choses et de hâter un dénouement. Après quelques instants d'hésitation, je me décidai à me mettre en route à pied. Arago me donnait le bras.

Je dis à Mme de Rauzan, qui m'aidait à nouer mon chapeau, tant elle était pressée de m'expédier : « Soyez-moi témoin que je ne vais pas à Neuilly comme Orléa-

niste, mais comme bonne Française, voulant la tranquillité du pays. » Elle me souhaita tout succès et me répondit que ma mission était une œuvre de charité.

Arrivés à la place Beauvau, nous entendîmes lire la proclamation manuscrite du Lieutenant général du royaume (1); celle qui disait : « La Charte sera désormais une vérité. » L'homme qui la publiait s'arrêtait, de cent pas en cent pas, pour renouveler cette lecture.

Les groupes se formaient autour de lui. Voici les faits dont j'ai été témoin. On l'écoutait avec une grande anxiété ; elle ne produisait ni joie ni enthousiasme, mais un extrême soulagement. Chacun retournait très calmement à ses affaires, comme ayant reçu une solution satisfaisante à une question dont il était vivement inquiet, et respirant plus librement.

Cette impression m'a paru tout à fait générale ; mais, il ne faut pas l'oublier, je parle seulement de ce que j'ai vu. Il est possible que dans d'autres quartiers elle ait été toute différente.

Il me faut encore m'arrêter en route pour raconter une circonstance dont j'ai été témoin. Je ne me la rappelle jamais sans émotion. Nous suivions péniblement la rue du Roule, ayant à gravir les barricades aussi bien que la montagne.

(1) Le vendredi dans la journée une soixantaine de députés, réunis au Palais-Bourbon, avaient décidé d'offrir la lieutenance générale du royaume au duc d'Orléans, avec le rappel des couleurs nationales. Les pairs, réunis au nombre d'une trentaine, ne voulurent prendre aucune initiative. Le Prince, qui était revenu du Raincy, où il s'était retiré dans la nuit du vendredi, reçut la députation des députés seulement le samedi matin, accepta la lieutenance générale et lança la proclamation dont parle Mme de Boigne.

Nous fûmes atteints par un groupe, en tête duquel marchait un élève de l'École polytechnique sortant à peine de l'enfance. Il tenait son épée à la main et, en l'agitant, répétait d'une voix grave et sonore : « Place aux braves. »

Toutes les barricades s'abaissaient, en un clin d'œil, pour laisser passer une patrouille armée, au milieu de laquelle était porté un blessé sur une civière.

Ce cortège nous eut bientôt dépassés. Cependant nous hâtâmes le pas pour profiter de la route qui s'ouvrait devant lui, et qui se refermait aussitôt. Près d'arriver à l'hôpital Beaujon, il s'arrêta, il y eut un moment d'hésitation et quelques paroles échangées.

La civière fut posée à terre, le jeune élève, qui par l'élévation du terrain, si rapide en cet endroit, se trouvait dominer toute la scène, allongea son bras et son épée ; et, de cette belle voix, si grave et si sonore, que j'avais déjà remarquée, dit avec l'expression la plus pénétrée : « Paix aux braves. »

Tout ce qui était dans la rue, y compris l'escorte populaire qui formait le cortège, s'agenouilla. Après un instant de recueillement, la civière fut relevée et le convoi retourna sur ses pas. Il faut ajouter que l'uniforme et le bonnet, posés sur la civière, indiquaient clairement le blessé, qui venait d'expirer en se rendant à l'hôpital, comme étant un grenadier de la garde royale.

Je ne pense jamais à cette scène sans éprouver un véritable attendrissement.

Un de mes motifs, pour aller à Neuilly, était de ménager au duc de Raguse la protection spéciale des prin-

cesses, s'il se trouvait dans une position aventureuse, à la suite de ce qui s'était passé à Saint-Cloud. Nous convînmes, Arago et moi, que tous deux nous parlerions de lui. Il devait rapporter les conversations qu'il avait eues avec le Maréchal à l'Académie et aux Tuileries.

Nous arrivâmes enfin à Neuilly. Mme de Dolomieu (1) m'attendait dans la cour. Je n'en pouvais plus; il faisait une chaleur assommante. Elle me mena chez Mme de Montjoie pour me reposer un instant.

Mais Mademoiselle (2) y arriva aussitôt; elle m'emmena dans son cabinet, après avoir échangé quelques mots de politesse avec Arago. Elle était dans un état d'excitation visible, mais pourtant calme et avec l'air très résolu.

Elle me montra un billet de son frère, écrit au crayon; il était à peu près en ces termes : « Il n'y a pas à hésiter, il ne faut pas aliéner Pozzo. Sébastiani ne sera pas nommé. Tâchez de le faire savoir. » Je me chargeai volontiers de cette commission.

On ignorait encore à Neuilly la proclamation que j'avais entendu lire en chemin. Je me rappelais assez exactement les termes et je les rapportai à Mademoiselle. Dès l'intitulé : Proclamation du Lieutenant général, elle m'arrêta:

« Du Lieutenant général? vous vous trompez, ma chère.

(1) Mme la marquise de Dolomieu, dame d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans.

(2) Mademoiselle d'Orléans. Madame Adélaïde sous la monarchie de Juillet.

— Non, Mademoiselle, je l'ai entendu trois ou quatre fois et j'en suis sûre.

— Il comptait ne prendre que le titre de comman dant de Paris.

— Il aura été entraîné par le vœu général. Il faut qu'il puisse commander hors Paris, comme dans son enceinte, il n'y a qu'une pensée là-dessus. »

Et, à cette époque, cela était parfaitement exact. Je citai à Mademoiselle toutes les personnes que j'avais vues la veille, et le jour même. Depuis Mme de Rauzan et sa coterie jusqu'aux défenseurs des barricades, tous réclamaient l'intervention de M. le duc d'Or léans.

Mademoiselle l'admettait complètement nécessaire. Mais, selon elle, une seule démarche était indispensable et le devoir y était clair. Il fallait se jeter à travers les combattants pour arrêter l'effusion du sang, conjurer la guerre civile, faire poser les armes et rétablir partout l'ordre et la tranquillité.

Elle en était si persuadée que, lorsque la veille on était venu chercher son frère, en assurant les esprits disposés à lui laisser jouer le rôle de pacificateur, voyant que son absence y apportait un retard matériel, elle avait offert de se rendre à Paris, si elle pouvait y être de la moindre utilité au rétablissement de la sécurité publique.

Elle pensait, et c'était l'avis de son frère, qu'il n'y avait pas à hésiter sur cette première démarche. Mais qu'il fallait s'emparer du pouvoir au titre le plus modeste, de façon à n'effaroucher personne. Par là on se trouverait en mesure d'agir suivant les circonstances,

et les partis, pris à tête reposée, valaient toujours mieux que ceux improvisés dans des moments d'une si vive agitation.

Nous causâmes de tout ce qui passait à Paris et à Saint-Cloud. Elle savait le départ et la marche sur Rambouillet, quoique Trianon fût le lieu officiellement désigné. Elle savait aussi la scène faite par M. le Dauphin au duc de Raguse.

Je ne sais si ces nouvelles étaient venues directement à Neuilly, ou avaient passé par Paris.

Pendant que nous causions, Mme de Dolomieu vint me chercher de la part de Mme la duchesse d'Orléans.

« Allez vite chez ma sœur, me dit Mademoiselle, et tâchez de la remonter un peu, elle est dans un état terrible. »

Je suivis Mme de Dolomieu jusque chez la princesse où j'entrai seule. Elle était dans sa chambre à coucher, en robe de chambre et en papillotes, assise dans un grand fauteuil, le dos tourné au jour.

La princesse Louise, à genoux devant elle, la tête appuyée sur un bras du fauteuil, toutes deux étaient en larmes. Mme la duchesse d'Orléans me tendit la main et, m'attirant à elle, s'appuya sur moi et se mit à sangloter. La jeune princesse se leva et sortit; je pris sa place.

Sa mère continua à se tenir serrée contre moi en répétant à travers ses pleurs : « Oh! quelle catastrophe! quelle catastrophe!... et nous aurions pu être à Eu! »

Je parvins à la calmer un peu. Je lui parlai du vœu

si généralement exprimé; du beau rôle que M. le duc d'Orléans avait à jouer; de la manière dont il était désiré par tout le monde — je le croyais, et de plus cela était vrai, je dois le redire encore; — du bon effet de la proclamation. Je la lui répétai.

Elle ne s'arrêta pas au titre, mais elle fut frappée de l'expression : « La Charte sera désormais une vérité. » Elle l'approuva. Elle me parla de son mari, de la pureté de ses intentions avec l'adoration qu'elle lui porte. Je me hasardai à lui dire :

« Eh bien! madame, la France serait-elle donc si malheureuse de se trouver entre de pareilles mains, si notre Guillaume III s'appelait Philippe VII.

— Dieu garde! Dieu garde! ma chère, ils l'appelleraient usurpateur. » Et elle recommença à sangloter.

« Sans doute, madame, on l'appellerait usurpateur, et on aurait raison; mais si on l'appelait conspirateur on aurait tort. Il n'y a que cela de répréhensible dans l'usurpation, et les contemporains même l'en disculperaient.

— Oh oui! assurément, il n'a pas conspiré! Qui le sait mieux que le Roi? Avec quelle bonne foi, quelle conscience ne lui a-t-il pas toujours parlé! Il n'y a pas encore un mois, à Rosny, ils ont eu ensemble une conversation de plus d'une heure et demie; et, en la terminant, il a dit à mon mari : « Croyez bien que j'envisage « ma position tout à fait comme vous; hors la Charte, « point de salut, j'en suis bien persuadé et je vous donne « ma parole que rien ne me décidera à en sortir »... Et puis il fait ces ordonnances! »

Une des premières paroles de Mme la duchesse

d'Orléans avait été pour me demander si j'avais entendu parler de Mme la Dauphine. Elle y revint de nouveau lorsqu'elle se fut un peu calmée. La sachant en route pour revenir à Saint-Cloud, elle en était très inquiète.

Depuis le dimanche précédent, où M. le duc d'Orléans avait été faire sa cour au Roi, il n'y avait eu aucune communication officielle entre Saint-Cloud et Neuilly. On y avait appris le coup d'État par le *Moniteur* du lundi.

Dans la nuit du jeudi au vendredi, on leur avait fait parvenir un billet anonyme, portant que les ordres étaient données pour faire marcher un corps de troupes sur Neuilly, enlever M. le duc d'Orléans et l'emmener à Saint-Cloud, afin de l'y retenir comme une espèce d'otage. Sur cet avis, le Prince était monté à cheval, et avait passé toute la journée éloigné de Neuilly.

Mme la duchesse d'Orléans était tellement préoccupée de cette idée d'appel à Saint-Cloud, que lorsque, la veille, le jeune Gérard était venu de l'Hôtel de Ville pour solliciter M. le duc d'Orléans de se rendre à Paris, elle l'avait reçu, l'avait pris pour M. de Champagny, l'aide de camp de M. le Dauphin, et lui avait répondu en conséquence. Ils avaient joué pendant deux minutes aux propos interrompus.

Elle me raconta comment aussitôt que M. le duc d'Orléans avait su qu'on réclamait sa présence, pour arrêter le désordre il ne s'était pas permis d'hésiter. Il lui avait dit : « Amélie, tu sais si j'ai craint ce moment, je ne le prévoyais que trop! Mais le voilà arrivé, la route du devoir est claire; il faut la suivre et sauver le pays, car lui seul est dans le bon droit. »

Elle lui avait répondu : « Va, mon ami, je n'ai pas d'inquiétude, tu feras toujours ce qu'il y aura de mieux. »

Et puis la pauvre femme se remettait à pleurer de plus bel : « Ah ! ma chère amie, notre bonheur est fini ; j'ai été trop heureuse. »

Et joignant les mains : « Mon Dieu, j'espère n'en avoir pas été ingrate, j'en ai bien joui, mais je vous en ai bien remercié ! » Et puis encore, et encore, et toujours des larmes.

Je l'engageai à se laisser moins abattre. M. le duc d'Orléans, lui représentai-je, aurait besoin de toute sa fermeté ; rien ne serait la plus propre à la lui faire perdre que ce désespoir de la personne qu'il chérissait le plus au monde.

Elle me répondit qu'elle le sentait bien, elle s'abandonnait ainsi devant moi, mais elle présenterait une autre contenance lorsqu'il le faudrait. La gloire et le bonheur de son mari avaient toujours été les premiers intérêts de sa vie et elle ne leur manquerait pas.

Je la pressai beaucoup de se rendre à Paris :

« Montez en voiture, madame, avec tous vos enfants, vos voitures de gala, vos grandes livrées ; les barricades s'abaisseront devant elles. Le peuple flatté de cette confiance vous accueillera avec transport, vous arriverez au Palais-Royal au milieu des acclamations, il n'y a pas à hésiter.

— Si mon mari me le prescrit, j'irai certainement comme vous le dites. Mais, ma chère, cela me répugnera beaucoup ; cela aura l'air d'une espèce de triomphe... de nargue... vous entendez, pour les autres. J'aimerais bien mieux arriver au Palais-Royal, où je veux aller

rejoindre mon mari le plus tôt possible, sans que cela fasse aucun effet.

— Je comprends la délicatesse de Madame, mais je ne crois pas ce moment destiné aux nuances. Tout ce qui consacre la popularité des d'Orléans, et prouve combien le pays les réclame, me semble utile à son salut. »

Mme la duchesse d'Orléans, avec sa bonté accoutumée, s'était fort préoccupée de ma fatigue et de l'extrême chaleur que j'avais eue en venant à Neuilly. Elle m'avait fait préparer une voiture pour retourner jusqu'à la barrière. On vint avertir qu'elle était prête.

La princesse voulait encore me retenir; mais je lui fis comprendre combien il pouvait être essentiel que je visse Pozzo le plus tôt possible. Elle me fit promettre de revenir le lendemain, soit à Neuilly, soit au Palais-Royal où elle espérait être, et je sortis.

Je trouvai un valet de chambre de Mademoiselle qui m'attendait pour me ramener chez elle. Elle me demanda comment j'avais laissé sa belle-sœur; je lui répondis : « Un peu plus calme, mais bien affectée. »

Il me fut évident que les deux princesses, malgré leur intimité habituelle, ne s'entendaient pas dans ce moment.

Je répétai à Mademoiselle ce que j'avais osé conseiller à Mme la duchesse d'Orléans sur son entrée dans Paris. Je ne lui trouvai pas, j'en dois convenir, les mêmes genres de répugnances. Mais c'était une démarche trop importante, me dit-elle, pour en prendre l'initiative sans l'ordre de son frère.

Cela était vrai, mais si la demande avait été faite, il

ne fallait qu'une heure pour avoir la réponse; pendant ce temps on aurait préparé les voitures. Et l'arrivée de sa famille, portée sur les bras du peuple, comme cela serait arrivé infailliblement, aurait fourni un excellent argument à M. le duc d'Orléans, contre un petit noyau de factieux, auquel on donnait trop d'importance, parce que lui seul parlait et se montrait.

Le sort en décida autrement. Les princesses arrivèrent au Palais-Royal à minuit, à pied, ayant été en omnibus aussi loin que les barricades le permettaient, et sans être reconnues. Je ne puis m'empêcher de regretter encore qu'on n'ait pas, ce jour-là, préféré la marche indiquée par mon zèle.

Quoique dans ma conversation avec Mademoiselle nous n'eussions pas été au delà du Lieutenant général, et qu'avec sa belle-sœur j'eusse prononcé le mot de Philippe VII, je n'en partais pas moins persuadée que Mademoiselle désirait vivement voir la couronne de France sur le front de son frère, tandis que Mme la duchesse d'Orléans envisageait cet avenir avec répugnance et terreur.

CHAPITRE XXVII

Mes rapports avec Mme la duchesse d'Orléans. — Son caractère. — Ses vertus. — Qualités et défauts de Mademoiselle. — Je vais chez Pozz — Son attitude. — « Ils veulent régner. » — Jules de Polignac et le corps diplomatique. — Étrange indifférence à son égard. — Billet de Mme Récamier. — « Glorious revolution » de 1688.

C'est peut-être le moment de dire mes rapports avec les deux princesses d'Orléans, et comment je comprends leur caractère.

La tourmente révolutionnaire ayant jeté mes parents à Naples, j'étais souvent appelée auprès des filles de la Reine. Mon âge se trouvait plus rapproché de celui de Madame Amélie, c'était avec elle que je jouais le plus souvent (1). Elle me distinguait de ses autres petites compagnes. Ceci se passait en 1794 et 1795.

A son arrivée en France, vingt ans après, Mme la duchesse d'Orléans n'avait pas oublié cette camaraderie d'enfance. Elle donnait un caractère particulier aux relations qui s'établirent entre nous. J'eus occasion de les cultiver pendant le temps, où, mon père étant ambassadeur en Angleterre, la famille d'Orléans vivait dans une sorte d'exil aux environs de Londres.

Ceci explique comment, sans être commensale du

(1) Voir t. Ier, p. 111.

Palais-Royal, j'y étais souvent plus avant dans les confidences des chagrins et des contrariétés de la famille, que les personnes dont les habitudes pouvaient sembler plus intimes.

Je ne saurais assez exprimer la profonde vénération et le tendre dévouement que j'éprouve pour Mme la duchesse d'Orléans. Adorée par son mari, par ses enfants, par tout ce qui l'entoure, le degré d'affection, de vénération qu'elle inspire est en proportion des occasions qu'on a de l'approcher.

La tendre délicatesse de son cœur n'altère ni l'élévation de ses sentiments, ni la force de son caractère. Elle sait merveilleusement allier la mère de famille à la princesse. Et quoiqu'elle traite tout le monde avec les apparences d'une bienveillance qui lui est naturelle, cependant c'est avec des nuances si habilement marquées que chacun peut reconnaître sa place sur un plan différent.

A l'époque dont je parle, Mme la duchesse d'Orléans, quoique extrêmement considérée dans le conseil de famille, où régnait l'accord le plus parfait, s'était persuadé à elle-même n'entendre rien aux affaires ; et pensait que Mademoiselle, par la rectitude de ses idées et la force de son esprit, était beaucoup mieux appelée à s'en occuper.

Aussi se mettait-elle volontairement sous la tutelle de sa belle-sœur, dans tout ce qui semblait affaire, ou parti politique à prendre. Peut-être aussi cette attitude tenait-elle à cette délicatesse de cœur qui, même à son insu, dirige toutes ses actions.

La Cour, surtout sous Louis XVIII, car Charles X

traitait mieux les d'Orléans, cherchait à établir une grande distinction entre Mme la duchesse d'Orléans, son mari et sa sœur. On lui aurait volontiers fait une place à part si elle avait voulu l'accepter (1).

Or, comme toutes les contrariétés et les manifestations, qui se trouvaient sur le chemin des heureux habitants du Palais-Royal, tenaient à cette inimitié de la branche régnante, Mme la duchesse d'Orléans se croyait doublement obligée de faire cause commune, et d'adopter, sans réflexion, les décisions de Mademoiselle.

De là, venait l'habitude de se laisser conduire par elle, et de ne jamais chercher à combattre l'influence qu'elle pouvait avoir sur son frère, objet de leur commune adoration. Je ne crois pas ce scrupule de Mme la duchesse d'Orléans demeuré à la reine des Français.

Il n'y a eu aucun refroidissement entre les deux princesses, mais elles n'ont pas toujours été unanimes sur des questions importantes. La Reine parfois a exprimé, défendu et soutenu ses opinions avec chaleur, en cherchant à user de son crédit sur l'esprit du Roi.

Jamais sentiment n'a été plus passionné que celui de Mme la duchesse d'Orléans pour son mari. La ferme persuasion où elle est que tout ce qu'il décide est toujours :

« Wisest, discreetest, best. »

(1) Fille du roi de Naples, arrière petite-fille de Philippe V d'Anjou, nièce, par sa mère, de la reine Marie-Antoinette, Mme la duchesse d'Orléans avait droit, d'après l'étiquette si stricte de la Cour de France, à un rang différent de celui qui revenait à M. le duc d'Orléans et à Mademoiselle d'Orléans.

a été pour elle un motif de grande consolation dans la mer orageuse où les circonstances l'ont poussée.

Elle y est entrée avec une extrême répugnance. Elle a prié, bien sincèrement, que ce calice s'éloignât d'elle. Mais, une fois ce parti pris, elle l'a accepté complètement.

On a spéculé sur ses regrets; les partis se sont trompés. Et six semaines après la matinée dont je viens de parler, elle me disait : « Maintenant que cette couronne d'épines est sur notre front, nous ne devons plus la quitter qu'avec la vie; et nous nous y ferons tuer s'il le faut. »

Cette énergie calme ne l'empêche pas de s'identifier, avec toute la vivacité la plus délicate, la plus exquise, aux chagrins des autres, de les apprécier et d'y compatir. L'indulgence est le fond où elle puise constamment, le fard dont elle embellit les vertus les plus solides qu'une femme et une reine puisse posséder.

On croira peut-être que je trace un panégyrique, ce serait à mon insu. Je la représente telle que je la vois.

Mes relations personnelles avec Mademoiselle datent de 1816 à 1817. J'ai toujours rendu hommage à son cœur et à son esprit, sans jamais avoir eu pour elle ce qui peut s'appeler de l'attrait. Cependant ses qualités sont à elle, ses inconvénients sont nés des circonstances où elle a été placée.

Mademoiselle est la personne la plus franche, et la plus incapable de dissimulation, qui se puisse rencontrer. Voilà ce qui lui a fait tant d'ennemis.

Les premiers épanchements de sa jeunesse ont été

accueillis par la malveillance. Il lui en est resté de l'amertume. Voilà ce qui lui en a mérité.

Son père (1) était charmant pour elle. Élevée par Mme de Genlis (2), dans des idées plus que révolutionnaires, elle avait vu ce malheureux prince s'avancer graduellement dans un carrière si fatalement parcourue, sans en être effrayée. Elle était trop jeune pour en juger par elle-même alors; et elle n'a jamais voulu consentir depuis à reconnaître que ce fut celle du crime, du crime sans excuse.

On a prétendu le lui faire proclamer. Tout le temps de son séjour auprès de Mme la princesse de Conti (3) a été employé à obtenir d'elle une démarche où elle abandonnerait la mémoire de son père. Forte des souvenirs de sa tendresse, elle s'était fait une vertu de la résistance. Le résultat en a été de passer les années de son adolescence dans la solitude de sa chambre.

Les émigrés, formant le société de Mme la princesse

(1) Louis-Philippe-Joseph, tristement célèbre sous le nom de Philippe-Égalité (1747-1794).

(2) Stéphanie-Félicité du Crest de Saint-Aubin, comtesse de Genlis (1746-1830). Mariée à Charles Brulart de Genlis, marquis de Sillery. Dame d'honneur de la duchesse de Chartres (1770), femme de Philippe-Égalité. Gouvernante des filles et des fils de ce prince (1782). Émigrée en 1793 au moment où son mari fut guillotiné. Rentrée en France en 1801. Elle écrivit de nombreux ouvrages.

(3) Fortunée-Marie d'Este, fille de François III duc de Modène (1698-1780) et de Charlotte d'Orléans fille du Régent. Elle avait épousé en 1759 Louis-François-Joseph, dernier prince de Conti (1734-1814), fils de Louis-François (1717-1776) et de Louise Diane-Élisabeth d'Orléans (1716-1736) dernière fille du Régent. La princesse de Conti mourut à Trieste. Voir t. Ier, pages 119 et 427.

de Conti, refusaient de se trouver avec elle ; et, de son côté, elle ne voulait faire aucune concession.

Sa tante, qui avait beaucoup d'esprit, lui témoignait de l'affection, ne la violentait pas, ne la blâmait même pas, mais n'avait pas le courage de la soutenir contre l'esprit de parti.

Plus tard, elle espéra trouver auprès de sa mère une entière sympathie, et elle arriva en Espagne toute pleine d'illusions filiales. Elle y fut mal accueillie et trouva Mme la duchesse d'Orléans (1) placée dans une situation si fausse, que le séjour de Barcelone lui devint bientôt insupportable.

Elle dut écrire à ses frères que sa position n'y était pas convenable. On voit combien tous les sentiments de sa jeunesse, tous ceux qui font ordinairement la gloire et le bonheur des filles, ont été froissés.

Avec ces données, on peut, je crois, comprendre à la fois les qualités et les défauts de Mademoiselle.

Elle est franche, parce qu'elle s'est accoutumée à ne point cacher ses impressions, sans s'inquiéter si elles étaient opportunes ou devaient plaire aux autres. Elle n'est pourtant pas expansive, parce qu'elle a été repoussée par tout ce qui aurait dû, dans sa première jeunesse, développer les facultés aimantes de son cœur.

Aussi ce cœur s'est-il donné, avec la passion la plus vive et la plus exclusive, à son frère, le premier qui lui eût fait goûter les douceurs de l'intimité, le seul

(1) Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre (1753-1821), mariée en 1769 au duc d'Orléans, depuis Philippe-Égalité, alors duc de Chartres. Mme de Boigne en a plusieurs fois parlé dans les volumes précédents : t. I, chap. XXVI ; t. II, chap. X et XX.

en qui elle puisse trouver entière sympathie pour la grande croix qui pèse sur son cœur bien plus que sur son front.

La vie et la mort de leur père sera toujours un lien plus puissant entre eux que peut-être ils ne se l'avouent à eux-mêmes. Et sur ce point, tous les deux, si faciles en général, ils sont susceptibles et même rancuneux à l'excès.

Jamais ils n'ont su être à leur aise avec la famille royale, surtout avec Mme la Dauphine, qui, de son côté, les a constamment traités avec une répulsion marquée.

Mademoiselle a conservé beaucoup d'amertume contre la noblesse et les émigrés, qui ont abreuvé sa jeunesse de dégoûts, comme « classes ». Son excellent cœur leur pardonnerait à tous, pris individuellement. Mais, là encore, les formes sont contre elle et prennent l'apparence d'une sorte de vengeance.

Cette disposition l'a poussée à chercher ses appuis parmi les gens professant les mêmes répugnances. Elle a cru beaucoup trop, je pense, qu'ils s'arrêteraient au même point qu'elle, et a désiré voir le pouvoir entre leurs mains.

Elle a travaillé à le leur faire remettre. Les Laffitte, les Barrot, les Dupont n'ont pas eu de plus chaud partisan dans les commencements. Et la ténacité de son caractère, la volonté de parti pris, en elle, de ne point abandonner les gens que les circonstances semblaient accuser, et de leur toujours supposer de bonnes intentions, les lui a fait soutenir à un point, qui, pen-

dant un temps, a beaucoup nui à son influence sur l'esprit du Roi.

Elle l'a senti, elle en a souffert; mais elle n'a pas changé. C'est ainsi qu'elle est faite.

On l'accuse d'être peu généreuse; il y a du vrai et du faux. Jusqu'à la mort de sa mère, Mademoiselle ne possédait rien, et vivait au dépens de son frère; la parcimonie était alors une vertu.

Depuis qu'elle jouit d'un revenu considérable, elle dépense honorablement, elle emploie des artistes, elle fait travailler dans ses terres. Elle fait énormément de charités ; mais elle n'a pas les habitudes de la magnificence et ne sait pas dépenser royalement, même lorsque ce serait convenable. Elle calcule trop exactement pour une princesse.

Mais aussi, au commencement de la nouvelle royauté, lorsqu'il fut d'abord question de fixer la liste civile, le baron Louis étant venu lui demander si elle se contenterait d'y être portée pour un million, elle se récria, comme s'il lui faisait injure, en protestant que sa fortune personnelle suffisait, et par delà, à tous ses vœux.

Mademoiselle porte à ses neveux une affection que j'avais crue complètement maternelle jusqu'à la mort du petit duc de Penthièvre (1). Il avait sept ans et était presque en imbécillité.

Mme la duchesse d'Orléans fut au désespoir de cette perte. Mademoiselle ne feint jamais un sentiment; elle était peinée du chagrin de sa belle-sœur; mais, tenait et

(1) Charles-Ferdinand-Louis-Philippe-Emmanuel d'Orléans, duc de Penthièvre, né à Paris le 1er janvier 1820.

disait, la mort de cet enfant une délivrance pour tous.

C'est la seule nuance que j'aie observée dans la ten dresse des deux sœurs pour les enfants. Peut-être même y a-t-il plus de faiblesse dans l'affection de Mademoiselle, quoiqu'elle s'associe tout à fait à l'excellente éducation qu'on leur donne.

Personne au monde, je crois, n'a plus complètement l'esprit d'affaires que Mademoiselle. Elle découvre avec perspicacité le nœud de la difficulté, s'y attache, écarte nettement toutes les circonlocutions, n'admet pas les discours inutiles, saisit son interlocuteur et le réduit à venir se battre, en champ clos, sur le point même.

On comprend combien ces formes ont dû paraître désagréables dans des circonstances où presque tout le monde aurait voulu ne s'expliquer, et ne s'engager, qu'à peu près.

Cette disposition de l'esprit de Mademoiselle serait une qualité inappréciable, si elle était à la tête des affaires ; mais c'est un véritable inconvénient située comme elle l'est. Son rôle aurait du être tout de nuance, et elle ne sait employer que les couleurs tranchantes.

Cela lui a fait personnellement beaucoup d'ennemis. Il en est rejailli quelque chose sur son frère dont on la croyait l'interprète. Elle s'en est aperçue, et le désir de ne point nuire à ce frère, tant aimé, a gêné ses discours et ses actions.

Si bien qu'une personne, dont la franchise va jusqu'à la rudesse, a acquis la réputation d'une extrême fausseté; et qu'en poussant l'indulgence au delà des bornes ordinaires, elle passe pour haineuse.

Pendant le jugement des ministres de Charles X, je

me rappelle qu'un soir, où l'on était fort inquiet, le maréchal Gérard, qui n'a jamais brillé par le courage (1), établissait le danger qu'il y aurait pour le Roi de chercher à sauver M. de Polignac, Mademoiselle lui répondit d'un ton que je n'oublierai jamais : « Eh bien, Maréchal, s'il le faut, nous y périrons. » Sa figure, ordinairement commune, était belle en ce moment.

Je lui dois la justice qu'elle sait écouter la vérité, même lorsqu'elle lui déplaît, non seulement, avec patience, mais avec l'apparence de la reconnaissance. Je ne la lui ai pas épargnée dans maintes circonstances ; et, quoique nous n'ayons peut-être pas ce qu'on appelle du goût l'une pour l'autre, elle ne m'en a que mieux traitée.

Je reviens au 1er août. Mademoiselle me chargea de ramener Mme de Valence (2) et ses petites filles. Nous montâmes toutes quatre avec M. Arago dans la voiture qui m'attendait. Je m'étais assurée la protection spéciale des princesses pour le duc de Raguse, dans le cas où il se trouverait en avoir besoin ; et Arago avait raconté sa visite à l'état-major, dans tous ses détails, à Mme de Montjoie, chez laquelle il était resté pendant mes visites aux deux belles-sœurs.

Arrivés à la barrière, je me séparai de mes compagnes et je me rendis directement chez Pozzo.

(1) Civil s'entend, car personne ne dispute son courage militaire. C'est aussi lui qui a décidé et obtenu l'abandon des fleurs de lys, en assurant que la Garde nationale était en marche pour venir les effacer. J'en ai été témoin. Cela était faux de tout point, la Garde nationale en masse s'indignait qu'on les laissât abattre par quelques misérables. *(Note de Mme de Boigne.)*

(2) La vicomtesse de Valence, fille de Mme de Genlis.

Il avait du monde dans son grand salon, je le fis demander. Il vint au-devant de moi dans la pièce qui précède. Je lui dis : « J'arrive de Neuilly, et je suis chargée de vous remercier de votre bon vouloir dont on est fort reconnaissant. »

Je trouvai un homme tout changé de la veille, empêtré, froid, guindé. Il me répondit : « Certainement ils ont bien raison; vous savez combien je leur suis attaché, mais la situation est bien délicate... le Roi est à Rambouillet... Il s'y établit... Mes collègues pensent convenable d'aller rejoindre le souverain auprès duquel nous sommes accrédités... Cela est au moins fort spécieux, nous n'avons pas été appelés... Cependant je ne sais que faire... Je ne sais que leur conseiller. »

Je ne me laissai pas trop effaroucher par ce changement, car je l'avais prévu; mais je m'attendais, j'en conviens, à plus de façons dans le retour. Je répondis :

« Vous ferez, j'en suis bien sûre, ce qu'il y aura de plus sage et de plus utile. A propos, je voulais vous dire aussi que Sébastiani ne sera pas ministre. J'en ai la certitude. »

Il me regarda un instant fixement : « A eux, à la vie et à la mort, » s'écria-t-il. Et, me prenant les deux mains, il m'entraîna dans le petit salon à gauche : « Asseyons-nous. Ils veulent régner, n'est-ce pas?

— Ils disent que non.

— Ils ont tort. Il n'y a que cela de raisonnable, il n'y a que cela de possible. Ils le veulent au fond ; et, s'ils ne le veulent pas aujourd'hui, ils le voudront demain,

parce que c'est une nécessité. Il nous faut donc agir dans ce sens. »

J'avoue que, tout en m'attendant à un retour, cette prompte péripétie m'avait suffoquée. Aussi en ai-je été tellement frappée que je suis sûre de n'avoir ni ôté ni ajouté une syllabe à ces premières paroles.

Il entra ensuite dans quelques détails sur la manière dont il s'y prendrait pour faire avorter la sotte pensée, venue à quelques-uns de ses collègues, de se rendre à Rambouillet. La question ne lui semblait plus ni délicate ni embarrassante; il était revenu à tous ses arguments de la veille contre la branche aînée et en faveur de celle d'Orléans. Il était impossible d'être plus clair et plus logique.

Après beaucoup de considérations générales, il me donna des instructions de détail sur la meilleure conduite à tenir vis-à-vis du corps diplomatique.

Je lui demandai s'il me permettait de dire que ces conseils venaient de lui. Non seulement il me permettait; mais il m'en priait, aussi bien que d'y ajouter les expressions de son plus entier dévouement. Il me répéta encore plusieur fois : « Ils doivent régner et en proclamer hautement la volonté. »

Nous nous séparâmes les meilleurs amis du monde. Il attendait ses collègues pour décider du parti à prendre. Fallait-il rester à Paris ou se rendre à Rambouillet? Sans doute ils durent trouver une grande différence entre cette conférence et les conversations du matin.

Si l'incurie qui a accompagné toutes les démarches de la Cour n'avait pas fait négliger de prévenir le corps

diplomatique en quittant Saint-Cloud, il est bien probable, d'après les dispositions où j'avais trouvé Pozzo, que l'avis de ceux qui voulaient rejoindre le Roi aurait prévalu; et que le départ aurait été décidé avant mon retour de Neuilly.

Mais depuis le lundi, où M. de Polignac avait déclaré, dans une si pleine confiance, la France préparée à subir toutes les volontés du Roi, il n'avait pris la peine de communiquer, sur quoi que ce soit, avec aucun des ambassadeurs; pas même avec ses plus affidés, comme MM. d'Appony et de Sales (1) qui approuvaient pleinement les ordonnances.

Au reste l'espèce de honte où étaient ces derniers, d'être tombés dans cette erreur, leur fit renoncer plus facilement au projet du départ. Ils l'avaient formé avec le Nonce. Castelcicala hésitait. Sir Charles Stuart s'y opposait. Pozzo, en entraînant M. de Werther, trancha la question de ce côté.

Mais l'argument le plus concluant à faire valoir, dans leurs idées diplomatiques, porta sur ce qu'ils n'avaient pas été appelés par Charles X. L'habileté consiste à parler à chacun le langage qu'il convient.

Aussitôt mon arrivée chez moi, j'écrivis le résultat de ma conversation, avec l'ambassadeur de Russie, et je l'expédiai tout de suite à Neuilly.

Pendant mon absence il était venu plusieurs personnes chez moi, entre autres Mme Récamier. Elle m'avait attendu longtemps, et avait fini par laisser sur ma table un petit billet, où elle me témoignait un grand

(1) M. de Sales, ambassadeur de Sardaigne à Paris.

regret de ne m'avoir pas trouvée, et un vif désir de causer avec moi d'une personne qu'elle voyait, à regret, bien irritée.

Je compris facilement qu'il s'agissait de M. de Chateaubriand. Précisément il en avait été question le matin dans ma conversation avec Mademoiselle, et nous étions convenues qu'il serait bien désirable de le rallier aux intérêts du pays. Je le connaissais trop pour le croire un auxiliaire fort utile, mais je le savais un adversaire formidable.

M. de Chateaubriand est un homme qu'on n'acquiert qu'en se mettant complètement sous sa tutelle, et encore s'ennuierait-il bientôt de conduire dans une route facile. Il appellerait cela suivre une ornière; et voudrait se créer des obstacles, pour avoir l'amusement de les franchir.

J'étais par trop fatiguée pour songer à aller chez Mme Récamier, où je ne pouvais arriver qu'à pied. Je remis au lendemain à m'occuper de son billet, d'ailleurs il était plus de six heures, la matinée était achevée.

Je vis assez de monde dans la soirée. On me fit beaucoup de récits contradictoires sur ce qui s'était passé à l'Hôtel de Ville et à la Chambre, j'en conserve un faible souvenir. Je me rappelle seulement qu'Alexandre de Laborde nous arriva dans des transports de joie qui nous révoltèrent et nous impatientèrent.

L'impression des gens, avec lesquels je vivais, était grave et triste; nous voyions, dans ce qui se passait, un résultat nécessaire des fautes commises. Mais ce résultat nous apparaissait comme une fatalité sur laquelle on devait gémir; tout en s'évertuant pour éviter

qu'elle ne devint une calamité plus grande en jetant le pays dans l'anarchie.

Personne n'était plus attristé ni plus effrayé que M. Pasquier, je lui dois cette justice. J'avouerai, avec la même franchise, que ses craintes me semblaient un peu exagérées. Appuyée sur ma « Glorious revolution » de 1688 (1), le chemin me paraissait devoir être plus facile qu'il ne s'est trouvé (2).

(1) Voir t. 1er, p. 125.

(2) L'usurpation de 1688 en Angleterre, triomphe des sectes protestantes sur le roi catholique et l'Église romaine, a été un fatal exemple pour la France. Les révolutions de 1789 et 1830 n'ont pas au fond d'autre origine. C'est, si l'on fait abstraction des détails, la poursuite du même but, sous des prétextes et par des procédés différents. Ni l'une ni l'autre n'auraient peut-être eut lieu, si deux fois il ne s'était trouvé près du trône, pour rallier les mécontents et les esprits faux, un prince colossalement riche et ambitieux de jouer le rôle de Guillaume d'Orange. Seulement en renversant les Stuart, Guillaume III n'a pas déchaîné les passions révolutionnaires ni détruit les institutions nationales. Il a continué la lignée des rois, en véritable Roi. Vainqueur par ses propres forces, il n'a pas eu à provoquer, ni par conséquent à subir les exigences malsaines de la rue.

CHAPITRE XXVIII

Mademoiselle désire causer avec Pozzo. — Rendez-vous chez moi. — Je préviens M. Pasquier. — Aspect des rues le dimanche 2 août. — Visite au Palais-Royal. — Mme la duchesse d'Orléans. — Aspect du Palais. — Nouvelles de Mme la Dauphine. — Rentrée du duc d'Orléans. — Je conduis Mademoiselle chez moi. — Entrevues avec le général Pozzo et M. Pasquier. — Plume d'honneur. — Je vais chez Mme Récamier. — Elle m'emmène chez M. de Chateaubriand. — Ses fureurs. — Le duc de Bordeaux. — Les « glorieuses ».

Le dimanche 2 août, Mme de Montjoie entra dans ma chambre à sept heures du matin. Elle me dit que Mademoiselle voulait causer avec Pozzo. S'il consentait à venir au Palais-Royal, il pourrait y entrer par une porte très éloignée du palais. Si cependant il y avait objection, Mademoiselle offrait de venir le rencontrer chez moi.

Si le premier arrangement lui convenait, il sortirait avec moi, ayant l'air de me donner le bras pour nous promener aux Tuileries. Nous gagnerions la rue Saint-Honoré. Mme de Montjoie nous attendrait dans une boutique voisine de la porte, où nous devions entrer, et nous conduirait par les détours de l'intérieur. Quelle que fût la décision de Pozzo, je promis d'être de ma personne fidèle au rendez-vous.

J'écrivis à l'ambassadeur de venir tout de suite chez moi. Je lui racontai la visite de Mme de Montjoie. Il serait enchanté, me répondit-il, de voir Mademoiselle et de causer avec elle; il y tenait même beaucoup. Mais il ajouta :

« Il est impossible, dans l'état où l'on se trouve au Palais-Royal, avec le désordre, le mouvement qui y règne, que je ne sois pas rencontré et reconnu par quelqu'un. Le mystère même, apporté à cette conférence, y donnerait plus d'importance et disposerait à la publier. Je craindrais surtout ces indiscrétions, dans la pensée qu'elles pourraient neutraliser mes efforts et me rendre moins utile. Je ne puis avoir d'influence, sur le corps diplomatique, qu'autant que je semblerai impartial dans la question, et faisant cause commune avec mes collègues. »

Ainsi donc, acceptant la seconde proposition de Mademoiselle, il me chargea de mille excuses pour elle, et de la prier de trouver bon que le rendez-vous eût lieu chez moi. Nous convînmes d'un message insignifiant pour lui indiquer que la princesse l'y attendait.

Je fis prier M. Pasquier de venir me voir, je lui racontai ce qui se passait et lui demandai si, dans le cas où Mademoiselle le souhaiterait, il lui conviendrait de causer avec elle. Il me dit n'y avoir aucune objection, et même être bien aise qu'une occasion s'offrît, aussi naturellement, de lui exposer quelques-unes de ses idées, et de les faire parvenir si directement à M. le duc d'Orléans.

Ces préliminaires convenus, je me mis en route à

l'heure fixée. Et, puisque je me suis faite l'historienne des rues, il n'est peut-être pas inutile de remarquer l'aspect qu'elles présentaient.

Il y avait beaucoup de mouvement. On rencontrait un grand nombre de patrouilles armées régulièrement, quoique vêtues seulement d'un pantalon et d'une chemise comme les jours précédents, et presque toutes conduites par quelqu'un en uniforme.

Des ordonnances à cheval portaient des ordres en grande hâte. Tout cela entremêlé d'enfants, de femmes bien vêtues, circulant librement; et, leur livre de prières à la main, se rendant aux églises, où les offices se célébraient et dont les portes s'étaient ouvertes précisément comme de coutume.

Tout le monde avait l'air affairé, curieux, pressé, mais pourtant calme et rassuré. Enfin, sauf les tranchées dans les rues, et l'étrange costume des troupes, on aurait pu se croire dans la matinée d'un beau dimanche, où la population se disposait à assister à quelque représentation extraordinaire, qui, sans trop l'agiter, augmentait son activité accoutumée.

La ville avait l'aspect d'un jour de fête où la circulation des voitures est interdite.

Je trouvai Mme de Montjoie au rendez-vous, et après un véritable voyage dans le palais, en passant par les combles, nous arrivâmes chez Mademoiselle. Elle était dans sa petite galerie; son cabinet, que je traversai pour y arriver, était encore jonché des vitres et des glaces brisées dans les journées précédentes. Les marques des balles se faisaient voir aussi dans les boiseries.

A peine étais-je arrivée et lui expliquais-je le message de Pozzo, que Mme la duchesse d'Orléans entra toute troublée :

« Ma sœur, voilà un tel — un valet de chambre de Mme la duchesse de Berry dont j'ai oublié le nom — qui vient prendre mes commissions pour la duchesse de Berry, que dois-je dire? Je ne peux pas refuser de le voir.

— Dites des politesses insignifiantes, il n'y a pas besoin d'entrer en aucun détail par un tel messager, mais n'écrivez pas. »

Mme la duchesse d'Orléans sortit. Mademoiselle courut encore après elle jusque dans la pièce suivante :

« Surtout, ma sœur, n'écrivez pas.

— Non, non, je vous le promets. »

Mademoiselle revint à moi en souriant : « Ma pauvre sœur est si troublée, me dit-elle, qu'elle n'est pas en état de mesurer ses paroles, et il ne faut s'engager d'aucun côté. »

Nous reprîmes le fil de notre discours, Mademoiselle reconnut qu'en effet il valait mieux qu'elle vînt chez moi. Elle allait s'y rendre, je l'accompagnerais seule, mais il me faudrait attendre. Son frère était sorti et elle ne partirait qu'après son retour.

Mme la duchesse d'Orléans revint une seconde fois :

« Ma sœur, ma sœur, voilà Sébastiani ! il est furieux, vous savez.

— Soyez tranquille, je vais le faire venir ici. Furieux ou non, il faut bien qu'il se soumette à cette nécessité; je me charge de lui parler. »

Elle sonna pour donner l'ordre de faire entrer le

général Sébastiani chez elle. Je sortis avec Mme la duchesse d'Orléans par l'intérieur.

Je ne saurais peindre la scène de désordre que présentait alors le Palais-Royal. On avait profité du séjour de la famille à Neuilly, pour entreprendre d'assez grandes réparations dans plusieurs pièces. Les parquets étaient enlevés, on marchait sur les lambourdes au milieu du plâtre. Dans d'autres, les peintres étaient établis avec leur attirail.

Tout était démeublé, on heurtait des tapissiers portant leurs échelles, des valets replaçant des sièges.

A travers ce désordre circulaient des gens de toute nature. On mangeait dans toutes les pièces. Tout le monde entrait comme dans la rue. Et la garde de ce Palais, portant le costume dont j'ai déjà parlé, formait une singulière disparate avec les lieux, si ce n'est avec la société.

Il n'y avait pas moyen de causer dans un pareil brouhaha. Mme la duchesse d'Orléans trouva seulement le temps de me dire, pendant notre retraite à travers les cabinets de Mademoiselle, qu'elle était plus tranquille sur Mme la Dauphine.

Celle-ci avait rencontré M. le duc de Chartres, dans la nuit précédente, près de Fontainebleau. Et comme on n'en avait pas d'autre nouvelle, c'était la preuve qu'il ne lui était rien arrivé de fâcheux. Elle devait avoir rejoint sa famille.

C'était une grande inquiétude de moins pour Mme la duchesse d'Orléans. Elle aime tendrement Mme la Dauphine. Et, dans toutes les tristes circonstances qui se sont succédé, c'est toujours des malheurs et des

impressions de cette princesse que j'ai vu la Reine s'inquiéter et se désoler.

On me montra, plus tard dans cette matinée, une lettre interceptée de Mme la Dauphine écrite à son mari. J'ai conservé le souvenir d'une phrase qui me frappa extrêmement. Après avoir rendu compte, en termes fort amers, de la scène du théâtre de Dijon, dont elle sortait; des cris insolents qu'on y avait poussés elle ajoutait : « Ils avaient bonne envie de m'insulter personnellement; mais je leur ai fait cet air qu'on me connaît et ils n'ont osé. »

Ainsi cet air qu'on lui connaît, et que nous regardions comme une espèce de fatalité, elle le faisait. Certes, je ne rappelle pas ces paroles dans un sentiment hostile contre une princesse que je vénère, et dont les malheurs, selon l'expression de M. de Chateaubriand, sont une dignité; mais seulement comme une nouvelle preuve de l'ignorance, où était la branche aînée, du siècle et du pays.

Cet air, dont elle prétendait tirer du respect, ne produisait que de l'aigreur et du mécontentement. Dans cette lettre, il n'était pas question des ordonnances; il paraissait qu'elle en avait déjà parlé : « Je ne reviens pas sur ce que je vous ai dit hier. Ce qui est fait est fait; mais je ne respirerai que quand nous serons réunis. »

Je retourne au Palais-Royal. On était censé se tenir dans le salon dit des Batailles, où une espèce de repas en ambigu (1) était en permanence. Mais, de

(1) Repas qui n'est ni un déjeuner, ni un dîner, mais qui tient

fait, on était constamment dans la pièce qui servait de communication à tous les appartements; et dont le grand balcon donne sur la cour.

Chaque cri, chaque coup de tambour, chaque bruit, et ils étaient fréquents, y rappelait. Mme la duchesse d'Orléans cherchait évidemment à vaincre l'agitation de l'âme par celle du corps, elle ne tenait pas en place. Après l'avoir suivi pendant quelque temps j'y renonçai, excédée par la fatigue, et m'assis dans un coin, où Mme de Dolomieu, aussi lasse que moi, vint me rejoindre.

Nous y restâmes jusqu'au moment où les acclamations, dans la place, nous annoncèrent l'approche de M. le duc d'Orléans. Mademoiselle nous rejoignit à ce signal, suivie par le général Sébastiani.

Il avait l'air fort grognon, et, en passant à côté de moi, me jeta un regard où je vis qu'il me savait l'intermédiaire d'une négociation, qui lui était aussi désagréable.

Tout le monde se plaça sur le grand balcon pour voir arriver M. le duc d'Orléans. Lui et son cheval étaient littéralement portés par les flots du peuple. Je sais bien que cet enthousiasme ne signifie rien pour le lendemain. Mais, sans y attacher autrement d'importance, on doit constater qu'il y en avait beaucoup pour lui, là et dans ce moment.

Sa pauvre femme en fut fort attendrie, ce lui fut

le milieu entre l'un et l'autre, par l'heure où il a lieu et par la nature des mets. Tous les services y sont confondus, et l'on sert à la fois tous les mets chauds ou froids, ainsi que le dessert. (*Dictionnaire Larousse illustré*, t. I, p. 236.)

une douce compensation à ce qu'elle souffrait d'ailleurs.

M. le duc d'Orléans, se débarrassant enfin de cette foule, rentra dans le Palais, où elle n'était guère plus choisie, et parvint dans la salle où nous étions.

Il s'y arrêta un moment, embrassa ses plus jeunes enfants arrivés de Neuilly depuis qu'il était sorti, parla au général Sébastiani, me dit quelques paroles obligeantes en me prenant la main, et rentra dans son cabinet particulier suivi de sa femme et de sa sœur.

Celle-ci n'y demeura pas fort longtemps. En en sortant, elle me prit sous le bras et me dit : « Venez, je suis prête à partir. » Nous regagnâmes son appartement. Survint l'embarras de la toilette. Elle avait bien un chapeau de paille, mais sans voile; et le voile était de rigueur pour notre expédition.

Le mien étant de grand deuil, je ne pouvais le lui donner. Elle sonna la seule femme qui l'eût accompagnée de Neuilly, mais elle n'avait aucune clé des armoires. Elle se rappela enfin un chapeau resté à Paris et garni d'une grande blonde; on l'apporta.

Mademoiselle craignait qu'il ne fût trop remarquable. Je l'assurai que les rues étaient remplies de toilettes tout aussi élégantes; bientôt elle-même en fut frappée et aussi étonnée que je l'avais été les jours précédents.

Nous descendîmes le petit escalier de la tourelle, et sortîmes du palais sans qu'elle fût reconnue. Cela n'était pas très difficile, au milieu d'un si grand désordre.

Arrivées dans la rue de Chartres, elle me dit en

anglais : « Nous sommes suivies. » Nous l'étions en effet, mais par mon maître d'hôtel. Je l'avais amené parce que c'était de tous mes gens celui sur la discrétion duquel je comptais le plus. Je la rassurai.

« Alors, me dit-elle, donnons-lui toutes les deux le bras, cela paraîtra plus simple que de voir deux femmes seules dans ce moment-ci. » Ainsi fut fait et Jules Goulay fut honoré du bras d'une Altesse Royale.

Dans le cas où nous rencontrerions quelqu'un de ma connaissance qui voudrait me parler, je devrais m'arrêter tandis qu'elle continuerait son chemin.

Je lui dis le billet que j'avais reçu au sujet de M. de Chateaubriand; elle me répéta combien on attacherait de prix à concilier sa bienveillance, sans toutefois le mettre dans le cabinet. Si l'ambassade de Rome pouvait lui convenir, on serait tout disposé à la lui voir reprendre.

La veille, M. de Glandevès m'avait chargée de parler de lui et de son attachement au Palais-Royal. Je m'étais acquittée de cette commission dès le matin. Apparemment Mademoiselle en avait parlé à son frère, dans leur court entretien, car je fus formellement chargée de dire, à M. de Glandevès, de reprendre son appartement aux Tuileries et qu'on arrangerait sa position. Je fis le message, et il refusa avec beaucoup de bonnes et respectueuses paroles.

Tout ceci prouve combien on aurait désiré, dans ces premiers moments, suivre les habitudes monarchiques. Et que la nécessité, formée par l'activité des uns et la réticence des autres, a seule jeté dans d'autres voies.

Je me sers du mot réticence parce qu'il n'y avait pas

encore d'hostilité. Le parti, qui s'est depuis appelé carliste ou légitimiste, n'existait alors nulle part.

Comme nous causions en anglais, l'homme qui nous séparait ne nous gênait aucunement. Je demandai à Mademoiselle s'il lui plaisait de voir M. Pasquier; dans ce cas, je le ferais avertir pendant sa conférence avec l'ambassadeur. Elle me dit qu'elle en serait charmée.

Nous étions entrées dans le jardin des Tuileries, mais il fallut revenir sur nos pas, les grilles du côté de la place Louis XV étaient encore fermées. Nous suivîmes la rue de Rivoli.

En approchant de la rue Saint-Florentin, Mademoiselle me fit mettre à côté d'elle à l'intention de la masquer le plus possible : « Je ne veux pas que le vieux homme boiteux (1) m'aperçoive, me dit-elle; il est si fin! Il serait capable de me reconnaître de sa fenêtre. Je ne me soucie pas qu'il remarque mon passage, et encore bien moins d'être exposée à lui parler. »

Nous arrivâmes, sans avoir fait aucune rencontre, jusqu'à la rue des Champs-Élysées. Je m'arrêtai pour débiter au portier de l'ambassadeur le message convenu. Mademoiselle poursuivit sa route. Je la rejoignis comme elle entrait chez moi; je l'y avais à peine installée que Pozzo arriva.

Il m'avertit qu'on viendrait le demander pour donner une signature. Je l'introduisis auprès de la princesse et je les laissai. J'écrivis un mot à M. Pasquier pour le prévenir qu'il était attendu.

(1) Le prince de Talleyrand. Il habitait l'hôtel qui fait le coin de la rue de Rivoli et de la rue Saint-Florentin, en face le ministère de la marine, et qui est devenu la propriété du baron de Rothschild.

Bientôt survint M. de Lobinski, apportant une dépêche à signer. J'allai chercher Pozzo. En faisant ses excuses à Mademoiselle de la quitter, il lui dit : « C'est pour votre service; je vais signer la dépêche, dont je vous rendais compte, pour ne pas retarder le départ du courrier. »

Il signa effectivement deux grands lettres et rentra dans la pièce où Mademoiselle l'attendait. Je restai seule avec Lobinski. Il avait apporté une petite écritoire de poche; je lui fis une plaisanterie sur cette précaution. Il me donna la plume : « Gardez-là, me dit-il, comme une plume d'honneur. Vous l'avez bien méritée. Vous ne savez pas vous-même toute l'étendue du service que vous avez rendu, non seulement à votre pays, mais à l'Europe entière qui vous devra le maintien de la paix. Soyez bien contente de vous-même, madame, vous avez droit de l'être. »

Je voulus prendre cette allocution solennelle en riant et j'acceptai la plume : « Je parle très sérieusement, reprit-il, vous ne savez pas la portée de ce que vous avez empêché; réjouissez-vous-en comme Française, je vous en remercie comme Russe. »

Ces paroles de Lobinski m'ont fait penser que ces dépêches, si bénévoles pour nous, en remplaçaient d'autres d'une toute autre tendance.

Ce fut aussi l'opinion de M. Pasquier, à qui je les rapportai sur-le-champ. Peut-être cependant ne faisaient-elles allusion qu'au projet, formé par le corps diplomatique, de se rendre à Rambouillet et que Pozzo avait déjoué.

Je n'en ai pas su davantage. Mes rapports d'intimité

avec l'ambassadeur ne me permettaient pas de pousser Lobinski de questions.

M. Pasquier arriva; nous attendîmes la fin de la conférence avec Pozzo, qui fut fort longue. Aussitôt que je le vis sortir, je menai M. Pasquier dans le salon, où il devait le remplacer, et je me retirai. On voit que je n'ai guère été dans tout cela que la mouche du coche.

J'avais remarqué dans ma course du matin que les fiacres commençaient à circuler, quoique difficilement. J'en avais envoyé chercher un; et, lorsque M. Pasquier eût quitté Mademoiselle, je lui proposai de s'en servir plutôt que de retourner à pied. Elle y consentit, et nous y montâmes.

Elle me dit avoir été contente de M. Pasquier : « On voit, ajouta-t-elle, que c'est un homme accoutumé à envisager les questions sous toutes les faces. Et, pour vaincre les obstacles, c'est un grand moyen de les avoir prévus. Mais on voit aussi qu'il est peu pressé de s'engager. Évidemment il s'est trouvé dans bien des révolutions et il les redoute.

« Mais de qui j'ai été enchantée, c'est de notre bon Pozzo. Il est parfait, ma chère madame de Boigne, parfait, c'est tout à fait un de nous. Il m'a raconté cette dépêche qu'il a été signer; nous ne l'aurions pas faite autrement! Il me tarde fort qu'il puisse voir mon frère. J'espère arranger cela pour la nuit prochaine. Au reste, le plus essentiel est déjà accompli : la décision qu'il a fait prendre au corps diplomatique de rester à Paris, et l'expédition de ces bonnes dépêches. »

Nous devisâmes sur ce sujet, et sur plusieurs autres,

pendant la route. Elle n'offrit d'autre inconvénient que de nombreux et affreux cahots. Je fis arrêter dans la rue de Valois, j'accompagnai Mademoiselle par l'escalier de la tourelle. Et, une fois que j'eus vu la porte de son appartement fermée sur elle, je regagnai mon fiacre et revins chez moi.

Après avoir fait semblant de dîner, car l'excessive chaleur, la fatigue, l'agitation empêchaient de manger presqu'autant que de dormir, je remontai dans un fiacre pour aller voir Mme Récamier. Elle m'attendait, avec impatience, pour m'entretenir de M. de Chateaubriand.

Je découvris bientôt qu'il était outré contre Charles X, qui n'avait pas répondu à sa lettre; indigné contre les pairs, qui ne l'avaient pas choisi pour diriger la Chambre; furieux contre le Lieutenant général, qui n'avait pas déposé entre ses mains le pouvoir auquel les événements l'appelaient.

De plus, il était censé malade. C'est sa ressource ordinaire lorsque son ambition reçoit un échec considérable; et peut-être au fond l'impression est-elle assez violente pour que le physique s'en ressente.

Mme Récamier me pressa fort d'aller chez lui chercher à le calmer. Je consentis à l'y accompagner; et, montant toutes deux dans la voiture qui m'avait amenée, nous arrivâmes à sa petite maison de la rue d'Enfer.

Mme Récamier y était connue. On nous laissa pénétrer, sans difficulté, jusqu'à son cabinet. Nous frappâmes à la porte, il nous dit d'entrer. Nous le trouvâmes, en robe de chambre et en pantoufles, un madras sur la tête, écrivant à l'angle d'une table.

Cette longue table, tout à fait disproportionnée à la pièce qui a forme de galerie, en tient la plus grande partie et lui donne l'air un peu cabaret. Elle était couverte de beaucoup de livres, de papiers, de quelques restes de mangeaille et de préparatifs de toilette peu élégante.

M. de Chateaubriand nous reçut très bien. Il était évident, cependant, que ce désordre et surtout ce madras le gênaient. C'était à bon droit, car ce mouchoir rouge et vert ne relevait pas sa physionomie assombrie.

Nous le trouvâmes dans une extrême âpreté. Mme Récamier l'amena à me lire le discours qu'il préparait pour la Chambre. Il était de la dernière violence. Je me rappelle, entre autres, un passage, inséré depuis dans une de ses brochures, où il représentait M. le duc d'Orléans s'avançant vers le trône deux têtes à la main; tout le reste répondait à cette phrase.

Nous écoutâmes cette lecture dans le plus grand silence; et quand il eut fini, je lui demandai si cette œuvre, dont je reconnaissais la supériorité littéraire, était, à son avis, celle d'un bon citoyen?

« Je n'ai pas la prétention d'être un bon citoyen! » S'il croyait que ce fût le moyen de faire rentrer le Roi aux Tuileries?

« Dieu nous en garde! je serais bien fâché de l'y revoir!

— Mais alors, ne serait-il pas plus prudent de se rallier à ce qui se présente comme pouvant arrêter ces calamités anarchiques, si raisonnables à prévoir, dont vous faites la terrifiante peinture? »

Mme Récamier profita de cette ouverture pour dire que j'avais été au Palais-Royal le matin. Elle se hasarda à ajouter qu'on y attachait un grand prix à son suffrage, à sa coopération. On comprenait les objections qu'il pourrait avoir à prendre une part active au gouvernement; mais on pensait qu'il consentirait peut-être à retourner à Rome.

Il se leva en disant : « Jamais! ». Et il se mit à se promener à l'autre extrémité de la petite galerie.

Mme Récamier et moi continuâmes à causer, entre nous, des convenances de son séjour à Rome; des services qu'il pouvait y rendre à la religion; du rôle, tout naturel et si utile, que l'auteur du *Génie du Christianisme* avait à y jouer, dans de pareils prédicaments, etc.

Il feignait de ne pas nous écouter. Cependant il s'adoucissait, sa marche se ralentissait; lorsque tout à coup, s'arrêtant devant une planche chargée de livres et se croisant les bras, il s'écria :

« Et ces trente volumes, qui me regardent en face, que leur répondrais-je? Non... non... ils me condamnent à attacher mon sort à celui de ces misérables! Qui les connaît? Qui les méprise? Qui les hait plus que moi? »

Et alors, décroisant ses bras, appuyant les mains sur les bouts de cette longue table qui nous séparait, il fit une diatribe contre les princes et la Cour. Il laissa tomber sur eux les expressions de cet âpre mépris, que sa haine sait enfanter, avec une telle violence que j'en fus presque épouvantée.

Le jour finissait; et, par la situation où il était placé,

cette figure, coiffée de ce mouchoir vert et rouge, se trouvait seule éclairée dans la chambre, et avait quelque chose de satanique.

Après cette explosion il se calma un peu, se rapprocha de nous, et prenant un ton plus tranquille : « Quel Français, dit-il, n'a pas éprouvé l'enthousiasme des admirables journées qui viennent de s'écouler? Et sans doute ce n'est pas l'homme, qui a tant contribué à les amener, qui a pu rester froid devant elles. »

Il me fit alors un tableau du plus brillant coloris de cette résistance nationale. Et s'admirant lui-même dans ce récit, il se laissa fléchir par ses propres paroles.

« Je reconnais, dit-il en concluant, qu'il était impossible d'arriver plus noblement au seul résultat possible. Je l'admets. Mais moi, misérable serf attaché à cette glèbe, je ne puis m'affranchir de ce dogme de légitimité que j'ai tant préconisé. On aurait toujours le droit de me retorquer mes paroles.

« D'ailleurs, tous les efforts de cette héroïque nation seront perdus; elle n'est comprise par personne. Ce pays, si jeune et si beau, on voudra le donner à guider à des hommes usés, et ils ne travailleront qu'à lui enlever sa virilité!...

« Ou bien on le livrera à ces petits messieurs — c'est le nom qu'il donne spécialement à M. de Broglie et à M. Guizot, objets de sa détestation particulière, — et ils voudront le tailler sur leur patron!

« Non, il faut à la France des hommes tout neufs, courageux, fiers, aventureux, téméraires, comme elle; se replaçant d'un seul bond à la tête des nations!

« Voyez comme elle-même en a l'instinct! Qui

a-t-elle choisi pour ses chefs lorsqu'elle a été livrée à elle-même?... des écoliers... des enfants! Mais des enfants pleins de talents, de verve, d'entraînement, susceptibles d'embraser les imaginations, parce qu'ils sont eux-mêmes sous l'influence de l'enthousiasme!...

« Tout au plus, faudrait-il quelque vieux nautonier pour leur signaler les écueils; non dans l'intention de les arrêter, mais pour stimuler leur audace. »

Le plan de son gouvernement se trouvait suffisamment expliqué par ces paroles. M. de Chateaubriand le dirigeant, avec des élèves des écoles et des rédacteurs de journaux pour séides, tel était l'idéal qu'il s'était formé, pour le bonheur et la gloire de la France, dans les rêveries de son mécontentement.

Cependant il fallait en finir et sortir de l'épique où nous étions tombés, je lui demandai s'il n'avait aucune réponse pour le Palais-Royal où j'irais le lendemain matin.

Il me dit que non, sa place était fixée par ses précédents. Ayant depuis longtemps prévu les circonstances actuelles, il avait imprimé d'avance sa profession de foi. Il avait personnellement beaucoup de respect pour la famille d'Orléans. Il appréciait tous les embarras de sa position que, malheureusement, elle ne saurait pas rendre belle, parce qu'elle ne la comprendrait pas et ne voudrait pas l'accepter suffisamment révolutionnaire.

Je le quittai évidemment fort radouci. Et il y a loin du discours qu'il m'avait lu, avec ces « deux têtes à la main », à celui qu'il prononça à la Chambre; et dans lequel il « offrirait une couronne à M. le duc d'Orléans s'il en avait une à donner. »

J'y retrouvai, en revanche, quelques-uns des sarcasmes amers, contre les vaincus, qu'il avait fait entrer dans son improvisation du bout de la table, et dont l'éloquence, en le charmant, avait commencé à l'adoucir; entre autres l'expression de « chasser à coup de fourche ».

Dans toute cette longue conversation, qui dura jusqu'à la nuit bien close, j'affirme que pas un mot sur M. le duc de Bordeaux ne fut prononcé. J'en entendis parler pour la première fois, en rentrant chez moi le soir. Je sais bien qu'à présent tout le monde y a constamment pensé, que tout le monde l'a toujours désiré et voulu; mais je puis bien assurer que c'était *in petto*.

L'idée de l'abdication du Roi, et surtout celle de M. le Dauphin, ne venait pas au commun des mortels. Quant à moi, je l'avoue de bonne foi, il a fallu me la suggérer. Et encore m'a-t-elle paru bien improbable à voir réaliser.

J'ai pourtant la certitude que des tentatives, pour amener à ce but, ont été faites dans cette journée du dimanche. Elles avaient commencé la veille, et ont continué le lendemain. Elles ont trouvé bien plus de résistance à Trianon et à Rambouillet qu'au Palais-Royal.

Je crois savoir, d'une façon positive, que le Lieutenant général, tout en repoussant la responsabilité de l'initiative de la demande, consentait à recevoir l'Enfant tout seul. Sa femme l'aurait accueilli avec transport, et lui promettait des soins maternels; mais la réponse faite à Rambouillet avait été dure jusqu'à l'insulte.

Au reste cette transaction, n'ayant pas été dans le moment même à ma connaissance personnelle, ne rentre pas dans ce que j'ai vu et entendu ; et je ne prétends pas raconter autre chose.

Je ferais un gros volume si je parlais de tout ce que j'ai appris depuis, même avec certitude, sur les détails de ces journées. Ici se termine ma tâche. J'ai été bien souvent encore l'intermédiaire de paroles portées au Palais-Royal ; mais de loin en loin, pour des circonstances spéciales, et lorsque l'on est venu me trouver. Ces détails, quoique curieux peut-être, pourraient difficilement former un récit de quelque intérêt.

D'ailleurs, si je continuais il me faudrait parler de la journée du mardi et de la hideuse marche sur Rambouillet. Or je ne veux pas terminer par une impression si pénible. Elle ne se rattache en rien à la noble semaine qui venait de s'écouler.

Alors la France s'est levée comme un seul homme, et, s'étant faite géant par l'unité de sa volonté, elle a secoué les pygmées qui prétendaient l'asservir.

Contente de ce résultat, son seul but, elle serait rentrée dans le calme de son fier repos, si une poignée d'ambitieux, et quelques centaines de misérables, n'avaient continué une agitation factice, qui, pour les contemporains, a gâté le magnifique spectacle offert à nos yeux.

La postérité lui rendra je crois plus de justice. Et je me trompe fort si ces journées, appelées maintenant par dérision les « Glorieuses », n'en conservent pas le nom dans les siècles à venir.

PIÈCES JUSTIFICATIVES[1]

I

LETTRE D'ADRIEN DE MONTMORENCY
DUC DE LAVAL
à Mme la comtesse de Boigne.

Monsures, 5 Sepbre.

Ma vieille amitié se sent très touchée, très émue des expressions singulièrement tendres, et pénétrantes que je viens de lire dans votre lettre du 2. — Vous accordez beaucoup d'intérêt, et de pitié, à mes nouvelles douleurs. Cet excès de malheur, qui comble la mesure de mes misères a remué en vous les souvenirs de notre intimité passée. Vous m'adressez de doux reproches que je suis très loin de mal recevoir.

Mais pourquoi ai-je été blessé? c'est, pour ne rien dissimuler, que depuis quelques années, notre amitié déjà si vieille, et si intime s'étoit encore resserrée par une confiance sans bornes de ma part. C'est que je vous aimois comme une sœur de mon choix ; c'est que je trouvois en vous, ma chère Adèle, une amie douée de raison, de jugement, de dévouement avec un charme infini dans le commerce de la vie. il y avoit alors

(1) Ces lettres sont autographes. La ponctuation et l'orthographe restent conformes aux originaux.

sympathie en toutes choses en toutes circonstances, entre vous, et moi. Nous étions alors amis dans toute la perfection de ce sentiment;

Ainsi que nos parens nous avoient donné l'exemple de cette union inaltérable. cette seconde génération d'amis me sembloit réunir à la fois ce qu'il y avoit de plus solide, de plus doux, et de plus honorable pour le cœur. (1)

Qui donc a changé, et bouleversé cet état de choses? qui a formé de nouvelles amitiés, de nouveaux liens, qui a repoussé nos vieux souvenirs? ce n'est pas moi. Vous avez raison lorsque vous dites qu'il ne faut pas rompre les vieilles liaisons pour en chercher de nouvelles. personne plus que moi n'est pénétré de ces puissantes admirables expressions de Shakespeare

« those friends thou hast, and their adoption tried »
« grapple them to thy soul with hooks of steel. »

Je veux répondre à votre procédé avec tendresse, et sans récrimination. j'irai vous voir incessament. s'il ne s'agissoit que de vous aimer comme une ancienne connoissance, de m'en tenir à l'agrément de votre esprit, à la distraction d'une des maisons les plus agréables qui existent encore à Paris, ce seroit déjà fait; ou plutôt, je ne vous aurois témoigné aucun dissentiment. Vous n'avez à vous plaindre de mes froideurs que parce que vous étiez placée beaucoup plus intimement dans mon affection, dans mon estime, dans ma confiance. encore une fois je le répète, j'irai vous voir à ma 1re course au val, je vous serrerai la main comme autrefois, et nous essayerons tous deux de fermer cette playe, et de guérir cette profonde blessure.

Je retourne demain pour quelques jours à la r. de l'université; et bien loyalement je vous déclare. ma chère adèle, que j'ai été bien sensible à la lettre [que] je réponds.

(1) Adrien de Montmorency était le fils du duc de Montmorency-Laval et de la duchesse, née Marie-Louise-Mauricette de Montmorency-Luxembourg, marraine de Mme de Boigne et dont elle a plusieurs fois parlé. Voir en particulier t. Ier, p. 47 et p. 217.

Je remets à Mad. Recamier ce mot pour vous, je pars pour Genève, et vous savez les consolations que j'y vais chercher. ne seroit-ce que ce secret, en commun avec moi, notre amitié seroit éternelle, et à l'abri des revolutions. la France, le pauvre pays pourroit être bouleversée dans ses entrailles que notre vieille amitié fraternelle n'en pourroit être altérée, n'importe la difference de nos couleurs.

Ainsi pardonnez moi ma solitude; et jurez moi amitié c'est un serment qui ne sera changé, ni violé par moi.

Adrien.

Samedi 28.

ecrivez à M. Louis Bellanger poste restante à Genève

II

LETTRE DU BARON SÉGUIER,
consul général de France à Londres
à Mme la comtesse de Boigne.

Londres le 13 Août 1830.

Madame,

Quoique très affairé et non moins souffrant, je ne veux pas laisser passer ce courrier sans vous accuser au moins réception de votre lettre du cinq du courant, et de l'incluse que je n'ai pu encore remettre, mais que je remettrai s'il y a lieu.

La manière dont vous parlez de notre nouvel état de choses m'a fait grand plaisir, car elle prouve qu'il se confirme, et c'est la confiance en nous même, avec l'union, qui peut achever de nous sauver. On est ici dans l'admiration de nous, les papiers anglais ne sont pleins que d'amendes honorables sur notre mauvaise réputation passée ; nous ne sommes plus bons à faire seulement des danseurs et des perruquiers, nous sommes ce qu'il y a de mieux dans le monde après les Anglais. Tous ces nouveaux éloges semblent donnés de bonne foi, et si nous continuons à les mériter, une noble estime peut se former entre les deux peuples; nous marcherions alors unis, hand in hand, et le bonheur avec la liberté de l'Europe seraient assurés.

Pouvez vous lire ce griffonage! ma main me refuse le service.

Adieu Madame, présentez l'hommage de mon dévouement à votre famille et ne doutez jamais de mon aussi réel que respectueux attachement

bon SÉGUIER.

III

LETTRE DE M. DE CHATEAUBRIAND à Mme la comtesse de Boigne.

Paris, 31 Juillet 1830.

Sorti hier pour aller vous voir, j'ai été reconnu dans les rues traîné et porté en *triomphe*, bien malgré moi, et ramené à la chambre des pairs où il y avoit réunion. Aujourd'hui je suis si découragé par ma *gloire* que je n'ose plus sortir — je vais entrer dans une carrière périlleuse où je me trouverai presque seul, mais où je me ferai tuer, s'il le faut. Je veux rester fidèle à mes serments, même envers des parjures. Quel malheur d'être si loin de Vous ! point de voiture, aucun moyen de communication.

Mille hommages, Madame, je tâcherai de saisir quelque occasion pour aller jusques dans la rue d'Anjou ; La nuit seroit le bon moment, mais je ne puis à cause des frayeurs de Mde de Ch., des malades, et des réfugiés qui m'ont demandé l'hospitalité. Mde R. n'est pas revenue, je m'attends à la voir arriver à chaque instant.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

La princesse de Poix. — Son salon. — Anecdote sur la princesse d'Hénin. — La comtesse Charles de Damas. — L'abbé de Montesquiou. — Le comte de Lally-Tollendal. — Salon de la marquise de Montcalm. — Rapports de famille du duc de Richelieu. — La duchesse de Richelieu. — Mmes de Montcalm et de Jumilhac.. 1

CHAPITRE II

Carnaval de 1820. — Le Palais-Royal. — Bal à l'Élysée. — Humeur de M. le duc de Berry. — Bal masqué chez M. Greffulhe. — Mascarade chez Mme de la Briche. — Assassinat de M. le duc de Berry. — Son courage. — Détails sur cet événement. — Préventions contre le comte Decazes. — Il est forcé de se retirer. — Le duc de Richelieu le remplace. — Promesses de Monsieur. — M. le duc Decazes voyage incognito.................... 15

CHAPITRE III

Second ministère du duc de Richelieu. — Cadeaux éphémères au duc de Castries. — Procès de Louvel. — Intrigues du parti ultra. — Mme la duchesse de Berry y entre. — Pétards aux Tuileries. — Exécution de Louvel. — Agitation politique. — Établissements faits à Chambéry par M. de Boigne. — M. Lainé. — La reine Caroline d'Angleterre. — Sa conduite en Savoie. — Naissance de M. le duc de Bordeaux. — Mot du général Pozzo. — Promotion de chevaliers des ordres.......................... 38

CHAPITRE IV

Insurrections militaires. — Congrès de Troppau. — Habilité du prince de Metternich. — Il se raccommode avec l'empereur Alexandre. — Conduite du vieux roi de Naples. — La « Paura ». — Description qu'il en fait. — Insurrection du Piémont. — Le prince de Carignan. — Conduite du général Bubna à Milan. — Mort de l'empereur Napoléon........................ 58

CHAPITRE V

Intrigues contre le Cabinet. — Mme du Cayla. — Retraite du duc de Richelieu. — Entretien avec Monsieur. — Empressement du Roi. — Ministère de M. de Villèle. — Caractère de M. de Villèle. — La Congrégation. — Ses projets............... 71

CHAPITRE VI

Mort du duc de Richelieu. — Persévérance de l'attachement de la reine de Suède. — Son désespoir. — Mort de lord Londonderry. — M. de Chateaubriand ambassadeur à Londres. — Il s'y ennuie. — Le vicomte de Montmorency. — Congrès de Vérone. — Le duc Mathieu de Montmorency. — Sa vie et sa mort...... 89

CHAPITRE VII

Mme de Duras fait nommer le duc de Rauzan directeur au ministère des affaires étrangères. — La guerre d'Espagne. — Départ de M. le duc d'Angoulême. — Marchés de Bayonne. — Habileté d'Ouvrard. — Intrigues du parti ultra. — Sagesse de M. le duc d'Angoulême. — Mécontentement contre lui. — Mme de Meffray. — Campagne en Espagne. — Prise du Trocadéro. — Conduite du prince de Carignan. — Les grenadiers lui donnent des épaulettes en laine. — Mot du duc de Reichstadt à ce sujet. — Madame à Bordeaux. — Le baron de Damas remplace le maréchal de Bellune. — Retour de M. le duc d'Angoulême... 112

CHAPITRE VIII

Le duc de Rovigo et le prince de Talleyrand. — Pavillon de Saint-Ouen. — Détails sur cette fête. — Le duc de Doudeauville remplace le marquis de Lauriston au ministère de la maison du Roi. — Lauriston est nommé maréchal de France........ 129

CHAPITRE IX

Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt est destitué de places gratuites. — Exécution des quatre sergents de la Rochelle. — Élections gouvernementales. — Renvoi de M. de Chateaubriand. — Sa colère. — L'indemnité aux émigrés et la réduction des rentes. — L'archevêque de Paris, M. de Quélen. — Situation politique de M. de Villèle. — Le père Élisée. — Répugnance du Roi à quitter les Tuileries. — Quel en était le motif...... 138

CHAPITRE X

Dernière maladie du roi Louis XVIII. — Habileté de Mme du Cayla. — Mort du Roi. — « Passez, monsieur le Dauphin. » — Enterrement du Roi. — Réponse de M. de Brézé. — Le titre de Madame refusé à Mme la duchesse de Berry. — Celui d'Altesse Royale donné aux princes d'Orléans. — Réception à Saint-Cloud. — Entrée du roi Charles X à Paris. — Sa popularité..... 152

CHAPITRE XI

M. le Dauphin entre au Conseil. — Exigences de la Congrégation. — Loi sur le sacrilège. — Disposition des princes pour l'armée. — Attitude du roi Charles X au jeu. — Soirées chez Mme la Dauphine. — Mme la duchesse de Berry à Rosny. — Ses habitudes. — Ses goûts. — Sa popularité. — Sacre du Roi à Reims. — Fêtes à Paris.................................... 165

CHAPITRE XII

L'ambassadeur d'Autriche refuse de reconnaître les titres des maréchaux de l'Empire. — Cercles chez le Roi. — Spectacles aux Tuileries. — Indemnité des émigrés. — Le trois pour cent. — Influence du parti prêtre. — Naissance de Jeanne d'Osmond puis de son frère Rainulphe................................ 180

CHAPITRE XIII

Mort de l'empereur Alexandre. — Inquiétude de ses dernières années. — Mission du duc de Raguse près de l'empereur Nicolas.

— Illusions du duc de Raguse. — Mort de Talma. — M. de Talleyrand est insulté et frappé par Maubreuil.............. 194

CHAPITRE XIV

Loi sur le droit d'aînesse. — Obsèques du duc de Liancourt. — La garde nationale est licenciée. — Démission du duc de Doudeauville. — Sosthène de La Rochefoucauld chez M. de Villèle. — M. de Metternich vient à Paris. — Le Roi au camp de Saint-Omer. — Projets des ultras. — Sagesse de M. le Dauphin...................................... 204

CHAPITRE XV

Bataille de Navarin. — Élections de 1827. — Société aide-toi le ciel t'aidera. — Fournée de soixante-seize pairs. — Chute de M. de Villèle. — Le ministère Martignac. — Séjour de dom Miguel à Paris. — Désappointement de M. de Chateaubriand. — Il accepte l'ambassade de Rome. — Nouvelle intrigue de M. de Polignac. — Jeu bizarre de la nature.................... 215

CHAPITRE XVI

Changement survenu dans les dispositions de M. le Dauphin. — Nomination du baron de Damas comme gouverneur de M. le duc de Bordeaux. — Ordonnances de juin 1828 contre les jésuites. — Election du général Clausel. — Voyage du Roi en Alsace. — Bal chez Mme la duchesse de Berry. — La petite Mademoiselle. — Education donnée au jeune duc de Bordeaux......... 233

CHAPITRE XVII

M. Pasquier refuse le portefeuille des affaires étrangères. — Entretien du Roi avec le duc de Mortemart. — Campagne des Russes contre les Turcs. — Charles X se déclare pour l'empereur Nicolas Ier. — Intrigues dans la Chambre des députés. — Retour de M. de Chateaubriand. — Mort de l'évêque de Beauvais. — Langage différent tenu par le Roi à MM. de Martignac et de La Ferronnays. — Erreur des prévisions humaines.......... 249

CHAPITRE XVIII

Chute du ministère Martignac. — Réprobation générale contre le ministère Polignac. — Refus de l'amiral de Rigny. — Démission de M. de Chateaubriand. — Projet de mariage pour la princesse Louise d'Orléans. — Maladie de Mme la duchesse d'Orléans. — Ovations à M. de Lafayette en Dauphiné. — Propos tenu par M. de La Bourdonnaye en quittant le ministère. — Le Roi croit pouvoir justifier M. de Bourmont. — Le maréchal Marmont fait décider l'expédition d'Alger. — Il est complètement joué par M. de Bourmont. — Fureur du duc de Raguse.......... 263

CHAPITRE XIX

Le premier jour de l'année 1830. — Bal de charité à l'Opéra. — Séance royale au Louvre. — Le Roi laisse tomber son chapeau, M. le duc d'Orléans le ramasse. — Testament de M. le duc de Bourbon. — Expédition d'Afrique. — Un mot de M. de Bourmont. — Le Roi et l'amiral Duperré. — Voyage de M. le Dauphin à Toulon. — MM. de Chantelauze et Capelle entrent dans le ministère.. 284

CHAPITRE XX

Abolition de la loi salique en Espagne. — Impression de Mme la Dauphine. — Séjour de la Cour de Naples à Paris. — Bal donné par Mme la duchesse de Berry. — Bal au Palais-Royal. — Maladie du général de Boigne. — Sa mort. — Incendies en Normandie. — Troubles à Montauban. — Départ des souverains napolitains. — Modération de Mme la Dauphine. — Prise d'Alger. — Ordonnances de Juillet. — Secret gardé. — Imprévoyance et incapacité de M. de Polignac......................... 298

CHAPITRE XXI

Note de 1837. — Mars 1814 et juillet 1830. — Le *Moniteur* à Saint-Cloud. — Mme la duchesse de Berry. — Le duc de Raguse apprend le coup d'État. — Son opinion. — Aspect des rues. — Le comte Appony et le général Pozzo chez M. de Polignac. —

Différence de leurs appréciations. — Premier mouvement populaire. — Attitude étrange de M. de Polignac. — Agitation en ville. — Les ouvriers 315

CHAPITRE XXII

Visite à Neuilly. — Regrets de Mademoiselle. — Conversation avec Mme de Montjoie. — Propos de M. de Sémonville. — Nouvelles alarmantes. — Premières barricades. — Pozzo soutient le droit des nations de châtier les rois parjures. — M. de Girardin. — Visite chez MM. Mallet. — Conférence chez M. Pasquier. — Message au duc de Raguse. — Conversation avec M. de La Rue, son aide de camp. — Le colonel Fabvier. — Le premier coup de canon. — Une patrouille rue d'Anjou. — Les insurgés cherchent des armes. — Le journal *Le Temps* 325

CHAPITRE XXIII

Reprise de la bataille. — Tactique des insurgés. — A la porte Saint-Martin. — Le tocsin. — Un drapeau noir. — Propos alarmants. — On fait des cartouches à la Bourse. — Impossibilité de quitter Paris. — Illusions du duc de Raguse. — Barricades rue d'Anjou. — Dieu protège les bonnes mères. — Le maréchal Marmont empêche de mitrailler les groupes où sont des femmes et des enfants. — Opinion du duc de Rauzan. — M. Arago et le duc de Raguse. — Propos de M. de Polignac. — Demande de M. le Dauphin à M. Arago. — Prise du Louvre. — Évacuation de Paris par les troupes royales 340

CHAPITRE XXIV

Les élèves de l'École polytechnique. — « Mon petit général ». — Le bateau d'Essones. — Promenade dans Paris. — Les barricades du Boulevard. — Politesse de leurs défenseurs. — La rue de Rivoli. — Pozzo et lord Stuart. — Mme de La Bédoyère. — Chanson bonapartiste. — La barricade de la rue du Faubourg-Saint-Honoré. — « Vive la Charte ». — Le messager de Rouen. — Les soldats de la garde royale. — Récit de M. de Glandevès,

gouverneur des Tuileries. — Le whist du Roi à Saint-Cloud. — Jules de Polignac a vu la sainte Vierge. — Martin. — Mme la duchesse de Berry 355

CHAPITRE XXV

Nuit d'attente. — Billet de M. de Laborde. — Les ouvriers reprennent le travail. — Benjamin Constant. — M. Arago offre à boire aux défenseurs d'une barricade. — Une sentinelle oubliée. — Honnêteté et tolérance du peuple. — Pozzo prend un parti. — Lettre de M. de Chateaubriand. — Hommage populaire à M. de Lafayette. — M. de Glandevès à Saint-Cloud. — Gouvernement provisoire. — Le général Sébastiani ministre des affaires étrangères. — Mon petit rôle politique. — J'écris à Mme de Montjoie 373

CHAPITRE XXVI

Je refuse de partir pour Pontchartrain. — Position du duc de Raguse. — Inquiétude des esprits. — Réponse de Mme de Montjoie. — Je vais à Neuilly avec M. Arago. — Proclamation du Lieutenant général. — Mort d'un grenadier de la garde royale. — Entretien avec Mademoiselle. — Désespoir de Mme la duchesse d'Orléans. — Son récit. — Les deux princesses ont une opinion différente 387

CHAPITRE XXVII

Mes rapports avec Mme la duchesse d'Orléans. — Son caractère. — Ses vertus. — Qualités et défauts de Mademoiselle. — Je vais chez Pozzo. — Son attitude. — « Ils veulent régner. » — Jules de Polignac et le corps diplomatique. — Étrange indifférence à son égard. — Billet de Mme Récamier. — « Glorious revolution » de 1688 401

CHAPITRE XXVIII

Mademoiselle désire causer avec Pozzo. — Rendez-vous chez moi. — Je préviens M. Pasquier — Aspect des rues le dimanche 2 août. — Visite au Palais-Royal. — Mme la duchesse d'Orléans.

— Aspect du Palais. — Nouvelles de Mme la Dauphine. — Rentrée du duc d'Orléans. — Je conduis Mademoiselle chez moi. — Entrevues avec le général Pozzo et M. Pasquier. — Plume d'honneur. — Je vais chez Mme Récamier. — Elle m'emmène chez M. de Chateaubriand. — Ses fureurs. — Le duc de Bordeaux. — Les « glorieuses ». 416

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettre d'Adrien de Montmorency, duc de Laval, à Mme la comtesse de Boigne. 435
Lettre du baron Séguier à Mme la comtesse de Boigne. 438
Lettre de M. de Chateaubriand à Mme la comtesse de Boigne. 439

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 10793.